TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 448 — JEUDI 19 NOVEMBRE 1981

Attentat en Cisjordanie contre un dirigeant palestinien « modéré »

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

LA DIPLOMATIE OCCIDENTALE ET LES PROBLÈMES DE DÉFENSE

L'Europe ne peut être neutre entre l'Est et l'Ouest

nous déclare M. Spadolini président du conseil italien

Accompagné de M. Emilio Colombo, ministre des affaires étrangères, M. Giovanni Spadolini, président du Conseil italien, s'entretiendra, le jeudi 19 novembre, avec M. Mitterrand, qui le recevra à déjeuner après une conversation de travail. Dans l'après-midi, M. Spadolini rencontrera M. Pierre Mauroy.

Dans l'interview qu'il a accordée au « Monde », dont on lira le texte ci-dessous, M. Spadolini déclare notamment que « l'Europe ne peut être neutre entre l'Est et l'Ouest ». De son côté, M. Mitterrand a déclaré au « Corriere della sera » : « Je chercherai toutes les possibilités d'une entente... Il n'existe pas, en réalité, de contentieux appréciable entre l'Italie et la France. Il y a une certaine ignorance réciproque, c'est là le problème. »

« Monsieur le président, votre rencontre avec M. Mitterrand, à l'occasion de votre visite en France, sera la première entre un chef de gouvernement italien « laïc » et un président français socialiste. En quoi ces changements peuvent-ils influencer sur les rapports bilatéraux entre les deux pays et sur la politique européenne ?

— J'ai déjà rencontré, récemment, le président Mitterrand : à la session du Conseil européen de Luxembourg et, à Ottawa, à l'occasion du sommet des pays industrialisés. A Ottawa, nous avons eu un long et amical échange de points de vue et constaté avec satisfaction d'importantes convergences dans nos analyses sur les principaux problèmes internationaux.

» Nous nous connaissons néanmoins depuis 1958, quand nous rapprocha un intérêt commun pour l'étude de la Renaissance à Florence, dominée par la figure de Machiavel. M. Mitterrand effectuait alors à Florence — ma ville natale, où j'enseigne à l'université — un certain nombre de recherches sur Laurent le Magnifique.

» Je préside aujourd'hui un gouvernement qui, dès le début, s'est proposé de renforcer l'antique et traditionnel rapport d'amitié et de collaboration entre la France et l'Italie. Cet objectif nous semble plus proche depuis l'arrivée à l'Elysée de M. François Mitterrand, fervent défenseur de la cause européenne et de la solidarité atlantique, engagé comme nous à consolider la paix dans une zone d'importance vitale pour nos deux pays comme l'ensemble de la Méditerranée.

» Le sommet européen de Londres, échéance à court terme, engagera en première ligne la France et l'Italie. J'attends beaucoup de mes entretiens avec le président Mitterrand pour relancer le dialogue sur l'unité européenne et redonner de l'élan au processus communautaire. Aucun avenir n'existe pour l'Europe si la France n'est pas parmi ses protagonistes. Rôle hérité de sa très haute civilisation et que Paris pense justement lui faire jouer dans le monde d'aujourd'hui.

Les choix stratégiques

— La décision du gouvernemen italien de fixer dès à présent, en Sicile, le lieu de la future installation des euromissiles ainsi que l'augmentation des dépenses militaires en période d'austérité budgétaire ont incité l'opposition communiste et certains mouvements pacifistes à critiquer un alignement, excessif à leurs yeux, de l'Italie sur les positions américaines.

— Nous nous sommes limités quant à la croissance de dépenses militaires à l'augmentation de 3 % en termes réels fixées d'un commun accord avec nos alliés. Cette augmentation était en tout cas nécessaire pour le renforcement de notre défense et donc de notre sécurité.

» Je ne vois pas comment une telle décision peut affaiblir notre position favorable à la reprise dans les délais les plus brefs des négociations sur les euromissiles. La négociation, c'est à dire le dialogue, reste la ligne conductrice de notre politique étrangère. Sur ce point aussi notre analyse des rapports internationaux coïncide tant avec celle de la France du président Mitterrand qu'avec celle de la R.F.A. du chancelier Schmidt. C'est selon la même logique que nous avons fixé le lieu d'installation des euromissiles. Nous voulons négocier, mais en position d'équilibre stratégique.

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS et MARC SEMO.

(Lire la suite page 3.)

Une nouvelle donne franco-italienne

Le voyage à Paris de M. Giovanni Spadolini, président du conseil italien, dans la journée du 19 novembre, anticipe la visite officielle de M. Sandro Pertini, président de la République, envisagée pour le printemps prochain et que M. Mitterrand désire vivement. Il s'agit pourtant d'un peu plus que d'un entretien de travail, car, des deux côtés, on entend surtout montrer à cette occasion que les relations franco-italiennes procéderont désormais d'une considération réciproque, conçue comme une réalité politique, et non plus comme une clause de style.

Que M. Spadolini soit tenu à Paris pour l'un des dirigeants italiens les plus avertis des réalités et des réactions de la France, c'est un fait dont le chef de l'Etat et son nouveau représentant à Rome, M. Gilles Martinet, ont pris la mesure depuis longtemps. L'étiquette de « républicain » que porte le parti dont M. Spadolini est secrétaire général exprime une tradition, celle même de Garibaldi, dont les deux pays s'apprêtent à célébrer le centenaire de la mort : tradition d'une relation scellée dans le laïcisme, le réformisme social et le sens de la nation. Historien, M. Spadolini s'est spécialisé dans l'étude de cette Italie-là. Homme politique, il s'en inspire, comme M. Mitterrand de la France de Saint-Simon et de Jaurès.

L'arrivée au pouvoir de MM. François Mitterrand et Giovanni Spadolini s'est, d'autre part, traduite par une évolution assez claire dans le domaine des relations avec l'Allemagne. En même temps que du côté français, ces relations perdaient un peu leur caractère de priorité quasi dogmatique, elles ont, du côté italien, gagné en souplesse, en liberté, en naturel. Entre Rome, Bonn et Paris, une certaine convergence psychologique autant que politique est en train de se développer, au moment où s'atténuent les mentalités exagérément calculatrices.

Aussi le thème de la construction européenne constituera-t-il le centre des conversations franco-italiennes. Le mémorandum germano-italien pour la relance d'une structure politique de l'Union européenne a été bien accueilli à Paris, ainsi que M. André Chandernagor l'a dit à Rome voici quelques jours. Son importance même veut qu'on y consacre le temps de la mise au point avant le sommet de Londres le 26 novembre.

Car l'essentiel, aux yeux de M. François Mitterrand, passe par l'élaboration et la mise en train de l' « espace social » et par le réaménagement de de l' « espace industriel » européen. La France en fait une condition absolue de la discussion de deux autres points à l'ordre du jour : la remise en ordre du budget, réclamée par les Anglais, et les modifications de la politique agricole commune, thème sur lequel un projet français est déjà prêt.

M. Giovanni Spadolini aurait, s'il n'avait en vue que les intérêts politiques strictement italiens, sans doute peu d'objections à soulever. Reste qu'il a à compter avec les intérêts d'une industrie moyenne, stimulée par la liberté des échanges. Mais, à cet égard, les négociations concrètes relèvent des ministres concernés. Et, du côté français, on est tout à fait disposé à développer les « visites de travail » collégiales, selon la procédure déjà appliquée avec Bonn.

M. Ronald Reagan souhaite que Moscou et Washington renoncent aux armements euro-stratégiques

Dans l'attente du discours que M. Reagan prononce, mercredi 18 novembre, sur les problèmes de la sécurité européenne, M. Hans Apel, ministre ouest-allemand de la défense, a déclaré au journal « Frankfurter Rundschau » que les déclarations contradictoires des responsables américains sur les problèmes stratégiques « rendent encore plus difficile le débat en Europe sur la stratégie de l'OTAN ». Précisant que « certains attendent impatiemment chacune des déclarations américaines pour les exploiter à leurs fins », M. Apel a rappelé le point de vue officiel atlantique selon lequel l'adversaire potentiel devrait rester dans l'incertitude totale quant aux ripostes possibles de l'alliance en cas de conflit.

A Washington, de source officielle, on laisse entendre que M. Reagan, pour rassurer les opinions publiques européennes, va proposer à l'U.R.S.S. de démanteler ses fusées eurostratégiques SS-20 en échange de l'abandon par l'OTAN de son projet d'installation de fusées Pershing-2.

De notre correspondant

Washington. — M. Ronald Reagan prononce, ce mercredi 18 novembre, à 10 heures locales (16 heures à Paris), un grand discours de politique étrangère. Selon des sources gouvernementales, le thème devait être les relations entre les deux blocs, notamment l'installation de missiles nucléaires en Europe. On prêtait au président américain l'intention de proposer une suppression totale de ces nouvelles armes de théâtre (l'« option zéro ») ou, à défaut, une forte réduction.

La date du discours n'a pas été choisie au hasard. M. Reagan prend la parole avant l'arrivée de M. Leonid Brejnev à Bonn, dimanche prochain, et il occupe le terrain en prévision des négociations soviéto-américaines sur la réduction des armes de théâtre qui s'ouvriront à Genève, le 30 novembre.

Son véritable interlocuteur n'est pas le Kremlin, mais l'opinion publique occidentale. A des Européens inquiets et parfois furieux, il veut montrer que la politique américaine est entièrement tournée vers la paix. Et que si des missiles nucléaires doivent être installés en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas, c'est à cause de Moscou et non de Washington.

L'« option zéro » avait été souhaitée par plusieurs dirigeants ouest-européens. Les Etats-Unis s'y étaient d'abord opposés, craignant qu'une telle perspective n'affaiblisse la détermination des pays de l'OTAN à rétablir l'équilibre nucléaire en Europe. Equilibre rompu, selon eux, par l'installation par l'Est de missiles SS-20 à triple tête nucléaire.

Pourquoi M. Reagan reprend-il aujourd'hui cette formule à son compte ? On peut y voir deux sortes de raisons.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 5.)

Deux affaires de fraude fiscale

- Au tribunal de Paris : les frères Berdah répondent d'une fraude de 30 millions de francs. (Lire l'article de JEAN-MARC THEOLLEYRE.)
- M. Gérard de Villiers contraint de payer une partie de ses dettes envers le fisc. (Lire page 12.)

POINT

L'art de vivre

« L'échec économique de nos prédécesseurs, ce fut d'abord un échec culturel. » *Cette formule insolite de M. Jack Lang, dans son discours à l'Assemblée nationale, résume assez bien la philosophie du nouveau ministre de la culture. Pour lui, la culture n'est pas le décor de la vie, le* « supplément d'âme » *de la société industrielle, c'est, comme il le dit,* « la vie même ». *Toutes les activités humaines — le travail, le droit, les relations internationales... — ont une dimension culturelle. La culture, c'est ce qui fait vivre les hommes, ce qui donne un sens à leur existence. C'est pourquoi elle est un droit, au même titre que l'emploi ou la santé.*

Conception ambitieuse, globalisante *de la culture, qui étend son empire sur l'ensemble de l'appareil administratif —* « il n'y a pas un mais quarante-quatre ministères de la culture » *— et sur la totalité de l'individu : le bonheur devient une catégorie de l'action gouvernementale. L'art de vivre, promu au rang d'un des beaux-arts, passe sous la compétence du ministre.*

Ce programme, qui tranche avec les conceptions élitistes des gouvernements précédents, a le mérite de prendre en compte une réalité sociologique : il est vrai que la culture est l'expression des rapports humains et qu'elle imprègne totalement la vie individuelle et politique. Mai 68, qui a si gravement ébranlé le pouvoir du général de Gaulle, était bien une révolution culturelle. Mais son application exige d'infinies précautions. La tentation est toujours forte pour un pouvoir de se faire le directeur des consciences et de dicter sa loi aux créateurs. M. Lang se souvient de l'époque où « l'Etat était l'ennemi ». *Maintenant que l'Etat c'est lui, il devra veiller à ne pas exiger que tous les artistes soient ses amis. Le risque est faible.*

(Lire page 9.)

Les limites du changement

par ALFRED GROSSER

Oui, il vaut la peine d'avoir un « projet de société », c'est-à-dire une visée qui permet à la politique d'exercer sa fonction la plus noble, à savoir d'orienter le devenir de la collectivité. Mais un tel projet n'implique nullement qu'il faille changer de société, qu'il faille faire comme si la nôtre était radicalement mauvaise.

Personne d'ailleurs ne prétend plus qu'elle ne mérite pas d'être préservée, d'être conservée dans nombre de ses dimensions. Pas seulement à cause de la prospérité, pourtant si éclatante encore par comparaison avec la pauvreté de la grande majorité des peuples de la planète. Davantage encore à cause des principes dont elle se réclame et qui s'y trouvent en partie appliqués. Qui a donc des modifications substantielles à proposer au préambule de la Constitution de 1946 repris en 1958 ? Les « *principes politiques, économiques et sociaux* » qui s'y trouvent proclamés demeurent « *particulièrement nécessaires à notre temps* ». Certes « *le droit d'obtenir un emploi* » apparaît tourné en dérision aujourd'hui. Mais quand, le 31 octobre dernier, le Conseil constitutionnel, à propos de la loi sur les radios libres, évoque le « *contrôle du juge compétent* » pour veiller à ce que le mécanisme des autorisations tienne compte des « *principes constitutionnels de liberté et d'égalité* », il se réfère à une démocratie pluraliste nullement mythique. Ces principes étaient moins appliqués que ne le disaient les dirigeants d'hier, mais bien davantage qu'on n'a tendance à le dire aujourd'hui, en oubliant par exemple l'aide de l'Etat aux associations et groupements combattant le gouvernement : que de détachements massifs d'enseignants, que de subventions aux grandes centrales syndicales !

(Lire la suite page 2.)

« LE MONDE » UNE SEMAINE AVEC LA HAUTE-NORMANDIE

- Le gouvernement va demander aux compagnies pétrolières de s'engager sur un programme de conversion de leurs activités de raffinage. (Par BRUNO DETHOMAS.)
- Une enquête sur l'attitude des professions libérales devant le changement politique. (Par JEAN-MARC THEOLLEYRE.)

(Lire pages 31 à 34.

AU JOUR LE JOUR

POLAR

L'auteur des célèbres « polars » S.A.S. est tombé sur un bec. Le fisc lui a cherché des poux dans la tonsure et en a trouvé à revendre chez ce défenseur de la civilisation chrétienne.

Les amis de Son Altesse sérénissime ne devraient pas s'en inquiéter outre-mesure. Il mijote sûrement d'y puiser le sujet de sa prochaine aventure. Les idées de titres ne manquent pas : Tornade sur S.A.S., Escale au palais, Guêpier rue de Rivoli, Opération Fabius, le Trésor du patriote, Destination Patatras *ou* Carnage au fond des coffres. *Encore une pluie de millions (d'exemplaires) en perspective.*

BRUNO FRAPPAT.

L'ISLAM, RÉVEIL OU CRÉPUSCULE ?

Naipaul chez les croyants

Un écrivain déraciné poursuit son errance en cette fin de siècle, où le monde lui-même déraciné erre à la recherche de sa vérité, de son avenir.

L'écrivain ne cesse d'aller. Durant six mois, il parcourt l'Iran, le Pakistan, la Malaysia, l'Indonésie, visite capitales, villes religieuses, centres de confréries, campagnes, déserts et vallées reculées. Il observe les visages et les paysages, la foule et le pouvoir, la vie quotidienne et les manifestations officielles, interroge inlassablement autorités et petites gens, lit la presse, écoute les discours, les légitimes et les autres, rapporte ce qu'il voit, entend, lit avec précision, dépouillement, lucidité, mettant sans cesse en relief les contrastes, les rapprochements étrangers, ce qui l'étonne ou le stupéfie.

Que cherche-t-il ? Le sens de l'islam aujourd'hui, après la révolution iranienne. Mais il n'a pas de question précise à poser. Il attend ce qu'on va lui dire, la vérité des autres, ce qu'ils font, pensent, ce à quoi ils aspirent, poursuivant une quête qu'il ne (se, nous) nomme pas, que ses interlocuteurs tentent parfois de comprendre, le déchiffrement des mystères qui bordent sa route, notre route.

PAUL VIEILLE.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

SOCIÉTÉ

Le changement est à l'ordre du jour, dans tous les domaines, y compris celui de la société. Mais attention, dit Alfred Grosser, il n'y a pas de table rase. Il faut changer LA société et non changer DE société. Jean Mersch, qui prend la défense d'une bourgeoisie reposant davantage désormais sur la compétence que sur la fortune, met en garde les décideurs contre les deux tentations, administrative et communiste. Enfin Madeleine Chapsal, évoquant un luxe en voie de disparition avec l'artisanat qui le produisait, appelle de ses vœux ce luxe inégalable que serait la création vérifiable du bonheur de tous les hommes.

FIAT « LUXE »

par MADELEINE CHAPSAL (*)

DU temps de mon enfance, on fabriquait des objets dits « de luxe », avec une exigence, une ténacité, un don de soi à la chose en soi, un goût de l'art, en somme — même si cet art se nommait seulement artisanat, — dont on n'a plus idée aujourd'hui.

Si je l'ai un peu, c'est que le hasard de la naissance m'en rendit le témoin direct, de cette abnégation de soi face à l'objet : ma mère créait des robes pour la « haute couture ». Réalisations dont le raffinement, dans le matériau, la coupe et l'exécution n'ont pratiquement plus rien en commun avec ce qui circule aujourd'hui sous le même nom, fût-ce à des prix tout aussi élevés.

J'ai parlé de leur ancien métier avec des ouvrières de l'époque. Des femmes désormais très âgées qui se souviennent parfaitement de leur travail dans les « grandes maisons ». Il n'y avait pas, en ce temps-là, le réseau protecteur de lois sociales qui défend les travailleurs contre une exploitation trop poussée. Encore moins lorsqu'il s'agissait des femmes. Et elles en ont « bavé », comme on dit.

Pourtant, toutes parlent de ce travail exorbitant qui fut le leur avec émotion et même nostalgie. Alors que j'étais la première à m'imaginer qu'elles allaient me faire part de leur « révolte », fût-elle tardive, à avoir été traitées comme des machines à produire de la beauté, elles regrettent ce « luxe » désormais disparu : *« Il n'y a plus personne pour faire ce que nous faisions. Les jeunes s'y refusent. D'ailleurs, il n'y a plus personne pour leur apprendre le métier, et aucune n'en est plus capable. »*

Exigence qu'on retrouvait identique chez tous les « grands » de l'artisanat : créateurs de meubles, brodeurs, fourreurs, joailliers, orfèvres, comme chez les « soyeux », ou les « laineux », ces confectionneurs lyonnais ou du Nord de tissus d'une qualité qui ne se fait plus et ne se fera probablement plus jamais.

Car, sans parler de la main-d'œuvre qui a perdu sa qualification — les machines font « plus vite » mais jamais « aussi bien » que les hommes, — le matériau lui-même est chaque année d'une qualité moindre. Lorsque j'en ai demandé la raison à certains hauts confectionneurs que je connais intimement, la réponse m'a sidérée : *« Parce que les moutons, qu'ils soient français, écossais, irlandais, ne sont plus gardés et nourris de la même façon, ce qui fait que la laine qui leur pousse sur le dos n'est plus d'aussi bonne qualité qu'autrefois... »*

C'est donc vrai : le luxe se perd ! A mes propres yeux, il a commencé à se perdre juste après la guerre de 1940. En réalité, cela fait des millénaires que le très haut luxe disparaît — *cf.* les trésors des Scythes et des pharaons que nous serions bien incapables de réaliser aujourd'hui. Avec quels hommes ? Quels outils ? Quel « génie » ? Mais on se le dit et se le redit, même lorsqu'on n'en est pas les bénéficiaires directs, « le luxe se perd », comme si on venait de le découvrir dans l'instant et que la société et la civilisation allaient sombrer avec lui.

Or, en tant que témoin, je peux dire que j'ai vu disparaître les artisanats de haut luxe de la haute couture — vêtements, mais aussi ceintures, chaussures, boutons, broderies, chapeaux, sacs, gants, etc. — sans que la société, dans son ensemble, s'en portât plus mal. Cela a seulement permis la création de quelques musées supplémentaires, comme celui de la Mode et du Costume, à Galliera, mais n'a nullement plongé l'ensemble du corps social dans une détresse et une nostalgie sans nom.

Prisunic, les Trois Suisses, entre autres exemples, ont remplacé à leur manière les Maggy Rouff, Vionnet, Lelong, etc., et les petites couturières à domicile.

Le processus continue de se poursuivre, et même s'accélère, dans tous les domaines. Chacun sait qu'on ne trouve plus de casseroles en aluminium aussi solides qu'autrefois, que les appareils ménagers ou même les voitures ne « tiennent pas le coup » comme il y a seulement dix ou quinze ans.

« Tout se dégrade... »

En somme, *tout* se dégrade.

Ne parlons pas de la qualité de la cuisine, dont la détérioration est assujettie à celle des ingrédients qui entrent dans sa composition : viande, poisson, légumes, céréales, plus rien d'après les connaisseurs, n'a le goût d'autrefois. Même pas le sel ! A l'île de Ré, on m'a affirmé qu'un seul saunier, près des marais d'Ars, fabriquait encore ce produit de très haut luxe : du sel « rose »... Et dans le Limousin je ne connais plus qu'une ou deux vieilles femmes qui ont encore la main assez légère pour confectionner ces crêpes de sarrasin, nourrissantes comme du pain et fines comme de la dentelle. D'ailleurs, qui plante encore du sarrasin ?

Cela, tout le monde le sait, le constate, s'en plaint parfois, s'en console toujours, n'en meurt jamais. Même les moutons doivent se faire une raison à voir la laine leur pousser moins drue : après tout, la chevelure des femmes de nos générations n'est plus celle de nos grands-mères, elle a perdu en longueur comme en épaisseur. Le « stress », nous dit-on, est responsable de cet appauvrissement.

Mais, là où je m'interroge, c'est sur le « *tout* se dégrade ». Quelque chose se dégrade, cela est sûr, mais si ça n'était que le rapport à l'objet fabriqué ? Peut-être aussi au temps, à l'éternel : les cathédrales, les pyramides, étaient bâties pour durer un bout de temps nettement supérieur à la vie de leurs bâtisseurs (parfois bien courte quand ils en étaient la main-d'œuvre).

Or, en ce qui nous concerne, nous avons une chance, en une vie d'homme ou de femme, de voir s'écailler les H.L.M., et même s'effondrer certaines « tours ».

C'est que si, d'un côté, l'« objet » se dégrade, de l'autre quelque chose se renforce. En somme, et c'est cela ma pensée d'aujourd'hui : le goût du luxe n'a pas cessé d'exister, mais il a changé de place. Le luxe, le haut luxe, aujourd'hui, ce serait d'avoir soin ou souci de l'homme. Ou de l'idée qu'on s'en fait.

Le socialisme — ou l'idée qu'il se fait de lui-même — est de faire en sorte qu'il n'y ait plus d'êtres rejetés, abandonnés, inassistés, considérés comme trop vieux, ou trop jeunes, ou trop fous, ou trop criminels, pour qu'on s'en désintéresse et qu'on ne tente pas — aussi « cher » que revient le coût de l'opération — de les incorporer ou les réincorporer à la société.

Cette idée est déjà ancienne : *« Le bonheur est une idée neuve en Europe »*, lança il y a deux siècles un jeune homme qui ne survécut pas. Elle continue d'être, peut-être, le luxe suprême.

Une société, une planète entière, attelées à la tâche qu'il n'y ait plus de rejetés, d'exilés, de malheureux... Fiat « luxe ».

La vision est radieuse, et qui pourrait s'y opposer sans se sentir, comme disait Sartre, l'*« ennemi de soi-même »* ?

Reste que nos parents et nos grands-parents furent des travailleurs. J'en réponds pour les miens : je n'ai jamais vu « dételer » ni mon grand-père, qui fut tailleur de pierre, ni ma mère, créatrice de modèles pour la haute couture, jusqu'à leur plus grand âge. Pour eux, point, ou presque, de vacances, dimanches, jours fériés, retraite à soixante ans et trente-cinq heures par semaine.

On dira qu'ils créaient du luxe par un travail personnel et indépendant sur la matière et que cela leur suffisait peut-être. Et même sûrement. Que c'était déjà un « luxe en soi » de s'adonner à un rapport libre et individuel à la matière que l'on a choisie — fût-ce le tissu ou le granit — par un travail qui n'en finissait jamais, car leur « rêve » de perfection reculait à mesure qu'ils croyaient s'en approcher.

Mais peut-on espérer créer du luxe — non quant aux objets, désormais, mais quant aux hommes — sans un travail pire encore ? Sans un travail de tous les instants, de toutes les minutes ?

D'autant que vouloir faire de l'homme, du bonheur des hommes, le but de l'activité sociale n'a de sens que si cette volonté concerne non pas seulement un pays, mais la planète tout entière. Car si on abandonne ne fût-ce qu'un centimètre de territoire au processus inverse — la déshumanisation — ceux qui sont l'ennemi de cette idée civilisatrice et généreuse, l'ennemi de l'être humain véritablement dignifié, ne vont pas, pour leur compte, ni dételer ni désarmer. Ils sauront se servir de tout lieu de défaillance et de non-vigilance — fût-ce au cœur le plus secret de chacun d'entre nous — comme base pour la contre-attaque.

Or qui, en dehors des saints, est prêt à consacrer sa vie entière à ce « luxe » sans égal, à cet artisanat ultra-moderne : la création vérifiable, vérifiée, du bonheur de tous les hommes ?

(*) Ecrivain.

Les limites du changement

(Suite de la première page.)

Il faut changer la société pour qu'il y règne plus de justice, mais on ne progressera guère si on nie l'acquis (par exemple le mouvement continu de réduction des inégalités de revenus encore analysé dans le récent rapport du Centre d'études des revenus et des coûts), moins encore si on esquive la difficulté centrale : il ne suffit pas d'enlever à quelques riches ; il faudra bien finir par dire notamment que la répartition du travail représentée par les trente-cinq heures n'a de sens économique, en période de non-expansion, que si la solidarité joue vraiment, c'est-à-dire que si cette réduction d'horaire correspond à une réduction de revenu.

Il faut assurément combattre les privilèges, à condition toutefois de chercher à remédier vraiment aux situations abusives, et en premier lieu aux plus coûteuses et aux plus meurtrières : la publicité médicale est scandaleuse sous sa forme actuelle, mais elle est assurément moins destructrice de vies et de ressources que l'alcool !

En Allemagne, les sociaux-démocrates ont gagné en 1969 avec le slogan *« Oser plus de démocratie »*. Le parti socialiste français parlerait plutôt aujourd'hui de *« rupture avec le capitalisme »*. Si le socialisme doit signifier la préservation des libertés acquises et des libérations nouvelles, la formule allemande mérite elle aussi d'être prise en compte. Pas seulement au niveau de l'Etat. Egalement à l'intérieur des partis qui forment la majorité et des syndicats qui la soutiennent. Et aussi partout dans la société où des forces créatrices se trouvent entravées. Si 1968 a eu un mérite, c'est de mettre l'accent sur la nécessité de cette libération-là. Or, pour le moment, la spontanéité non organisée, non encadrée, ne se trouve guère encore encouragée.

Rompre avec le capitalisme, on ne nous a pas encore clairement dit ce que cela voulait dire. Sauf pour affirmer à l'excès qu'il fallait aller vers une autre logique économique. A l'excès parce que, pour un changement social n'entraînant pas trop de sacrifices pour un grand nombre, on a besoin d'un minimum de croissance ; or celle-ci exige un relâchement de la contrainte extérieure, qui ne s'obtient que par des exportations industrielles nécessitant la compétitivité des entreprises, publiques et privées. Mais il n'y a pas de compétitivité sans investissement. Or le rapport du CERC montre que, déjà sous le gouvernement précédent, les salaires réels n'avaient été maintenus qu'en restreignant l'investissement.

Il existe un minimum de logique économique indépendante de l'organisation de l'économie. Et cette organisation elle-même, qui donc la veut vraiment négatrice du marché et séparée des mécanismes internationaux, c'est-à-dire radicalement autre qu'elle n'est aujourd'hui et semblable à ce qu'elle est dans les pays qui se disent socialistes et qui ne connaissent pas la liberté pluraliste ?

Oui, il y a de grands changements sociaux à accomplir. L'un d'eux n'est assurément pas négligeable : celui qui permettrait l'accession d'un nombre sans cesse croissant de Français à la culture moderne, qui comprend la culture économique et la culture scientifique. L'une permet d'ajouter le raisonnement efficace à l'appétit de justice ; l'autre permet d'évoquer l'avenir autrement qu'avec des représentations du passé. Oui, dans cette perspective, il est bon de faire connaître de façon aussi spectaculaire que possible les besoins de la recherche. Il faut également valoriser, revaloriser le savoir, y compris les apprentissages difficiles tant décriés. Le changement social, en France, ce devrait être aussi, en complément de la culture économique et scientifique, le développement de la culture internationale, comprenant la découverte que la société à connaître et à changer, ce n'est pas seulement la société nationale aux contours si perméables. L'apprentissage des langues étrangères prend ici valeur de signe et de symbole !

La gauche veut à juste titre incarner l'optimisme du progrès. Mais par rapport à un acquis, pas à partir d'une table rase. La révolution, ce serait la destruction de l'acquis. Il y a des révolutions limitées et multiples à accomplir. Ce sont les plus ardues parce que, pour la plupart, elles nécessitent des révolutions intellectuelles.

ALFRED GROSSER.

Défense et illustration de la bourgeoisie française

par JEAN MERSCH (*)

LORSQUE François Mitterrand accéda au pouvoir, il dut sans doute son succès à une longue patience qui lui permit, grâce à l'habile stratégie de l'union de la gauche, d'enfermer le méchant grand loup communiste dans une cage dorée. Cependant, les voix conjuguées du parti socialiste et du parti communiste ne lui auraient pas permis de conquérir la majorité sans celles de la jeune bourgeoisie (et d'une partie du clergé) qu'il arracha au charme giscardien. Ce sont elles qui, finalement, « firent la décision ». Pourquoi ce renversement de tendance ?

Depuis la seconde guerre mondiale, une grande évolution s'est produite à l'intérieur de la bourgeoisie. Celle-ci tenait autrefois son pouvoir de la « fortune ». Elle le tient aujourd'hui de la « compétence ».

Plus de « propriétaires-rentiers », mais des ingénieurs et des gestionnaires, sortis des grandes écoles et ayant parfait leur formation à l'étranger, animés d'un zèle expansionniste notoire contracté aux Etats-Unis. Ce sont eux qui ont donné aux grandes affaires françaises le niveau d'activité qu'elles ont aujourd'hui. Ce sont eux qui, ne craignant pas, s'il le fallait, de s'expatrier, leur ont donné la dimension internationale, nécessaire pour tenir leur place dans une économie mondiale de libre-échange.

Depuis la guerre, la bourgeoisie a fait un sacrifice sur les revenus qu'elle tirait autrefois de son capital, ces revenus ayant baissé en valeur relative sous le double effet de la fiscalité et du réinvestissement. Mais, en même temps, elle a su procurer aux plus doués de ses enfants des situations lucratives, dans les affaires ou la haute administration. Elle a habilement créé la notion de « cadres » : « dirigents », « supérieurs », « moyens ». Autant de titres de grande et petite noblesse, consacrés par les échelles des conventions collectives. La « retraite des cadres » a joué dans cette optique un rôle sociologique important, en soudant les intérêts de la classe moyenne à ceux des grands dirigeants, sous la bénédiction des syndicats.

L'ENA, qui dans l'esprit de Michel Debré ne devait être qu'une école supérieure de l'administration, est devenue un réservoir de talents où puisent le secteur privé comme le secteur public. C'est le couronnement d'études difficiles et le marchepied pour les grandes carrières civiles ou politiques.

Pendant ce temps, les jeunes femmes de la bourgeoisie se sont mises au travail. Finis les thés, les ventes de charité, la broderie et les arts ménagers. Elles concourent avec les garçons pour tous les postes de direction. Elles ont des galons dans l'armée ou apportent leur savoir-faire dans les carrières si variées du tertiaire : de l'enseignement à la décoration, au commerce de luxe, aux relations publiques.

Pour cette jeune génération, pour ces foyers au double salaire conséquent, l'argent se gagne et se dépense. Le patrimoine nécessaire se constitue grâce au crédit et non à l'épargne. L'essentiel est de vivre largement et de s'épanouir par un travail créatif. L'argent pas un but, mais un moyen. Les terres, les immeubles, les valeurs mobilières sont aux mains des parents qui vivent beaucoup plus longtemps. C'est leur affaire d'accumuler du capital. Ils vous aident, s'il en est besoin. S'ils font miroiter des donations-partages, dans l'immédiat cela ne change rien pour les héritiers.

Être parmi les décideurs

Pourquoi, dès lors, ne pas entrer dans le rêve socialiste ? Ne se réfère-t-il pas aux principes chrétiens du partage et de la générosité ? Faisant fi de la fortune accumulée pour elle-même, ne redonne-t-il pas leur valeur au travail, à l'activité orientée vers le bien commun, au pouvoir de décision ? Dans ce système, être parmi les « décideurs », voilà l'objectif. Que l'argent vienne de l'Etat ou des particuliers importe peu, du moment qu'on appartient à la catégorie de ceux qui disposent de l'argent des autres. Laissons donc le peuple jouer au tiercé et regarder le football et gouvernons pour la collectivité ces grands empires multinationaux qu'engendre l'économie moderne. Quelle tâche exaltante !

L'idée de nationalisation ne peut effrayer que les gens d'autrefois. C'est un mythe vieillot, bon pour les politiciens et les professeurs de l'Assemblée. Les capitaux publics et privés sont déjà tellement imbriqués dans de multiples opérations. Les parents-actionnaires, convenablement indemnisés, ne crieront pas trop. On fera changer de fauteuil quelques polytechniciens et inspecteurs des finances. On y adjoindra un quarteron de syndicalistes chevronnés et embourgeoisés. En encadrant de plus près les banques, on contrôlera mieux les P.M.E., faisant un tri entre les bonnes et les mauvaises, selon le critère de leur avenir et non de leur passé.

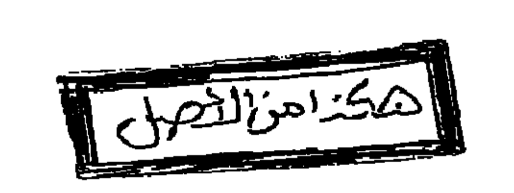
Ainsi se joue, à l'occasion de la lutte contre le chômage, objectif avoué du gouvernement, une grande partie dans laquelle se trouve engagée (regardez la composition des cabinets ministériels) l'élite de la jeune bourgeoisie française. Peut-elle gagner ? C'est-à-dire conserver à l'économie de notre pays sa place dans le monde, tout en améliorant non pas le niveau de vie, mais le style de vie de ses habitants les plus défavorisés ? Il lui faut, pour cela, se garder de deux dangers : celui de la « tentation administrative », si courante en France (soif de la réglementation et bureaucratie tatillonne sclérosant toute initiative), celui d'un parti communiste, également intelligent, désireux de reconquérir son électorat et de mettre en place une nouvelle aristocratie, dite « populaire », à la mode soviétique. Il ne fera pas de cadeaux.

Echec ou réussite, la bourgeoisie prépare dès maintenant, dans ses couches libérales, un contre-feu : une nouvelle génération de jeunes, guéris du mirage marxisant, épris de liberté individuelle, appréciant les vertus martiales qu'implique une société concurrentielle, celle qui fit la grandeur et la fortune de leurs ancêtres. Les plus jeunes sont encore à l'université ou dans les écoles. Les aînés sont lancés dans la vie. Ils ont créé leur entreprise, qu'ils mènent dans un nouveau style décontracté, fait de marketing et de concertation à la base. Prudents et attachés aux valeurs quotidiennes plus qu'aux spéculations historiques. S'il le faut, ils auront, comme les Bituriges de la guerre des Gaules, le courage de dire non à Vercingétorix qui voulait brûler leur belle ville d'Avoricum.

En cas de malheur, ils seront prêts à prendre le relais. Alors sonnera l'heure de M. Toubon !

JEAN MERSCH.

(*) Président, fondateur des Jeunes Patrons, administrateur délégué de l'Acadi.



Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

Les socialistes contraignent le maire communiste de Naples à la démission

Correspondance

Rome. — Le maire communiste de Naples, M. Maurizio Valenzi, a démissionné de ses fonctions le mardi 17 novembre. *« Je suis le maire d'une coalition, pas celui d'un seul parti »*, a-t-il déclaré en prenant acte du retrait du soutien des socialistes, suivi des sociaux-démocrates, à la coalition qui administrait la ville depuis 1975 et avait été reconduite après les élections municipales de juin 1980. L'élection, il y a six ans, d'un maire communiste à Naples était devenue le symbole même d'une Italie qui changeait. La ville était le concentré de toutes les crises et de tous les maux du sud de la péninsule. Les conséquences du tremblement de terre du 23 novembre 1980, les cent huit mille chômeurs et un nombre équivalent de sans-abri, ne firent qu'aggraver la situation.

L'équipe installée en juin 1980, soutenue de l'extérieur par le parti républicain, bénéficiait tout juste de 40 voix (27 communistes, 6 socialistes, 5 sociaux-démocrates et 2 républicains) sur 80 à l'assemblée municipale. L'arrestation, à l'automne 1980, de deux conseillers (un républicain et un social-démocrate) pour une trouble affaire de concussion concernant les cimetières, rendit la municipalité dépendante de la « neutralité » de la démocratie-chrétienne, cantonnée dans l'opposition. Cette dernière vota certes le budget en juin 1981, mais présenta au début du mois de novembre une « motion de défiance » envers l'actuel gouvernement de la ville, qui aurait ainsi dû être mis en minorité le 30 novembre prochain, lors de la réunion du conseil communal. S'agissait-il d'un chantage de la part d'un parti qui voyait lui échapper le pactole de la reconstruction après le séisme ? M. Valenzi avait en effet obtenu du gouvernement, en mai dernier, des pouvoirs de commissaire extraordinaire et avait mis sur pied, en court-circuitant les canaux traditionnels du clientélisme, un plan d'édification de vingt mille nouveaux logements.

L'attitude des socialistes napolitains, qui ont donné le coup de grâce à M. Valenzi en lui retirant leur soutien, a été désavouée par le secrétaire national de leur parti, M. Bettino Craxi. Le P.S.I. n'a certes pas hésité ces derniers mois à rompre des alliances avec les communistes dans des régions ou des municipalités pour installer des coalitions de centre gauche semblables à celle de l'actuel gouvernement italien. Mais, en raison du symbole représenté par M. Valenzi, les socialistes ne pourront probablement que reconduire l'équipe sortante. – M. S.

Un entretien avec M. Spadolini

(Suite de la première page.)

Notre objectif à long terme reste l'« option zéro », c'est-à-dire la non-installation des missiles occidentaux en échange du retrait des missiles soviétiques pointés sur l'Europe.

» Ces derniers mois, nous avons œuvré, en accord avec nos alliés, à une relance rapide des négociations Est-Ouest, pour une réduction équilibrée et contrôlée des armements. Mais attention : la paix que nous voulons pour l'Europe ne peut se confondre avec le neutralisme. Certains des slogans des marches pour la paix organisées ces derniers mois dans les capitales européennes me préoccupent. Il ne faut pas sous-estimer ces phénomènes, mais ne pas oublier pour autant qu'une Europe protagoniste de son histoire et maîtresse de son propre destin, ne peut en aucun cas être neutre et incapable de décider entre l'Est et l'Ouest.

Un « nouveau style »

— Beaucoup d'observateurs estiment que vous avez donné, depuis votre installation à la présidence du conseil, un « style nouveau » à la politique italienne. Quels sont les points sur lesquels vous estimez avoir fait des pas en avant concrets ?

— Ce gouvernement est né de la volonté du président de la République, M. Sandro Pertini, en un moment très délicat de la vie nationale. Il devait régler quatre problèmes urgents : la moralité de la vie publique, la crise économique, le défi terroriste et la situation internationale. Il s'appuie sur une large alliance de partis démocratiques et souhaite améliorer ses rapports avec l'opposition, en premier lieu le parti communiste.

» Sur le terrain de la moralité publique, le gouvernement a décrété la dissolutio nde la loge P. 2 et a montré que, dans l'avenir, les centres d epouvoirs occultes et corrupteurs ne seront plus tolérés.

» Un chapitre a été définitivement clos avec l'affaire de la P. 2. Sur le plan économique, nous devons simultanément venir à bout de l'inflation et de la récession. Nous avons fixé les grandes lignes d'une politique économique devant limiter à 16 % le taux d'inflation pour 1982, premier pas pour réduire en trois ans l'augmentation du coût de la vie à la moyenne européenne. Cela signifie supprimer les dépenses parasitaires et improductives mais aussi mettre sous contrôle les différentes variables de la dynamique économique. Sur ce terrain, avec la présentation au Parlement, dans les délais fixés, de la loi financière, le gouvernement a joué son rôle. Nous demandons aux partenaires sociaux de faire un effort analogue, notamment en ce qui concerne le coût de la main-d'œuvre, encore trop élevé par rapport à celui de nos principaux partenaires européens.

» Pour affronter le problème du terrorisme, nous avons restructuré les services secrets et présenté une loi qui encourage à se dissocier des groupes armés. Nous avons aussi donné de nouveaux moyens aux forces de l'ordre. Mais nous sommes conscients que le terrorisme continue d'être une menace qui pèse sur nos institutions. Tout optimisme en la matière serait déplacé.

» Sur le plan international, l'Italie se bat pour faire de l'Europe un « sujet politique » dans une époque de fortes tensions. C'est un point qui nous rapproche particulièrement de M. François Mitterrand, mais nous devons faire vite, car un danger existe : celui de voir les facteurs de crise qui investissent les sociétés industrialisées affaiblir les liens de solidarité et de coopération entre nos pays. Il faut au contraire les renforcer. Nous sommes aussi conscients que, dans ces années qui nous séparent de l'an 2000, le dialogue Nord-Sud ne sera pas moins important pour notre sécurité et notre survie comme nation libre de l'Occident que le rapprochement Est-Ouest. »

Propos recueillis par PHILIPPE PONS et MARC SEMO.



Irlande du Nord

Le secrétaire d'État britannique a été malmené au cours des obsèques du député assassiné

De notre envoyée spéciale

M. James Prior, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, a été malmené au cours des obsèques du député Robert Bradford, le mardi 17 novembre, dans la banlieue de Belfast. Devant les menaces de troubles que font peser sur l'Ulster les appels des leaders protestants à la mobilisation, la police nord-irlandaise a décidé de mettre sur pied des brigades spéciales anti-émeutes et le gouvernement britannique d'envoyer six cents militaires en renfort. Le pasteur Ian Paisley a appelé à la grève générale pour lundi.

Belfast. — Jour de deuil, jour de rassemblement surtout pour les protestants de l'Ulster que ce mardi où fut enterré Robert Bradford, pasteur et député de Belfast à Westminster, tué par l'IRA samedi dernier. Quelques milliers de fidèles endimanchés attendaient silencieusement autour de l'église de Dundonald, dans la banlieue-est de Belfast, le début de la cérémonie.

Soudain la foule se meut, les cris éclatent : *« Assassin ! »*, *« Honte à toi ! »*. Les coups de poing fusent et M. James Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, n'échappe au lynchage qu'en se précipitant dans l'église. L'incident est provisoirement clos.

Dans le vent qui balaie les collines vertes de Dundonald, les gens massés autour de la petite église presbytérienne retrouvent leur calme, communient dans la douleur et pleurent aux accents très chrétiens du pasteur. A peine un frisson réprobateur et quelques applaudissements approbateurs parcourent-ils l'assemblée quand l'homme d'église en appelle à la raison : *« Nous sommes en situation de guerre, je vous en prie, laissez aux forces de l'ordre, laissez à la loi le soin d'intervenir dans cette guerre. »*

Passé le temps de la prière, on attend — longtemps — M. James Prior à la sortie. Mêmes insultes, mêmes excès de violences difficilement contenus par quelques policiers. Les projectiles et les crachats, à nouveau, pleuvent sur le représentant du gouvernement britannique, qui s'en souviendra.

« Il n'avait rien à faire ici, il a les mains tachées du sang de Robert Bradford », affirme quelques minutes plus tard au centre du groupe de fidèles qui piétinent les tombes du petit cimetière marin de Donaghadee, le très révérend Ian Paisley, qui n'a pas peur des mots.

A quelques pas du cercueil de Robert Bradford, pâle réplique de lui-même, à qui il ne manquait que la passion inspirée, le pasteur Paisley, toute émotion enterrée, s'en prend en termes inédits à Mme Thatcher, *« traître à l'Ulster, qui a capitulé devant Dublin, qui a tout cédé aux grévistes de la faim et les a laissés sortir victorieux du mouvement »*.

Un journaliste qui, timidement, ose poser une question insolente : *« A qui dans ces conditions les loyalistes prétendent-ils rester loyaux ? »* est fermement prié de se taire par quelques fidèles aux carrures imposantes.

Une « troisième force »

Tandis que le leader unioniste se livrait à ses invectives, tout l'Ulster protestant arrêtait le travail et rendait hommage à Robert Bradford. Des milliers de personnes étaient rassemblées dans le centre de Belfast, à Londonderry, à Armagh et ailleurs, mais plutôt qu'une journée de deuil, c'était une mobilisation générale autour de la nouvelle campagne du pasteur Paisley sur le thème : *« On n'est jamais mieux servi que par soi-même, et si les Britanniques ne sont pas capables d'assurer notre sécurité, nous nous en chargerons nous-mêmes. »* Chacun n'avait en tête que les paroles du leader unioniste retentissant la veille dans la Chambre des communes désertée, menaçant de faire de l'Ulster une province « ingouvernable » et de mobiliser les milices pour défendre la communauté protestante contre les attaques de l'IRA. C'est ce que M. James Molyneux, leader du parti officiel unioniste, rival du pasteur Paisley, mais solidaire de lui en toute crise, appelle la *« troisième force »*. Celle qui doit *« dans le cadre des lois »*, dit-il, suppléer les carences des deux autres : l'armée britannique et la police nord-irlandaise.

Cette troisième force existe déjà. En février dernier, le pasteur Paisley avait, devant la presse, fait évoluer dans les bois de Ballymena ses cinq cents premiers miliciens chargés de préserver l'*« héritage du peuple protestant d'Ulster »*. Lundi soir, à Enniskillen, six cents autres de ces volontaires ont défilé sous le regard de la police et devant les caméras de télévision. Deux groupes paramilitaires protestants, l'UDA et l'A.V.S., qui, depuis des années, ont pignon sur rue, sont prêts à faire taire pour un temps leurs divergences politiques et à collaborer. De nombreux protestants non encore enrôlés n'attendent apparemment que le signal du ralliement.

C'est lundi prochain seulement que le pasteur Paisley entend montrer à Londres *« ce dont il est capable »*. La grande parade de la « troisième force » sera vraisemblablement au programme.

CLAIRE TRÉAN.

Danemark

● ÉLECTIONS LOCALES. — Trois semaines avant les élections générales anticipées qui auront lieu le 8 décembre, les élections communales et départementales se sont déroulées le mardi 17 novembre, et permettent de dégager des tendances générales. Parmi les quatre « vieux partis », les sociaux-démocrates ont perdu des voix au profit des socialistes du peuple (communistes dissidents) qui ont doublé le nombre de leurs suffrages. Les conservateurs ont beaucoup progressé et les libéraux, dans une moindre mesure. Les communistes ont subi une défaite sans précédent. Les formations qu'on appelle « nouveaux partis », n'ont remporté que peu de mandats. Les listes locales apolitiques, qui s'étaient multipliées depuis huit ans, sont en baisse. *(Corresp.)*

Espagne

● LES ATTEINTES AUX LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES EN ESPAGNE ont été dénoncées au cours d'une soirée d'information et de solidarité, organisée à l'initiative du Tribunal international contre les crimes du franquisme, au théâtre de la Gaîté-Montparnasse. Cet organisme invite à un rassemblement prévu pour le samedi 21 novembre, à 11 heures, devant l'ambassade d'Espagne à Paris. (Section française du Tribunal international contre les crimes du franquisme, 1, rue Castex, 75004 Paris.)

Pologne

APRÈS DIX HEURES DE MARCHANDAGES

Le pouvoir et Solidarité ont mis au point leur procédure de négociation sur l'« entente nationale »

De notre correspondant

Varsovie. — Il aura fallu dix heures aux représentants du pouvoir et à ceux de Solidarité pour arriver, mercredi 18 novembre dans la nuit, à mettre au point la procédure de la grande négociation politique qu'ils viennent d'entamer.

Dès l'ouverture des pourparlers, mardi à 17 heures, le ministre chargé des relations avec les syndicats, M. Ciosek, qui conduit la délégation gouvernementale, abat ses cartes. *« Nous attendons,* dit-il, *que Solidarité prenne position sur la proposition d'entente politique formulée par le premier ministre et exprimée dans l'idée du conseil de l'entente nationale. »* La tactique est claire : il s'agit d'amener les syndicalistes soit à refuser une main tendue, soit à se rallier, avant toute négociation, à un projet dont le contenu pratique n'est pas encore explicité. Le vice-président de Solidarité, M. Wadolowski, répond en lisant une déclaration rédigée l'après-midi même par le présidium du syndicat. Elle s'achève sur une image simple : il faut, pour bâtir la maison, commencer par les fondations et non pas par le toit. Autrement dit, avant de proclamer la création d'un conseil et plus encore d'un front de l'entente nationale, il faut définir les fondements de cette entente.

Dans une atmosphère que le porte-parole du syndicat qualifiera de *« sincère et empreinte de compréhension »* commence alors le long marchandage sur la liste des questions dont on va débattre en commission, avant d'en revenir en séance plénière au vif du sujet. On se met d'accord sans grande difficulté pour négocier ainsi au préalable les problèmes de l'accès syndical aux mass médias ; du règlement des conflits locaux par la possible création d'un *« groupe d'intervention mixte »* ; de la réforme économique et des mesures de sauvegarde à prendre avant l'hiver.

Le débat préalable sur le projet syndical de *« conseil social pour l'économie nationale »* n'est accepté par M. Ciocek qu'à la condition que soit examinée aussi l'idée du pouvoir de créer une commission mixte permanente gouvernement-syndicat. Sur deux points, le ministre se montre intraitable : la réforme du fonctionnement de la justice et surtout l'« autogestion territoriale », c'est-à-dire l'organisation des élections municipales et régionales qui doivent avoir lieu en février prochain.

Ces deux points, soutient-il, ne peuvent être abordés qu'au sein de l'éventuel futur conseil d'entente nationale ou, à tout le moins, dans le cadre d'une négociation ouverte aux autres « forces sociales ». Solidarité ne veut pas s'engager formellement à participer à un front avant de savoir ce qu'il pourrait en obtenir sur la démocratisation des élections et de la justice. Le pouvoir ne veut rien céder dans aucun de ces deux domaines avant d'avoir lié le syndicat à un appareil sur lequel il compte bien exercer une grande influence.

On attendra donc, avant d'aller plus loin, de voir comment progresseront, cette semaine, les négociations dans les quatre commissions mises en place. D'ici à la prochaine réunion plénière — la semaine prochaine, — il est plus que probable que la propagande officielle va décupler ses efforts pour présenter l'entente nationale non seulement sous les traits les plus séduisants mais aussi comme l'unique voie du salut national, que l'Eglise aurait déjà acceptée et à laquelle feraient seulement obstacle les réticences politiciennes de Solidarité. Il est vrai que l'épiscopat, en multipliant publiquement les contacts en vue de définir sa représentation au sein de ce conseil d'entente nationale, facilite la tâche des autorités.

BERNARD GUETTA.

Yougoslavie

A LA SESSION DU COMITÉ CENTRAL

L'agitation au Kosovo se poursuit d'une manière « plus organisée »

déclare le secrétaire de la Ligue des communistes

De notre correspondant

Belgrade. — Le problème du Kosovo, région autonome de la Fédération yougoslave, à majorité nationale albanaise, et où, en avril-mai, s'étaient déroulées de violentes manifestations d'*« irrédentistes et nationalistes albanais »*, continue à défrayer la chronique. Le comité central de la Ligue des communistes lui a consacré un plénum le 17 novembre, à Belgrade.

La plus haute instance du parti a d'abord entendu un rapport de son secrétaire, M. Tchoulafitch. Il a déclaré que l'agitation des éléments *« contre-révolutionnaires »* se poursuivait et que ceux-ci se manifestaient maintenant d'une manière *« plus organisée et plus perfide encore »*, par la distribution quotidienne de tracts, de lettres de menaces et d'intimidation, et autres imprimés au contenu « hostile ». Toutes ces activités sont alimentées par l'étranger, en premier lieu par l'Albanie.

La peur des Serbes et des Monténégrins

M. Tchoulafitch a condamné les déclarations faites à propos du Kosovo au récent congrès du parti albanais *(le Monde* du 10 novembre). Il a précisé que les revendications de création d'une République fédérée des Albanais, soutenue par Tirana, visent à *« réaliser la scission du Kosovo de la Yougoslavie »*. Selon le secrétaire du comité central, l'Albanie s'est engagée de cette façon sur *« la voie dangereuse de l'activité subversive »* contre la Yougoslavie.

M. Sinani, un des dirigeants albanais du Kosovo, a déclaré, de son côté, que les éléments *« contre-révolutionnaires »* avaient tendance à se livrer à des actes de diversion, de sabotage et de terrorisme, et à établir des contacts avec certains collectifs de travail.

D'autres orateurs ont mis l'accent sur le départ du Kosovo des Serbes et des Monténégrins. Depuis les désordres du printemps, des milliers de Serbes et de Monténégrins, notamment ceux qui habitent de petites localités éloignées des grandes villes, ont émigré vers le Nord de la Serbie ; ils estiment que leur vie était menacée par les Albanais, qui représentent une majorité écrasante dans la population des campagnes, et que les autorités ne leur accordent pas une protection suffisante. Nombre d'entre eux ont tout simplement abandonné leurs biens et sont partis avec femme et enfants.

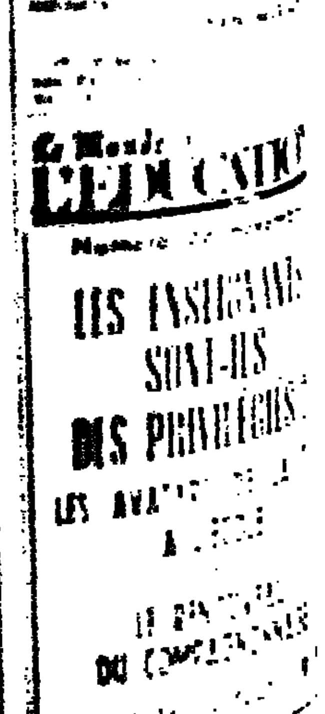
Pour enrayer ce mouvement, les autorités exigent désormais que les candidats au départ expliquent leurs raisons et demandent au préalable l'autorisation de partir. Mais ce système n'a pas donné, jusqu'à présent, les résultats escomptés parce qu'il est opposé à la loi, qui permet à tout citoyen de quitter à tout moment son lieu d'habitation et de s'installer là où il lui semble bon. Ainsi, avec le problème des Albanais, Kosovo connaît en ce moment un problème serbe et monténégrin qui pèse lourdement sur la politique intérieure générale de la Yougoslavie.

M. Minitch, président de la commission fédérale des affaires étrangères a, pour sa part, démenti les déclarations de M. Hodja, selon lesquelles Tito lui aurait promis en 1946 de *« rendre le Kosovo à l'Albanie, mais qu'il ne pouvait le faire en ce moment parce que les Serbes ne l'auraient pas compris »*. *« Il s'agit,* a dit M. Minitch, *d'une falsification de l'histoire. »*

PAUL YANKOVITCH.

Tchécoslovaquie

● UN SIGNATAIRE DE LA CHARTE 77, M. Jan Hrabina, a été condamné, mardi 17 novembre, à deux ans et demi de détention pour objection de conscience par le tribunal militaire de Prague. D'autre part, des perquisitions ont été faites récemment dans plusieurs établissements religieux, et un prêtre a été arrêté à cette occasion à Hostka, près de Melnik. — *(A.F.P.)*



EUROPE

U.R.S.S.

LA SESSION DU SOVIET SUPRÊME

Le plan des investissements est révisé en baisse

De notre correspondant

Moscou. — Dans le rapport qu'il a présenté, mardi 17 novembre, devant le Soviet suprême, M. Nicolas Baïbakov, président du Gosplan, a été d'une remarquable discrétion sur le bilan de 1981, première année de l'application du onzième plan. Il s'est contenté d'indiquer que le revenu national s'accroîtra de 3 %, le revenu par habitant de 3,6 %, la production industrielle de 3,4 % et celle des biens de consommation de 3,6 %. Pour le reste, il a affirmé, sans autre précision, que la productivité du travail augmentait et que le programme de développement social se réalisait avec succès, malgré des insuffisances qui, avec les difficultés de l'agriculture « *nous ont empêché*, a-t-il dit, *d'atteindre les objectifs du plan pour certains indices* ».

En réalité, les principaux indices confirment le ralentissement continu de la croissance. Le revenu national avait augmenté de 3,8 % en 1980, et les prévisions pour 1981 laissaient espérer une hausse de 3,4 %. Le chiffre de 3 % est donc en deçà des attentes des planificateurs. Comme M. Baïbakov a annoncé, pour 1982, la même augmentation de 3 %, on voit mal comment le plan quinquennal fondé sur des objectifs de 18 à 20 % pourrait être réalisé.

A l'exception du revenu par habitant dont la hausse dépasse les prévisions, les autres indicateurs sont conformes à cette tendance. Ainsi, la production industrielle, qui s'est accrue, selon M. Baïbakov, de 3,4 %, aurait dû augmenter de 4,1 % et la productivité, qui était en hausse de 2,6 % fin septembre — dernier chiffre connu — aurait dû atteindre 3,6 %. On constate, sur les neuf premiers mois de l'année, que le secteur énergétique plafonne sauf pour le gaz. Aux productions traditionnellement insuffisantes, telles que les laminés, les tubes, les moissonneuses-batteuses, les gros matériels électriques, viennent s'ajouter les automobiles, le ciment, le papier, les matériaux de construction, les matériels pour l'industrie pétrolière et pétrochimique.

Dans l'agriculture la récolte de céréales pour laquelle M. Baïbakov ne cite pas de chiffres devrait être, selon les observateurs occidentaux, de l'ordre de 170 millions de tonnes. Le président du Gosplan n'en continue pas moins à prévoir pour les années 1981 - 1985 une récolte annuelle moyenne de 239 millions de tonnes.

Il est un domaine dans lequel le plan quinquennal est déjà révisé en baisse, celui des investissements. L'accroissement qui devait être de 12 à 15 % est ramené à 10,4 %. Il avait été fixé à quelque 25 % au cours du précédent quinquennat. Certes ce ralentissement des investissements est conforme à la politique de croissance intensive voulue par le pouvoir. Encore ne doit-il pas descendre en deçà d'un certain seuil.

Aucune information n'est donnée sur l'usage qui sera fait des 30 milliards de roubles économisés. On peut bien sûr imaginer qu'ils seront affectés à la consommation. A moins qu'ils ne viennent grossir les dépenses militaires qui, selon M. Vassili Garbouzov, ministre des finances, représenteront en 1982 5,3 % du budget (chiffre que l'on estime trois fois inférieur à la réalité). Le ministre des finances a souligné dans sa présentation du budget 1982 l'« *ampleur sans précédent* » de la course aux armements et affirmé la nécessité de « *maintenir la préparation élevée au combat pour garantir la sécurité de l'Union soviétique et de ses alliés* ».

THOMAS FERENCZI.

● *Les juifs d'U.R.S.S. désirant émigrer se voient délivrer de moins en moins de visas* par les autorités, qui multiplient les mesures visant à « *restreindre l'expression culturelle de la communauté juive en Union soviétique* ». Telles sont les constatation du bureau de la Conférence interparlementaire européenne pour les juifs d'Union soviétique, qui s'est réunie, le mardi 17 novembre, à Paris. Le bureau a décidé de demander au gouvernement soviétique l'autorisation d'envoyer une délégation à Moscou. Il a souhaité que des débats sur les droits de l'homme soient organisés dans chacun des parlements nationaux. Une conférence, réunissant des parlementaires de quatorze pays européens, aura lieu au mois de mai prochain.

AMÉRIQUES

Canada

LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE

M. Lévesque réclame l'égalité pour les «deux peuples qui ont fondé le pays»

De notre correspondant

Montréal. — Le rapatriement de la Constitution canadienne — une loi du Parlement de Londres datant de 1867 et appelée Acte de l'Amérique du Nord britannique — doit faire l'objet, jeudi 19 novembre, de débats simultanés à l'Assemblée nationale québécoise et à la Chambre des communes fédérale. Toutefois, les députés ne vont pas discuter, loin s'en faut, du même texte à Québec et à Ottawa.

L'un émane du gouvernement de M. René Lévesque, l'autre reprend les termes de l'accord conclu le 5 novembre entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones («le Monde» du 7 novembre).

M. Lévesque demande qu'il soit « *reconnu que les deux peuples qui ont fondé le Canada soient foncièrement égaux et que le Québec forme, à l'intérieur de l'ensemble fédéral, une société distincte par la langue, la culture, les institutions, et qui possède les attributs d'une communauté nationale distincte* ». Il met aussi des conditions à l'acceptation par le Québec des articles de la Charte des droits (qui doit être ajoutée à la Constitution) qui concernent les droits scolaires des minorités linguistiques, la mobilité de la main-d'œuvre et le droit de veto ou de retrait du Québec d'une convention fédéralo-provinciale.

« *Si le Canada anglais n'a pas encore compris qui nous sommes, nous lui offrons la chance de le faire, une chance qui pourrait être la dernière* », a commenté M. Lévesque en lançant la balle dans le camp fédéral et anglophone avec l'espoir d'être entendu à Ottawa par l'opposition conservatrice.

Pour faire encore monter les enchères dans le marchandage que souhaitent, au fond, Québec et Ottawa, le Conseil national du parti québécois a décidé, il y a quelques jours, d'abandonner purement et simplement la partie « association économique », contenue dans son projet de « souveraineté-association », rejeté lors du référendum du 20 mai 1980. Il est probable que, en raison de l'exaspération actuelle dans ses rangs, cette position soutenue par les « durs » indépendantistes sera largement approuvée, début décembre, par le congrès du P.Q.

A Québec, où s'est tenu le congrès de l'aile québécoise du parti libéral du Canada, M. Trudeau a fait, de son côté, une offre susceptible de lui donner le beau rôle auprès de l'opinion publique québécoise. Il a fait siennes certaines des propositions émises, le 8 novembre, par M. Claude Ryan, chef du parti libéral québécois, notamment l'octroi possible de la « clause Canada », concernant les droits linguistiques scolaires seuls les citoyens canadiens et non les immigrants auront le droit d'envoyer leurs enfants dans l'un des deux systèmes scolaires, anglais ou français. En revanche, pas un mot sur le texte du gouvernement québécois, ni sur le concept des deux peuples fondateurs, ni sur le dualisme français-anglais du Canada.

(Intérim).

● *Mgr Jean-Marie Lustiger*, archevêque de Paris, célébrera samedi 21 novembre, à 18 h 30, à Notre-Dame de Paris, une messe à l'intention des « mères argentines de la Place de Mai ».

DIPLOMATIE

L'élection du secrétaire général de l'ONU est toujours dans l'impasse

De notre correspondante

New-York. — L'élection du successeur de M. Waldheim, au secrétariat général des Nations unies, se révèle, de jour en jour, plus inextricable. Huit nouveaux tours de scrutin, pour rien, ont eu lieu mardi 17 novembre, au Conseil de sécurité, pour tenter de départager les deux seuls candidats, pour l'instant officiels : M. Kurt Waldheim, qui brigue un troisième mandat, et M. Salim Ahmed Salim, ministre des affaires étrangères de Tanzanie, ancien représentant permanent de son pays à l'ONU.

Après trois semaines de consultations entre les quinze membres du Conseil et seize scrutins, aucune solution n'est en vue : M. Waldheim, qui a obtenu plusieurs fois les neuf voix requises pour être élu, continue à se heurter au veto chinois. M. Salim a eu, généralement moins de voix, mais les quelques fois où il a obtenu la majorité, un veto américain a mis fin à ses ambitions.

Candidat du tiers-monde, avec l'aval de Pékin, M. Salim, qui jouit d'une réputation flatteuse à l'ONU, dont il a présidé, il y a deux ans, l'assemblée générale, est handicapé par plusieurs patronages encombrants : l'Organisation de l'unité africaine ne pose pas de problème, la ligue arabe et le groupe des nonalignés présidé par Cuba ne peuvent qu'inquiéter les Américains et sans doute aussi d'autres membres du Conseil de sécurité. M. Salim n'a peut-être, d'ailleurs, guère d'illusions : il aurait confié à l'agence nigériane de presse, qu'il ne se serait pas présenté s'il avait su qu'il serait « *trahi par certains de ses frères africains* » (trois pays africains sont, actuellement, membres du Conseil de sécurité : le Niger, la Tunisie et l'Ouganda. M. Salim a démenti avoir tenu ces propos, mais la rumeur continue à courir dans les couloirs de l'ONU.

Le rôle de Pékin

L'attitude chinoise suscite le plus de commentaires : c'est la première fois depuis son entrée aux Nations unies, en 1971, que Pékin joue un rôle aussi actif. Les Chinois avaient déjà opposé leur veto à la première élection de M. Waldheim, en 1971, mais ils l'avaient levé au troisième tour de scrutin. Cette fois-ci, déjouant tous les calculs, et peut-être aussi pour se dédouaner de leur rapprochement avec Washington, ils campent sur leurs positions, apparemment décidés à se poser en champion du tiers-monde. Celui-ci n'a eu qu'un seul secrétaire général, U Thant, prédécesseur de M. Waldheim.

Lundi soir, le correspondant de l'agence Chine nouvelle aux Nations unies écrivait : « *Le veto chinois contre M. Waldheim n'est pas destiné à lui compliquer délibérément les choses. Mais franchement, avoir eu l'honneur d'être secrétaire général pendant dix ans sur les trente-six ans d'existence des Nations unies devrait lui suffire. Le point de vue chinois est raisonnable... La Chine continuera à apporter son appui aux justes revendications des pays du tiers-monde.* »

Comme l'indiquait un diplomate français : « *Le profil électoral des deux candidats est maintenant bien défini.* » (au fil des votes, M. Waldheim a eu onze, puis dix, puis six fois neuf voix ; M. Salim dix, neuf et six fois huit voix). Un autre diplomate occidental a suggéré que les candidats « officieux » qui sont au moins une demi-douzaine — se fassent connaître.

Les candidats officieux

De fait, la plupart de ces candidats ont adressé au Conseil de sécurité une lettre faisant état de leur candidature éventuelle, mais seulement au cas où les votes en cours aboutiraient à une impasse. Parmi les noms les plus fréquemment prononcés figurent ceux de plusieurs diplomates latino-américains : M. Carlos Ortiz de Rozas, ambassadeur d'Argentine en Grande-Bretagne, ancien représentant de son pays à l'ONU, candidat malheureux à l'élection de 1971, où il s'était heurté à un veto soviétique (mais, aujourd'hui, l'Argentine exporte son blé en U.R.S.S...) ;

M. Javier Perez de Cuellar, qui fut sous-secrétaire général des Nations unies et représente un pays, le Pérou, au régime relativement démocratique ; Sir Shridath Ramphal, brillant ancien ministre des affaires étrangères de Guyana, ancien délégué à l'ONU : mais, ce dernier, Indien d'origine, est virtuellement récusé par d'autres latino-américains et son poste de secrétaire général du Commonwealth le rend suspect aux yeux des Soviétiques.

Les noms de plusieurs diplomates mexicains sont également prononcés. Mais contrairement aux Africains, les latino-américains n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat.

Enfin, celui du prince Saddrudin Khan est de plus en plus souvent prononcé dans certains milieux. Haut commissaire aux réfugiés pendant onze ans, il est très populaire dans les milieux des Nations unies comme dans de nombreux pays en développement.

Musulman, il serait sans doute bien accueilli par les pays arabes. Mais les non-alignés, les plus durs risquent de le trouver trop occidentalisé (le prince est de mère française, a fait ses études en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, il habite la Suisse et a plusieurs passeports dont, dit-on, un iranien, un pakistanais et un britannique). L'attitude des Soviétiques à son égard est, de surcroît, inconnue.

Dans la confusion présente, d'autres hypothèses courent les couloirs. L'une d'elles serait un troisième mandat écourté (deux ou trois ans) pour M. Waldheim, auquel les Chinois pourraient se rallier.

Les esprits chagrins envisagent déjà que le débat pourrait se prolonger au-delà du 31 décembre, terme du second mandat de M. Waldheim. L'ONU peut-elle se passer d'un secrétaire général alors que les nuages s'amoncellent sur la scène internationale ? La réponse varie selon le degré de scepticisme que ce dernier avatar a fait naître chez les familiers de l'institution.

NICOLE BERNHEIM.

Les ministres des affaires étrangères des Dix ont discuté le plan germano-italien de relance de la coopération politique

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Dix se retrouveront jeudi 19 novembre à Bruxelles afin de reprendre la préparation, jusqu'ici peu satisfaisante, du conseil européen des 26 et 27 novembre. « *C'est sur le chapitre agricole qu'il y a le plus de blocage* », a constaté mardi M. Thorn, le président de la Commission. Celle-ci, a-t-il ajouté, ne modifie pas ses propositions mais pourrait recommander « *un cheminement, un calendrier, une procédure* » pour aider le conseil européen à parvenir à un résultat.

Les délibérations des ministres des affaires étrangères des Dix ont surtout porté, mardi, sur la coopération politique. MM. Genscher et Colombo, respectivement ministres des affaires étrangères de la R.F.A. et de l'Italie, ont présenté leur plan de relance, qui prévoit un renforcement de la coopération politique, son extension aux problèmes de sécurité et une coopération des Dix dans des domaines « hors traité », tel la culture. M. Cheysson a indiqué quelles étaient à son avis les limites de l'exercice : « *Il serait inutile d'essayer de réveiller ainsi l'opinion publique à l'égard des mérites de l'Europe, sans arrêter dans le même temps des mesures concrètes de solidarité touchant par exemple le revenu agricole, la coopération financière, le développement industriel, etc., telles que la France les propose dans son mémorandum sur la relance de l'activité communautaire.* »

Les Dix ont approuvé une résolution concernant le Tchad où ils se félicitent tant du retrait des troupes libyennes que de la constitution, sous l'égide de l'O.U.A., d'une force interafricaine de maintien de la paix. Ils se sont montrés disposés à participer concrètement à la reconstruction du pays. Une mission de la Commission se rendra prochainement au Tchad afin de voir comment mobiliser les crédits disponibles au titre de la convention de Lomé.

A propos de la force de paix du Sinaï, la déclaration des quatre pays membres (France, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas) destinés à y participer — ou plutôt, puisque telle semble être désormais la tendance, à lui apporter un soutien logistique — est prête, a indiqué M. Cheysson. La rédaction de celle par laquelle les six autres Etats membres donneront leur bénédiction à cette opération rencontre encore quelques difficultés.

M. Genscher a rendu compte de sa récente visite en Turquie. Le gouvernement lui a affirmé que la date des futures élections serait bientôt annoncée par les autorités. « *C'est évidemment une bonne nouvelle* », a commenté M. Cheysson. L'aide financière de la C.E.E. (fournie au titre d'un quatrième protocole financier qui, théoriquement, vient d'entrer en vigueur) restera inscrite dans le budget 1982. Elle y figurera dans un compte de réserve et sera débloquée aussitôt que ce dégel démocratique se trouvera confirmé. M. Cheysson a rappelé l'inquiétude des gouvernements membres lorsqu'une menace a pesé sur la liberté de l'ancien premier ministre, M. Ecevit. Si de telles menaces devaient être mises à exécution, la coopération entre la Communauté et la Turquie s'en trouverait bloquée, a souligné le ministre français des relations extérieures.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE CONSEIL DES MINISTRES A RENCONTRÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS LE BUREAU DU PARLEMENT EUROPÉEN

(De notre envoyé spécial.)

Strasbourg. — L'Assemblée européenne doit exercer un véritable contrôle parlementaire sur toutes les activités de la C.E.E. Telle est la demande formulée par Mme Veil, président du Parlement de Strasbourg, à l'occasion de la première rencontre, le 17 novembre, entre le bureau de l'Assemblée et le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. Lord Carrington, le ministre britannique qui assure la présidence des Dix, s'est montré on ne peut plus prudent, en déclarant qu'il fallait s'en tenir aux procédures de consultations prévues par le traité de Rome.

Mme Veil, constatant que les Etats membres ont délégué un certain nombre de compétences à la Communauté, estime que les décisions prises par le conseil des ministres dans les secteurs concerné échappent désormais au contrôle des parlements nationaux. Afin de combler « *cette lacune démocratique* », l'Assemblée souhaite jouer ce rôle à l'avenir. Il a été également demandé que les pouvoirs des parlementaires européens s'exercent sur les accords conclus par les Dix avec les pays tiers.

M. Cheysson a pour sa part qualifié cette première rencontre « *très prometteuse* ». — M. S.

M. PIGNON (P.S.) SE PRONONCE POUR « UN CENTRE DE DÉCISION MILITAIRE EN EUROPE »

M. Lucien Pignon, député socialiste du Pas-de-Calais, qui recevait mardi 17 novembre à l'Assemblée nationale un groupe de parlementaires européens membres notamment de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), s'est prononcé pour la création d'un « *centre de décision militaire en Europe* ». Précisant que son propos n'était pas une « *déclaration gouvernementale* », mais qu'il reflétait l'« *essentiel des idées directrices de notre gouvernement* », M. Pignon a fait valoir que la France développe « *un potentiel militaire indépendant en réserve de l'Europe* » et qu'elle entend contribuer « *au débat qui devra bien déboucher un jour sur une politique de défense de l'Europe sous peine de compromettre l'entreprise européenne tout entière* », car « *il n'y aura pas l'Europe achevée sans défense européenne* ».

Le cadre le plus adapté à cette entreprise serait, selon M. Pignon, l'U.E.O. « *où sont réunis les Etats européens disposés à consentir l'effort militaire nécessaire à leur liberté* ».

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

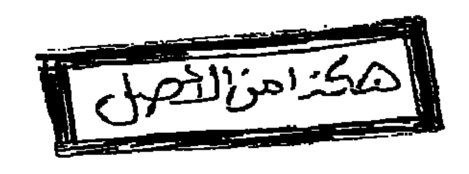
● PROPOSITION D'ECHANGES AVEC PYONGYANG EN MATIERE CULTURELLE. — Selon l'agence de presse sud-coréenne K.P.S., le ministre sud-coréen de la culture et de l'information, M. Lee KWang-Pyo, a proposé le 16 novembre que les deux Corées entament des discussions pour la mise en valeur du patrimoine archéologique commun, notamment en organisant à Pyongyang une exposition des objets trouvés dans les anciennes tombes du sud de la péninsule et en montrant au public de Séoul les résultats des fouilles faites à Koguryo, dans le Nord.

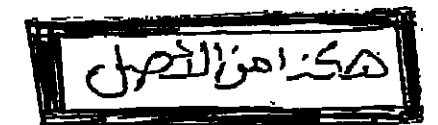
Grèce

● LE NOUVEAU PRESIDENT DU PARLEMENT GREC, M. IONNIS ALEVRAS, a été élu, mardi 17 novembre, par 170 voix contre 111 au candidat de l'opposition néo-démocrate, M. Isaac Lavrendidis. Agé de soixante-douze ans, M. Alevras est, depuis 1974, le chef du groupe parlementaire du Mouvement socialiste panhellénique (Pasok de M. Andreas Papandreou, arrivé au pouvoir le 18 octorbe 1981. Il remplace M. Dimitris Papaspyrou du parti de la Nouvelle Démocratie, président de la Chambre sortante. — *(A.F.P.)*

Liban

● UN RESPONSABLE DE LA SECTION LIBANAISE DU PARTI BAAS IRAKIEN, M. Tahsine El Atrache, a été assassiné, lundi 16 novembre, à Beyrouth, par deux inconnus qui ont fait feu sur lui alors qu'il circulait en voiture. Les deux meurtriers, qui étaient eux-mêmes en voiture, ont profité d'un embouteillage dans une rue passante de Beyrouth-Ouest pour tirer plusieurs rafales sur M. Atrache et ses gardes du corps, qui n'ont pas été blessés. *(A.F.P.)*





DIPLOMATIE

M. RONALD REAGAN SOUHAITE QUE MOSCOU ET WASHINGTON RENONCENT AUX ARMEMENTS EURO-STRATÉGIQUES

(Suite de la première page.)

Il s'agit d'abord de marquer un point dans le concours que se livrent Washington et Moscou pour séduire et rassurer les Européens. Chacun veut se montrer plus pacifique que l'autre. M. Reagan sait que les Soviétiques ne raffolent pas de l'« option zéro » : avec cette formule, l'OTAN se contenterait de ne pas déployer ses fusées, alors que le bloc soviétique démonterait les siennes. Un refus de Moscou ? Dans ce cas, les dirigeants du Kremlin devraient l'expliquer à l'Europe occidentale.

Les autres raisons relèvent de la stratégie. Washington serait maintenant persuadé qu'une élimination totale des nouvelles armes de théâtre avantagerait l'OTAN. Le bloc soviétique n'a-t-il pas, à l'heure actuelle, une supériorité nucléaire en Europe ? Lui faire enlever ses SS-20 serait d'autant plus intéressant que sa stratégie militaire s'appuie davantage sur les missiles que ne le fait le bloc occidental. Enfin, une élimination totale de ces armes ferait économiser quelque 5 milliards de dollars et faciliteraient les contrôles exercés par les deux camps.

L'« option zéro » est avancée d'ailleurs par Washington sans beaucoup d'illusions. On pense que les Soviétiques s'opposeront à cette formule. Ils s'en verraient alors proposer une autre, moins ambitieuse : réduire à 900, environ, le nombre des têtes nucléaires déployées sur leurs SS 20, SS-5 et SS-4. L'OTAN elle, installerait 572 têtes nucléaires sur ses futurs Pershing-2 et missiles de croisière.

Encore *faudrait-il s'entendre* sur la teneur exacte des négociations de Genève. Couvrent-elles seulement les missiles de théâtre, comme le pensent les Américains, ou englobent-elles, aussi, comme le réclame Moscou, les avions et les fusées basées en mer ? D'autre part, quel est le lien entre les négociations sur les missiles de théâtre et celles — en panne depuis 1979 — sur les armes nucléaires intercontinentales (SALT) ? Le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, disait récemment que les premières étaient « *une bonne base* » pour les secondes. On affirme, maintenant, que les entretiens sur les armes de théâtre se situeront « *dans le contexte de SALT* ». Est-ce assez pour satisfaire les Soviétiques ?

La conversion de Washington à l'« option zéro » veut illustrer, en tout cas, la manière dont sont considérées ici les futures négociations sur les armements stratégiques : pas seulement contrôler, mais réduire. D'où la proposition de les baptiser Start (Strategic Arms Reduction Talks). Reste à engager ces négociations. Jusqu'à présent, M. Reagan n'a pas semblé très pressé de le faire, estimant que les Etats-Unis doivent d'abord se renforcer militairement pour rattraper le terrain perdu vis-à-vis de l'U.R.S.S. L'ouverture des négociations a été liée, d'autre part, au « *comportement général* » des Soviétiques dans le monde. Ce qui veut dire qu'il serait toujours possible de les retarder en invoquant, *par exemple*, l'*occupation* de l'Afghanistan.

ROBERT SOLÉ.

M. FRANÇOIS MITTERRAND FERA UNE VISITE OFFICIELLE AU PORTUGAL EN DÉCEMBRE

M. Mitterrand se rendra en visite officielle au Portugal les 11 et 12 décembre prochain, a annoncé, mercredi 18 novembre, le service de presse de l'Elysée.

Le chef de l'Etat portugais, M. Eanes, avait fait une visite en France au mois d'octobre 1979.

AFRIQUE

Burundi

La population retourne aux urnes pour la première fois depuis seize ans

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pour la première fois depuis seize ans, la population du Burundi participe ce mercredi 18 novembre, à un scrutin de portée nationale qui marque une étape importante dans le processus de normalisation politique entrepris en décembre 1979 par le président Jean-Baptiste Bagaza. Les Burundais sont invités à approuver une nouvelle constitution, qui prévoit l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct et confirme le rôle dominant du « *parti unique de masse* », l'« *Union pour le progrès national* » (UPRONA).

Président de la République depuis novembre 1976, le colonel Bagaza poursuit résolument, depuis deux ans, une double opération : « *Civiliser* » et démocratiser son régime. En décembre 1979, le congrès de l'UPRONA mit fin au règne du Conseil militaire qui avait pris le pouvoir trois ans plus tôt. Promu institution suprême, le parti a élu à sa tête M. Bagaza. Tous les postes de ministre et de gouverneur de province furent confiés à des civils... Une commission constitutionnelle fut chargée d'élaborer un projet de loi fondamentale — inspiré du modèle tanzanien. Celui-ci a été adopté en juin dernier par le comité central du parti.

Depuis plusieurs semaines, le régime a mené une intense campagne d'information pour faire connaître le projet de constitution soumis mercredi à référendum. Selon ce texte, le président du parti sera désormais le seul candidat à la magistrature suprême. Son mandat durera cinq ans. Toutefois, M. Bagaza, confirmé dans ses fonctions en 1979, ne sera pas tenu de se présenter aux suffrages populaires avant 1984. Le pouvoir législatif appartiendra à une « *assemblée nationale* » dont les membres, portant le titre de représentants, seront, eux aussi, élus pour cinq ans au suffrage universel direct. Aucune date n'a été fixée pour ces élections législatives.

Tous les Burundais âgés de plus de dix-huit ans peuvent prendre part au référendum. Ils ont le choix, à l'intérieur des isoloirs, entre deux urnes : l'une blanche et l'autre noire, celle-ci étant réservée aux adversaires du texte. Nul doute que ces derniers se retrouveront largement minoritaires.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

● M. TSHIFHIWA MUOFHE, ancien leader de la Black People's Convention-B.C.P., est mort la semaine dernière après deux jours de détention dans les locaux de la police du Bantoustan du Venda.

Tchad

LE PRÉSIDENT DE L'O.U.A. S'INQUIÈTE DE LA DÉGRADATION DE LA SITUATION

L'aggravation de la situation au Tchad, où plusieurs villes de l'est du pays sont tombées aux mains des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, a incité, mardi 17 novembre, M. Arap Moï, président du Kenya et président en exercice de l'O.U.A., à demander l'envoi d'urgence au Tchad de la force neutre interafricaine. « *La situation au Tchad est très critique, une action rapide s'impose d'urgence. La force interafricaine de paix doit être envoyée au Tchad sans autre délai* », a déclaré le président Arap Moï. Une réunion des chefs d'Etat des pays participant à la force (Bénin, Guinée, Nigeria, Sénégal, Togo et Zaïre) devait se tenir vendredi à Kinshasa (Zaïre) pour étudier le rapport d'une délégation de dix-huit officiers africains chargés d'étudier les modalités techniques de la mise en place de cette force. Le président Moï a estimé qu'un tel sommet ne serait pas possible « *car tous les rapports et la documentation nécessaires n'auront pas été mis au point pour permettre un dialogue significatif* ».

D'autre part, le président kényan a demandé, mardi, à tous les pays voisins du Tchad de s'abstenir de toute action susceptible d'encourager des dissidents tchadiens à opérer à partir de leurs territoires. Enfin, au nom de l'O.U.A., M. Moï a remercié le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, pour avoir maintenu la paix au Tchad durant les sept derniers mois. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

LE GHANA A LA DÉRIVE

III. – Une diplomatie active

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Le Ghana, traversant une très grave crise économique, souffre de la désorganisation de la production et des échanges aggravée par une ruineuse contrebande. Le régime civil du président Limann respecte la liberté de la presse et fait régner un climat de démocratie, mais est faible et demeure menacé par des risques de coup d'État (*le Monde* des 17 et 18 novembre).

Accra. – « *On n'apaise pas un tigre avec un baiser*. » Exact ou imaginé, ce propos prêté par les milieux diplomatiques d'Accra au président Limann, en réponse à quelqu'un qui critiquait son attitude hostile à l'égard du colonel Kadhafi, est significatif. Contrairement à beaucoup de ses pairs africains qui, comme lui, nourrissent pourtant de sérieuses préventions à l'encontre du chef de l'État libyen, mais s'abstiennent de s'attaquer ouvertement à lui, le président de la République ghanéenne ne mâche pas ses mots.

Alors que dans beaucoup de capitales d'Afrique tropicale on préfère garder un silence prudent devant les initiatives libyennes, à Accra, on entend dire son fait à un homme dont on condamne ouvertement le comportement. Dès juin, au cours d'une conférence de presse à laquelle il donna volontairement une certaine solennité, M. Limann fit savoir qu'il ne participerait pas au prochain sommet de l'O.U.A. si celui-ci se déroulait, comme prévu, à Tripoli. Il justifia ce refus en expliquant que le colonel Kadhafi s'était abstenu de participer à plusieurs conférences au sommet de l'O.U.A., y compris la dernière, qui eut lieu cet été à Nairobi.

Nous recevant en août au château de Christianborg, à Accra, où sont installés les services de la présidence, le chef de l'État nous avait dit avec fermeté : « *Je ne suis pas du tout d'accord avec la politique pratiquée par Kadhafi. C'est un homme qui s'ingère dans les affaires internes des États africains, qui prêche la guerre sainte. Nous ne voulons pas d'ayatollah ici, car nous avons besoin de paix et de sécurité pour nous développer*. »

L'équipe au pouvoir à Accra fait état avec insistance du « *travail d'infiltration* » systématique au sein des minorités musulmanes auquel se livreraient des « agents libyens ». Ce serait notamment le cas parmi les tribus mobas installées dans le nord du pays et dont l'aire d'habitat se situe, de part et d'autre de la frontière, entre le Ghana et le Togo.

Les liens supposés entre Moscou et Tripoli incitent M. Limann à durcir son attitude à l'égard de M. Kadhafi, car, dans la vaste compétition à laquelle se livrent l'Est et l'Ouest en Afrique noire, il est clair que le camp occidental marque un solide avantage à Accra. Voilà au moins un domaine dans lequel l'homme qui se pose en héritier spirituel de Nkrumah n'a pas repris la politique de ce dernier. Alors que l' « *Osagyefo* » avait privilégié les relations avec l'Union soviétique, M. Limann prend ses distances avec un Etat qui est pourtant le plus important acheteur de cacao ghanéen. Un des membres de l'équipe ministérielle nous a dit à propos des Soviétiques : « *Ils ne feront rien pour nous aider à surmonter nos difficultés financières et économiques, aussi longtemps que nous n'aurons pas consenti à nous laisser endoctriner. Or notre idéologie, notre seule idéologie, c'est le Ghana, le Ghana d'abord et avant tout...* »

Lune de miel avec Paris

Les dirigeants ghanéens se tournent, depuis quelque temps, de plus en plus vers Paris. Ils sont en effet assez déçus par la tiédeur dont Britanniques et Américains font preuve à leur égard. A propos de Mme Thatcher, on concède ici qu' « *elle a ses propres ennuis* », et que « *l'ampleur de ses difficultés intérieures ne lui permet pas d'aider ses partenaires africains de façon efficace* ». On note cependant, avec une pointe d'amertume, que « *pour le Royaume-Uni, la première des priorités n'est pas l'Afrique, mais l'Amérique* », et l'on estime même que « *la Grande-Bretagne a moins de sens de ses responsabilités africaines que la France...* ».

A propos des Etats-Unis, un diplomate ghanéen nous confie : « *Depuis l'élection de M. Reagan, nous constatons avec tristesse que son action diplomatique annule progressivement tous les efforts que M. Carter avait déployés en direction de l'Afrique. La façon dont M. Reagan soutient inconditionnellement Mme Thatcher, la manière dont il pactise avec les zélateurs de l'apartheid en Afrique australe, suscitent de notre part les plus expresses réserves. Dans un tel contexte, nous fondons les plus grands espoirs sur une France socialiste, qui porte promesse d'un plus grand esprit de justice et qui peut constituer un heureux contrepoids aux initiatives américaines en Afrique...* »

La personnalité de M. Limann et les efforts intelligemment déployés par un ambassadeur qui a rapidement su nouer des rapports personnels d'amitié avec le chef de l'Etat ne sont pas étrangers au rapprochement franco-ghanéen. De son passage en France, où il étudia le droit et les sciences économiques, le président a gardé un excellent souvenir. D'autre part, il connaît un certain nombre de responsables politiques à Paris et apprécie, dit-il, « *le non-alignement et la neutralité de la France* », tenant à ajouter : « *Le régime ghanéen actuel se situe à mi-chemin entre le régime français et le présidentialisme américain...* »

Bref, entre Paris et Accra, c'est une véritable lune de miel. Tous nos interlocuteurs rappellent que M. Mitterrand fut le ministre représentant officiellement la France aux cérémonies d'indépendance de la Gold Coast en mars 1957. Tous espèrent que, l'an prochain, le président de la République participera à la célébration du jubilé, « noces d'argent » de cette indépendance.

Une présence française encore modeste

Pour l'instant, la présence française au Ghana demeure relativement modeste. Dans le domaine de l'aide bilatérale, la France n'est que le quatrième partenaire du pays, après la R.F.A., le Canada et les États-Unis. En 1975, un protocole d'accord a été conclu et un crédit de 70 millions de francs a été consenti au titre du rééchelonnement de sa dette, tandis que, en 1977, 30 millions étaient accordés au titre de l'aide au développement. Toutefois, depuis 1974, la Coface n'apporte plus sa garantie pour les affaires traitées ici à moyen ou à long terme. La Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) participe, à concurrence de 13 millions de francs, au capital de la compagnie des Ciments d'Afrique de l'Ouest (Cimao) qui intéressent à la fois le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Ghana.

Il faut ajouter à l'aide bilatérale proprement dite celle que la France apporte dans le cadre de la C.E.E. Cette dernière déploie en effet des efforts non négligeables destinés les uns à accélérer la promotion du paysannat, les autres à stimuler la production artisanale et semi-industrielle. Cependant, l'action de la C.E.E. dans ce pays reste limitée et, surtout, peu connue. L'un des représentants du Fonds européen de développement nous dit avec humour : « *Récemment, on m'a demandé si le sigle E.E.C. (European Economic Community) était celui d'une nouvelle compagnie aérienne...* »

Une dizaine de sociétés françaises opèrent au Ghana, parmi lesquelles la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), la Compagnie française de l'Afrique occidentale (C.F.A.O.), L'Air liquide et Degremont. La France fournit une assistance technique au centre pédagogique franco-ghanéen d'Accra qui envoie annuellement une vingtaine de professeurs étudier dans des établissements français, à l'école normale de Somanya dont plus d'une centaine d'étudiants passent chaque année deux mois dans des établissements d'Afrique francophone, à diverses écoles secondaires où enseignent en permanence une dizaine de volontaires du service national (V.S.N.A.). Enfin, les quatre antennes installées par l'Alliance française à Accra, Kumasi, Takoradi et Tamale reçoivent quelques subsides – encore trop faibles par rapport à leurs besoins.

Parmi les projets auxquels les Ghanéens souhaiteraient voir participer Paris figurent la coopération avec l'université de science et de technologie de Kumasi (U.S.T.) et l'opération déclenchée l'an dernier pour lutter contre une maladie qui ravage les cocoteraies de la zone littorale. Enfin, le gouvernement ghanéen a sollicité l'assistance technique française pour l'établissement d'une ferme pilote destinée à encourager le développement de l'hévéaculture dans l'ouest du pays et demandé l'octroi de bourses à des officiers ghanéens pour suivre divers stages de perfectionnement en France. Toutes ces demandes ont été évoquées lors du passage à Accra, en août dernier, de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, ainsi qu'un projet de remise en exploitation d'une importante exploitation aurifère auquel la France pourrait apporter son concours. Au sein du Parlement ghanéen, certains députés francophones comme M. J. Aggrey-Orléans, secrétaire général de l'Assemblée, s'efforcent de nouer des contacts directs avec les parlementaires français. Et dans les milieux officiels, dans les ministères comme dans les couloirs du Parlement, la question : « *Quand dépassera-t-on le stade des bonnes intentions ? Quand donc la France sera-t-elle aussi généreuse avec nous que le Canada ou l'Allemagne... ?* » nous a été fréquemment posée.

Entre Lomé et Abidjan

Entourés par trois États francophones – la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire et le Togo – les Ghanéens comptent aussi beaucoup sur la France pour renforcer leurs liens avec ces voisins. Avec le Togo, le dialogue est particulièrement difficile, parce qu'hypothéqué par l'affaire dite « *du Western Togoland* ». En effet, à Lomé, on ne renonce pas à récupérer la partie orientale du territoire ghanéen qui, à l'époque de la colonisation allemande, fit partie du Togo.

A Accra, la doctrine officielle est claire. « *Cette question a été réglée, une fois pour toutes, sous les auspices de l'ONU, avant l'indépendance. Un référendum, organisé de façon régulière, a sanctionné l'intégration du Togo occidental à la Gold Coast. Aucun gouvernement ghanéen ne saurait consentir à rouvrir ce dossier. Nous sommes prêts à définir toute forme de coopération bilatérale avec le Togo, un point c'est tout.* » Les autorités ghanéennes ajoutent qu'elles sont sereines, parce que le mouvement irrédentiste, qui existe dans l'est du pays, connaît de fréquentes phases d'essoufflement. Ils ajoutent que ceux qui prétendent animer la contestation ne sont pas tous des militants convaincus, mais que bon nombre d'entre eux se comportent en simples profiteurs menant, sans aucun scrupule, double jeu entre Lomé et Accra.

Il n'en demeure pas moins qu'une importante communauté ghanéenne vit au Togo et que de nombreux Togolais séjournent de façon plus ou moins permanente au Ghana. Chez les Mobas, Cotocolis et Cabrais, l'expression « *aller à Kumasi* » a longtemps symbolisé la quête de l'Eldorado et beaucoup d'hommes originaires de ces tribus travaillent comme manœuvres agricoles sur les plantations ghanéennes. On est donc, de part et d'autre, condamnés à la bonne entente.

Il en va de même dans les rapports avec la Haute-Volta, dont de nombreux nationaux sont fixés dans le centre et le sud du Ghana, journaliers agricoles, commerçants, mais également policiers ou soldats. Tel est surtout le cas pour la Côte-d'Ivoire avec laquelle une brève mais violente tension, s'est manifestée après la mort tragique, en mars, de quarante-six ressortissants ghanéens dans un commissariat d'Agban, dans la banlieue d'Abidjan. Grâce à la médiation du général Eyadéma, chef de l'Etat du Togo, qui avait déjà eu l'occasion d'exercer un rôle analogue dans le différend entre le Mali et la Haute-Volta, puis entre le Tchad et la Libye, les relations ghanéo-ivoiriennes ont été rapidement normalisées.

Au cours des derniers mois, les échanges de missions se sont multipliés entre Accra et Abidjan, tandis que se poursuivent activement les travaux de construction de la route reliant les deux capitales. Cette dernière, qui n'est qu'un tronçon de l'immense axe routier en projet destiné à relier la Mauritanie au Nigéria, permettra de désenclaver à la fois l'est de la Côte-d'Ivoire et l'ouest du Ghana, deux régions où les possibilités de développement agricole sont considérables.

On dit, à Accra, souffrir de l'existence d'un certain sentiment xénophobe, dont les Ivoiriens témoigneraient à l'égard des trois cent mille Ghanéens installés dans le sud de leur pays. D'autre part, les deux Etats, l'un et l'autre producteurs de cacao, ne sont pas encore parvenus à coordonner leur politique dans le domaine des exportations. Alors que les Ivoiriens entendent constituer des stocks pour contraindre les acheteurs à cesser de manipuler artificiellement les cours, les Ghanéens – à bout de ressources, acculés à la banqueroute – vendent à bas prix la totalité de leur production.

En fait, l'état de naufrage économique, financier et social dans lequel se débat le Ghana pèse sur les rapports avec les pays limitrophes et sur toute la politique de M. Limann à l'égard de ses partenaires internationaux et de ses propres compatriotes. C'est à cette désastreuse situation qu'est lié l'avenir, de plus en plus incertain, de la démocratie ghanéenne.

FIN



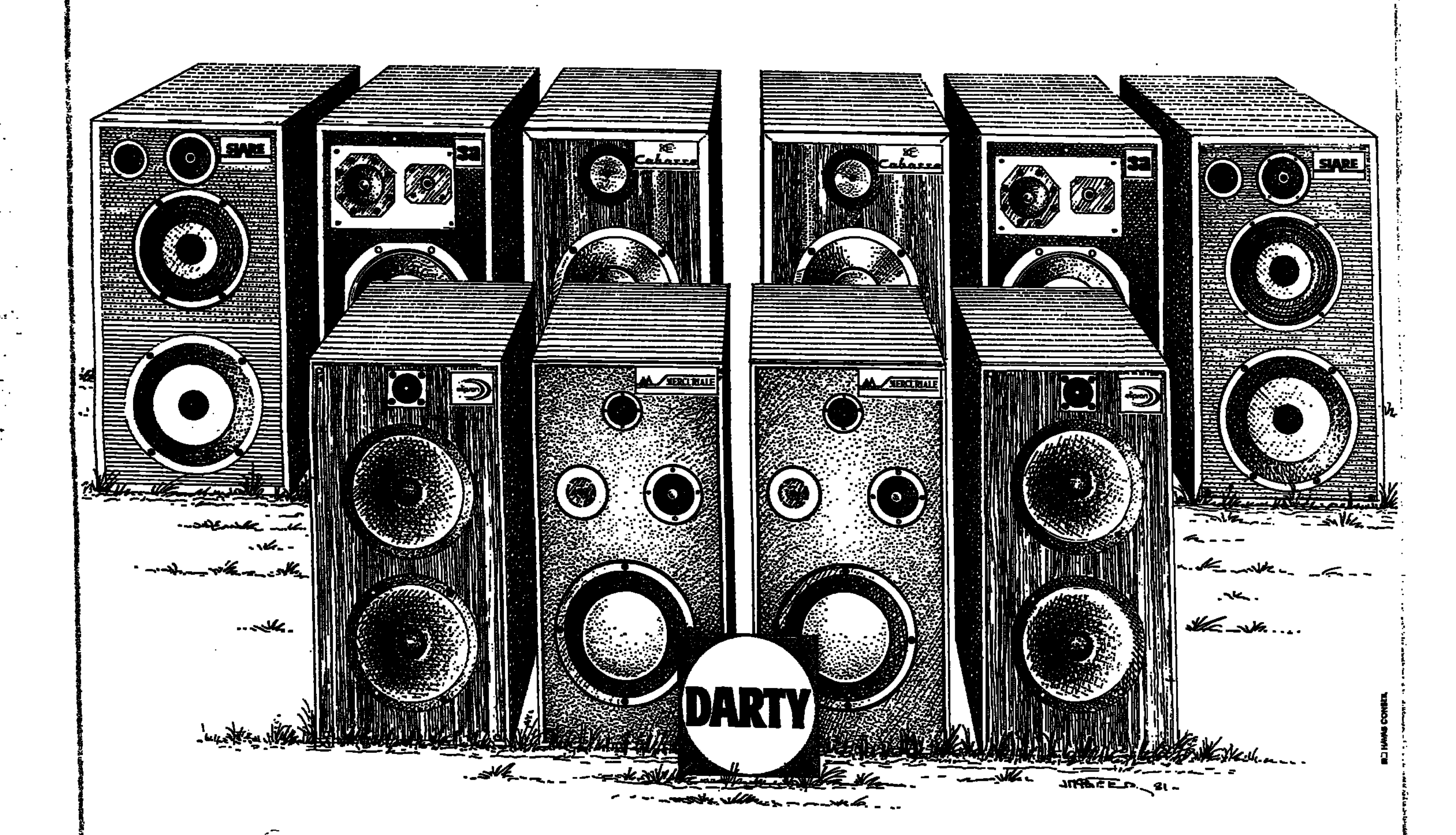


هكذا من الأصل

Hi-Fi

En enceintes acoustiques

L'équipe de France est chez Darty.



SIARE elipson 3a Cabasse MERCURIALE

Tous les spécialistes vous le diront, dans une chaîne hi-fi, les enceintes acoustiques sont un maillon essentiel : ce sont elles qui restituent le son d'origine et en transmettent toutes les nuances.

Cabasse, Élipson, Mercuriale, Siare et 3 A, constituent une grande équipe d'enceintes acoustiques, toutes de fabrication Française.
Naturellement, comme la plupart des grandes marques, elles font partie du choix Darty.

Profitez-en. Chez Darty, elles vous sont proposées au prix Darty, garanti par le remboursement de la différence, avec la garantie Darty gratuite.



TV ÉLECTROMÉNAGER
HI-FI VIDÉO

Le Monde

politique

M. JOSPIN : « C'EST DUR MAIS ÇA MARCHE ! »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a notamment déclaré, mardi soir 17 novembre, à Europe 1 : « *C'est dur, mais ça marche !* » « *Je crois*, a-t-il ajouté, *que l'opinion comprend, approuve, attend, espère, nous observe ; que l'opinion et les sondages en faveur des principaux dirigeants du gouvernement soient un peu moins bons, cela me paraît logique après six mois de gouvernement dans une phase difficile.* »

M. Lionel Jospin a reconnu qu'il est « *dur de gérer* », puis il a demandé : « *Pourquoi cela ne le serait-il pas, compte tenu de l'héritage et de la situation internationale ?* » Evoquant ensuite les relations P.C.-P.S., M. Jospin a rappelé qu'il n'exclut pas de rencontrer prochainement M. Georges Marchais. Le premier secrétaire du P.S. a également considéré que les ministres communistes font « *correctement leur travail, comme les autres* », sans que la solidarité gouvernementale soit remise en cause.

M. LABBÉ (R.P.R.) : « NOUS RÉPONDRONS AVEC FERMETÉ A TOUTE NOUVELLE AGRESSION »

Au cours de la réunion du bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, mardi 17 novembre, M. Chirac a démenti certaines rumeurs selon lesquelles des changements pourraient intervenir au secrétariat général du R.P.R. et à la présidence du groupe parlementaire. M. Toubon, député de Paris, dont le nom avait été cité pour succéder à M. Labbé, président du groupe, a lui-même écarté cette éventualité.

Les députés gaullistes ont jugé « *excellente* » l'intervention de M. Chirac au « Club de la presse » d'Europe 1 (*le Monde* du 17 novembre). M. Labbé a déclaré à ce propos : « *Nous approuvons l'appel au calme, car nous ne sommes pas décidés à mener une guérilla à l'Assemblée nationale. En réalité, nous n'avons fait que nous opposer à une situation d'intolérance. Nous ne considérons pas du tout que les torts soient partagés. Si le jeu ne se calme pas, si nous sommes l'objet de nouvelles agressions, nous répondrons avec la plus grande fermeté.* »

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES DE 1982

Droits de la femme : face à un discours ségrégatif millénaire...

Le ministère des droits de la femme disparaîtra-t-il un jour ? Mme Yvette Roudy, qui en a la charge, devra faire preuve de « *ténacité et de persuasion* », comme l'a souligné Mme Toutain (P.S., Paris). Elle devra s'imposer, face à « *un discours millénaire rétrograde et ségrégatif* », vaincre cette « *campagne idéologique* » contre le travail des femmes et qui tend à convaincre que la place naturelle de celles-ci est à leur foyer, ainsi que l'a rappelé Mme Goeuriot (P.C., Meurthe-et-Moselle). Au fond, quand plus de deux députés hommes (en l'occurrence MM. Hamel, U.D.F. et Lareng, P.S.), décideront de venir parler à l'Assemblée nationale des droits de la femme, Mme Roudy aura gagné une première bataille.

C'est bien d'un combat qu'il s'agit. En 1981, les femmes « *représentent 92 % des personnels de service, 81 % des personnels médicaux et sociaux, 65 % des smicards, 52 % des O.S. à la chaîne* ». En faisant ce constat, Mme Roudy mesure le chemin qu'il lui faudra parcourir. Celui-ci justifie les mesures de « *discrimination positive* » qu'elle entend prendre, en décidant, par exemple, que 60 % des stages et emplois contrat-formation devront être réservés aux femmes « *jusqu'à extinction des inégalités face au chômage* ».

94,8 millions de francs en 1982 (un budget dix fois plus important que celui qui était octroyé à l'ancienne « condition féminine ») suffiront-ils à faire reconnaître aux femmes le « *droit à l'emploi* » et le « *droit à disposer de son corps* » ? Suffiront-ils à conjurer la « *première malédiction pour les femmes* » qu'est, selon Mme Halimi (app. P.S., Isère), leur « *dépendance économique* » ? A faire en sorte qu'elles cessent d'être ce « *formidable volant de main-d'œuvre bon marché pour le patronat* », ainsi que l'a dénoncé Mme Nevoux (P.S., Val-de-Marne) ? Tenues « *en marge des lieux de décisions de la société civile pendant des siècles* », les femmes, « *à qui on a très longtemps refusé le droit à l'instruction et le droit de vote* », que l'on a privé « *de leur dimension de citoyenne à part entière* », « *ne se contentent plus de regarder de la rive le courant des événements* ». Mme Roudy ne s'illusionne pas : elle sait que « *changer la vie des femmes implique de transformer les mentalités de tous* », ce qui ne se fera pas sans « *de profondes mutations éventuelles* ». Comme Mme Toutain ou M. Hamel (U.D.F., Rhône), le ministre des droits de la femme est consciente qu'il est plus difficile, comme le disait Einstein, « *de désintégrer un préjugé que l'atome* ».

Y a-t-il une « *fatalité* » de l'inégalité des femmes par rapport aux hommes ? Mme Halimi ne le pense pas. Des moyens existent, comme le congé parental, le travail à temps partiel, et le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. Mme Roudy en est d'accord. Pour elle, la lutte pour faire reconnaître les droits des femmes est une lutte pour la justice. — L. Z.

Pour la première fois, un budget autonome

Le budget du ministère des droits de la femme est certes encore modeste — 96 347 000 F, soit environ 0,025 % du budget national — mais il est le premier budget autonome affecté à un ministère ayant vocation de défendre les femmes. Le précédent ministère de la condition féminine avait seulement un budget de fonctionnement, auquel s'ajoutaient quelques crédits d'intervention — 3 millions de francs — destinés au financement du Centre d'information féminin.

L'augmentation des crédits de personnels (+ 114 %) et la multiplication, par près de cinq, des crédits de fonctionnement, illustrent, selon Mme Roudy, la volonté de donner des moyens satisfaisant à ce ministère. Parmi ces crédits de fonctionnement, il convient de souligner l'inscription d'une dotation devant permettre la réalisation et la diffusion d'études et d'enquêtes (2 854 000 francs).

Quant aux crédits d'intervention, ils sont inscrits au chapitre « promotion, formation et information relatives aux droits des femmes » du budget des services généraux du premier ministre. Avec 77 738,205 francs, ils sont multipliés par trente par rapport au budget du ministère précédent. Ils sont répartis en trois postes :

— La subvention du centre d'information féminin ;

— Une dotation de 14 500 000 F, pour permettre le financement de trois cents emplois publics qui seront créés par subvention à des associations. Le collectif budgétaire de 1981 a déjà permis la création de cent emplois. Les crédits prévus, pour 1982, doivent permettre de les financer pour toute une année et d'en créer deux cents supplémentaires ;

— Une dotation de 60 millions de francs. Elle est totalement nouvelle et représente, à proprement parler le fonds d'action du ministère en dehors de la création des emplois publics. Elle comprend, notamment, 32 millions de francs transférés du fonds de la formation professionnelle. Ces 60 millions de francs sont destinés à l'organisation de la formation et de l'information en faveur des femmes ainsi qu'à la mise en place de structures d'accueil pour les femmes en difficulté, les jeunes travailleuses, les femmes isolées.

Environ un tiers de ce crédit sera affecté au développement de la formation professionnelle. Le ministère a commencé le lancement d'une série d'actions pilotes pour permettre aux femmes d'acquérir une formation professionnelle répondant mieux à leurs besoins et à ceux du marché de l'emploi. Un stage de bureaucratique fonctionne déjà à l'université de Villetaneuse. En 1982, un stage annuel — pour des formations diverses — est prévu dans chaque région, adapté en fonction des conditions économiques locales. En 1983, il devrait y avoir un stage par département.

La deuxième priorité — un autre tiers du crédit total — sera l'information. Une grande campagne nationale sur la contraception débutera dès le 18 novembre de cette année, notamment sur les grands médias audiovisuels. Prévue pour dix-huit mois, elle continuera en 1982 visant plus particulièrement les catégories les moins informées de la population : les jeunes, les femmes migrantes, etc. Une seconde campagne, sur la mixité de l'emploi, occupera le dernier trimestre de 1982, allant de pair avec la présentation d'un projet de loi sur l'égalité entre hommes et femmes, non seulement pour les salaires mais à l'embauche, dans la promotion et la formation.

Le ministère entend aussi apporter son aide aux diverses associations ayant pour but l'information des femmes. Les centres d'information féminins seront donc développés. Pour renforcer leur réseau, qui est loin de couvrir l'ensemble du territoire français, seront créés des centres d'information des droits des femmes. On devrait en ouvrir une cinquantaine en 1982.

Enfin le reste de ces 60 millions de francs sera réservé au domaine culturel et aux aides diverses — aux femmes en détresse ou victimes de violences notamment. Le ministre des droits des femmes se dit aussi très soucieux de conserver des fonds qui pourraient être débloqués à tout instant pour financer des projets imprévus.

Le budget de 1982 n'est qu'une amorce de toutes les actions que veut mener à bien ce ministère pour assurer aux femmes des droits propres qui leur permettent de vivre de manière totalement autonome.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Une campagne nationale sur la contraception

« Pouvoir choisir »

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a lancé, le mardi 17 novembre, la campagne nationale sur la contraception que le gouvernement, lors du conseil des ministres du 17 juin, l'avait chargée d'organiser. A partir de ce mercredi 18 novembre, et jusqu'au 9 décembre, des « flashes » télévisés, réalisés par Mme Agnès Varda, seront diffusés aux heures de grande écoute. Quatre séquences présentent des femmes et des couples de catégories socio-professionnelles différentes et illustrent un seul message : « *Aujourd'hui, chaque femme doit pouvoir choisir.* »

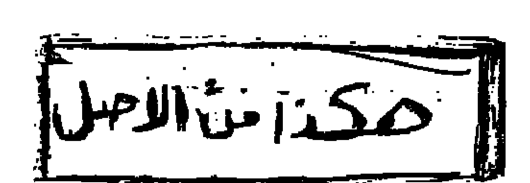
Parallèlement, dans toutes les mairies et les bureaux de poste seront distribués huit millions de dépliants sur lesquels seront indiqués, dans chaque département, les adresses et les horaires de mille quatre cent treize centres d'information et de planification familiale. Ils seront, en outre, affichés dans les sept mille lycées et collèges. Enfin, une boîte postale (1) est mise à la disposition du public pour toute demande d'information sur le thème de la contraception.

Au cours de l'année 1982, l'action se poursuivra, a annoncé Mme Roudy, et sera dirigée plus particulièrement vers certaines catégories vulnérables : les jeunes, les femmes vivant en milieu rural, les travailleuses, les migrantes et les Françaises d'outre-mer.

Cette campagne, qui associe l'effort de vingt-quatre ministres, a pu notamment être organisée grâce à une allocation versée par le ministère de la santé (2 millions de francs pour 1981). « *Nous n'en sommes qu'à une étape d'une longue marche*, a déclaré Mme Yvette Roudy. *Il faut absolument faire baisser le nombre des interruptions volontaires de grossesse. Nous multiplierons les centres de planification familiale. Nous espérons avoir déclenché un effort qui ne devrait pas s'interrompre.* »

C. B.

(1) Ministère des droits de la femme. B.P. 1 000-07, 75326 Paris Cedex 07.



هكذا من الأصل

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Intérieur : le commencement du rétablissement de la sécurité, selon M. Defferre

La grande « déprime » des policiers, la grande misère des collectivités locales : voici venir les crédits du ministère de l'intérieur et de la décentralisation. La police française se sent mal aimée, au moment même où, le sentiment d'insécurité grandissant, les Français, et notamment les députés, demandent que ses effectifs soient renforcés, ses moyens accrus. La police, au bout du compte, est-elle fondée à éprouver des états d'âme ? Les débats qui ont précédé, mardi 17 novembre, à l'Assemblée nationale, l'adoption des crédits n'ont pas apporté de réponse claire à cette question : les élus de la majorité et de l'opposition fournissent des appréciations contradictoires sur l'action de M. Defferre. Ils ont, néanmoins, permis à celui-ci d'effectuer quelques mises au point.

Les crédits pour 1982 progressent, c'est un fait : de 441 % pour la sécurité civile, de 19,5 % pour la police nationale (voir *le Monde* du 18 novembre), de 17,8 % pour les concours de l'Etat aux collectivités locales. En revanche, la progression de la dotation globale de fonctionnement n'est que de 15,2 %.

Certes, comme l'a rappelé M. Laignel (P.S., Indre), rapporteur spécial de la commission des finances, les secours par hélicoptère demeurent insuffisants, comme l'a souligné M. Wolff (U.D.F., Puy-de-Dôme), rapporteur pour avis de la commission des lois, les effectifs des personnels des préfectures sont, sans doute, en nombre très limité. Quant à ceux des policiers, malgré les cinq mille neuf cent dix-sept nouveaux emplois créés par le budget, ils seront toujours, à en croire les maires qui siègent à l'Assemblée, en deçà des besoins.

Le SAC en question

Quelles sont les causes de la violence ? La question n'est pas très nouvelle, et les réponses avancées au cours de la discussion ne le seront pas davantage. M. Delanoë (P.S., Paris), rapporteur pour avis de la commission des lois, apporte une explication globale : les causes de la petite délinquance sont *« dans le chômage, dans l'urbanisme inhumain, dans l'éducation, dans les mentalités »*. Aussi, c'est moins dans le budget de la police que se trouvent les remèdes à l'insécurité que dans l'ensemble d'une politique *« qui s'attaque aux racines des maux dont souffre notre société »*. M. Delanoë tient à rassurer M. Defferre : l'immense majorité des policiers approuvent son « sang-froid » et lui fait confiance. Celui-ci est résolument optimiste : l'opinion publique ne tardera pas à se rendre compte que la police *« est désormais au service de la nation »*. Ce *« désormais »* reste en travers de la gorge de M. Bonnet (U.D.F., Morbihan), ancien ministre de l'intérieur. La police, rectifie-t-il, a *« toujours »* été au service de la nation. Mieux, *« il n'y a jamais eu de police politique »*. Il en faut plus pour que M. Defferre perde son... sang-froid. La police, insiste-t-il, *« a été souvent entravée dans son action par des organismes extérieurs protégés par les gouvernements précédents. Au grand nombre de fois où le SAC a empêché la police et la justice de faire la lumière de certaines affaires criminelles ou judiciaires, on mesure la différence qui existe entre hier et aujourd'hui »*.

M. Bonnet n'a rien à se reprocher : dès son arrivée place Beauvau, il a interdit à ses *« huit collaborateurs d'entretenir quelque rapport que ce soit avec des membres du SAC »*. Le problème se posait donc ? M. Defferre n'a pas relevé. Le ministre d'Etat veut bien croire M. Bonnet. Il n'en reste pas moins qu'*« une autorité supérieure à la sienne s'est employée à ce que la lumière ne soit pas faite dans des affaires où des membres du SAC étaient impliqués »*.

Ce budget, indique M. Defferre, consacre *« le commencement du rétablissement de la sécurité »*. La sécurité, c'est, aussi, ce à quoi pensent les populations qui refusent certains réfugiés basques assignés à résidence. M. Defferre rappelle que le gouvernement est hostile aux extraditions pour motif politique et assure que d'autres *« populations »* réclament ces réfugiés. *« La venue des forces de police*, insiste-t-il, *renforcera la sécurité dans les villages où ces Basques seront amenés à séjourner. »* Le terrorisme, ajoute M. Defferre, ne saurait en rien résoudre les problèmes des Arméniens (voir *le Monde* du 18 novembre).

M. Poperen (P.S., Rhône) est bien d'accord pour reconnaître *« ce droit à l'identité de tous les peuples »*, mais il faut que la communauté turque, indique-t-il, *« prenne conscience que sa liberté dépend de sa capacité à admettre la différence, à admettre l'existence d'une communauté arménienne »*.

M. Sarre (P.S., Paris) a une position un peu différente : *« Le régime turc*, dit-il, *est assez détestable pour que ceux qui le condamnent fermement ne soient pas discrédités par les auteurs de tels attentats. »*

La sécurité encore, avec la constitution de milices privées de défense, comme à Lyon. M. Defferre, mis en cause par les responsables de la milice lyonnaise, répond avec détachement : *« Venant de certains d'entre eux*, déclare-t-il, *qui ont été condamnés à des peines de prison pour vols, abus de confiance, filouterie d'hôtel ou exercice illégal de la médecine, les injures ne m'atteignent pas et n'atteignent pas le gouvernement ! »*

Pour M. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes), la démarche du ministre vis-à-vis de la police a été *« hésitante et déstabilisatrice »*.

M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) se prononce pour une police d'îlotage. M. Santoni (R.P.R., Bouches-du-Rhône) affirme que la violence *« règne à l'état endémique dans certains quartiers de Marseille »*.

M. Defferre répond : *« Hyacinthe Santoni essaie en général de ramener le débat à Marseille, il traite les problèmes à sa taille. Je veux dire sa taille intellectuelle, car sa taille physique, j'aurais mauvaise grâce à la lui reprocher. »*

Les groupes R.P.R. et U.D.F. estiment que M. Defferre s'est laissé aller à l'insulte et a essayé de *« ridiculiser »* M. Santoni.

M. Defferre a encore quelques comptes à régler, notamment avec les syndicats de policiers *« tout petits »* qui font de la *« politique politicienne »*.

Le ministre précise que le gouvernement présentera un projet de loi tendant à porter de 50 % à 100 % le taux des pensions de réversion des veuves de policiers tués en service, ainsi qu'un projet visant à améliorer la retraite des femmes agents. Rejoignant les préoccupations de nombreux députés, le ministre de l'intérieur a proposé un amendement tendant à prévoir un crédit symbolique de 1 million de francs pour commencer d'appliquer la décision du gouvernement d'incorporer la prime de sujétion spéciale dans la base de calcul de la retraite des policiers.

LAURENT ZECCHINI.

CULTURE : 6 milliards !

« Doubler le budget de la culture en temps de crise, est-ce bien raisonnable ? » Il ne s'est pas trouvé un seul député, mardi 17 novembre, à l'Assemblée nationale, pour oser répondre négativement à la question posée par M. Jack Lang. Officiellement donc, et à en croire les élus de la majorité, ce fut un « moment historique ». Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, M. Jack Ralite, ministre de la santé, passionné des choses de l'art, une foule nombreuse dans les tribunes du public, des artistes et des intellectuels « de gauche » (1), étaient venus pour participer à cette grande fête du renouveau culturel, à ce prolongement de la cérémonie du Panthéon que le ministre de la culture, avec des envolées lyriques, a fait revivre.

Six milliards de francs, le double de 1981 ! De 0,48 % du budget de l'Etat à 0,76 %, la progression est en effet sensible.

M. Péricard (R.P.R., Yvelines) s'est réjoui *« sans réserves et sans arrière-pensées »*, et sa satisfaction était celle de tous les députés de l'opposition. La majorité, quant à elle, communiait avec M. Lang, qui, lui-même, soulignait que, le 10 mai, les Français *« ont franchi la frontière qui sépare la nuit de la lumière »*. 0,76 % seulement du budget de l'Etat ? La question n'était pas d'actualité. Ni même les remarques de certains députés de l'opposition, pour qui ces 6 milliards vont élargir le *« trou béant »* du déficit budgétaire. Placés dans une position difficile — comment refuser ce que, en vain, ils ont souhaité pendant des années ? — les députés R.P.R. et U.D.F. ont justifié leur refus de voter les crédits de la culture par la logique : *« Nous n'avons pas voté les recettes*, a expliqué M. Marcus (R.P.R., Paris), *cela nous conduit, par simple honnêteté, à ne pas voter les dépenses. »* M. Pinte (R.P.R., Yvelines) était aussi embarrassé. Même M. Toubon (R.P.R., Paris) était prêt à *« faire crédit »* à M. Lang s'il n'avait pas eu en face de lui *« le ministre socialiste d'un gouvernement socialo-communiste »*. Et puis, comment ne pas craindre que ne soit imposé *« une culture, un art officiel »* ?

« Désormais, a assuré M. Lang, *il n'y aura plus d'un côté l'imagination des uns tendant leur sébile et le désespoir des autres fabriquant des cocktails Molotov. Désormais, le pouvoir s'emploiera, lui aussi, à retrouver, sous les pavés, la plage. »* Doubler les crédits de la culture en période de crise ? *« Une nation ne saurait remporter la victoire sur les champs de bataille de l'économie et de la politique si la guerre qu'elle mène ne s'éclaire pas de la lumière du bonheur à l'horizon et si l'enjeu de la bataille n'est pas seulement un niveau de vie, mais un art de vivre. »* L'échec de la précédente majorité, estime le ministre de la culture, *« ce fut d'abord un échec culturel »*. Le terrain à labourer est aride : *« Un Français sur deux n'a jamais vu s'illuminer une scène de théâtre ; trois Français sur quatre n'ont jamais franchi l'enceinte d'un musée ; un Français sur trois n'a jamais rêvé sur un roman ou feuilleté un livre d'art. »*

« Des siècles de sabotage »

Oui, désormais, la rue de Valois sera la *« maison »* de tous, et notamment celle des confédérations syndicales qui, avant l'arrivée de M. Lang, *« n'en avaient jamais franchi les portes »*. Désormais, le ministère de la culture pensera *« d'abord aux travailleurs »*, mais il ne découragera pas le *« mécénat privé »*. *« Ni indifférence, ni ingérence, tel sera notre mot d'ordre. Il n'y a pas d'un côté la grande culture, la noble culture aux mains propres, celle du secteur public, et de l'autre la culture aux mains sales, celle des entreprises, l'industrie culturelle. »*

Content, *« heureux »*, M. Lang l'est assurément. Mais soucieux aussi de ramener les choses à de justes proportions : *« Ces 3 milliards supplémentaires, c'est l'équivalent de 100 kilomètres d'autoroutes »*. Le ministre va essayer de rattraper *« des siècles de sabotage des cultures »*, instituer un centre national des arts plastiques, *« semer les idées neuves contre les vents contraires, regarder loin et grand pour s'arracher à l'attraction des idées reçues »*.

Après les déclamations de M. Lang, il était difficile aux députés de prendre le risque de se hisser à de tels « sommets ». Seule, Mme Lecuir (P.S., Val-d'Oise) a finalement parlé avec une vraie passion des inégalités *« devant l'accès aux cultures »*.

L. Z.

(1) Notamment, Nicole Garcia, Michel Piccoli, Alain Resnais et Costa-Gavras, Laurent Terzieff, Lucien Bodard et Mme Françoise Giroud.

POLITIQUE

AU SÉNAT

Décentralisation : une comédie qui n'en finit pas

Le Sénat a terminé, mardi 17 novembre, en fin d'après-midi, l'examen du titre additionnel traitant de la « clarification » et de la « répartition des compétences ». Ce titre, comportant trente-deux articles nouveaux et plusieurs chapitres (police, éducation, aménagement du territoire, urbanisme, culture, actions économiques), reprend l'essentiel des dispositions adoptées en 1979 par le Sénat au terme d'un débat sur les collectivités locales qui s'était étalé sur plus d'un an en première lecture.

Introduites dans le projet en discussion par le rapporteur, M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne) ces dispositions sont récusées par le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, car elles anticipent sur les projets ultérieurs en préparation dans son ministère.

Le débat de mardi après-midi n'a donc été qu'une succession d'exposés « académiques » non suivis de votes, M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (remplaçant le ministre occupé à l'Assemblée nationale), puis M. Gaston Defferre lui-même, opposant à ces votes, chaque fois (ou presque), le veto de l'article 40 de la Constitution. (Voir *le Monde* du 17 novembre).

L'irritation provoquée par cette procédure que les socialistes avaient tant reprochée au gouvernement de M. Raymond Barre, crée un mauvais climat qui contraste étrangement avec celui « parfaitement agréable » dont le président du Sénat a fait état après sosn entretien avec le premier ministre. M. Pierre Mauroy, en effet, avant l'ouverture de la séance de mardi, recevait à déjeuner M. Alain Poher et les membres du bureau du Sénat. « *Il est normal que nous ayons de bons rapports* », a dit M. Pierre Mauroy, en raccompagnant ses hôtes. Et le premier ministre a indiqué qu'il ouvrirait lui-même vendredi au palais du Luxembourg. Le débat sur les nationalisations.

Dans l'entourage de M. Mauroy, on souligne que ce déjeuner traduit la volonté du gouevrnement d'harmoniser les relations institutionnelles avec le Sénat.

A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat et rapporteur du projet de nationalisation, expliquait, de son côté, la différence qui existe entre « la question préalable » qu'il posera lors de la discussion de ce projet en première lecture, et « l'exception d'irrecevabilité » qui pourrait être opposée quand le projet reviendra en seconde lecture : la « question proalable » (rejet du projet) est motivée par des raisons économiques, financières et sociales dont la discussion permettra, a-t-il dit, « *d'éclairer le pays sur l'ensemble du problème* » ; l'exception d'irrecevabilité constitutionnelle, si elle équivaut, elle aussi, au rejet du projet, ne vise que l'aspect juridique et n'aurait pas permis cet éclairage global.

Ce contraste entre les bons rapports que le premier ministre cherche à établir avec le Sénat et les relations beaucoup plus tendues que son ministre de l'intérieur crée en voulant précipiter le débat sur la décentralisation, intrigue beaucoup de sénateurs qui ne sont pas tous de l'opposition. La séance de nuit n'a pas infirmé les impressions de l'après-midi. Le Sénat abordait le titre : « Des droits et libertés des régions ».

Dès l'examen des premiers articles de ce titre, le conflit, sur le fond cette fois et non plus sur la procédure, a surgi entre la conception gouvernementale et celle de la majorité sénatoriale ; celle-ci, de M. Michel Giraud, à M. Bécam ratt. R.P.R., Finistère) et à M. Schiélé (Un. Centr., Haut-Rhin), apparaissant fortement hostile à la transformation immédiate des régions en collectivités territoriales. M. Schiélé a exprimé ainsi cette opinion : « *Une collectivité territoriale a une compétence universelle, un établissement public des pouvoirs spécifiques définis par la loi. Il faut choisir et ne pas se payer de mots. Je ne suis pas hostile à l'idée d'ériger la région en collectivité territoriale, mais il ne serait pas sérieux d'énoncer un tel principe en renvoyant la définition de ses modalités d'application à une loi ultérieure. La région a rendu de réels services ; pour que ses pouvoirs soient étendus, il suffit de remanier l'article 4 de la loi de 1972. Le reste n'est que vaine dissertation.* »

Le rapporteur, lui, s'inquiète de voir instaurer trois niveaux de compétences territoriales. « *La commission*, déclare-t-il, *craint que la région ne soit tentée d'empiéter sur les compétences des départements, et ceux-ci sur celles des communes. La victime de cette superposition de responsabilités ne peut être que la commune, cellule de base de la vie démocratique.* »

L'article 45, tendant à transformer la région en collectivité territoriale est supprimé par le Sénat. Est également supprimé l'article 45 *bis*, introduit par l'Asemblée nationale, qui prévoyait un statut spécifique pour la Corse.

« *C'est intolérable* », écrit M. Giraud dans son rapport.

Jusqu'à une heure du matin les sénateurs discutent et modifient la disposition organisant la région. Vers minuit une suspension de séance d'un quar td'heure est décidée. Apparence ou réalité ? On a le sentiment que le rapporteur et la majorité sénatoriale veulent faire durer le débat. M. Defferre les en accuse de nouveau, et s'instaure alors cet échange de propos qui, par sa concision illustre la nature de l'interminable discussion de ce projet :

Le rapporteur : « *Je suis prêt à siéger aussi longtemps qu'il faudra.* »

Le ministre : « *Il ne s'agit pas de siéger mais de finir.* »

Le rapporteur : « *Pour finir, il faut siéger.* »

De la mauvaise comédie.

ALAIN GUICHARD.

POINT DE VUE

La situation est-elle figée ?

par OLIVIER STIRN (*)

POUR cinq ans, au moins, les cartes sont distribuées. Une coalition où le parti socialiste dominant possède à lui seul la majorité absolue d'un côté, une opposition dont les composantes sont celles de l'ancienne majorité, R.P.R.-U.D.F., de l'autre, constituent aujourd'hui les deux partenaires de notre démocratie.

Le fait que les socialistes détiennent tous les pouvoirs ou presque, que les partis de l'opposition semblent, malgré l'apparition de jeunes parlementaires actifs, confinés dans l'échec et préoccupés surtout de problèmes de tactique et d'organisation, l'habitude que nous avons depuis vingt-trois ans de deux camps bien distincts donnent l'impression à de nombreux observateurs que, sauf événement international grave ou drame intérieur imprévisible, la situation est figée pour l'éternité. Certes l'alternance est possible. Elle a joué dans un sens. Elle peut rejouer dans l'autre. Mais pour des décennies, le camp socialo-communiste d'un côté, le camp R.P.R.-U.D.F. de l'autre, s'opposeraient.

∴

Cette vision un peu manichéenne de notre avenir politique me paraît simpliste.

Quatre éléments au moins peuvent modifier la situation :

La majorité a prévu dans son programme la modification du mode de scrutin avec le retour à la proportionnelle. Ce changement, apparemment technique, est, en fait, politique, même si les systèmes adoptés ne sont pas la proportionnelle intégrale. Il ne rend plus inévitable les coalitions actuelles et notamment l'alliance socialo-communiste. Il peut préparer une renaissance du centre. Il permet l'apparition de nouvelles formations, notamment les écologistes, qui peuvent influer sur la vie politique. On objectera que le scrutin essentiel est l'élection présidentielle et que, par définition, celle-ci se fera toujours au scrutin majoritaire. Faut-il rappeler que sur les quatre élections présidentielles qui ont déjà eu lieu au suffrage universel, l'une, celle de 1969, opposait au deuxième tour Pompidou à Poher ; c'est dire que dans une conjoncture politique différente les deux « champions » n'étaient pas les représentants de la gauche et de la droite ?

∴

La coalition socialo-communiste n'est pas nécessairement durable. Elle peut éclater si les communistes le décidaient. Contraints d'avaler de nombreuses couleuvres, et notamment en matière de politique étrangère et de défense, pour reconstituer leurs forces, les communistes peuvent estimer, par exemple après les municipales, que le moment devient propice à la rupture. Quand l'échec de la politique économique sera sensible, la tentation pour les communistes de récupérer à leur profit le mécontentement et la déception sera forte. Il n'est d'ailleurs pas évident, dans cette hypothèse, que le P.S. virera au centre. Il peut, au contraire, se radicaliser, à la fois pour éviter de perdre une partie de l'électorat venu du parti communiste et pour ne pas favoriser le jeu de la ligne Rocard.

Dans l'opposition, il est vrai que la base souhaite la fin des querelles. Mais les « chefs » ne semblent pas avoir désarmé. La conduite de Valéry Giscard d'Estaing, de Jacques Chirac et de Raymond Barre est encore imprévisible. Leurs ambitions auront, de toute manière, une influence importante sur l'avenir.

De nombreux Français ne souhaitent pas le maintien du choix actuel. Ils préféreraient une troisième voie entre le socialo-communisme et la droite musclée dont ils pressentent les risques. Les sondages récents (notamment celui publié par les *Nouvelles Littéraires*) montrent que la majorité d'entre eux n'est ni socialo-communiste ni réactionnaire. Avec les sociaux-libéraux, en préparant une doctrine pour une social-démocratie à la française, il s'agit d'approfondir cette possibilité que Jacques Chaban-Delmas avait imaginée pour sa nouvelle société, que Valéry Giscard d'Estaing avait pressentie de 1974 à 1978. L'alliance des sociaux-démocrates et des libéraux est la réalité en Allemagne fédérale. Elle peut le devenir en Grande-Bretagne. Pour la préparer en France, les sociaux-libéraux organiseront, en février prochain, une convention à laquelle participeront de nombreux clubs du centre gauche, dont le Contrat social d'Edgar Faure et de Paul Granet et le Carrefour social démocrate de René Lenoir et des personnalités comme Simone Veil. Au parti radical, au C.D.S., de nombreux responsables seraient favorables à ce choix.

∴

Au parti socialiste, dans les syndicats, le rêve d'une social-démocratie à la française n'est pas abandonné par tous.

Il apparaît donc que plusieurs variables peuvent modifier la situation politique et éviter, en 1986 et en 1988, la perpétuation du duel classique droite-gauche. Il est frappant que dans la démocratie sœur, la Grande-Bretagne, après l'échec des travaillistes et les difficultés des conservateurs, apparaisse, dans les élections partielles et les sondages, le succès possible des sociaux-démocrates et des libéraux.

Réconcilier la liberté avec la justice, n'est-ce pas l'avenir ?

(*) Ancien secrétaire d'Etat, député U.D.F. du Calvados, président du Mouvement des sociaux-libéraux.

DÉFENSE

Un rapport parlementaire souligne l'insuffisance des crédits de la défense civile

La France devrait consacrer, en 1982, à son effort de défense civile moins de 90 millions de francs d'autorisations de programme, à peine l'équivalent du coût d'un intercepteur de défense aérienne Mirage-2000 ou celui d'un bâtiment de transport léger de la marine nationale. C'est ce que révèle M. Henri de Gastines, député R.P.R. de la Mayenne et rapporteur spécial des crédits pour 1982 du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.).

Avec un total de sept cent dix fonctionnaires civils et militaires, le S.G.D.N., qui dépend du premier ministre, est chargé de la coordination des mesures de défense. « *La lecture de son budget*, écrit notamment M. de Gastines, *donne à penser que la coordination générale de notre défense* (instituée par l'ordonnance du 7 janvier 1959 toujours en vigueur) *ne constitue pas une priorité gouvernementale.* » Le rapporteur considère même que l'insuffisance de ce budget « *met en péril* » la mission de coordination du S.G.D.N., dont le quart du personnel remplit des tâches de renseignement.

Si l'on additionne les autorisations de programme propres au S.G.D.N. avec celles des différentes administrations qui contribuent à la défense civile, le budget est de 89,8 millions de francs pour 1982, dont moins de 46 millions de francs devront assurer la mise à niveau des moyens d'alerte au danger aérien, la détection de la radioactivité, l'équipement des unités d'hébergement et l'abri de la population, ainsi que l'achat de masques à gaz.

De leur côté, le S.G.D.N. et le ministère de la défense devraient conjuguer leurs efforts pour étudier la protection des communications contre les effets de dérèglement et de brouillage provoqués par les impulsions électromagnétiques d'une explosion nucléaire de forte puissance mégatonnique en altitude.

« *La division des affaires civiles de défense, chargée de la coordination de la défense militaire, civile et économique, ne comprend que dix-neuf collaborateurs, soit 2,6 % de l'ensemble des personnels. Ce chiffre notoirement insuffisant explique, en partie, la déshérence qui a pu frapper parfois cet aspect essentiel de notre politique de défense* », conclut M. de Gastines.

L'AUTRICHE REPORTE SON ACHAT A LA FRANCE D'AVIONS MIRAGE

Vienne (*Reuter*). — L'Autriche a décidé de reporter l'achat de vingt-quatre avions de combat Mirage-50 pour remplacer ses avions anciens d'origine suédoise, parce qu'elle n'a pas les moyens de les payer. C'est ce qu'a annoncé, mardi 17 novembre, à Vienne, le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, en ajoutant que cette commande aurait coûté des milliards de schillings que l'Autriche n'a pas.

Le coût de ces appareils est estimé à 5 800 millions de schillings (environ 2 milliards de francs) et le constructeur français s'était engagé, en contrepartie, à se porter acquéreur d'acier et de matériels électroniques autrichiens. M. Kreisky a affirmé que ces compensations n'auraient profité qu'à des entreprises privées, alors que les avions sont payés par les contribuables

C'est le 29 juin (*le Monde* du 1er juillet 1981) que le conseil de défense autrichien avait recommandé l'achat du Mirage-50 (une cellule de Mirage-III équipée du réacteur de l'avion Mirage F-1), de préférence au Viggen-37 suédois, au Kfir israélien et aux F-16 ou F-5 E américains. Un porte-parole du constructeur français à Vienne a expliqué que les commandes de compensations seraient probablement annulées après le report du contrat par les autorités autrichiennes.

PRESSE

Une vingtaine de journalistes de « l'Humanité » sont licenciés

Les difficultés des journaux communistes

Une réorganisation de la rédaction de *l'Humanité* est en cours, la direction ayant annoncé aux différents services, la semaine dernière, son intention de se séparer d'un certain nombre de journalistes. Ces mesures, prévues depuis l'été dernier (*le Monde* du 3 juillet), avait été évoquées par M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, le 22 septembre dernier, lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle il avait expliqué les raisons pour lesquelles la direction du parti lançait une souscription de 15 millions de francs pour sa presse (1).

« *Si nous envisageons de réduire nos charges et de resserrer, par conséquent, nos effectifs*, avait déclaré M. Leroy, *nous le ferons, naturellement, avec tous les intéressés et (...) surtout avec la volonté de sauvegarder (...) les bases de redéploiement de notre presse* » (*le Monde* du 24 septembre).

Le plan présenté par M. François Hilsum, directeur adjoint de *l'Humanité*, prévoit le licenciement d'une vingtaine au moins de journalistes et le départ d'une dizaine d'autres en préretraite. Les journalistes licenciés se verraient offrir des possibilités de reclassement, vraisemblablement dans des organes de presse liés au P.C.F. ou à la C.G.T. Des réductions progressives du personnel sont également mises en œuvre dans l'administration.

Le choix des journalistes licenciés pourrait être influencé par les retombées qu'ont eues, depuis deux ans, au sein de la rédaction les débats internes au P.C.F. Une trentaine de journalistes n'avaient pas participé à la souscription en faveur de la presse communiste, et leurs noms ne figuraient donc pas sur la liste de souscripteurs publiée par *l'Humanité* le 17 octobre. Trois journalistes ont signé la pétition s'opposent à l'« exclusion de fait » du P.C.F. de M. Henri Fiszbin et des vingt-neuf autres fondateurs de Rencontres communistes. Il est cependant acquis que Mme Jacqueline Beaulieu, signataire de cette pétition, conservera la direction de la rubrique télévision de *l'Humanité-Dimanche*.

Hormis cette rubrique et, peut-être, le service chargé de la maquette de *l'Humanité-Dimanche*, les rédactions de l'hebdomadaire et du quotidien sont fusionnées. *L'Humanité* du 18 novembre annonce que M. Hilsum succédera, à la fin de l'année, au poste de rédacteur en chef de *l'Humanité-Dimanche*, à M. André Carrel, qui, lui, prend sa retraite. M. René Andrieu, directeur adjoint, conserve la rédaction en chef de *l'Humanité*, avec, pour adjoint, M. Jacques Coubard. La rédaction en chef comprendra également MM. Charles Silvestre et Robert Crémieux, et M. Claude Cabanes remplacera M. Jean-Paul Jouary (entré au cabinet de M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports) à la tête d'un service culturel qui traitera, également, des médias et des problèmes idéologiques.

(1) Cette souscription a permis de réunir, au 18 novembre, 4 448 612 F.

PROTESTATION DE JOURNALISTES APRÈS LA MANIFESTATION DE GOLFECH

L'intersyndicale des journalistes de l'agence France Presse (C.F.D.T., C.G.T., F.O. et S.N.J.) proteste, dans un communiqué publié mardi 17 novembre, contre l'intervention des forces de police le dimanche précédent contre des journalistes, lors d'une manifestation antinucléaire sur le site de Golfech (Tarn-et-Garonne).

L'intersyndicale souligne que « *des journalistes et photographes professionnels, munis de brassards de presse, dont un reporter-photographe de l'A.F.P., ont été la cible des forces de police. Alors que les photographes et cameramen filmaient des tirs tendus de grenades lacrymogènes, un ordre a été donné par radio de « tirer sur les journalistes », qui se trouvaient un peu à l'écart des manifestants (30 mètres environ). Des tirs tendus de grenades lacrymogènes ont alors été dirigés sur les représentants de la presse, qui ont toutefois pu les éviter.* »

« *L'intersyndicale*, ajoute le communiqué, *s'élève contre de telles pratiques, et exige des autorités responsables que ce type d'incident ne se reproduise plus.* »

La Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.C.C.-C.F.D.T.) a émis une protestation semblable.

GRÈVE AU « BERRY RÉPUBLICAIN »

Le quotidien de Bourges, *le Berry républicain*, dont les journalistes sont en grève depuis lundi 16 novembre, a paru cependant mercredi 18, avec une pagination réduite. Aucun élément nouveau n'est intervenu dans la négociation, entamée mardi.

Lundi 16, un mot d'ordre de grève était lancé par la rédaction pour protester contre l'amputation d'un article relatif aux activités de la municipalité de Bourges. La direction

LES TRANSFORMATIONS DE « LIBÉRATION »

La nouvelle direction de *Libération*, le principe de l'introduction de la publicité et celui d'une certaine hiérarchisation des salaires ont été acquis lundi 16 novembre, à l'issue d'un vote à bulletins secrets. Sur 144 personnes appelées à voter, précise le journal dans son numéro de mercredi, 105 se sont exprimées ; 7 % ont voté nul.

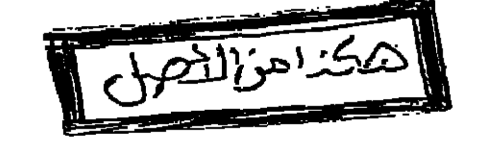
Quatre personnes composent la nouvelle direction (où l'on note la disparition de Mme Zinah Rouabah, ancienne directrice de la publication, qui a quitté le journal le 31 octobre) : MM. René-Pierre Boullu, Yannis Farmakis, Antoine Griset et Serge July. Ce Ce dernier, directeur de la rédaction, sera désormais directeur de la publication, gérant de la société éditrice (S.N.P.C.), ainsi que M. Antoine Griset, directeur financier depuis la reparution du journal en mai dernier.

Le directeur de la fabrication, M. Yannis Farmakis, sera plus particulièrement chargé de l'ensemble des problèmes techniques, et M. René-Pierre Boullu (ex-chef des informations sociales), des questions de recomposition et de fonctionnement interne de l'équipe.

La nouvelle direction « *réaffirme le principe que le journal reste la propriété de son équipe* », même si « *les possibilités de prise de participation minoritaire* » ne sont pas écartées. Au chapitre des ressources nouvelles : l'introduction, à partir de janvier 1982, de la publicité, à raison de « *trois pleines pages bloquées, au maximum, par jour* ».

Enfin, *Libération* annonce la rupture avec le principe de l'égalité des salaires : « *L'introduction de la hiérarchie des salaires vise essentiellement à l'établissement d'un nouveau type de contrat au sein de l'équipe*, explique le journal. *Elle concernera donc uniquement les responsabilités d'encadrement au niveau rédactionnel, ou des responsabilités techniques spécifiques.* »

M. Serge July exposera, jeudi, annonce le journal, les « *ambitions journalistiques* » de *Libération*.



DOSSIER

Les cabinets ministériels du gouvernement Mauroy

III. – MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Nous achevons la publication de la composition des cabinets ministériels du gouvernement Mauroy dans l'ordre protocolaire (le Monde *des 17 et 18 novembre*) en indiquant leur formation et les principales fonctions qu'ils ont occupées.

● **Ministre du travail : M. Jean Auroux.**

Directeur du cabinet :
M. Michel Praderie.
[Né en 1936, ingénieur des mines, administrateur de l'INSEE.]

Directeur adjoint :
M. Pierre-Louis Remy.
[Né en 1946, ENA, administrateur civil, chargé de mission à la DATAR, directeur général adjoint du Crédit mutuel de l'Île-de-France.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Gilbert Cornu.
[Né en 1918, inspecteur général du travail et de l'emploi.]

Conseillers techniques :
M. Pierre Caspar.
[Né en 1937, ingénieur civil des mines, président de Syntec-organisations-formation.]

M. Michel Gaspard.
[Né en 1947, Ecole centrale, chargé de mission à la direction de la prévision du ministère de l'industrie.]

M. René Decaillon.
[Né en 1926, attaché au Gaz de France, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., secrétaire du Conseil économique.]

● **Ministre de la santé : M. Jack Ralite.**

Directeur du cabinet :
M. Jacques Latrille.
[Né en 1933, professeur agrégé de médecine à l'université de Bordeaux en 1972, puis président de l'université de Bordeaux II.]

Directeur adjoint du cabinet :
M. Gilbert Millet.
[Né en 1931, docteur en médecine, ancien député communiste du Gard (4e circonscription, 1967-1968 et 1973-1981).]

Conseillers techniques :
Mlle Françoise Dreyfus.
[Née en 1942, maître assistant en droit public à l'université de Paris-I, secrétaire général adjoint de l'Institut français de sciences administratives.]

M. Hani Gresh.
[Né en 1945, Ecole nationale de la statistique, chef du bureau de l'actualité économique à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances.]

M. Yves Talhouarn.
[Né en 1949, maîtrise de sciences économiques, chargé des questions de santé auprès du comité central du P.C.]

M. Alain Léger.
[Né en 1946, éducateur spécialisé, député de la 1re circonscription des Ardennes de 1978 à 1981, vice-président du conseil général des Ardennes.]

● **Ministre du temps libre : M. André Henry.**

Directeur du cabinet :
M. Henri Grolleau.
[Né en 1943, inspecteur de la jeunesse, des sports et des loisirs dans le Var.]

Conseillers techniques :
M. Max Salomon.
[Né en 1942, cadre dans une entreprise privée de promotion des loisirs, premier secrétaire fédéral du P.S. en Seine-et-Marne de 1971 à 1979.]

M. Jean Pelletier.
[Né en 1952, ancien assistant parlementaire.].

M. Jean-Claude Champin.
[Né en 1947, instituteur, secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques du Val-de-Marne, administrateur de la Ligue française de l'enseignement.]

● **Ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports : Mme Edwige Avice.**

Directeur du cabinet :
M. André Laurent.
[Né en 1938, ENA, sous-directeur au ministère de la santé.]

Conseillers techniques :
M. Robert Bonnet.
[Né en 1935, ENA, chef de division au ministère de la qualité de la vie.]

M. André Llanes.
[Né en 1939, employé aux P.T.T.]

M. Jean-Michel Bellot.
[Né en 1953, professeur adjoint d'éducation physique.]

● **Ministre de l'urbanisme et du logement : M. Roger Quilliot.**

Directeur du cabinet :
M. Patrice Chevallier.
[Né en 1946, ENA, administrateur civil, chef du bureau du financement de la construction à la direction du Trésor].

Chargé de mission auprès du ministre : M. Guy Pellennec.
[Né en 1926, directeur de l'aménagement à la SONACOTRA, chargé de mission à l'Union des fédérations d'organismes d'H.L.M.]

Directeur adjoint du cabinet :
M. Alain Kufard.
[Né en 1943, Polytechnique, ingénieur des ponts, chef du service de la politique technique à la direction de la construction.]

Conseillers techniques :
M. Gilbert Simon.
[Né en 1947, ENA, chef de la division des sites au ministère de l'environnement.]

M. Robert Fagès.
[Né en 1942, docteur en droit, responsable du financement du logement au Crédit foncier de France.]

M. Jean-Claude Pauc.
[Né en 1946, Polytechnique, ingénieur des ponts, chargé de la formation au ministère de l'équipement.]

M. François Pingeot.
[Né en 1949, H.E.C., chargé d'études à l'Union des H.L.M.]

● **Ministre de l'environnement : M. Michel Crépeau.**

Directeur du cabinet :
M. Lucien Kalfon.
[Né en 1936, ENA, administrateur civil, ancien collaborateur de M. Jean-Noël Lipkowski, de M. Norbert Segard, et de M. Edgar Faure.]

Conseillers techniques :
M. François Letourneux.
[Né en 1942, ingénieur du génie rural.]

Mme Sabine Baïetto.
[Née en 1950, ingénieur civil des mines].

M. Philippe Vesseron.
[Né en 1945, Polytechnique, ingénieur en chef des mines.]

● **Ministre de la Mer : M. Louis Le Pensec.**

Directeur du cabinet :
M. Jean-Claude Boulard.
[Né en 1943, ENA, maître de requêtes au Conseil d'Etat, adjoint au secrétaire général de la marine marchande, conseiller général (P.S.) du canton de Ballon, Sarthe.]

Conseillers techniques :
M. Jean-Claude Hennequin.
[Né en 1938, administrateur en chef des affaires maritimes.

M. Jean Lacaille.
[Né en 1932, Ecole navale, capitaine de vaisseau.]

M. Alain Merckelbagh.
[Né en 1942, études supérieures de sciences économiques.]

M. Jean-Paul Pagès.
[Né en 1944, Sciences politiques, cadre du privé.]

M. Gilbert Roubach.
[Né en 1947, Polytechnique, ingénieur des ponts.]

M. Fabrice Théobald.
[Né en 1949, ingénieur civil du génie maritime.]

● **Ministre de la communication : M. Georges Fillioud.**

Directeur du cabinet :
M. Bernard Miyet.
[Né en 1946, ENA, conseiller des affaires étrangères.]

Conseillers techniques :
M. Michel Berthod.
[Né en 1945, ENA, administrateur civil au ministère de la culture.]

M. Pierre Girard.
[Né en 1940, journaliste à l'ancien quotidien du P.S., « Riposte ».]

● **Ministre des P.T.T. : M. Louis Mexandeau.**

Directeur du cabinet :
M. Bernard Loing.
[Né en 1932, École normale supérieure, agrégé d'anglais, détaché au C.N.R.S.]

Directeur adjoint :
M. Philippe Bodin.
[Né en 1938, frère de Mme Lalumière, Polytechnique, ingénieur en chef des télécommunications.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Bernard Zuber.
[Né en 1937, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

Conseillers techniques :
M. François Aron.
[Né en 1942, École normale supérieure, agrégé d'histoire, maître-assistant d'histoire ancienne à Paris-I, conseiller municipal (P.S.) de Lisieux (1977).]

M. Guy Brun.
[Né en 1941, Polytechnique, ingénieur en chef des télécommunications.]

M. Henri Bustarret.
[Né en 1932, Polytechnique, ingénieur en chef des télécommunications.]

M. Georges Dupeyron.
[Né en 1934, École nationale supérieure des P.T.T., administrateur des P.T.T.]

M. Roger Fort.
[Né en 1932, École nationale supérieure des P.T.T., directeur des études à cette école.]

● **Ministre des anciens combattants : M. Jean Laurain.**

Directeur du cabinet :
M. Gilbert Faure.
[Né en 1913, instituteur, député S.F.I.O. puis P.S. de l'Ariège (1re circ.) depuis 1962, maire de Mirepoix et conseiller général.]

Conseiller technique :
M. Georges Bonnet.
[Né en 1923, Ecole des impôts, directeur départemental adjoint des impôts.]

● **Ministre de la consommation : Mme Catherine Lalumière.**

Chargé de mission auprès du ministre : Mme Christiane Doré.
[Née en 1942, journaliste, rédactrice en chef de « Consommateurs Actualité » puis de « 50 millions de consommateurs », déléguée nationale à la consommation du P.S.]

Directeur du cabinet :
M. François Giquel.
[Né en 1938, ENA, conseiller culturel et de coopération technique, conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

Conseillers techniques :
Mme Jeanne Siwek-Pouydesseau.
[Née en 1936, docteur en sciences politiques, spécialiste de sociologie administrative.]

Mme Janine Jacquot.
[Née en 1943, avocat au barreau de Strasbourg, ancien directeur juridique de l'Institut national de la consommation.]

M. Jean-Luc Gianardi.
[Né en 1942, inspecteur principal de la répression des fraudes.]

● **Ministre de la formation professionnelle : M. Marcel Rigout.**

Chargé de mission auprès du ministre : M. René Boulle.
[Né en 1931, agent d'Electricité et Gaz de France, ancien chef du département du personnel.]

Directeur du cabinet :
M. Guy Matteudi.
[Né en 1938, docteur ès sciences physiques, ancien chargé de cours à l'École des mines de Nancy, chargé de mission à la délégation à la formation professionnelle.]

Conseillers techniques :
M. Patrick Le Mahec.
[Né en 1948, licencié en philosophie, collaborateur du comité central du P.C.F.]

M. Jean-Paul Duparc.
[Né en 1956, agrégé de sciences et techniques économiques, professeur de lycée, collaborateur du comité central du P.C.F.]

Les secrétaires d'État

● **Secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de l'extension du secteur public : M. Jean Le Garrec.**

Conseillers techniques :
M. Jean-Jacques Piette.
[Né en 1940, fils de M. Jacques Piette, ancien député S.F.I.O., membre du comité directeur du P.S., membre du comité de direction du groupe immobilier Manera.]

M. Alain Rannou.
[Né en 1946, chimiste à la Société Aquitaine Organico.]

Mme Isabelle Bouillot.
[Née en 1949, ENA, administrateur civil, chef du bureau des transports à la direction du budget.]

M. François Morin.
[Né en 1945, professeur agrégé en sciences économiques à l'université de Toulouse.]

M. Philippe Lazar.
[Né en 1937, Polytechnique, docteur en mathématiques, directeur de recherches à l'INSERM.]

● **Secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé des rapatriés : M. Raymond Courrière.**

Directeur du cabinet :
M. Maurice Benassayag.
[Né en 1931, à Oran, licencié ès lettres, chargé de cours à l'I.U.T. de Paris-V, directeur de la *Nouvelle Revue socialiste*.]

Conseiller technique :
M. Yves Lemoine.
[Né en 1946, juge d'instruction à Nevers puis à Bobigny.]

● **Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer : M. Henri Emmanuelli.**

Directeur du cabinet :
M. Bernard Gaudillère.
[Né en 1950, ENA, administrateur civil au ministère des finances, chef des services financiers de la Société centrale pour l'équipement du territoire, conseiller municipal (P.S.) de Lyon (1977).]

Conseiller technique : M. Michel Kotas.
[Né en 1944, École nationale de travaux publics, sous-préfet (concours exceptionnel de 1973).]

● **Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la famille : Mme Georgina Dufoix.**

Directeur du cabinet :
M. Gilles Johanet.
[Né en 1950, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

● **Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale chargé des personnes âgées : M. Joseph Franceschi.**

Directeur du cabinet :
M. Alain Gillette.
[Né en 1945, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, secrétaire général adjoint du groupe central des villes nouvelles, auteur de *Votre commune et les personnes âgées* (Éd. du Moniteur).]

Conseiller technique :
Mme Christine Patron.
[Née en 1934, diplômée de gérontologie, adjoint au maire (P.S.) de Montargis, responsable d'une maison de retraite.]

● **Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés : M. François Autain.**

Directeur de cabinet :
M. Thierry Le Roy.
[Né en 1947, ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, conseiller juridique auprès du comité interministériel pour la coopération économique européenne.]

Conseiller technique :
M. Jean Perraudeau.
[Né en 1946, docteur en électronique, ingénieur au service d'études de C.I.I.-Honeywell Bull.]

● **Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense : M. Georges Lemoine.**

Directeur du cabinet :
M. Jacques Barthélemy.
[Né en 1936, commissaire de la marine, contrôleur général des armées.]

Conseiller technique :
M. Roger Masson.
[Né en 1929, école des travaux publics de Paris, sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, secrétaire général de la Guadeloupe, administrateur civil au ministère de l'intérieur.]

● **Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : M. André Cellard.**

Directeur du cabinet :
M. Alain Gilot.
[Né en 1945, ingénieur agronome, ingénieur du génie rural, chargé de mission au Plan, membre du P.S. depuis 1974.]

● **Secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme : M. François Abadie.**

Directeur du cabinet :
M. Bernard Le Clère.
[Né en 1928, membre de cabinets ministériels sous la IVe République, chef de cabinet de préfet en 1959, sous-préfet depuis 1963.]

Conseiller technique :
M. Roger Grandbois.
[Né en 1914, professeur de lycée, membre de cabinets ministériels sous la IVe République, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale.]

Le Monde

société

JUSTICE

Les démêlés de M. de Villiers avec le fisc

COUPS DE PIOCHE DANS UNE « MINE D'OR »

M. Gérard de Villiers, auteur des romans d'espionnage à succès « S.A.S. », a des ennuis avec le fisc. A tel point que cet ancien de *France-Dimanche* et *Paris-Presse* a évité de peu, mardi 17 novembre, la prison. L'affaire remonte à plusieurs années, lorsque M. de Villiers déclarait à un journaliste : *« A cause du fisc, de nos jours, il vaut mieux ne pas être une personne physique, mais plutôt une société anonyme. »* Ce type d'astuce n'a pas porté ses fruits. Le 13 juillet 1977, précisément, la cour d'appel de Paris l'a en effet condamné, pour non-paiement d'impôts, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis. La justice avait prévu, en cas de refus de paiement renouvelé, la contrainte par corps. Bref, la prison.

Mardi, sommé de verser près de 3 millions de francs, l'auteur s'est reconnu incapable de régler cette « dette ». Fort heureusement pour lui, son éditeur, la librairie Plon, a remis à un substitut du tribunal de Paris un chèque de 2 964 097 francs destiné au Trésor public. On indique au ministère du budget que cette somme représente *« la partie de la dette fiscale en liaison avec la contrainte par corps »*. Reste à payer 17 millions de francs...

M. de Villiers a du mal à payer ses impôts mais aucune difficulté à vendre ses livres. Il en écrit quatre par an et en diffuse, dans le même temps, quatre millions en Franc. Depuis le début de sa carrière « littéraire », il a sans doute cumulé quelque trente millions d'exemplaires. En 1977, il avouait à l'hebdomadaire *le Point* : « J'ai le sentiment d'être enchaîné *dans une mine d'or avec une pioche.* »

Ecrivain doré, M. de Villiers s'est lancé dans l'édition. Auteur, il est aussi devenu directeur de collections. Ainsi a-t-il usé de son influence chez Plon pour faire publier en mars 1976 un pamphlet contre *le Monde* à soixante-dix mille exemplaires.

M. de Villiers — *« libéral éprise de liberté »*, aime-t-il dire de lui — a le sens de la formule et une vision claire du monde. *« Comment avez-vous vécu le mouvement des femmes ? »*, lui a un jour demandé un journaliste de *Libération*. *« Je pense que ce sont des mal baisées »*, a-t-il répondu. *« Vous n'aimez pas beaucoup non plus les Arabes ? » « Disons que je n'ai jamais eu beaucoup de sympathie pour les Arabes, c'est vrai. Depuis, j'ai rencontré des Saoudiens qui m'ont fait changer d'avis. »* Apparamment, M. de Villiers n'aime pas, non plus, beaucoup le fisc.

Le tribunal de Paris juge une affaire de fraude fiscale portant sur 30 millions

Une fraude fiscale évaluée à 30 millions de francs, plus de vingt sociétés en cause, trente prévenus dont une dizaine ont choisi le salut dans des retraites à l'étranger : c'est l'affaire Berdah et autres. La onzième chambre du tribunal de grande instance, présidée par M. Louis Gondre, en fait son ordinaire depuis le 12 novembre. A raison de trois journées d'audience par semaine, c'est un débat assuré, garanti jusqu'à la mi-décembre. Car il faut débattre. Il faut savoir si entre toutes ces sociétés et tous leurs dirigeants il y eut ou non cette entente, cette organisation délibérée qui seules auraient pu leur permettre de se soustraire à leurs obligations fiscales, qu'on les appelle paiement de la T.V.A., de l'impôt sur les sociétés, de celui sur les bénéfices, sans parler du non-versement des cotisations dues à l'URSSAF ou du 1 % patronal, ou de l'absence de déclarations à l'inspection du travail.

LES AMERTUMES DE M. GABRIEL BERDAH

Selon l'accusation et l'administration des impôts, partie civile, il y a bel et bien de quoi subodorer une action concertée entre MM. Gabriel Berdah, Aaron Berdah et Jacob Berdah, le premier ayant constitué une société de *factoring* (facturage), les autres des sociétés de travail intérimaire qui cédaient toutes leurs créances à la précédente après quelques mois d'existence pour se reconstituer presque aussitôt sous d'autres appellations, mais avec le même équipage. C'était une bonne manière non seulement de ne faire aucune déclaration fiscale puisque la durée d'existence était le plus souvent inférieure à un an, mais aussi par ce biais de se rendre insolvable, puisque tout l'actif se retrouvait juridiquement dans les mains de la société de facturage.

Les trois frères Berdah étaient bel et bien à la tête soit des entreprises de facturage, soit de l'ensemble des multiples sociétés d'intérim. On relève encore dans la distribution la présence de certains de leurs parents, beau-frère comme M. Albert Attiach, cousin comme M. Jean-Marc Nahum ou simplement « pays », comme on dit dans nos campagnes, le pays en l'occurrence étant la Tunisie. Il se trouve aussi qu'au cours de l'instruction certains des comparses prête-noms se sont laissés aller à des déclarations qu'on ne manque pas de rappeler. Oui, M. Aaron Baron n'a-t-il pas dit en parlant des trois frères Berdah : *« Ils exploitent de pauvres types comme moi et mon frère »*, et cet autre, M. Jean-Claude Hornberg : *« Nous étions convaincus que notre clientèle était composée d'une équipe de bandits et d'escrocs. »* A l'heure du procès, les uns et les autres s'emploient à atténuer la portée de pareils abandons. *« Avec le recul du temps »*, il leur paraît qu'ils ont été bien excessifs : *« Et puis, monsieur le président, vous savez bien ce que c'est, devant la police ou le juge d'instruction, les procès-verbaux ne traduisent pas toujours très bien ce qu'on a voulu dire. »*

Facturage et intérim

Il reste pourtant que M. Marco Bonifaci, l'un des absents qui fut le gérant d'une des sociétés d'intérim plus ou moins fantômes, a fait savoir de sa retraite étrangère qu'il n'entendait pas paraître à l'audience dans la crainte qu'il avait de représailles de la part des véritables organisateurs. Il reste que M. Michel Dumas, autre gérant, pour avoir un jour exprimé le désir de se retirer d'une entreprise qui lui paraissait malgré tout singulière, vit se présenter devant lui M. Aaron Berdah, ainsi que quelques autres, portant tous pistolet à la ceinture. Diable !

Cependant, M. Gabriel Berdah refuse, lui, de s'émouvoir. Sa thèse est simple. Le facturage, lui, c'était sa partie. Sa société, A.T.M. (Application des techniques modernes), s'y adonnait passionnément, tandis que lui-même nourrissait secrètement le rêve de devenir un jour banquier. Mais l'intérim, pouah ! Là n'était pas son souci et ce que faisait dans son domaine son cadet Aaron lui était parfaitement indifférent, lui paraissait même subalterne, vulgaire et, en tout cas, de bas étage. Loin de s'entendre avec lui, il le jugeait même en concurrent. Alors, dans son box, M. Gabriel Berdah devient nerveux : *« Dans cette affaire, je me sens de plus en plus victime. »*

C'est que, de tous, il est effectivement le seul à être détenu. Une détention qui l'amène à ruer dans les brancards : *« Vous savez bien, monsieur le président, pourquoi je suis toujours en prison. Ce n'est pas pour ce que j'ai fait, c'est à cause de mon frère Aaron qui est en fuite. Vous savez bien que les choses sont anormales. »*

« Un véritable ordinateur »

Il est vrai qu'avec lui, l'administration des impôts est assurée d'avoir sous la main un éventuel condamné très solvable. M. Gabriel Berdah en tire même une certaine fierté : *« Je n'ai pas organisé, moi, mon insolvabilité en prison. Oui, aujourd'hui encore je suis propriétaire de sept appartements à Paris, je touche 1 million par an de revenus et, en dehors de cela, j'estime ma situation de fortune à 5 millions. »*

Riche personnalité, belle intelligence, ont dit de lui les psychiatres. Ajoutez à cela une distinction de l'ordre du Mérite qui ne pouvait rien gâter.

A trente-neuf ans, M. Gabriel Berdah, né à Tunis, venu en France, aujourd'hui naturalisé, est un homme dont tous ceux qui l'ont approché célèbrent l'intelligence, certains même le tenant pour *« un véritable ordinateur »*. Cela, c'est le passé. Il ne reste qu'à pleurer sur les ambitions anciennes, autant qu'à épancher l'amertume présente.

« Je suis en prison dans un pays que j'aimais. Moi, j'aime bien regarder les gens en face. Participer à une fraude, non, vraiment, cela ne m'intéressait pas. Je ne peux pas accepter une pareille accusation. Et puis quoi, on me dit intelligent. De deux choses l'une, je suis intelligent ou je suis bête. Mais si je suis intelligent, je ne vais pas entrer dans un système aussi stupide que celui que l'on me dépeint. D'ailleurs, si mon frère Aaron était là, il vous le dirait. » Hélas ! Aaron est resté sous d'autres cieux. Gabriel en pleurerait quasiment. Dans un soupir, il ajoute : *« Evidemment, Aaron était mon cadet, j'accepte vis-à-vis de lui une responsabilité morale, j'aurais pu peut-être le prendre par la main, le remettre dans le droit chemin... »*

Ce propos situe tout à fait le caractère particulier d'une affaire qui, pour être de fraude fiscale, met en scène non seulement une famille, mais les membres d'une communauté qui n'entend pas renier ses origines ethniques, ni ses convictions religieuses, mais ne voudraient pas qu'elles puissent être de la moindre façon interprétées comme l'indice d'une collusion.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. JACQUES TILLIER A REMIS A LA JUSTICE DES LETTRES DU Dr AZERAD

M. Jacques Tillier, journaliste collaborant actuellement au *Journal du dimanche*, a été entendu, mardi 17 novembre, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, chargé de l'enquête sur la tentative d'assassinat dont aurait été l'objet M. de Varga, l'un des inculpés de l'affaire de Broglie. M. Tillier a été convoqué par le magistrat après la publication, le 8 novembre, dans le *Journal du dimanche*, d'un de ses articles — signé du pseudonyme Jacques Langeais — et reproduisant un fragment d'une lettre du docteur Nelly Azerad, qui serait à l'origine de cette tentative d'assassinat.

M. Tillier, qui affirme avoir rencontré à plusieurs reprises Mme Azerad après l'assassinat de Jean de Broglie, a remis à M. Bruguière une série de documents relatifs aux relations de Mme Azerad avec M. de Varga ainsi qu'à l'assassinat, le 20 juin 1973, du docteur Georges Fully, inspecteur général de la médecine pénitentiaire.

Dans *le Journal du dimanche*, M. Tillier évoquait les démêlés de Mme Azerad avec Me Alain Beaumier, qui, en 1977, défendait Pierre de Varga. A cette époque, M. Tillier avait affirmé dans *Minute* que Me Beaumier avait incité le docteur Azerad à faire disparaître ses agendas de 1976, où figuraient ses rendez-vous avec Pierre de Varga. En avril 1977, Mme Azerad avait été arrêtée et accusée de dissimulation de preuves.

L'enquête sur l'assassinat d'un magistrat de Marseille

Conflit entre le substitut et le juge d'instruction

De notre correspondant

Marseille. — C'est à sa demande que M. Louis Bartolomei, premier substitut du procureur de la République affecté depuis plusieurs années à la section criminelle et à ce titre chargé de suivre le dossier concernant l'assassinat du juge Pierre Michel, tué le 21 octobre dernier en pleine rue par deux hommes à moto, a été dessaisi, depuis le vendredi 13 novembre, de ce dossier qui est désormais confié à M. Louis di Guardia, responsable de cette section (« le Monde » du 18 novembre).

Ce n'est pas un secret pour qui connaît le milieu judiciaire de Marseille : tout n'allait pas pour le mieux dans les relations du substitut Bartolomei et de M. Patrick Guérin, juge d'instruction chargé de l'information ouverte après l'assassinat du juge Michel. Il est toutefois étonnant que l'homme qui avait pris à cœur ce dossier, au point d'affirmer, après certaines manifestations de joie intempestives dans le milieu marseillais, que *« le champagne qu'ils avaient débouché pourrait bien leur donner des aigreurs d'estomac »*, passe la main après quelques semaines.

Faute d'information officielle, on en est réduit aux suppositions et aux « bruits de couloir ». Il semblerait que ce soit une divergence de vue entre le magistrat du parquet et celui de l'instruction, sur l'orientation à donner à la procédure, qui soit à l'oirigne de ce coup d'éclat. Le substitut se serait plaint d'avoir été tenu à l'écart de certains développements de l'information ouverte après l'assassinat du juge Michel et de n'être plus en mesure de jouer son rôle.

Cet incident n'est qu'une nouvelle péripétie dans une suite de dissensions qui, depuis des années, opposent M. Bartolomei, ancien responsable du Syndicat de la magistrature, à la hiérarchie. Il avait fait l'objet, voici plusieurs années, d'une baisse de la note administrative. Il avait déposé un recours contre cette décision devant le Conseil d'Etat. Ce recours a été jugé irrecevable.

Au mois de juillet, c'est lui qui a été chargé de suivre l'affaire de la tuerie d'Auriol. Lorsqu'il est parti en vacances, M. di Guardia a repris le dossier. A son retour, M. Bartolomei ne l'a pas retrouvé.

JEAN CONTRUCCI.

TÉMOIGNAGE

Pierre Michel, un soldat de la loi

M. Jacques Petit, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, nous a adressé le témoignage suivant au sujet du juge Pierre Michel :

Pierre Michel, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, a été assassiné le 21 octobre dernier au moment où il rentrait à son domicile. Deux motocyclistes ont abattu le juge qui circulait aussi sur une moto.

La presse nous a montré le juge à terre, à côté de son engin. Il appartient à la police et au magistrat chargés de cette difficile enquête de découvrir les coupables et de trouver le mobile du crime. Mais beaucoup se demandent pourquoi le juge Michel a été descendu. Encouragés par certains avocats dont les propos ont été rapportés dans la presse, beaucoup s'interrogent : ce magistrat ne s'est-il pas, par ses méthodes, attiré de telles inimitiés que sa mort pourrait apparaître comme la conséquence d'une conception outrancière de ses fonctions ?

Il m'appartient de laver la mémoire de notre collègue d'un tel soupçon. En effet, mon silence pourrait être interprété comme une approbation des critiques formulées à l'encontre de ce magistrat. Pierre Michel était un juge d'instruction exemplaire, qui aimait son métier et qui se passionnait pour les affaires les plus difficiles.

Pour découvrir la vérité que d'autres voulaient lui cacher, il était animé d'une ardeur que l'on voudrait voir partager par tous ses collègues. Il n'a fait que lutter à mains nues contre tous ceux qui veulent, par le crime ou le trafic, se procurer de l'argent au détriment de victimes innocentes ou désarmées (...). Conscient des ravages que provoque la drogue et conscient des dangers que nous font courir ceux pour lesquels le crime est une profession, il se sentait engagé dans un combat.

Notre collègue est mort non pas pour avoir employé des armes déloyales, mais parce qu'il a combattu sans restriction ni faiblesse contre ceux qui, aujourd'hui, menacent gravement la vie et la santé de nos concitoyens. Le premier ministre l'a compris, et il a cité Pierre Michel à l'ordre de la nation. Le garde des sceaux l'a compris également et lui a rendu hommage. Nos collègues l'ont senti d'instinct et ils ont suspendu leurs travaux pour honorer la mémoire de ce brave.

Les auditeurs qui sortent de l'Ecole nationale de la magistrature l'ont déjà perçu et ils ont donné à leur promotion le nom de leur glorieux aîné.

Puissent tous les Français comprendre qu'un juge est un soldat de la loi et que Pierre Michel est tombé au champ d'honneur pour avoir fait son devoir, tout son devoir et rien que son devoir.

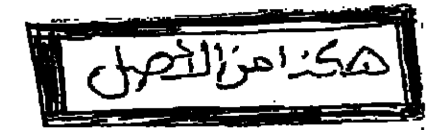
PLUS DE TUBES DE COLLE POUR LES JEUNES D'AVIGNON

Avignon. — Le sénateur de Vaucluse et maire socialiste d'Avignon, M. Henri Duffaut, vient de prendre un arrêté municipal interdisant la vente des tubes de dissolution (colle destinée à réparer les crevaisons des chambres à air) aux mineurs de moins de seize ans.

Depuis quelques mois, de plus en plus d'enfants se procuraient ces tubes à la sortie des établissements scolaires ou dans certains quartiers de la périphérie et respiraient les odeurs de colle à des fins euphorisantes.

« Il faut savoir, devait expliquer M. Duffaut, quelles lésions importantes peuvent être provoquées dans l'organisme par l'utilisation de la dissolution. »

Il espère que le préfet de Vaucluse étendra cet arrêté à l'ensemble du département. — (Corresp.).



JUSTICE

L'affaire du militant arménien

La France « ne cédera pas au chantage » des terroristes

Le gouvernement français « ne cédera pas au chantage » des terroristes arméniens, a déclaré, mardi 17 novembre, un porte-parole du Quai d'Orsay après l'attentat commis à la gare de l'Est, à Paris, lundi soir. Cet attentat a été revendiqué par le groupe Orly, qui réclame la mise en liberté du militant arménien « Dimitriu Giorgiu » arrêté le 11 novembre en France.

Le militant de l'ASALA, qui avait été inculpé samedi d'usage de faux passeport, a été entendu mardi, en qualité de témoin, par deux juges d'instruction parisiens : M. Guy Joly, chargé d'instruire l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, et par M. Philippe Texier, chargé de l'instruction de la prise d'otages au consultat de Turquie à Paris, le 24 septembre 1981.

« M. Giorgiu », dont on ignore l'identité réelle, a reconnu son appartenance à l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA). Il nie cependant toute participation aux deux affaires instruites par MM. Joly et Texier. Il a affirmé n'être arrivé en France qu'à la fin du mois d'octobre de cette année, et déclare vivre habituellement au Liban.

En Turquie, le gouvernement suit évidemment avec attention les développements de cette affaire. L'ambassadeur de France à Ankara, M. Emile Cazimajou, avait été convoqué samedi au ministère turc des affaires étrangères. Le diplomate turc blessé le 25 octobre à Rome par un inconnu, lui-même blessé au bras par sa victime, devait se rendre à Rome pour tenter de reconnaître son agresseur sur des photos de « M. Giorgiu », que la police française pourrait faire parvenir à la police italienne.

Après la tension de ces derniers jours, le groupe Orly — dont l'ASALA affirme qu'il ne lui est pas lié — a adressé de nouvelles menaces sur les avions d'Air France, déclarant mardi à l'A.F.P. que l'attentat de la gare de l'Est *« a été notre dernier avertissement au gouvernement français »*. A Beyrouth, un responsable de l'ASALA a affirmé que trois heures après l'arrestation de « M. Giorgiu », l'organisation avait eu un contact avec la police d'Orly et — sans plus de précision — *« avec les autorités politiques françaises »*. A propos du groupe Orly, le dirigeant de l'ASALA a indiqué : *« Nous ne pouvons rien faire pour le contrôler, car nous n'avons aucun lien avec lui. »*

Les réactions

L'affaire Giorgiu a suscité de nombreuses réactions. A Lyon, une cinquantaine de personnes ont manifesté mardi 17 novembre pour réclamer la *« libération des prisonniers politiques arméniens »*.

Le mouvement Libération arménienne, organisation qui soutient en France l'ASALA, organise jeudi 19 novembre à 20 h. 30 à Paris (salle de la Mutualité) un *« meeting pour la libération des héros emprisonnés »*. Le mouvement déclare notamment :

« L'affaire de l'arrestation d'un militant arménien à Orly mercredi 11 novembre et la création d'un groupe terroriste Orly constituent une des plus grandes provocations anti-arméniennes de ces dernières années. Les manipulateurs d'extrême droite à la solde des Américains et du fascisme turc tentent à la fois de mettre en difficulté le gouvernement français, de discréditer la juste lutte arménienne et de créer des contradictions supplémentaires entre le mouvement arménien et le gouvernement de Mauroy. »

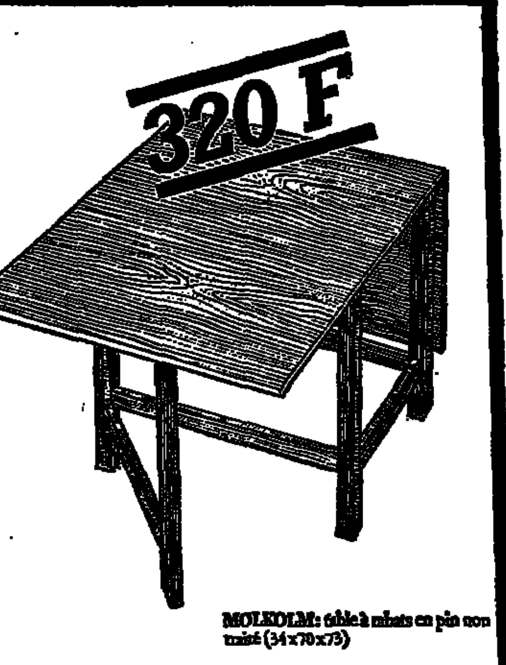
Le Comité national de la jeunesse arménienne de France a *« condamné avec énergie (...) le terrorisme et la violence »* estimant qu'ils *« ne servent pas les intérêts du peuple arménien »*.

Mgr Serobe Manoukian, archevêque des Arméniens de Paris, a dénoncé le *« comportement aussi insensé qu'irresponsable »* des organisations clandestines arméniennes qui menacent *« les intérêts français au Liban ou ailleurs »*.

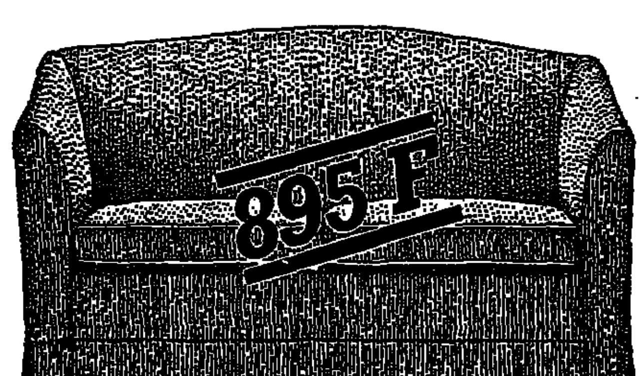
[La polémique suscitée par la « bévue » qui avait conduit — vendredi — à la mise en liberté du militant arménien ordonnée par le parquet a abouti à une mise en cause de la police (le Monde du 17 novembre) qui, on s'en doute, provoque des remous non publics mais importants. De source policière, on nous a confirmé que le procureur de Créteil n'avait pas été informé par la police de l'existence de similitudes entre le faux passeport de « M. Giorgiu » et celui de l'auteur présumé de l'attentat de la rue Copernic, dossier traité à Paris. Mais si la police ne l'a pas fait, explique-t-on, c'est qu'elle a jugé que la synthèse des informations sur cet individu relevait non de sa compétence, mais de celle des magistrats. « Nous avons été loyaux dans cette affaire et nous refusons de porter le chapeau », nous a-t-on déclaré. — Br. F.]

● *Deux ouvriers morts asphyxiés à Gennevilliers.* — Deux ouvriers sont morts asphyxiés, mardi 17 novembre, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). M. Michel Léger, quarante-sept ans, agent de maîtrise, et M. Jean-Pierre Martry, trente et un ans, conducteur de four, travaillaient pour le compte de la société Carbone-Lorraine de Gennevilliers à la réparation d'un four destiné à la fabrication de plaquettes de carbone. Ils ont été victimes de vapeurs toxiques que renfermait encore l'appareil.

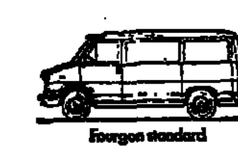




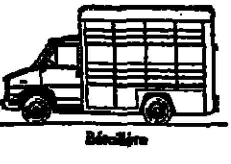




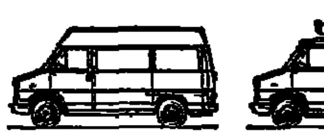






















ÉDUCATION

POUR RÉSOUDRE LA CRISE DE L'ÉCOLE

Le SGEN-C.F.D.T. préconise « un transfert massif de pouvoirs vers les personnels et les usagers » de l'enseignement

Au moment où la décentralisation est à l'ordre du jour législatif, alors que le « changement » est un mot qui emplit l'air du temps, les enseignants qui se réclament de la C.F.D.T. cherchent les signes d'un renouveau de l'éducation. Et ne les y trouvent guère. Ils ont décidé de secouer « l'hésitation et l'incertitude qui semblent l'emporter du côté minsitériel » : le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) rend publiques ses propositions, que vient d'adopter son comité national, « pour décentraliser et régionaliser l'éducation nationale » et définir « d'autres pratiques pédagogiques ». Des propositions qui bousculent les habitudes de mode de fonctionnement et de pensée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système éducatif.

La situation de l'école est résumée, sans ambages, par les dirigeants du S.G.E.N. : « *Elle n'est pas bonne.* » Les indices, à leurs yeux ne manquent pas : des programmes rigides imposés d'en-haut, qu'il faut ingurgiter partout, sinon à la même heure, du moins dans les mêmes délais ; des classes confondues avec les groupes d'élèves du même âge qui doivent parcourir un itinéraire minutieusement programmé en vertu d'un étalon unique : l'année scolaire ; des horaires « *caractérisés par la quantité de connaissances déversée* » et « *lourds jusqu'à l'absurde* » pour les élèves ; des savoirs morcelés selon un découpage universitaire à l'opposé de toute approche globale ; la règle immuable du triptyque : un maître isolé, une classe, un cours. Un tel système a les résultats qu'il mérite. De l'école maternelle jusqu'à l'université, les taux d'échecs sont élevés. L'ennui, le rejet, les frustations, abondent. Au sein de la profession d'enseignant, qui devrait être parmi les plus motivantes, la part des désabusés, des sceptiques, va croissant.

Il faut donc, pour sortir l'école de la crise, reformuler les besoins, les objectifs et les méthodes. Non pas selon le schéma habituel d'une « *réforme d'ensemble* », mais par une recherche « *quotidienne et décentralisée* » de « *toutes les parties intéressées* ». Et l'on trouvera des réponses nécessairement « *diversifiées.* »

La décentralisation que préconise le S.G.E.N. n'est pas une simple déconcentration mais « *un transfert massif de pouvoir vers les personnels et les usagers* ». Cette transformation remet en cause la notion actuelle d'établissement scolaire, de programme national et de carte scolaire.

● LE DISTRICT DE FORMATION. — Pour metre un terme à l'isolement des établissements (écoles, collèges, lycées) entre eux et rapprocher les usagers des lieux de décision, des districts de formation seraient créés. Il s'agirait de véritables « *bassins de formation* », aires géographiques et culturelles sur lesquelles les usagers pourraient trouver la totalité des formations dont ils auraient besoin (initiale et en partie continue).

Le district correspondrait à une « *aire de vie* », à un « *bassin d'emploi* » entre la commune et le département. Il serait en relation contractuelle avec les communes qui le composeraient et la région dont il ferait partie. Il bénéficierait des moyens globalisés qu'il répartirait en fonction d'un progrès éducatif. Il serait dirigé par un conseil où siégeraient des représentants élus des personnels, des usagers et des collectivités locales.

Les fonctions de recteur seraient supprimées, « *comme celles de préfet* ». Un directeur régional de l'éducation nationale siégerait auprès du commissaire de la République et appartiendrait de droit à un conseil régional de l'éducation nationale (CREN).

● PROGAMMES DECENTRALISES, DIPLOMES NATIONAUX. — Les diplômes nationaux seraient maintenus. Mais la collation des grades, réservée aux seuls services publics, relèverait des établissements et des districts. Ce seraient les équipes pédagogiques qui seraient habilitées à attribuer les titres nationaux au vu d'une évaluation continue ou, à leur gré, au vu d'examens.

Aux détracteurs d'une telle formule de l'attribution des diplômes par les équipes à leurs propres élèves, le SGEN répond qu'une pratique analogue existe déjà dans les universités et que les enseignants prennent actuellement des mesures autrement lourdes de conséquences par les décisions d'orientation des élèves.

Quant aux programmes, la définition des objectifs généraux « *en termes de niveau* » incomberait à un centre national d'animation pédagogique. Le district, l'établissement et les équipes pédagogiques choisiraient les méthodes et les contenus pour atteindre ces objectifs.

Le conseil régional, après avis du CREN et du comité économique et social régional, arrêterait la carte des formations scolaires et universitaires de la région.

● LE TEMPS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS. — La deuxième série de propositions du SGEN, outre la décentralisation, concerne les pratiques pédagogiques et le service des enseignants.

Il faut en finir, estime le syndicat, avec l'enseignement solitaire et dont la durée hebdomadaire pour le maître est strictement réglementée en heures de présence avec les élèves, selon un volume qui dépend de la catégorie de l'enseignant.

Des équipes pédagogiques interdisciplinaires ou polyvalentes auraient collectivement en charge une unité d'enseignement et d'éducation. Cette unité comprendrait plusieurs groupes stables, d'une douzaine d'élèves chacun, suivis par un enseignant-conseiller, une sorte de tuteur. Selon le type d'activité (cours magistraux, travaux pratiques, travail individuel ou en équipe), ces groupes se répartiraient en plusieurs petits groupes.

Dans cette optique, la notion de service hebdomadaire des enseignants serait remodelée. La seule norme nationale en serait la durée légale du travail, commune à tous les fonctionnaires, soit, à partir de 1984, trene-cinq heures par semaine. Le temps de travail des enseignants comprendrait le temps avec les élèves, la concertation et les relations extrascolaires et le temps de travail personnel. Il serait égal pour tous les membres de l'équipe pédagogique, qui définiraient avec les jeunes en formation les horaires, l'emploi du temps, le planning de progression et qui devraient donc concilier à la fois les objectifs visés et le respect de leur charge hebdomadaire de travail.

Pour éviter la surcharge quotidienne et hebdomadaire des élèves, le temps de présence de ceux-ci dans l'établissement ne serait pas fixé nationalement, mais par une confrontation entre l'établissement, les parents et les collectivités locales.

Enfin, les fonctions d'inspecteur seraient supprimées. Des missions d'animation et de formation continue confiées pour un temps limité à des enseignants en exercice seraient créées. Le SGEN a, d'autre part, l'intention de lancer, dès maintenant, une campagne de refus de l'inspection, procédé qu'il juge intolérable « après le 10 mai », et dont la suppression favorisera, pense-t-il, la mise en place d'équipes obligées, dès lors, d'organiser leur propre contrôle pédagogique. — C. V.

La gauche au pouvoir dans l'éducation ?

Constat sévère, celui sur lequel s'appuient les propositions du S.G.E.N. Sévère, mais pertinent, pour qui regarde et écoute. La machine-éducation, qui dévorera en 1982 137 milliards de francs, n'a pas un bon rendement. Certes, elle donne un emploi à près d'un million de personnes. Ce n'est pas rien, mais là n'est pas sa raison d'être. De toute part, autour de quelques embellies, suintent l'ennui, la répétition, le temps doctement perdu.

Le S.G.E.N. veut rompre avec cette grisaille. Il affirme que l'aspiration à autre chose est « diffuse, mais certaine, chez les personnels » *de l'éducation et qu'elle* est « une exigence des usagers ». *Pour saisir cette* « chance historique », *il ne pousse pas le ministre à promulguer une réforme, à imposer un projet d'école. De tels projets existent pourtant, à commencer par celui du parti socialiste, même si personne aujourd'hui ne semble plus pressé d'en parler à haute voix. Non, profitant de la liberté que lui confère sa position minoritaire, le S.G.E.N. trace d'autres voies. Politiquement, il marque le coup en mettant en demeure le ministère, empêtré dans sa prudence à ne mécontenter aucun de ses grands partenaires (la FEN, le S.N.I., le S.N.E.S., le parti communiste, etc.), de faire un choix :* « Permettre aux personnels et aux usagers d'inventer eux-mêmes. (...) Mieux, les y inciter. »

La démarche du syndicat se fonde sur une vision décapante de l'école et de la société. Celle qui croit que chaque citoyen doit être l'acteur du changement, que la responsabilité et le partage peuvent retrouver droit de cité.

Vision utopique ? Le S.G.E.N. répond que, ici et là, des militants sont assez dynamiques pour amorcer le mouvement, surtout s'ils sont sollicités par d'autres forces : habitants des quartiers, travailleurs sociaux. Et puis quoi ! Pour la première fois depuis six mois, le sentiment surgit d'échapper au lancinant « Plus ça change et plus c'est pareil ». *Est-ce donc trop, en 1981, de vouloir que l'éducation renonce à ses vieilles chimères de la réussite individuelle, des itinéraires scolaires standardisés pour des vies programmées ; qu'elle renonce à ce confort qui consiste pour chacun à se faire noter par son supérieur — afin de se rassurer — et à noter ses inférieurs — afin de les dominer ; qu'elle renonce aux démissions douillettes par quoi les destins personnels s'abandonnent aux mains de lointaines autorités, et les tâches éducatives demeurent un privilège de clercs, fussent-ils zélateurs de l'école laïque ? Est-ce trop, en 1981, de vouloir que la gauche soit au pouvoir, aussi, dans l'éducation ?*

CHARLES VIAL.

CARNET

Décès

— Mme Henry Coupry,
son épouse,
Mme John F. Lamb, Stéphanie,
Mlle Anne-Marie Coupry,
Mme François-Xavier Coupry,
Béatrice et Sophie,
Sœur Monique O.P.,
M. et Mme Charles Coupry,
Renaud, Marie-Caroline et Bernard,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Aubin,
Emmanuel, Eric et Alexandre,
Mlle Claude Coupry,
Le docteur et Mme Philippe-Serge Lebert,
Bénédicte, Clément et Alix,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Coupry, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Coupry, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
son frère, ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry COUPRY,
directeur honoraire
et
administrateur honoraire
de la Caisse d'épargne de Bordeaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur, muni des sacrements de l'Eglise, le lundi 2 novembre 1981, à Bordeaux.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

27, rue Dauzats,
33000 Bordeaux.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse d'épargne de Bordeaux,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henry COUPRY,
directeur honoraire
et
administrateur honoraire
de la Caisse d'épargne de Bordeaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le lundi 2 novembre 1981.

Les obsèques ont été célébrées le 4 novembre dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort, à Paris, de

Mme Rosa FAURÉ.

Elle était âgée de soixante-quatorze ans.

[Les habitués de la galerie Mathias Fels connaissaient bien Mme Rosa Faure. Née à Lyon en 1907 de parents russes venus d'Odessa, elle était la fondatrice associée de la petite galerie du boulevard Haussmann dédiée, dès ses débuts, dans les années 60, à la présentation des travaux de nouveaux venus. La peinture était sa passion et elle agissait dans les coulisses, ouvrant sa galerie, conseillant, reconnaissant les talents, là où d'autres ne voyaient rien qui vaille. Si de nombreux jeunes artistes y firent leurs débuts, comme Télémaque, Klasen, Camacho, si d'autres comme Rancillac et même Bacon, y exposèrent très tôt, ce fut grâce à Rosa Faure qui, sous des dehors tranquilles, cachait un esprit ouvert, aventureux, sensible aux inventions.]

— M. et Mme Thierry Clément,
M. et Mme Patrice Clément,
M. Tony Clément,
ses enfants,
M. et Mme Olivier Clément,
Miles Chantal et Alexandra Clément, ses petits-enfants,
Mlle Thalassa Clément,
son arrière-petite-fille,
M. et Mme André Gromard,
M. et Mme Philippe Clément,
Ainsi que sa fidèle Charlotte Goettler,

ont la tristesse de faire part du décès de

Micheline CLÉMENT-FOURET,
médaille de la Résistance.

Selon sa volonté, un service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Annonciation (19, rue Cortambert, Paris-16e), le jeudi 19 novembre, à 15 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9 bis, boulevard Magenta,
77300 Fontainebleau.

— Les familles Legros, Thieffry, Bouvrain,
Ainsi que tous ses amis,
font part du décès de

Jean LEGROS,
artiste-peintre,
le 7 novembre 1981.

[Né à Paris en 1917, Jean Legros était licencié en philosophie et diplômé de l'institut de psychologie. Ses études de
C'est après 1945 qu'il se consacre
furent interrompues pendant la guerre. Il entra alors dans la Résistance.
C'est après 1945, qu'il se consacre résolument à l'art dans la lignée de ses amis Derain, Friesz, Laurens, Survage... Sa peinture, passée de la figuration à une abstraction rigoureuse, qu'il exposait aux Salons des Tuileries, à Mai et à Réalités nouvelles, figure dans diverses collections privées.]

— M. et Mme Bruno d'Ornellas, Aurélie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Amalia d'ORNELLAS,

survenu à Paris, le 15 novembre 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 novembre 1981, à 8 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce (277 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

102, boulevard Kellermann,
75013 Paris.

— Ses camarades et amis de Géoconseil,
Et Coyne et Bellier (bureau d'ingénieurs-conseil),
font part du décès de

Francis SABARLY,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,
président-directeur général
et fondateur de Géoconseil,
expert auprès du bureau
Coyne et Bellier,
survenu le vendredi 13 novembre 1981, dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 21 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Beauregard à La Celle-Saint-Cloud.

— Luda Schnitzer
a la douleur de faire part de la mort de

Jean SCHNITZER,

survenue le 13 novembre 1981, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacques Wasser-Treiger
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques WASSER TREIGER.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Remerciements

— Rodez, Bozouls, Foix, Paris, Montpellier.
Jean-Paul et Nicole Canonge,
Henri et Danièle Canonge,
M. Jean-Pierre Canonge et Mme,
M. Camille Canonge,
Les familles Lestel, Puech, Authier, Arthaud, Canonge,
Parents et alliés,
très profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès et des obsèques de leur regretté

Henri CANONGE,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et de leur gratitude.

Messes

— La messe annuelle aux intentions des anciens élèves décédés des Ecoles des mines de Paris, de Saint-Etienne et de Nancy, sera célébrée le dimanche 22 novembre, à 11 h. 30, en la chapelle du collège Stanislas (22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e).

— A l'occasion de la fête nationale du Liban, une messe sera célébrée le dimanche 22 novembre 1981, à 11 heures, à Notre-Dame du Liban (17, rue d'Ulm, 75005 Paris).

Tous les Libanais et tous les amis du Liban sont invités à s'y associer pour exprimer leur unité et leur foi dans l'avenir du Liban.

— Le 22 novembre, à 11 h. 45, en l'église Saint-Roch, messe de Sainte-Cécile avec les chanteurs et musiciens de Paris et toutes les chorales habituelles (répétition à 10 heures).

— Une messe pour les poètes morts dans l'année sera célébrée par le Père Michel Hayek, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, à 19 heures précises, le lundi 30 novembre. Après la cérémonie, des poèmes seront lus dans la crypte.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-IV, jeudi 19 novembre, à 10 heures, salle des commissions, Mme Odette Adina Rachman : « Un périodique libéral sous la Restauration : *le Mercure du XIXe siècle* – première série (avril 1823 - mars 1826) — Répertoire du *Mercure du XIXe siècle* (daté et annoté) ».

— Université de Paris-I, samedi 21 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Edouard Pierre Maillot : « Le texte rabelaisien, fondation du postulat démocratique ».

— Université de Paris-IV, samedi 21 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Michel Murat : « Le langage poétique dans *le Rivage des Syrtes*, de Julien Gracq ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

هكذا من الأصل

NAIPAUL CHEZ LES CROYANTS

Un livre sur l'islam

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi, le voyage de Naipaul nous fascine. Il interroge ce monde en transe.

Dans la transe de l'islam, il ne découvre qu'immense chaos : la réduction de la croyance à des rites, la vanité du discours des clercs, leur avidité de pouvoir, l'incapacité et l'arbitraire de ceux qui gouvernent au nom de l'islam, pour qui l'islam n'est qu'alibi, la paresse, le parasitisme des croyants ; vivant dans la misère matérielle et morale, rêvant de la cité de Dieu, mais impuissants à la réaliser et à en formuler les institutions adaptées au monde moderne, bien souvent ne songeant qu'à fuir leur pays. Pays et croyants sont tournés vers l'étranger pour la satisfaction de leurs besoins matériels, dépendent matériellement de l'étarnger, qu'ils contestent au nom de la spiritualité de l'islam.

Quelle déchéance, souligne Naipaul, lorsqu'on compare cet islam incapable d'inventer et de construire son présent et son avenir, replié sur la réinterprétation des textes, à l'islam des premiers siècles, organisé, conquérant, adoptant sans réserve techniques et sciences que lui proposaient d'autres sociétés. Ces images crues, ce regard impitoyable que n'atténue aucune mauvaise conscience, sont salutaires. Il n'est que trop temps de détruire des mythes. Pourtant, Naipaul mutile la réalité et ainsi crée ou recrée d'autres mythes.

Ce n'est pas l'une des moindres raisons de son succès, Naipaul déculpabilise l'Occident. Il reprend un discours que nous connaissons bien : dans leur suffisance islamique, ces nations, ces hommes, sont incapables de produire et d'inventer, d'adopter même les sciences et techniques du monde développé, de suivre la voie de l'Occident, ils ne savent qu'utiliser ou aspirer à utiliser les biens produits par d'autres. Naipaul ne sait manifestement pas que la voie de l'Occident ne peut ê:- empruntée par d'autres qui ne sont ce qu'ils sont que parce que l'Occident est ce qu'il est. Il trouve dans le fondamentalisme, dans un discours religieux déraciné (apparemment) sans rapport avec l'existence réelle, la cause de la misère et du parasitisme, alors que les gloires passées de l'islam devraient le conduire à rechercher dans la dépendance l'origine des difformités présentes. Mais la notion de dépendance lui est étrangère. Elle affleure partout dans les objets qu'il rencontre ; ils n'ont pour lui d'autre réalité que leur évidence dans sa culture.

Pour Naipaul, les Etats-nations sont des touts indifférenciés. Différences et oppositions de classes, rapports de domination entre gouvernants et gouvernés, utilisation de l'islam dans ces rapports sont, à ce qu'il semble, pour lui, mots creux. La confusion du discours de Khomeiny exprime la confusion mentale du peuple iranien. Naipaul ne peut imaginer que les conclusions du leader religieux sont le fruit d'une stratégie, il ne lui vient pas à l'esprit qu'une caste religieuse s'est imposée à la révolution et l'a trahie. Sans doute faut-il alors se demander comment cette hégémonie et cette trahison ont été possibles, quels ressorts culturels et sociaux ont été mis en jeu. Un tel problème n'est pas, on le sait, propre à l'islam. Que Naipaul ne l'ait pas résolu interroge aussi son parti pris de transparence.

Naipaul ne se pose pas la question de l'existence de plusieurs interprétations ou, plus exactement, représentations de l'islam, propres chacune à un groupement social (clercs, gouvernants, classes populaires, etc.). Il n'atteint que l'une des représentations actuelles, celle qui, c'est vrai, est aujourd'hui hégémonique, qui, effectivement, est tournée vers le passé, triste, répressive, mais, finalement, réconfortante pour l'Occident.

Si l'on est attentif, ou si l'on observe des moments privilégiés comme celui de la révolution iranienne avant que ne s'étende sur elle le voile noir du despotisme fondamentaliste, tout autre chose se révèle notamment parmi les intellectuels du peuple ; un regard tourné vers l'avenir, une aspiration à l'indépendance et à la liberté, une volonté de créer réellement une autre société à partir de ses propres forces matérielles, intellectuelles, morales, c'est-à-dire à partir de sa propre culture, mais sans aucune fermeture à l'autre.

Dans cette perspective, ce que nous appelons réveil de l'islam n'est pas retour au passé (quel passé ?), mais réveil des masses islamiques et réappropriation de leur culture. L'hégémonie d'une représentation formaliste de l'islam est un moment peut-être nécessaire, parce que la direction du mouvement est revenue, au départ, à des classes traditionnellement profératrices de l'islam. Mais ces classes regardent en arrière, sont incapables d'assurer l'avenir des peuples ; elles courent toutes à la dépendance et donc à la régression — économique, sociale, culturelle, politique — et à la violence.

Naipaul nous dit la brutalité et l'imbécilité de la situation que leur domination engendre ; il ne nous dit pas comment cette situation s'est produite ni vers quoi elle tend. Elle est, en réalité, fluctuante. Le mouvement des peuples musulmans ne fait que commencer.

PAUL VIEILLE.

★ *Crépuscule sur l'islam. — Voyage au pays des croyants*, de V.-S. Naipaul. Traduit de l'anglais par Annie Saumont. Albin Michel. 446 pages. Environ 75 F.

● *L'assemblée générale de l'Aide à l'Eglise en détresse* vient de se réunir à Rome.

Le Père Werenfried Van Straaten, modérateur général ayant démissionné, il sera remplacé par trois personnes, un président, un secrétaire général et un directeur spirituel. Le président élu est Mgr Henri Lemaître, archevêque (Belgique), pro-nonce en Ouganda depuis 1976.

★ « Aide à l'Eglise en détresse » : Postfach 1209 D. Kierchelmnot, 6240 Koenigstein. Contact : Gunther Von Drak, 19 (49) 61 74 30 91. A Paris : Jean Fleury (1) 958 43 45.

Une traversée des apparences

La démarche de Naipaul est suspecte : un homme issu du tiers-monde (il est né à Trinidad) jette un regard occidentalisé — un regard qui se voudrait dégagé — sur des peuples qu'il n'a pas l'air d'aimer. Il prétend vouloir comprendre comment ils appliquent la foi islamique à leurs institutions, mais, à aucun moment, il ne fait l'effort de comprendre ou de leur manifester de la sympathie. Il cache, par exemple, ses origines et dit qu'il « vient des Amériques ». *Quand il rend visite à l'ayatollah Khalkhali à Qom, il sent qu'il restera toujours à l'extérieur des événements et loin des hommes qu'il interroge. Il le dit :* « J'aurais aimé entrer dans l'esprit *(de Khalkhali)*, voir le monde tel qu'il le voyait. » *Or, pour cela, il insinue qu'il aurait fallu* « faire un saut de plusieurs siècles en arrière » *et retrouver* « l'époque médiévale ».

L'Europe du Moyen Age est une référence qui revient très souvent dans le récit.

Pas un véritable rejet

Il n'eut, en Iran, que des rencontres décevantes. Avec le Pakistan, on le sent un peu moins crispé. Il fait son enquête sur les institutions et expériences islamiques dans ce jeune Etat (créé en 1947), bien plus pauvre que l'Iran. Il ne comprend pas pourquoi les (pakistanais) appelaient aux ver non seulement l'Etat islamique primitif, œuvre du Prophète, mais aussi l'époque où la loi divine régissait et guidait les musulmans ». *Il ne comprend pas non plus pourquoi,* « à l'étranger, les émigrants *(pakistanais)* appelaient aux idéaux de ces civilisations étrangères dont, chez eux, ils niaient les vertus ».

C'est là la critique principale qu'il adresse à tous ceux qui militent pour la foi : pourquoi profiter de la technologie occidentale quand on choisit de faire l'éloge de la foi islamique et qu'on s'installe dans « la rhétorique médiévale » ? *Khalid Ishaq, un juriste de Karachi, lui répond :* « Emotionnellement, notre peuple rejette l'Occident. Nous pouvons en dépendre matériellement. » *C'est ce qui explique — entre autres — l'émigration*

Cependant Naipaul insiste pour voir se réaliser un accord entre « les institutions et les aspirations émotionnelles du peuple ». *Le manque de cohérence le gêne :* « Ce rejet (de l'Occident) repose sur le postulat qu'à l'extérieur, il existera toujours une civilisation vivante, créative, singulièrement neutre, prête à ouvrir les bras à tous. Ce rejet n'en est donc pas véritablement un. Il est aussi, pour la communauté dans son ensemble, une façon d'abdiquer l'effort intellectuel. Il s'exerce de façon parasitaire. »

Parlant de M. Suryadi, un Indonésien qui a fréquenté l'école hollandaise, Naipaul dit : « Il avait perdu sa fille » *(non, elle n'était pas morte, mais...)* « elle s'était convertie à la cause du nouvel islam — le fléau malaysien — (...) Elle était très vivante (...), elle devint morne. »

La défense de l'Occident prend parfois des tournures ridicules. Ainsi, ce vieillard pakistanais, ancien greffier, espère que sa fille, paralysée, pourrait suivre un traitement aux Etats-Unis. Voici le commentaire de Naipaul : « Les Etats-Unis : le monde du savoir placé au-dessus du monde de la foi. »

Dans le même esprit, il demande à M. Parvez, rédacteur en chef de Teheran Times : « Votre journal dénonçait fréquemment les civilisations matérialistes. Pourquoi vos fils font-ils leurs études aux Etats-Unis ? » *Des exemples et des anecdotes de ce type abondent. Dans un village d'Indonésie, où* « des pauvres apprennent aux pauvres à être pauvres » *dans des écoles religieuses, Naipaul s'étonne tout d'un coup de trouver une photocopieuse, comme il s'était auparavant étonné de voir des ayatollahs à Qom, assis par terre, entourés de téléphones !*

Culture et mode de vie

L'islam est une religion *intégrée dans le quotidien, au point de devenir culture et mode de vie. Souvent, son esprit est absent. Mais cela ne permet pas de faire l'amalgame entre un régime politique fait de terreur et de massacres et une philosophie islamique. Il faut dire aussi que les convertis récents — ceux de l'islam périphérique — ne sont pas représentatifs. Ils s'attachent à la lettre et n'ont pas le temps de s'imprégner de l'esprit.*

Ce « voyage aux pays des croyants », *où l'auteur a cru voir un crépuscule descendre sur l'islam, n'est tout au plus qu'une traversée des apparences.*

TAHAR BEN JELLOUN.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

De kit en aiguille

Les travaux à l'aiguille ont perdu leur aspect désuet de passe-temps des dames du siècle dernier. Un nouvel art de loisir est né, avec des ouvrages présentés sous une forme attrayante.

Sur la butte Montmartre, près de la place des Abbesses, Françoise Piroux anime *Enfankit* de ses idées originales pour coudre, tricoter ou faire des jouets. Les tricots ont des formes droites, à faire au point mousse et dans des coloris inhabituels pour les tout-petits. Ils sont vendus en kit comprenant laine, explications et boutons : un gilet pour un an, en laine écrue avec des « plages » de couleurs disséminées, 56 F. Pour une couture simplifiée (dont Françoise Piroux donne les astuces), les kits réunissent le tissu découpé en pièces prêtes à coudre, le schéma de leur montage et la mercerie ; une petite culotte de zouave en tissu fermière, avec haut et bretelles en patchwork de tons vifs, 80 F.

A Enfankit, il y a aussi de bonnes idées pour faire des jouets. Du contre-plaqué, découpé, permet (en suivant les notes de montage) de réaliser une maison de poupée, un petit cheval à roulettes ou un paravent représentant, sur chacun de ses quatre volets, la façade d'une maison, d'une école, d'une boutique et un théâtre de marionnettes.

Dans son *Comptoir des étoffes,* en lisière des Halles, Monique Lyonnet vend des tissus pas chers pour l'habillement et la maison. Elle propose une nouvelle formule de fiches explicatives, avec croquis, pour faire soi-même du linge de maison : nappe ronde, parure de lit, drap-housse, housse de couette. Chaque fiche coûte 8 F. On trouve, sur place, une sélection de tissus ; pour les nappes, du damassé blanc, rose saumon, jaune ou rouge (43 F le mètre en 140 centimètres) ; pour les draps, du coton blanc, pastel, bordeaux ou gris perle (en 180 centimètres ou 240 centimètres), et du pilou bleu, rose, jaune paille ou beige camel, à 30 ou 40 F le mètre. Du galon, uni ou bicolore, permet d'agrémenter draps et taies.

La broderie connaît un regain d'intérêt. Monique Lyonnet présente, en exclusivité, des ouvrages créés par la Guilde de l'artisanat danois (1) et vendus en kit. Ils sont à broder avec du coton mat sur une étamine de lin, au point de croix à partir d'un schéma. Napperons, panneaux muraux et coussins ont des motifs très colorés. Des tableautins, le 15 × 15 centimètres (42 F le kit) représentent d'amusantes fenêtres avec pots de fleurs ou des scènes villageoises.

La boutique *Jeux d'aiguilles* a fait peau neuve. Pour les amateurs de tapisseries à l'ancienne, une collection d'ouvrages (à décor peint ou tramé) comprend trois cents modèles (un vrai musée !) qui peuvent être recopiés ou adaptés ; le choix parmi cinq cents coloris de laine est guidé par le « coloriste » de la maison. Pour les débutants, des coussins à motifs géométriques sont vendus en kit, avec modèle du point à exécuter, 390 F.

Le premier étage est réservé à la broderie. A côté des grandes nappes à broder sur organdi, il y a des carrés de 30 × 30 cm en lin à motifs de légumes stylisés ou d'herbier, à assembler pour faire des petites nappes ou des napperons (100 F et 150 F le kit). Pour apprendre, ou se perfectionner, des stages de broderie, tapisserie ou restauration d'ouvrages anciens seront organisés à la fin de l'année. On peut s'inscrire dès maintenant à la *boutique, ou par téléphone* (260-22-19).

Depuis 1890, la maison *Noël* crée et vend de fastueuses nappes brodées à la main. La petite-fille de Mme Noël vient d'innover en proposant des kits aux personnes habiles en broderie. Sur ces ouvrages, en toile de lin, voile de coton ou organdi, sont reproduits cinq cents des treize mille dessins de la collection. Un grand napperon à broder de chardons, mimosa ou fougères revient à 165 F environ. Pour 1 600 F environ, on peut réaliser un service en organdi pour huit couverts, à guirlandes d'oranges et de citrons.

JANY AUJAME.

(1) Jusqu'au 28 novembre, la Guilde de l'artisanat danois expose, à la Maison du Danemark (142, Champs-Elysées) des ouvrages de broderie, des tricots et des bijoux.

★ « Enfankit », 24, rue de La Vieuville, 75018 Paris. « Le Comptoir des étoffes », 4, rue Bachaumont, 75002 Paris. « Jeux d'aiguilles », 269, rue St-Honoré, 75001 Paris. « Noël », 90, rue La Boétie, 75008 Paris.

POSE MURALE. — Les tissus en très grande largeur de 2,60 m se déroulent sur les murs, sans couture de lés. Un spécialiste de ces tentures murales propose un coffret réunissant guide de travail et matériel pour une pose tendue. Ce coffret contient agrafeuse, pistolet-encolleur, agrafes, colle, baguettes pour le pourtour de la pièce et baguettes d'anglésage, doublage en polyane blanc opaque et cutter. Ce matériel en kit permet la pose de 15 m linéaires de tissu en grande largeur (de n'importe quelle marque, représentant le décor mural d'une pièce de 4 m × 3 m.

★ « Kit J.D.D. », 795 F environ. J.D.D., 101, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 371-05-85, indique ses revendeurs.

ART ET LUMIERE. — Syiviane Chapelle-Barré, passionnée de peinture et de sculpture, est une professionnelle de l'éclairage. Dans la boutique qu'elle vient d'ouvrir près de l'Etoile, elle présente différentes sources lumineuses pour éclairer les tableaux qu'elle a fixés aux murs : spots encastrés au plafond, spots-cadreurs qui mettent également en valeur objets et sculptures. Elle expose aussi un grand choix de lampadaires à halogène, de lampes de table ou de bureau, qui témoignent de ses recherches de créations originales.

★ « Art lights », 12, rue de Tilsitt, 75008 Paris.

REVEIL-JEU. — Tout devient possible avec la miniaturisation de l'électronique : lire l'heure, se réveiller à temps et jouer. Ressemblant à une calculatrice de poche extra-plate, une montre-réveil insère dans son cadran un jeu électronique (de 220 F à 260 F environ). On peut choisir ce réveil avec l'un des cinq jeux de la collection, dont les péripéties et le score s'affichent, en alternance avec l'heure, sur l'écran. Ces jeux de réflexe et de précision possèdent deux niveaux de vitesse et de difficulté.

★ Diffusé par J.I.21, 3, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 265-47-43. En vente dans les papeteries, magasins de jouets et de vidéo.

MEUBLES POLYCHROMES. — Les meubles Warola, réalisés en chêne des pays de Loire, ont un caractère à la fois rustique et contemporain. Les panneaux des armoires et les tiroirs des commodes sont sculptés à la main. Ces motifs floraux sont désormais polychromes et mis en valeur par des tons délicats. Une toute nouvelle commode en chêne cérusé est orné de branches de sorbier, 5 900 F. La fabrication de ces meubles en toutes petites séries artisanales permet de faire, à la demande, une polychromie en harmonie avec les éléments du décor de la pièce.

★ Warola, 71, boulevard Raspail, 75006 Paris.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 NOVEMBRE

20 h, 26, rue Bergère, Mme Noutte Genton-Sunier : « La révélation de Dieu en l'homme » (Foi chrétienne et spiritualité hindoue).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « L'apport original de la théosophie » (entrée libre)

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Sur les routes de Turquie ».

CONFÉRENCES

« La manufacture royale et les ateliers de tapis », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Brossais.

« Hôtel de Soubise et de Rohan ». 60, rue des Francs-Bourgeois, 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Allaz.

« Musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Carmel de Mme Louise », 15 h., métro Saint-Denis Basilique, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques)

« Trésors d'art mosan », 15 h., Petit Palais (Approche de l'art).

« Fastes du gothique », 16 h., Grand Palais (Mme Angot).

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 14 h. 45, 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

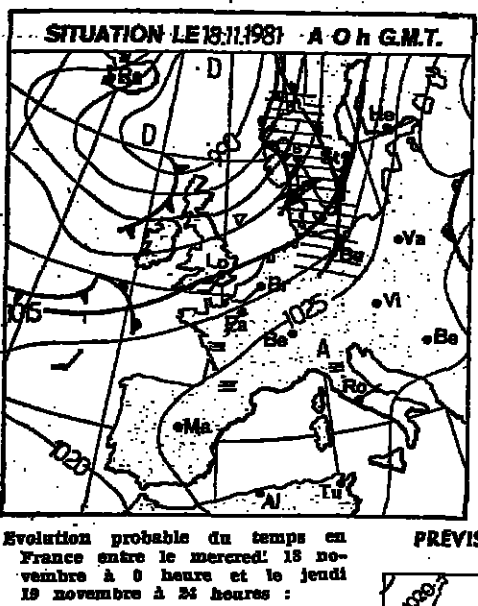
« La Renaissance à Florence », 15 h., musée du Louvre, porte Denon (Paris et son histoire).

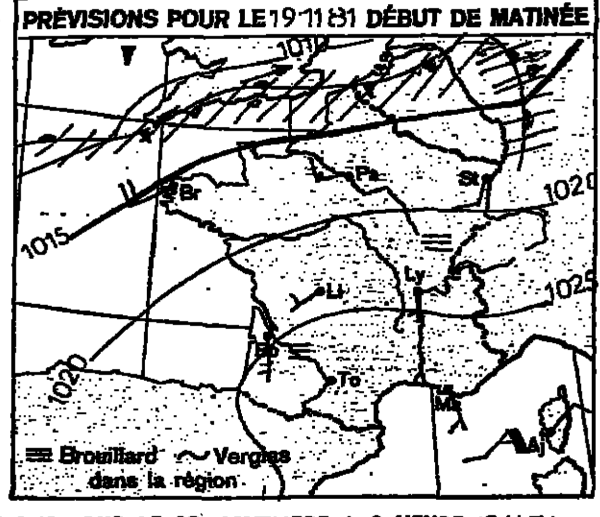
« Rue Montorgueil », 14 h. 40, métro Etienne-Marcel. (Paris-Pittoresque et Insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

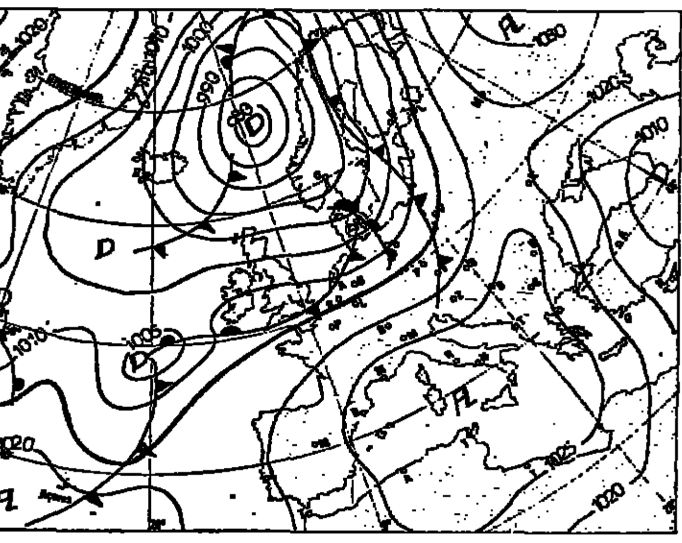
« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 novembre à 0 heure et le jeudi 19 novembre à 24 heures :

Un flux doux maritime intéressera la majeure partie de la France, son activité sera surtout marquée sur la moitié nord.

Jeudi 19 novembre, au nord d'une ligne La Rochelle-Besançon, le temps sera couvert, doux et humide, avec des pluies le matin sur nos régions de l'Est ainsi que de la Bretagne aux frontières du Nord, durant une grande partie de la journée. Les vents de sud-ouest, d'abord modérés, deviendront assez forts en Manche.

Sur le reste de la France, après une matinée brumeuse avec de nombreux nuages bas, des éclaircies se développeront principalement sur le bassin Aquitain et le pourtour méditerranéen. Les températures maximales s'élèveront en particulier des Pyrénées à la Garonne.

Le mercredi 18 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,6 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 15 et 2 degrés ; Biarritz, 20 et 9 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Bourges, 9 et 6 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 5 et 4 ; Grenoble, 9 et —1 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 12 et 4 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, 5 et 3 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 10 ; Pau, 20 et 5 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 6 et 4 ; Tours, 11 et 9 ; Toulouse, 14 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 7 et 7 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 5 et 3 ; Dakar, 31 et 27 ; Genève, 7 et 3 ; Jérusalem, 18 et 10 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 10 et 9 ; Madrid, 17 et 5 ; Moscou, —3 et —4 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 13 et 7 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 15 et 0 ; Stockholm, 4 et 2.

Le temps probable du vendredi 20 au dimanche 22 novembre

Vendredi. — Temps doux et humide, très nuageux du Bordelais au Nord-Est. Pluies le matin de la Bretagne aux Flandres, atteignant le soir l'Aquitaine, le Centre, les Ardennes. Vent plus fort près des côtes bretonnes et dans la Manche. Plus au sud, beau temps sur les régions méditerranéennes, nuageux des Pyrénées aux Alpes.

Samedi. — Temps nuageux avec faibles pluies le matin de l'Aquitaine au Nord-Est, atteignant en soirée les régions méditerranéennes en s'atténuant. Avant l'arrivée de ces pluies, temps nuageux et doux. A l'arrière, sur la moitié nord, temps plus frais nuageux avec quelques éclaircies.

Dimanche. — Temps frais le matin avec belles éclaircies. Journée peu nuageuse et assez douce. Ciel devenant très nuageux sur l'Ouest en soirée.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

DÉBATS

VAINCRE LA FAIM. — Le Comité pour le développement des peuples - Paris-XVe organise un débat sur un film « Faim ? Moi, jamais ! » ou « l'étrange voyage des protéines » dans le cadre de la campagne de lutte contre la faim dans le monde : Vaincre la faim ! Mieux se nourrir, le samedi 21 novembre, à 18 heures ou à 20 h 30, 13, rue Etienne-Pernet, 75015 Paris.

JEUNESSE

QUE FAIRE DES TEMPS LIBRES ? — « Loisirs Jeunes », association agréée par les ministères du temps libre, de la jeunesse et des sports, spécialisée dans l'information sur les loisirs des enfants, publie un numéro spécial qui est un véritable guide pour les habitants de l'Ile-de-France. Que faire mercredi ? Que faire pendant le week-end ? Que faire pendant les petites vacances ? « Le Nouveau Loisirs Jeunes » offre un précieux catalogue d'activités culturelles, sportives, écologiques, etc.

★ Le Nouveau Loisirs Jeunes est envoyé contre 28 F franco à Loisirs Jeunes, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

P.T.T.

TELECOMMUNICATIONS A LYON : RETOUR A LA NORMALE. — La quasi-totalité des lignes téléphoniques et de télex entre Lyon et le reste de la France et du monde, coupées le 9 novembre dernier par l'incendie du central Sévigné, ont été rétablies le 17 novembre au soir, indique la direction régionale des télécommunications.

Pour ce qui est des liaisons spécialisées, « le retour à une situation normale est en cours », précise la direction.

VIVRE A PARIS

LA RUE ROYALE EN FETE. — De nombreuses manifestations (illuminations, expositions, concerts...) sont organisées, du 18 novembre 1981 au 3 janvier 1982 par les commerçants de la rue Royale.

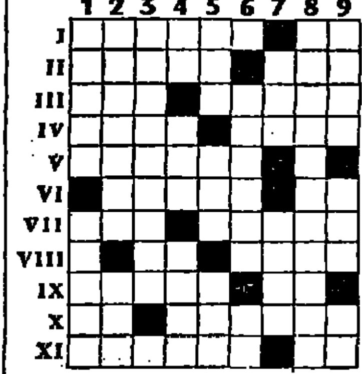
★ Comité royal, hôtel de Grillon, 10, place de la Concorde, 75008 Paris.

EN SOUVENIR DE PICASSO. — M. Hubert Landais, directeur des Musées de France, a inauguré la plaque apposée 7, rue des Grands-Augustins, dans le sixième arrondissement, sur la maison où vécut Picasso de 1936 à 1955.

UNE MAISON DES RAPATRIES. — Une « Maison des rapatriés » vient d'être inaugurée, 7, rue Pierre-Girard, dans le dix-neuvième arrondissement, dans un immeuble appartenant à la Ville de Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3063



HORIZONTALEMENT

I. Donne lieu à des duels avec échange de balles. Préposition. — II. Une affaire de cœur qui devient vite une affaire de corps. Le bac n'est pas obligatoire pour le passer. — III. Axe de rotation précédant une attaque indirecte. Rares ou très répandus. — IV. Des Ebroïciens l'ont franchi plus d'une fois. Eléments de dentelle bretonne. — V. Charmait jadis ; de nos jours elle effraie. — VI. La bête convoitée par la belle. Fit porter le jaune à Junon qui, voyant rouge, la mit au vert. — VII. Organisme européen. Elles ordonnent et les femmes commandent. — VIII. Personnel. Source de rapport née d'un bon filon. — IX. Poulet ou hirondelle. Préposition. — X. Lettre grecque. Sont souvent uniformes mais pas forcément identiques. — XI. Ecumeur opérant dans un lieu ne manquant pas d'écume. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Plus d'un as y est abattu. Sa culture ne l'empêche pas d'être borné. — 2. Qui se laisse facilement empoigner. Parasite souvent mis à la porte. — 3. Caractéristique du loup blanc. — 4. Motif de salon ou de salle de bains. Venus d'un endroit où ils ne remettront jamais les pieds. Détourna de sa destination naturelle. — 5. Un rigolo peut suffire à la désarmer. Toute fille désire en changer. Pot dur pour durs à cuire. — 6. Parfait, pour bien peu d'hommes. Négation. — 7. L'homme qui l'est fait un bien triste mortel. Objet d'adorations. — 8. Souvenirs de l'Indochine française. — 9. Son serpent ne relève pas de l'erpétologie. Ne barguigne pas. Possessif.

Solution du problème n° 3062

Horizontalement

I. Epaisseur. — II. Tilde. Nue. — III. Espadon. — IV. Née. Usure. — V. Action. — VI. Arpète. Ut. — VII. Ga. Reine. — VIII. Saut. Ta. — IX. Soirée. — X. Goût. Tue. — XI. Eus. Blanc.

Verticalement

1. Etendage. Gé. — 2. Pise. Râ. Sou. — 3. Alpe. Sous. — 4. Ida. Aérait. — 5. Séducteur. — 6. Ostéite. — 7. Ennui. Eta. — 8. Un. Rouet. Un. — 9. Relent. Arec.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 novembre 1981 :

DES DECRETS

● *Portant création d'une unité d'enseignement et de recherche d'éducation physique et sportive à l'université de Nice.*

● Instituant un régime d'autorisation applicable aux centrales thermiques utilisant exclusivement ou principalement des combustibles pétroliers.

DES LISTES

● D'admission à l'école nationale supérieure d'ingénieurs de constructions aéronautiques.

● Des candidats autorisés à se présenter au concours pour le recrutement de contrôleurs adjoints des armées.

SPORTS

FOOTBALL — *Les équipes « B » des Pays-Bas et de la France ont fait match nul (0-0), mardi 17 novembre, à Deventer (Pays-Bas).*

RUGBY. — *Les All Blacks ont remporté, mardi 17 novembre à La Rochelle, la dernière rencontre provinciale de leur tournée dans l'Hexagone, en battant difficilement une sélection française, sur le score de 17 points à 13 (mi-temps : 7-3).*

● *Précisions sur « Football-sélection ».* — Après une année de parution irrégulière, la vente du mensuel *Football-sélection*, dont nous faisions état dans notre article sur l'enjeu sportif et financier (*le Monde* du 17 novembre), varie entre 12 000 et 15 000 exemplaires en 1981, auxquels s'ajoutent un millier d'abonnements. *Football-sélection* publie, en outre, un annuel tiré à 11 000 exemplaires.

SCIENCES

MM. JEAN AUBOIN ET REYNOLD BARBIER ÉLUS A L'ACADÉMIE

L'Académie des sciences a élu, lundi 16 novembre, deux nouveaux membres de sa section « sciences de l'univers ». Il s'agit de M. Jean Auboin (géologie) et de M. Reynold Barbier (géologie appliquée).

[Né le 5 mai 1928 à Evreux (Eure), M. Jean Auboin est un tectonicien. La majeure partie de ses travaux a été consacrée aux chaînes de montagnes péri-méditerranéennes, aux cordillères américaines et aux arcs insulaires ouest-pacifiques. Il s'est aussi intéressé aux canyons sous-marins de la côte provençale ainsi qu'aux fosses sous-marines de l'arc égéen et du Pacifique au large de l'Amérique centrale. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de sciences naturelles (1952), docteur ès sciences (1958), M. Auboin est professeur depuis 1964 à la faculté des sciences de Paris. En 1969, il a été nommé professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, où il est directeur du département de géotectonique avant de devenir directeur du laboratoire de géologie structurale de l'univer-trait au génie civil.]

[Né le 8 novembre 1913 à Lyon (Rhône), M. Reynold Barbier est un spécialiste de la géologie alpine et de la géologie appliquée aux problèmes de fondations des grands ouvrages. Ingénieur géologue de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des combustibles liquides de Strasbourg (1937), docteur ès-sciences (1945), M. Barbier devient en 1953 professeur à la faculté des sciences de Grenoble et à l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Grenoble. Après avoir été directeur de l'Institut Dolomieu (1961-1967), il a participé récemment à la création à Grenoble de l'Institut de recherches interdisciplinaires de géologie et mécanique (I.R.I.G.M.) chargé de résoudre nombre de problèmes ayant trait au génie civil.]

ANCIENS COMBATTANTS

INSTALLATION A STRASBOURG DE LA FONDATION POUR LES « MALGRÉ NOUS »

M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, a installé, lundi 16 novembre, à Strasbourg, la fondation Entente franco-allemande, chargée de répartir les fonds que doit verser la R.F.A. pour indemniser les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande au cours de la dernière guerre mondiale. Le comité de direction est présidé par M. Marcel Uttenveiler, qui est assisté de deux vice-présidents, dont M. André Bord, ancien ministre. *« Nous espérons ainsi faire avancer rapidement cette affaire, afin que les « malgré-nous » survivants ou leurs ayants-droit, soit quelque quatre-vingt mille personnes, trouvent la reconnaissance de fait de leurs droits et surtout une réhabilitation morale »*, a déclaré le ministre.

La balle est maintenant dans le camp de la République fédérale d'Allemagne, dont on attend la réponse officielle, après accord du Bundestag, pour que soient versés en trois annuités les 250 millions de deutschemarks promis. « *Les négociations*, a précisé M. Laurain, *se poursuivent par l'intermédiaire de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et j'ai le sentiment que les choses vont progresser au plus vite.* »

Enfin, M. Laurain a déclaré qu'il avait l'intention de « *tout faire* » pour que la question des quelque treize mille Alsaciens patriotes réfractaires à l'occupant), « *soit rattachée à la solution concernant les « malgré-nous.* »

RAPATRIÉS

● *Le mouvement le RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), qui est de toutes les associations de rapatriés celle qui apporte le soutien le plus actif au gouvernement, et dont l'influence a été confirmée par la présence de près de deux mille « pieds-noirs » à son congrès du 7 novembre à Montpellier (*le Monde* du 10 novembre), a renforcé son équipe dirigeante. MM. André Kohler, président d'honneur de la MAFA (Maison des agriculteurs français d'Algérie), Léo Palacio, président de l'Association nationale des anciens combattants rapatriés d'Afrique du Nord (ANACR-A.F.N.), et Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans, siégeront désormais au directoire du mouvement, auprès de MM. Guy Forzy, Claude Laquière et Jacques Roseau.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LES GONZAGUE A LONDRES

Deux siècles d'art engrangés

LES Britanniques ont commencé tôt à collectionner ; grâce à des intermédiaires remarquables, l'Angleterre est devenue le grand trésor privé de l'art occidental. Comme le rappelle précisément Denys Sutton (1), il n'y a pas d'année où les publications d'archives ou les ventes n'en révèlent quelque aspect sensationnel. Le nom de Gonzague y fait aussitôt fureur, car l'un des « coups » les plus brillants du dix-septième siècle fut l'acquisition par Charles Ier du meilleur des peintures et sculptures de Mantoue par l'intermédiaire d'un Français douteux et d'un musicien du roi. L'affaire fut négociée de 1627 à 1630. Le catalogue des « Mantua pieces », qu'on peut voir à l'exposition — récemment ouverte — du musée Victoria-et-Albert, comporte deux cent quatre-vingt-treize sculptures et cent soixante-quinze tableaux (dix-neuf Titien, douze Mantegna, cinq Corrège...). Il n'y a guère d'équivalent que l'acquisition un siècle plus tard de la galerie de Modène par les ducs de Saxe (1746). La différence est que Dresde en a conservé l'essentiel, tandis que le fonds mantouan a été dispersé par un certain Cromwell.

L'idée d'évoquer cet ensemble prestigieux était tentante, mais pratiquement irréalisable avec les originaux. *La Mise au tombeau* de Titien, les tableaux prétentieux du *Studiolo* d'Isabelle, sont au Louvre. Celui-ci a envoyé la *Vierge au lapin* de Titien et une des ternes allégories commandées par la marquise, celle de Costa. Pour le reste, il a fallu jouer des dessins, des copies, voire des photographies. Dès lors, on pouvait étendre le panorama à toute la période où les Gonzague ont brillé à Mantoue, en gros deux siècles, de 1430 à 1630. Et c'est ce qui a été fait avec brio et imagination. Le musée Victoria-et-Albert dispose de quantité d'objets qui pouvaient animer le panorama. Avec des concours italiens appréciables, on a ainsi composé un parcours historique animé de documents et de belles pièces qui piquent la curiosité. Par exemple, un ravissant collier d'argent (quinzième siècle) fait de maillons en forme de « S », emblème accordé par Henri VI de Lancaster au premier marquis de Mantoue en 1438 ; la magnifique vaisselle d'Urbino faite vers 1525 pour Isabelle, épouse du quatrième marquis, avec, entre autres, le plat à décor musical d'un charme étrange. Ce gros vase sculpté et les statuettes en bronze doré de l'Antico, autre spécialité de la maison Gonzague. Ou encore l'énorme coffret reliquaire prêté par la basilique de Santa-Barbara, ébène, argent, cristal, qui rappelle un culte local cher aux Gonzague et leur goût d'un luxe plutôt appuyé.

« Disneyland » au musée

L'une des rares parties de la vente de 1628 que respecta Cromwell, ce fut l'extraordinaire suite du *Triomphe de César* par Mantegna : huit panneaux figurant un cortège antique, chef-d'œuvre plutôt méconnu, dont la remise en valeur vient d'être terminée. Mais il faut prendre le petit train à Waterloo Station pour aller le voir, si la galerie est ouverte, au château d'Hampton-Court. L'exposition aurait pris un autre caractère si cette grande création, à notre sens la plus haute, de l'art mantouan, avait pu être présentée. Pour comble de malheur, l'autre ouvrage de grand style, né à Mantoue, pour Mantoue et resté à Mantoue : *la Trinité* de Rubens, où les derniers Gonzague sont merveilleusement traités, a été mutilée autrefois. On est heureux de revoir cette grande scène terrestre et mystique, mais des dessins de reconstitution sont indispensables.

Toutes ces circonstances conduisaient au didactisme. Comment évoquer finalement les œuvres, les espaces, qu'on ne peut déménager ? Avec une décision qui fera date — et qui ne manque pas d'humour, — on a donc décidé d'aller aussi loin que possible. On a intrépidement utilisé les modèles réduits : la fameuse *Camera degli Sposi* de Mantegna a été recomposée à échelle réduite ; quelques arcatures du palais du Té ont été dressées en plâtre ; des photographies géantes ouvrent (fictivement) sur la galerie des antiques de 1592, etc. Le circuit, trop serré malheureusement, devient amusant, pittoresque, entre objets rares, copies, réductions. C'est « Disneyland » au musée, le Jardin d'acclimatation pour adultes.

On attend l'inévitable Isabelle d'Este avec un peu d'anxiété. Mariée au marquis Francesco en 1490, elle lui survécut, mena la vie dure à son fils Federico et à sa belle-mère, se mêlant de tout, active, houspillant ses peintres, collectionnant avidement, et veillant assez naïvement à sa propre image. On est reconnaissant à David Chambers et Jane Martineau (2) d'avoir abordé avec une bonne dose compensée d'humour et de sérieux tous les aspects de l'illustre bas-bleu. Ses inventaires comptaient de beaux antiques : en voici un bel exemple avec un étonnant petit vase d'onyx sculpté (collection Brunswick) et deux bustes de marbre (Mantoue). On a parlé déjà des plats d'Urbino, qui forment, avec les carreaux peints du pavement, un joli chapitre de l'exposition.

Il y a surtout les portraits d'Isabelle, objets d'une mariée précoce. Le catalogue renseigne parfaitement là-dessus ; dès 1499, elle écrivait à son beau-frère, de Milan, qu'elle craignait bien d'ennuyer tout le monde avec ses effigies. Celles-ci servaient d'ailleurs aussi bien la politique que la vanité.

On n'a ici qu'une copie (Oxford) du beau dessin usé de Léonard, qui est justement de 1499 : Isabelle a vingt ans. Le profil est assez pur et lui confère une sorte de noblesse, qu'on ne retrouve pas vingt ans plus tard dans le croquis pris par Bonsignori (1514, British Museum) pour insérer l'image de la Dame dans un tableau pieux : le double menton a disparu dans la peinture. Les autres figures féminines qu'on a introduites ici n'ont rien à voir — quoi qu'on en ait dit parfois — avec Isabelle : ce sont deux bons tableaux de mode : le portrait tiré à grand renfort de satin brodé d'or par Jules Romain d'une dame dont le visage ingrat est auréolé d'un turban (Hampton Court) ; il peut concerner la belle-fille, Margheria Paléologue en 1531 : l'autre, frais, simple : la *Demoiselle au carlin* (par L.-Costa, vers 1500), semble un bon exemple des portraits que s'envoyaient alors, d'une cour à l'autre, dames d'honneur et princesses.

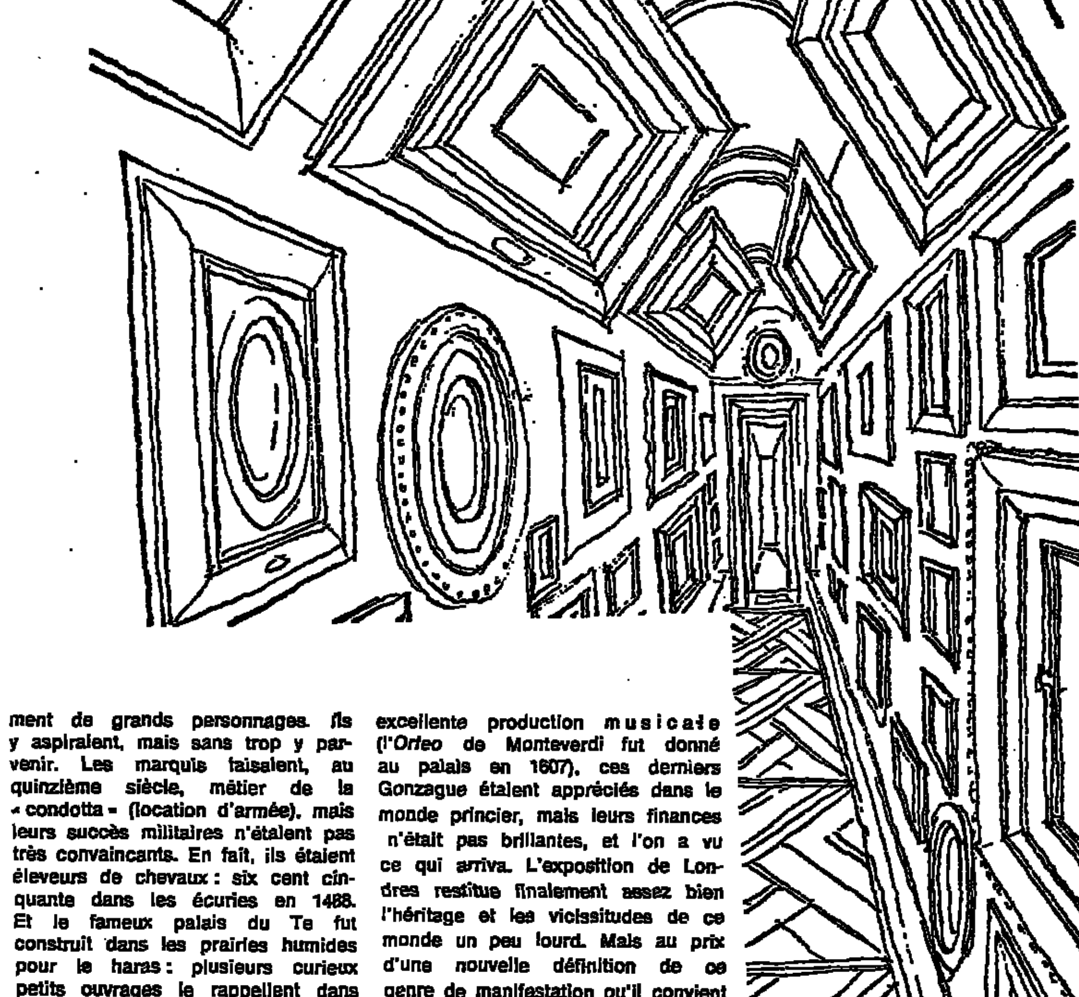
Ces Gonzague n'étaient pas vraiment de grands personnages. Ils y aspiraient, mais sans trop y parvenir. Les marquis faisaient, au quinzième siècle, métier de la « condotta » (location d'armée), mais leurs succès militaires n'étaient pas très convaincants. En fait, ils étaient éleveurs de chevaux : six cent cinquante dans les écuries en 1488. Et le fameux palais du Te fut construit dans les prairies humides pour le haras : plusieurs curieux petits ouvrages le rappellent dans les vitrines, et on a cru bon d'amener des Gonzague sculptés en capitaines sur leur cheval de bois, conservés au palais de Sabbioneta, la charmante succursale de Mantoue. Le portrait en pied de Vincenzo Ier, quatrième duc, par Pourbus (vers 1600) est, en rouge et noir, un bel exemple de pompe vaine : fine armure de parade, col de dentelle et regard vide.

Avec leur cavalerie, leurs collections, leur art des réceptions, leur excellente production musicale (l'*Orfeo* de Monteverdi fut donné au palais en 1607), ces derniers Gonzague étaient appréciés dans le monde princier, mais leurs finances n'était pas brillantes, et l'on a vu ce qui arriva. L'exposition de Londres restitue finalement assez bien l'héritage et les vicissitudes de ce monde un peu lourd. Mais au prix d'une nouvelle définition de ce genre de manifestation qu'il convient de souligner. D'une part, un parcours mêlé, didactique, de l'histoire en « modèle réduit », d'autre part un catalogue réunissant les meilleurs historiens, riche et suggestif, qui sera l'élément durable. Un petit Luna Park, agrémenté d'audiovisuel (excellent, d'ailleurs) et un gros livre savant. Voilà la formule du moment. On ne l'a jamais si bien vu qu'à Londres.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) « British Collecting », dans *Apollo* (novembre 1981).

(2) *Splendours of the Gonzaga*, 272 numéros. Le catalogue, publié sous la direction de David Chambers et Jane Martineau, comprend quinze essais de R. Signorini, H. Burns, E.H. Gombrich, C. Hope... Victoria and Albert Museum. Jusqu'au 31 janvier.



Bribes pour un portrait

Le collier de Nevelson

UN foulard serré en bandeau lui arrête le visage rigoureusement, juste à la bonne hauteur, celle qui partage le profil en trois parties égales. « *C'est très important*, dit Louise Nevelson, *de savoir placer les choses.* » Dans ses plus petits collages, dans ses moindres assemblages comme dans ses grands murs, chaque pièce, le petit trou d'équerre, la dent d'engrenage comme la boule, le pied de meuble, la courbure d'une plaque de bois comme le rond de W.C. ou la raquette de tennis, est à sa place, donne en tout cas l'impression irrésistible que la décaler d'un pouce tuerait l'équilibre souverain de la composition, ferait l'effet de la fausse note dans l'exécution de la partition, ou celui du grain de sable dans l'engrenage. L'œuvre est devenue classique, qui fait du tout la somme des parties et plus, tout en recelant cette folie libératrice des conventions que l'artiste, attentive à tout ce qui s'est fait du côté des surréalistes, y a organisée.

A quatre-vingt-un ans, Nevelson se tient droite, toujours, hiératique, de front, comme sa sculpture, compose, comme sur la photo de Hans Namuth qui a servi pour l'affiche de l'exposition. « *Contrôler son corps... avoir la maîtrise de soi... contrôler la tension intérieure...* » Pour évoquer le travail des peintres et des sculpteurs, on parle de *démarche* artistique, n'est-ce pas ? Avec Nevelson, les choses ne s'arrêtent peut-être pas là. « *J'ai toujours projeté dans mon art ce que je sais avoir été* », dit-elle. Elle, son œuvre, ne font qu'un.

Un choix d'œuvres peu connues

Elle était timide, elle ne pouvait pas parler. Elle savait qu'elle portait « ça » (l'art) en elle. « *D'autres ont la même chose en eux, mais n'ont pas forcément la même conviction, la même énergie pour le révéler* », la même chance, peut-être, saisie quand il le fallait. « *J'étais timide, je ne pouvais pas parler, j'avais de l'argent, j'étais mariée* (à vingt ans, dans les années 20) *à un homme très riche, et j'ai pu étudier la musique, la danse, l'art dramatique, avec les meilleurs professeurs de New-York. Ça m'a libéré complètement la voix, ça m'a appris à placer ma voix* — toujours cette idée de la juste place. *La musique et la danse m'ont énormément aidée à créer.* »

Ça, on peut le vérifier à travers toutes ses œuvres, orchestrées comme des pièces musicales, avec leur harmonie propre, et où « *le chaos c'est encore de l'harmonie* ». A travers l'exposition que la Galerie de France lui consacre dans ses nouveaux locaux, rue de la Verrerie, et qui réunit un choix d'œuvres, souvent peu connues, depuis 1953, on pense variations pour clavecin (*Moon spikes*, 1953), pièces pour piano (*The Waves*, 1955 : huit petits morceaux de bois incurvés dressés dans l'espace — toute la gamme), fantaisies (*Southern shores*, 1966 : des reliefs blancs en découpes libres, rondes comme du Arp), et grands morceaux pour orgue (les murs noirs qui l'ont rendue célèbre).

En pendentif, Nevelson porte une sculpture crénelée, presque épineuse, qui s'étale en carré sur le buste, tient du blason (à ses couleurs — le noir et le blanc), du talisman, de la cotte de mailles, et semble résumer toute son histoire, celle déjà longue, mais qui n'est pas finie, d'une vie en ligne droite ; celle de l'accomplissement d'un destin qu'il a fallu défendre pied à pied, dès le début.

Elle est née à Kiev, et elle avait quatre ans quand elle est arrivée aux Etats-Unis avec sa famille. Elle a dû devenir à la fois américaine et artiste. De cette histoire, aujourd'hui, elle a gardé le meilleur, oubliant la nuit de l'entre-deux-guerres, mais reconnaissant que « *s'il n'y a pas de jour dans sa vie où elle ait été découragée par son travail, il y avait l'ailleurs : être femme, être à New-York* », et que cet ailleurs « *ne lui a pas permis d'aller à l'allure où elle aurait dû aller pour réaliser son œuvre* ».

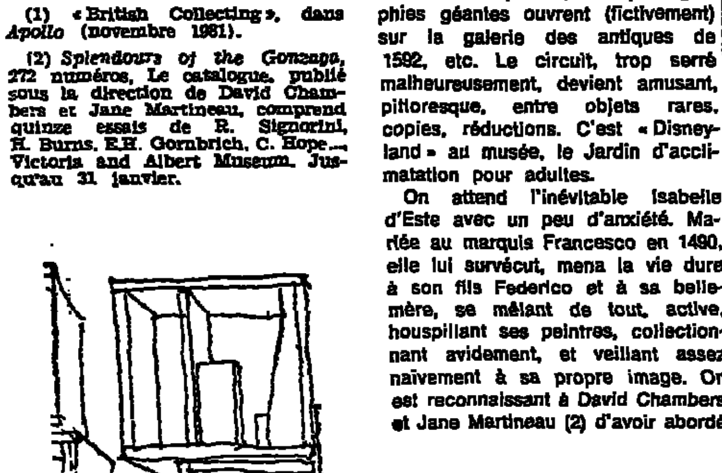
En 1941, à son premier *One man show* — elle vient de découvrir qu'en France on dit exposition personnelle — personne heureusement n'avait mis en doute que c'était là l'œuvre d'un mâle...

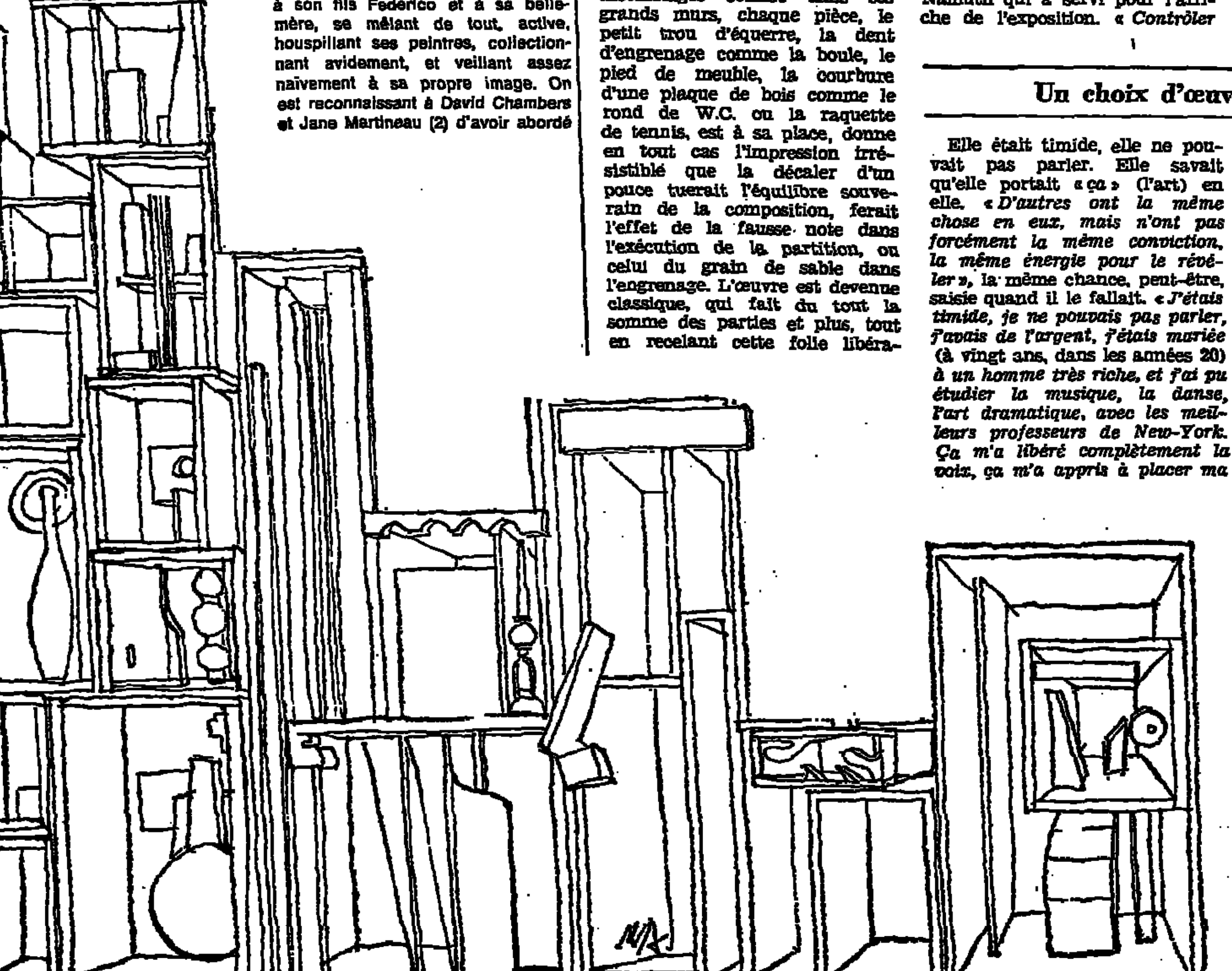
Nevelson, la « Mutter Courage » des artistes féministes d'aujourd'hui, s'est battue, en son temps, comme un beau diable pour faire reconnaître ses droits, et ceux des autres. Aujourd'hui encore, peut-être parce qu'elle sait convaincre — parce qu'elle même est convaincue — elle reste toujours un peu le porte-parole des artistes, qui, avec Reagan, ne sont pas à la fête. « *C'est un gouvernement entièrement anti-artistique. Il faudrait qu'il comprenne que si on écarte les idées, les arts, on vide complètement la nation. Ce qui se passe actuellement, c'est comme si on retirait le pain aux enfants. Il n'y a plus de nourriture, alors qu'il faut nourrir les jeunes créateurs, comme on nourrit les enfants à l'école.* »

Nevelson, aujourd'hui, n'a plus besoin d'aide ; elle est reconnue comme une des grandes figures de la sculpture moderne aux Etats-Unis, mais elle porte toujours sa sculpture tout près du corps, comme un morceau arrogant d'elle-même, placé entre elle et l'ailleurs. Ce collier-là, messieurs, ce n'est pas un cadeau de vous. Nevelson se l'est forgé elle-même avec l'époustouflante énergie qu'elle a encore.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie de France, 50, rue de la Verrerie, jusqu'au 21 novembre.





CRISE, récession, grèves, dissidence, procès, missiles, terrorisme, pacifisme, renouvellement, Solidarité... L'Europe se regarde osciller dans le mouvement des vagues qui disloquent les vieilles certitudes. L'histoire se raconte en images hertziennes, discours, manifestations spectaculaires. Les spectacles qui toujours accompagnent l'histoire, et pourquoi pas la précèdent, racontent la peur qu'on en a, et une insatiable curiosité qui, comme la faim, se fait connaître à partir d'un manque.

Dans la Pologne exsangue, la Pologne vivace et éternellement déchirée, le Festival de Wroclaw, où se rencontrent les troupes marginales du théâtre d'Est et d'Ouest, a repris en octobre, après trois ans d'interruption. Hans Georg Berger, directeur du Festival de Munich, y est allé voir avec dans la tête la curiosité des « nouvelles formes » supposées naître dans la nouvelle Pologne. Il y a rencontré un théâtre qui retient son souffle, et la curiosité des Polonais pour « ce qui existe » et pourrait les arracher à la dureté de leur quotidien. Une dureté que beaucoup de journalistes venus des pays d'abondance n'ont pas supportée.

Dans les pays d'abondance, on désigne les lézardes du mur d'argent et le vide qu'il a creusé. A Cologne, « Leonce et Lena, pièce plaisante », de Büchner, décrit l'encerclement de la jeunesse. C'est à Munich que Fassbinder a tourné « Lola », adaptation très libre du roman d'Heinrich Mann, « Professeur Unrat », épisode de l'histoire allemande : la renaissance économique édifiée sur la course à la richesse, « à une époque où il ne s'agissait pas de rater le coche », dit Barbara Sukowa, la Lola de Fassbinder, amazone vulnérable qui s'est fait voler sa vie pour avoir voulu trouver sa place...

A Moscou, Andrei Tarkowski a rêvé d'un monde qui serait la parabole du nôtre et où l'on reconnaît que l'espoir est à lui seul, comme le désir, une nécessité vitale. « Stalker » est sur les écrans ce mercredi.

RENCONTRES POLONAISES A WROCLAW

Le théâtre retient son souffle

LES septièmes Rencontres internationales de théâtre ouvert, fondées en 1967 et interrompues depuis 1978, ont repris cette année, et ont réuni, du 1er au 11 octobre à Wroclaw, capitale de la Silésie, quinze jeunes compagnies polonaises, dont Teatr Maja de Poznan, le Kamlembur de Wroclaw, le Ruchu de Lublin, le Teatr 77 de Lodz, qui tire vers le Kabarett allemand des années 20, Scena Plastycna de Lublin également, qui mêle le théâtre et la sculpture. Deux groupes des pays de l'Est, invités, ne sont pas venus.

Parmi les compagnies occidentales : la Chamaille de Nantes, Ouroboros — groupe avant-gardiste de Florence qui travaille avec Bussotti, — Hesitate and demonstrate de Londres, dont l'ennuyeux pastiche de *soap opera* pouvait passer pour un reflet critique du mode de vie capitaliste, le groupe Banlieue de Bruxelles, qui, transformant des objets et des jouets en acteurs, utilisant des effets lumineux et sonores, compose un beau spectacle, abstrait. Les Sankai Juku, les cinq Japonais qui, vêtus de peinture blanche, jouent sur les citations de music-hall et se réfèrent à Genêt, ont donné sous les éclairages effrangés du Teatr Polski, énorme salle déglinguée, un spectacle ésotérique, un peu obscène, très décadent, magnifique.

C'est à Wroclaw qu'est établi le Théâtre laboratoire de Grotowski. Mais depuis deux ans, le maître travaille avec un groupe international en Inde, à Haïti, en Amérique latine, sur un projet, qui n'a rien à faire avec le théâtre, cherche le « *rapport entre perception et énergie pour arriver à un état d'harmonie entre l'homme et son environnement* ». Pourtant, les élèves continuent d'affluer à l'école où leur est enseigné « *comment trouver le noyau caché de notre être afin de dépasser les limites de notre entraînement culturel* ».

Le Théâtre laboratoire, aujourd'hui dirigé par le poète Ludwik Flaszen, est un havre presque luxueux dans Wroclaw et ne participe pas aux Rencontres, où observateurs et journalistes de l'Europe de l'Ouest étaient venus suivre l'aventure du théâtre polonais, aujourd'hui.

Le groupe étudiant Stygmat, de Varsovie, présente son spectacle devant une trentaine de très jeunes spectateurs. Le metteur en scène commence par expliquer qu'il s'agit d'un spectacle « mystique, religieux » dont le contenu est « politique, nationaliste, catholique ». Il est pâle et quand il prononce le mot « catholique », il tremble d'émotion... Cinq bougies éclairent à peine la salle, parfumée à l'encens. Les acteurs vêtus de noir, se jettent par terre, courent entre les bougies, composent des images dont la froideur rappelle les peintures de la Renaissance espagnole. 80 % des troupes non officielles et étudiantes (mouvement très important en Pologne) travaillent dans cette même ligne. Catholicisme, cris, bougies, vêtements noirs tiennent le rôle qu'ont tenu chez nous à l'Ouest, dans les années 60 et 70, la théorie brechtienne et le refus de recherche esthétique.

Le mouvement amateur et étudiant est développé en Pologne car pendant des dizaines d'années, seul le théâtre permettait d'échapper à la censure, de s'exprimer librement — à condition de ne pas tenir de discours « pornographique » ou trop audacieux. Aujourd'hui, chacun s'exprime sans contrainte même devant des étrangers, le chiffrage théâtral devient inutile. Depuis Solidarité, tout a changé.

Reprendre en 1981 le Festival de Wroclaw est une décision courageuse « *née du besoin d'affirmer sa dignité vis-à-vis d'une situation difficile* », explique le directeur, Boguslaw Litwiniec. « *Nos moyens sont très limités. Nous jouons pour un public dont les conditions d'existence sont très éloignées de toute préoccupation esthétique. Nous ne parviendrons pas à détourner vers les caisses du Festival les queues qui se forment devant les boucheries. Nous espérons que certains renonceront à quelques grains de blé au profit de quelques graines de beauté.* »

Fabriquer des rêves

Personne ne s'était fait d'illusions sur les problèmes techniques et d'organisation, ni sur ceux posés par les restrictions. Mais pas à ce point. Pour nous, venus des pays d'abondance, les magasins vides, l'absence de fruits et de légumes, le fatalisme apparent des gens dans la rue, l'impression de vivre en état de siège, c'était une expérience pénible. Chaque matin, il fallait résister au désir de prendre le prochain avion. La plupart des observateurs et journalistes sont partis avant la fin du Festival, sous prétexte que les groupes polonais étaient médiocres et que les autres, ils les connaissaient de Nancy, de Berlin, d'Avignon, de Vienne...

Comme Nancy, Erlangen (Allemagne fédérale), Villach (Autriche), Wroclaw a commencé par être un festival étudiant qui contestait à la fois le théâtre officiel et expérimental, qui voulait une expression à la fois politique et artistique. A la fin des années 70, le déclin du théâtre politique posait à ces festivals le problème de leur raison d'être. Villach, très radical s'est sabordé. Erlangen propose avec un grand succès public une fête autour du théâtre. Nancy se cherche... Et Wroclaw ? Les Polonais ont choisi un chemin aléatoire. Ils ont adopté une attitude d'archivistes. « *Aujourd'hui*, dit Litwiniec, *mon devoir est de rendre compte de ce qui existe.* » Option qui a abouti à un échec, en tout cas dans le choix des groupes polonais, et nous étions venus pour eux.

Nous, Allemands, Italiens, Français... imaginions un théâtre qui, tel un phénix, renaîtrait des cendres d'un système politique en décomposition. Un théâtre moins naïf, moins fade, moins bavard que le nôtre. Et, jour après jour, nous avons vu les mêmes jeunes gens habillés de noir célébrant des images de mort et les souvenirs d'un passé écorché, tournant le dos au présent. Au mieux, pastichant la *modern dance*, se cachant derrière un texte de Dario Fo adapté maladroitement. Le seul spectacle original qui mêlait sculpture et théâtre était très très beau et très très loin de ce qui se passe dans la rue. Un seul groupe, non professionnel, a osé mettre en scène Gierek, Walesa, et même Jean-Paul II, dans le style Bread and Puppet.

Un soir, dans le demi-jour d'une place vide où souffle un vent froid, devant le grand magasin Centrum, avec ses comptoirs vides, cachées par des nattes vertes, une foule se serre autour d'un bus dont les portes sont béantes. A l'intérieur, des haut-parleurs transmettent en direct un discours du congrès qui se tient à Gdansk. On écoute sans bouger. De temps en temps, la tension se déchire en un rire unanime, profond, qui résonne sur toute la place. Une seconde voix parvient de l'autobus. On se regarde, on se fait signe de prêter attention. Quelques policiers armés munis de talkies-walkies passent, suivis par des soldats. La foule se tait, s'immobilise. Un garçon qui a distribué des tracts se cache parmi les badauds. Les policiers s'arrêtent, se mêlent à la foule, écoutent eux aussi. On ne les regarde plus, le rire reprend, libère de la peur.

Dans cet état d'exception, difficile à imaginer pour nous qui vivons dans une société sclérosée, le théâtre retient son souffle. Ce bouleversement ontologique donne à la réalité la dimension métaphysique, qui d'habitude est le plaisir même du théâtre, de l'art en général. Ainsi s'explique d'ailleurs la patience, la tranquillité stupéfiante de ces jeunes gens qui déclarent ne pas avoir peur de l'avenir, ni de la famine, ni de l'intervention des pays frères, dont les journaux de l'Ouest parlent si fréquemment. Ainsi s'explique la position incontestée de l'Eglise catholique : les extases des saints et les délires de la foi ont une affinité évidente avec cet état d'exception. La foule, que le Festival n'a pas connue, les confessionals des églises merveilleusement restaurées la connaissent bien.

Les salles étaient pleines pour les spectacles de l'Ouest, choisis selon des critères que Litwiniec définit comme « *increased visual sensibility* ». Ils avaient en commun de n'avoir rien à faire avec ce que vivent les Polonais en ce moment. C'était peut-être leur force et la raison pour laquelle ils ont été si bien reçus. Le triomphe du Festival est allé aux Japonais Sankai Juku. Je m'attendais à ce que leur décadence soit rejetée. Les spectateurs les ont portés, demi-nus encore, devant le théâtre pour se faire photographier avec eux.

Le public, qui s'ennuyait plutôt avec les productions nationales, s'est battu pour les spectacles occidentaux, qui lui permettent, pour quelques heures, d'échapper à la misère du dehors, qui tous traitaient d'une condition humaine bien différente de celle des jeunes Polonais, qui procuraient le plaisir féerique d'un conte susceptible, dans le meilleur des cas, d'être vu comme une parabole... Les troupes occidentales, si marginales soient-elles, ont eu à Wroclaw la fonction du théâtre bourgeois : fabriquer des rêves.

Les spectacles polonais : désemparés. Les spectacles étrangers : exotiques. Un Festival raté, alors ? Pas vraiment... Qu'il ait pu avoir lieu tenait déjà du miracle, et l'événement neuf, c'était la libre discussion, les rencontres après les représentations. Si le jeune théâtre polonais retient son souffle, ceux qui le font restent en éveil. On trouve chez eux une fébrilité qui est signe de changement profond. Nulle trace comme chez nous de désespoir. Une confiance folle, celle de pouvoir surmonter tout ce qui risque de se produire dans les mois qui viennent. On trouve de la colère aussi, que Nietzsche appelle « *Mère de la création* ».

L'affiche du Festival de Wroclaw représente une locomotive à vapeur qui domine avec son tender une pente imaginaire. Sur le tender, des gens se tiennent debout, et regardent le vide. Ils sont chaudement habillés. Il n'y a entre eux aucun regard, aucun rapport personnel. Et, surtout, personne ne regarde dans la direction où va la locomotive. Symbole de ce que l'on a vu et vécu pendant ces dix jours en Pologne ?

HANS GEORG BERGER.

« LÉONCE ET LENA » A COLOGNE

La jeunesse encerclée

LEONCE *et Lena*, « divertissement », c'est Büchner qui le dit. On y apprend comment un jeune prince, fuyant le mariage imposé, rencontre, sur la route, une belle jeune fille. Mais elle n'est autre que la princesse qui lui est destinée, fuyant, elle aussi, le mariage imposé... La fantaisie est juste un vernis qui ne cache pas les tourments de Büchner. En quelques scènes concises, il dit tout sur la mort de l'enfance, la liberté perdue — liberté illusoire, impuissance à vivre. Quelque chose comme la version psychotique de *On ne badine pas avec l'amour*.

Très rarement jouée en France, la pièce, un classique en Allemagne, correspond à la coupure de méfiance entre les générations, plus sensible, plus avouée là-bas qu'ici, semble-t-il. Il était curieux de voir à Cologne, un bon tiers des spectateurs partir en cours de représentation. Peut-être ne supportaient-ils pas l'inconfort des bancs, car, le théâtre étant en travaux d'aménagement, le spectacle se donne sous chapiteau. Mais surtout, en dépit — à cause de son style épuré, assez académique en somme, la mise en scène de Jürgen Flimm est impitoyable.

Les adultes cyniques bien habillés, qui utilisent le gâtisme du roi et qui méprisent les faibles, encerclent Léonce. Et nous public, faisons partie de ce cercle d'indifférence, en même temps que nous recevons les souffrances du jeune homme oisif, sa nervosité qui s'exprime en petites bêtises destructrices, son effroi de l'amour. Sa brutalité angoissée quand il prend la jeune fille Rosette venue à lui dansant sur une escarpolette dans la clarté bleue d'une nuit de carte postale, quand il l'enlace, l'étouffe, la rejette, est aussi terrible que l'aveu d'un secret malfaisant. Sa rencontre avec Lena est belle comme une danse immobile.

Plus tard, quand ils se rendent compte que leur élan trompeur les a ramenés dans l'ornière, eux qui un instant auparavant s'aimaient, se regardent épouvantés, haineux, se laissent enchaîner dans la procession triste des fantoches satisfaits qui célèbrent leurs épousailles.

Büchner raconte l'histoire de deux jeunes gens devenus des automates. Jürgen Flimm décrit les feintes, les pièges, le processus d'automatisation, fatal parce qu'il vient de l'intérieur, parce que l'intérieur est corrompu. L'innocence est un leurre, la seule alternative est soumission ou compromission.

Malgré sa morale désespérée, le spectacle provoque des chocs en série grâce à la précision avec laquelle sont détaillées les ambiguïtés des comportements

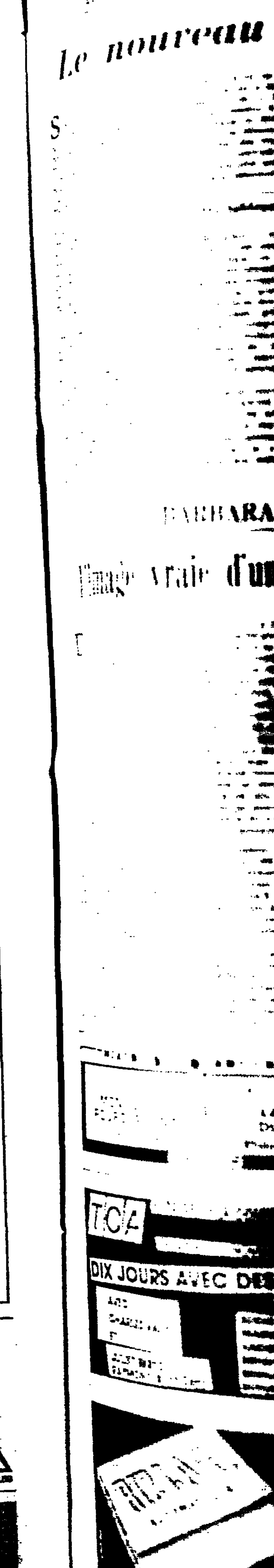
Les relations entre Léonce et Valerio, marginal fatigué, son compagnon de fuite, reste hiérarchique : le monde masculin est enraciné dans des habitudes de domination. Les relations entre Lena et sa gouvernante sont complices, insouciantes : le monde féminin porte une idée de liberté généreuse.

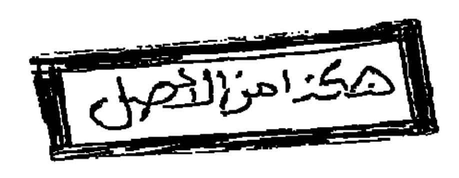
Et il y a les comédiens, en particulier Hans Kremer qui est Léonce. Il paraît étonnamment jeune mais possède une maîtrise totale de son jeu. Veule, cruel, charmeur, il semble toujours dans un état de mensonge sincère, comme un qui ne saurait plus où il en est. Il entraîne dans les dérapages de son esprit brouillé, il émeut.

La pièce est donnée telle quelle, sans fioritures, dans le rond du cirque, sans rien de plus que des accessoires hétéroclites, l'escarpolette, une vieille calèche, un mur de briques. Une fosse rectangulaire. Sur le programme, on lit que l'équipe technique comprend une trentaine de personnes, nécessaires pour réussir la simplicité.

COLETTE GODARD.







LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE

Le nouveau Fassbinder

SUR l'affiche publicitaire, une jeune femme blonde en sous-vêtements, bas et porte-jarretelles noirs, prend une pose lascive. C'est à peu près le même appel érotique que pour *le Mariage de Maria Braun*. Au point que Barbara Sukowa et Hanna Schygulla arrivent à se ressembler.

Mais ici, l'appel se fait plus pressant, pour rappeler une autre Lola, celle de *l'Ange bleu*. Fassbinder s'est, en effet, vaguement inspiré du roman d'Heinrich Mann, *Professor Unrat*, déjà détourné par Josef von Sternberg au profit de la création du mythe Marlène. Or, en 1930, les lingeries provocantes de Marlène-Lola correspondaient à l'attirail de séduction charnelle utilisé par les « femmes légères » de l'époque. Chez Fassbinder, il s'agit moins — beaucoup moins — d'érotisme que de déguisement, de signe au reste anecdotique.

Sa Lola, chanteuse et fille vénale, succède à Maria Braun (dont l'ascension sociale s'effectuait de 1943 à 1954) dans une nouvelle métaphore de l'Allemagne fédérale. Avec elle, on visite une ville de province de 1957, en pleine fièvre de reconstruction, au faîte du « miracle économique », de l'ère Adenauer. Contrairement à ce qui se passait dans *le Mariage de Maria Braun*, la démonstration de l'affairisme, des trafics d'influence, et de l'hypocrisie morale est d'un tel simplisme que le propos politique se désamorce de lui-même.

Des tableaux de revue

Schuckert, l'entrepreneur immobilier, est, sans doute, une crapule, mais, en étalant jovialement son cynisme et ses passions de « bon vivant », Mario Adorf le rendrait plutôt sympathique. La manière dont il s'enrichit en manipulant, grâce à Lola, von Bohm, l'intègre directeur des travaux publics, relève de la comédie de boulevard. D'une certaine manière, Schuckert dirige le spectacle de la société où il vit.

Et là, on retrouve le vrai Fassbinder, fasciné par les mises en scène et les artifices qui transforment la réalité, historique ou non, en tableaux de revue touchés par le « kitsch ». On retrouve son esthétique de la couleur dite « décadente » enjolivant ou enlaidissant (peu importe) les rites sociaux pour en faire des visions « expressionnistes ». Ainsi toutes les séquences de la boîte de nuit-bordel où Lola chantant (comme une seringue !) attise la lubricité de bourgeois voyeurs. Les jeux de lumière, les alternances ou assemblages de bleus et rouges très tranchés font miroiter, dans des éclats de kaléidoscope, les illusions et les travestissements d'un monde en représentation. Les notables et les putains se rejoignent dans la même sarabande spectaculaire. Les bouquets de fleurs qu'apporte régulièrement la secrétaire caricaturale de von Bohm à son patron relèvent du même parti pris.

Fassbinder s'est laissé aller à son penchant naturel pour l'écriture-esthète, les feux d'artifice colorés, les ambiances équivoques et troublantes du maniérisme photographique. Le scénario étant didactique et faiblard, il n'y a pas à le regretter. Et Lola apparaît autrement perverse en robe de mariée virginale qu'en reproduction, façon travelo de cabaret, de Marlène.

JACQUES SICLIER.

★ Voir films nouveaux.

BARBARA SUKOWA

L'image vraie d'une femme-mensonge

DANS le bordel où Lola chante, la nuit est rouge. Un homme est entré. Il paraît bizarrement petit contre la porte à moulures. En le voyant, Lola, d'abord, s'est détournée, affolée. Puis, orgueilleuse, elle fait face, poursuit la chanson, tandis qu'il repart accablé — il ne savait pas, elle lui avait dit qu'elle était cantatrice. Elle chante, se dépouille de sa robe, la fait tournoyer comme un lasso.

Et va, sauvage parmi les hommes, termine la chanson chevauchant le cou d'un homme, amazone en guêpière.

Lola : Barbara Sukowa.

Dans le scénario, les indications pour cette scène étaient brèves : strip-tease autodestructeur. Barbara Sukowa avait dans l'idée de déchiqueter sa robe, mais, comme la production n'en fournissait qu'une, elle a dû y renoncer. Fassbinder lui a juste dit : « *Tu vas et viens sur le proscenium.* » Elle a répété une fois avec un vieux jupon en guise de robe, et Fassbinder a tourné. Une seule prise a suffi.

Qui est Lola ? Une « femme allemande », comme dit le titre français ? « *Une femme typique de l'après-guerre*, dit Barbara Sukowa. *Une femme dans un pays qui veut oublier les ruines et flaire la richesse. Une femme dans une période où, à l'arrivée du bien-être, personne ne veut rater le coche. Lola aime bien sentir l'argent, boire du champagne. Elle a des qualités émotionnelles importantes, plus quelque chose dans la tête. Elle est douée, mais ce n'est pas le « grand format ». Elle veut une place, sa place dans cette petite ville où elle s'est réfugiée pendant la guerre. Elle n'a aucune chance de s'en sortir, les petites villes acceptent mal les réfugiés.*

» *Pendant la guerre, les femmes ont été amenées à prendre des responsabilités, et, en même temps, elles, à qui on avait enseigné qu'il faut faire des enfants pour le bonheur du peuple, ont vu leurs enfants mourir. Elles ne pouvaient plus croire à toutes ces valeurs, mais le retour des hommes les a rejetées dans leur fonction de ménagère. Ménagère ou prostituée. Lola est contrainte à la deuxième situation, mais rêve de la première. C'est clair, elle est une « femme d'avant ». Elle est en retard sur le mouvement de son époque, sa vie lui a été volée. Aujourd'hui, elle n'aurait pas forcément besoin de se marier.*

» *Etant donné son métier, il est étonnant que Lola ait gardé ses qualités émotionnelles. Elle aime l'entrepreneur marron, se trouve à égalité avec lui, qu'elle admire, à qui elle fait confiance. Il ne ment pas et dit :* « Je suis ce que je suis ». *Mais elle a des idées morales et souhaite rencontrer un homme incorruptible. C'est ainsi qu'elle imagine l'autre. Comme tout le monde lui affirme :* « Il n'est pas pour toi », *elle fait tout pour l'intéresser. Ce n'est peut-être pas vraiment l'amour, ça s'en rapproche. Ce que peut ressentir un enfant à qui on dit :* « Tu es beau. » *Je ne trouve pas que Lola soit érotique, c'est une femme qui se trouve au bord d'un précipice social et psychologique.* »

Lola appartient au monde de Fassbinder, qui n'est pas celui de Barbara Sukowa. « *Il ne s'intéresse pas à la réalité directe. Ses points de repères viennent du cinéma, des artifices de l'art. Moi, je veux partir du concret.* »

Qui est Barbara Sukowa.

Elle a connu Fassbinder au Shauspielhaus de Hambourg où il a mis en scène *Femmes de New-York*. Avant *Lola*, elle a tourné avec lui *Berlin Alexander Platz*, feuilleton-fleuve de quinze heures en huit épisodes, saga lyrique de l'Allemagne rongée par le mal nazi. Télévision signifie popularité, et Fassbinder prestige. Mais la vocation de Barbara Sukowa, c'est le théâtre. Comme tous les enfants, elle aimait jouer des histoires quand elle était petite fille, et son entourage pensait bien qu'elle deviendrait comédienne. Elle y pensait aussi, mais vaguement. Une éventualité parmi d'autres. Elle a fait ses études aux Etats-Unis, a joué dans son école, a participé à un petit festival, s'est lancé à elle-même un défi : passer l'audition d'entrée au cours Max Reinhardt, et renoncer au théâtre si elle n'était pas acceptée.

Elle est acceptée.

« *Quand j'étais débutante*, dit-elle, *j'étais tellement peu sûre de moi que j'ajoutais toujours quelque chose : des lunettes, une verrue sur la joue, un pansement aux genoux... Plus mes rôles sont devenus importants, moins j'ai eu besoin de ces artifices. Je cherche la réalité, l'attitude, le ton, la voix, qui fabriquent l'image vraie du personnage. Ou les images. Lola est différente quand elle est avec sa mère, quand elle est la fille glamour mais provinciale, quand elle fait la femme du monde mais avec des talons trop hauts... Elle n'est à son aise dans aucune des images qu'elle propose. Elle ne sait pas... Elle a quelque chose d'une enfant.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.



« Stalker », un film d'Andréï Tarkovski

Entre le néant et l'espoir

DANS un cinéma soviétique où les bonnes surprises se font rares, où le contrôle idéologique pèse toujours assez lourdement sur les créateurs, où, surtout, il ne faut rien insinuer qui semble critiquer la morale ambiante, l'œuvre d'Andreï Tarkovski prend des allures de défi. C'est bien comme telle, en tout cas, qu'elle est reçue en Occident. Faut-il pour autant vouloir y discerner à tout prix une sorte de dissidence intérieure, un équivalent de ces récits, romans, poèmes, rendus familiers par le samizdat et la diffusion clandestine hors des frontières ? A l'évidence, non.

D'abord le cinéma, et particulièrement celui de Tarkovski, avec les moyens matériels et techniques qu'il suppose, exclut ce genre d'hypothèse. Et puis le cinéaste lui-même, sans rien sacrifier de ses ambitions, sans faire le moindre compromis, n'a-t-il pas réussi à se faire accepter, dans une certaine mesure, comme l'opposition de Sa Majesté ? On serait même tenté de voir dans ce statut tacite une des originalités du travail de Tarkovski : jusqu'où peut-il aller tout en restant toléré par le pouvoir, comment son « message » au sens noble, non hitchcockien, passe-t-il la rampe ?

Stalker, achevé en 1979, s'inscrit dans la continuité des trois films qui l'ont précédé, *Andreï Roublev* (1966), *Solaris* (1972) et surtout *le Miroir* (1974), tous inconcevables dans la production occidentale par leur ampleur, leur foisonnement, leur caractère visionnaire (1). *Stalker*, avec son titre anglais, son personnage central innocent et messianique, le no man's land qu'il a choisi d'explorer, comme entre chien et loup, porte l'ambiguïté à son comble : film moderne par excellence, il trouve chez nous, peut-être, son public idéal, déchire le rideau de bienséance où nous nous complaisons pour allumer le feu rouge, crier : attention danger, notre civilisation capote !

Un médium

Le *Stalker* (du verbe *to stalk*, s'approcher furtivement, à tâtons), c'est le guide, le médiateur, le médium presque, qui, à travers les ruines, nous fait pénétrer avec deux compagnons, l'écrivain et le professeur, dans cette « zone » où nous allons errer les deux tiers du film. Au cœur de la zone une maison, au cœur de cette maison une « chambre des désirs » dont les visiteurs n'oseront franchir le seuil par crainte de l'inconnu. A travers l'action physique, le décor de déréliction où ils évoluent, les trois voyageurs se découvrent, se révèlent. Le *Stalker*, le poète, l'inspiré — rôle admirablement tenu par Alexandre Kaidonovski, — possède le secret de la vraie vie, traverse les apparences. L'écrivain veut fuir le mensonge social, une mise en scène qui l'a pris au piège. Le professeur, le savant est-il précisé, est prêt à tout faire sauter pour rejoindre la perfection de ses manuels.

Le film commence et s'achève dans la civilisation, dans ce qui reste de civilisation, antichambre de la zone où la famille du *Stalker*, sa femme, leur fillette infirme, l'entourent. André Tarkovski a adapté très librement avec les auteurs, Arkady et Boris Strougatski, un récit de science-fiction dont il a supprimé la quincaillerie, les trucs. Nous savons simplement qu'un météorite, « *calme bloc ici-bas chu d'un désastre obscur* », a engendré cette zone inconnue où les hommes espèrent se ressourcer. Plus clairement, la zone, c'est notre planète à la veille de l'explosion atomique, un continent perdu, pas tellement dans le temps et l'espace que dans son âme. Le *Stalker* prêche dans le désert, fébrile, fou, conscient que le monde va à sa ruine.

Le film s'achève sur une parabole trop belle, trop éclatante, pour n'avoir pas malgré tout séduit les éternels censeurs soviétiques. L'enfant du *Stalker* s'éveille au futur, à la vie, le visage de la fillette, soudain illuminé, rayonne une grâce hors du mal et des théories. Le monde repart, avec d'autres pouvoirs. Des objets tremblent et se déplacent sur une table comme mus par un fluide magique. La pureté peut soulever les montagnes. Tarkovski ne creuse pas la contradiction, elle deviendrait directement politique : comment tant d'espoirs ont-ils pu être déçus, comment les enfants d'aujourd'hui deviendront-ils les durs adultes de demain ? Où la société trahit-elle sa mission ? La question nous est aussi posée, à nous Occidentaux.

La réponse, elle est transparente, le *Stalker* montre une première issue, vit intensément, perpétuellement sa quête d'absolu. Il a la foi. Mais il n'indique aucun chemin tracé à l'avance. Au mieux, il initie. Sa foi n'a rien de religieux, au sens littéral, elle ne défend aucun credo, aucun canon. Elle invite les hommes à réapprendre à voir et à entendre. Elle n'a que faire de la politique au premier degré. Si elle nous atteint dans nos certitudes les mieux établies, elle n'en prend pas moins tout son sens dans ce pays où le rêve fou, où la révolution, ont conduit, à la limite, à la dépossession de l'homme par lui-même.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Ces trois films sont projetés en alternance au Cosmos. Les revues *Positif* (octobre) et *la Revue du cinéma* (novembre) consacrent chacune un long dossier à l'œuvre de Tarkovski.

SÉLECTION

Un spectacle

La Fumée jaune des cargos

Le titre est beau, et la pièce (d'Evelyne de Geyter) aussi. C'est la rencontre de deux mythes, Jack l'Eventreur et Sherlock Holmes, dans la nuit brumeuse d'un Londres mythique. La rencontre de deux solitudes devant un tas de sable gris qui a la forme d'un pont sur la Tamise, lieu de tous les crimes, des liaisons dangereuses, des confidences folles, des rêveries voyageuses. Glissements d'identité entre un pavillon chinois et quelques reproductions de totems et de flamands roses. Cassures de style.

Les deux comédiens, Jacques Pieller et Rémy Carpentier, s'enveloppent d'équivoque, et la déchirent dans une pirouette moqueuse qui les mène au pastiche de cabaret, explose dans un jeu ambigu où la brutalité menace... Une montagne russe faite de moments prenants, d'instants par trop énigmatiques faute de metteur en scène, malgré le charme du texte, la présence des acteurs.

C. G.

* Théâtre de Sartrouville.

Des rencontres

Dix jours avec des acteurs

Claudine Bories, réalisatrice de *Juliette du côté des hommes*, organise au théâtre de la Commune, à Aubervilliers, « Dix jours avec des acteurs », du 20 au 30 novembre. Autour de Charles Vanel seront là Juliet Berto, Raymond Bussières, Eddie Constantine, Marie Dubois, André Dussolier, Brigitte Fossey, Bernadette Lafont et Rufus. Chacun animera une soirée et présentera un film de son choix.

De la danse

Les lundis du Palais des glaces

Un programme « carte blanche » confié à notre collaboratrice Marcelle Michel qui a choisi l'humour funambulesque de Dominique Boivin, la fine sensibilité de Caroline Marcadé et la manière dont ils expriment la difficulté d'être. Au Palais des Glaces (23 novembre à 20 h 30).

Des compositeurs

Stockhausen, Xenakis, Kagel, à Metz

Grand rendez-vous français de la musique contemporaine, les Rencontres de Metz brillent cette année par la présence et les créations mondiales de Stockhausen, Xenakis, Kagel, sans oublier Cage, Mefano, Levinas, Le Roux, Zender, Lefebvre, Gisèle Barreau, etc. Pour leur dixième année, les Rencontres affirment une exceptionnelle vitalité. (Du 19 au 22 novembre.)

ET AUSSI *la Tragédie de Carmen*, réalisation de Peter Brook et M. Constant (Bouffes-du-Nord, tous les jours sauf lundi) ; G. Janowitz (Pleyel, le 18) ; *West side story* de Bernstein (T.M.P.-Châtelet, jusqu'au 10 janvier, sauf lundi) ; B. Engerer, piano (Gaveau, le 20) ; *le Plumet du colonel*, de Sauguet, et *le Testament de tante Caroline*, de Roussel (Maison de Radio-France, le 20, à 20 heures) ; Orchestre national, dir. L. Bernstein (Champs-Elysées, le 21, à 20 h. 30, et le 22, à 15 heures) ; *Mille musiciens pour la paix*, de Berio (Festival de Lille, le 22, à 16 heures) ; Mozart-Bruckner, par l'Orchestre Colonne, dir. L. von Matacic, avec W. Klien (Châtelet, le 22, à 18 heures) ; Ileana Cotrubas (T.M.P.-Châtelet, le 23) ; *Domaines*, de Boulez, et œuvres de Amy, Guyonnet, Holliger, par l'Ensemble intercontemporain, direction P. Eötvös (Théâtre de la Ville ; le 23) ; Wilhelmina Fernandez (Athénée, le 23) ; *Semiramis*, de Rossini, avec M. Caballe, M. Horne, mise en scène P.-L. Lizzi dir. J. Lopez-Cobos (Champs-Elysées, les 25, 28, 30, etc.) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec Hildegard Behrens (Pleyel, les 25 et 26, à 20 h. 30, et 28, à 16 heures) ; Schoenberg - Webern - Berg, par M.-F. Bucquet (Gaveau, le 25).

Un film

La Fille offerte de Helma Sanders

Au terme du cycle consacré à Helma Sanders par la Cinémathèque française, voici son dernier film, présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes qui sort ce mercredi. C'est le calvaire d'une jeune schizophrène, corps et âme devant nous déchirée, un désespoir mis en scène sans faux-semblant.

ET AUSSI : *Malevil*, de Christian de Chalonge (une nouvelle sortie pour l'adaptation du roman de Robert Merle). *La Tragédie d'un homme ridicule*, de Bernardo Bertolucci (un rapt sans queue ni tête, un film précis sur un cauchemar flou).

NOTES PHOTO

Barbara Morgan chez Zabriskie

Barbara Morgan n'a pas été de ces photographes qui se rendent à une générale de presse, et qui, d'un spectacle, parviennent à fixer deux-trois jolis effets jolis d'éclairages, de corps ou de mouvements. Car elle a eu la chance, dans les années 30, de se concerter avec les danseurs et de recomposer, de recondenser leur travail, dans un studio ou dans le théâtre, les jours de relâche. Ainsi ses photos ne sont pas des instantanés volés à la danse et découpés à la hâte, mais des sortes d'essences réfléchies du mouvement, des épures hiératiques, la danse faite âme saisie par la suspension de la pose (somptueuse Marta Graham), les photos devenant les fragments de cette âme. Dès 1935, Barbara Morgan s'est adonnée à l'activité du photomontage pour élargir l'espace de la danse et déifier ses exécutants, leur donnant comme scène le tissu des villes qu'ils semblent écraser de leurs pas de géants, faisant fuir les pauvres fourmis humaines, qui vont au travail la tête baissée.

H.G.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e). Jusqu'au 28 novembre.

Helmut Newton chez Daniel Templon

A la sortie de l'école, un jeune garçon emmène son petit frère (ils se ressemblent, aucun doute) à la galerie Daniel Templon pour voir les nouvelles photos d'Helmut Newton. Ils sont quand même bien petits, le plus petit a dix ans à peine, et ils se plantent tous les deux devant une femme entièrement nue de deux mètres de haut, colossale énergumène dont ils remarquent à peine l'indécence (l'enfance d'aujourd'hui n'a plus recours à la sournoiserie), et qu'ils commentent d'une façon purement technique : « Pas de doute, dit le plus grand, c'est la meilleure photo, c'est celle-là qu'ils auraient dû prendre pour l'affiche, tu n'es pas d'accord ? »

Vous entrez dans un lieu « clean », qui sent le bois frais, et des géantes, des walkyries, vous tombent dessus... Helmut Newton change sa façon : il l'épure et l'exacerbe. L'instrumentation, le gadget s'évanouissent, le décor se simplifie pour laisser place aux corps nus, gonflés, très légèrement huilés, de sortes de déesses culturistes.

HERVÉ GUIBERT.

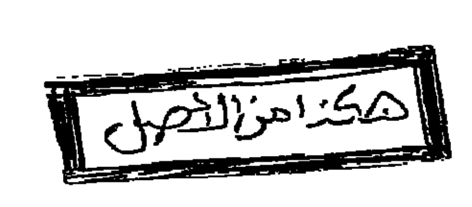
★ 30, rue Beaubourg, Paris (3e). Jusqu'au 25 novembre. Livre-catalogue : 140 francs aux Editions du Regard.

Franco Fontana chez Viviane Esders

Coloriste réputé, Franco Fontana organise des coïncidences méticuleuses, où l'ombre du photographe vient affronter des taches, des lignes clinquantes piquées sur le tissu de la ville. Un travail hanté par le souvenir de Chirico, mais si difficile à percer qu'on soupçonne l'énigme d'être creuse tout à fait. — H.G.

★ 12, rue Saint-Merri, Paris (4e). Jusqu'au 12 décembre.





RADIO-TELEVIS
AU PETIT ÉC
musique
arts
théâtre
documentaires et débats
variétés

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 20 au 26 novembre

Les programmes du mercredi 18 et du jeudi 19 novembre sont en page 24.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- OUVERTURE (en liaison avec FM) L'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, interprète le « Boléro » et la « Valse » de M. Ravel. Samedi 21 novembre A 2 et F.-M. 18 heures.
- GRACE A LA MUSIQUE Igor Stravinski. Samedi 21 novembre FR 3, 20 h. 30.

arts

- LES GRANDES EXPOSITIONS Le baroque en Bohême. Mardi 24 novembre. TF 1, 22 h. 45.

documentaires et débats

- FENETRE SUR... PRESSE, POUVOIR ET SOCIETE 1939-1944. Vendredi 20 novembre A 2, 17 h. 20.
- COSMOS Voyage dans le temps et dans l'espace. Samedi 21 novembre A 2, 22 h. 5.
- L'AVENIR DU FUTUR La surpopulation de l'an 2000. Lundi 23 novembre. TF 1, 22 heures.
- MAGAZINE : AFFAIRE VOUS CONCERNANT La pub. Lundi 23 novembre A 2, 20 h. 35.
- MEMOIRES DE LA MINE (1920-1939) N° 2, La mémoire. Mercredi 25 novembre TF 1, 21 h 35.

théâtre

- CATHERINE (retransmission du Théâtre d'Ivry), d'après L. Aragon, mise en scène d'A. Vitez. Vendredi 20 novembre TF 1, 21 h. 50.

variétés

- ROCK : POLICE Lundi 23 novembre A 2, 22 h. 10.
- LE GRAND ECHIQUIER : Guy Béart. Jeudi 26 novembre. A 2, 20 h. 35.

téléfilms

- GUERRE EN PAYS NEUTRE Vendredi 20 novembre A 2, 20 h. 35.
- UNE HISTOIRE SANS NOM d'après Barbey d'Aurevilly. Jeudi 26 novembre. TF 1, 20 h. 35.

films

- HAMLET de L. Olivier. Vendredi 20 novembre A 2, 23 h 5.
- UN SOIR, UN TRAIN d'A. Delvaux. Jeudi 26 novembre FR 3, 20 h 35.

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

A LA RADIO

Les visages de Bartok

Le 25 mars 1982, c'en sera fait du centenaire Bartok ; c'est peut-être la raison pour laquelle on s'empresse de célébrer pendant qu'il est encore temps l'auteur de l'*Allegro Barbaro* et du *Concerto pour orchestre*. Les musicologues et les grands orateurs de France-Musique ne sont pas seuls en lice, car Alain Lacombe, responsable des nuits étoilées de la chaîne, a proposé à Mate Rabinovski, qui n'est ni l'un ni l'autre, de nous entretenir trois soirs de suite de son illustre compatriote auquel il vient de consacrer pour la télévision une émission d'une heure que l'on devrait voir le 27 décembre.

Dans cette émission, Mate Rabinovski se sentait à l'étroit, mais, à la réflexion, ces trois fois deux heures lui semblent encore bien insuffisantes pour ce qu'il aurait aimé communiquer aux auditeurs. Trois jours, il le reconnaît lui-même, n'y auraient pas suffi...

La première émission : « Les sources qui nourrissent le fleuve », sera consacrée aux œuvres dans lesquelles l'inspiration populaire apparaît pour ainsi dire à découvert : des chansons populaires hongroises et slovaques des *Danses roumaines*, des extraits des *Mikrokosmos* dans lesquels se retrouvent des rythmes bulgares, les *Deux Images* pour orchestre, ainsi que des témoignages musicaux collectés dans les campagnes par Bartok lui-même.

Le titre de la deuxième émission : « Comment classer ce jeune sauvage ? » fait référence à un article élogieux écrit par Emile Vuillermoz en 1912. Cette fois ce sont les *ostinati* réputés sauvages (puisqu'un même motif se trouve répété comme si le compositeur était trop fruste pour le modifier) qui seront à l'honneur. On entendra le féroce *Allegro Barbaro*, la première sonate pour piano et violon, les quatre pièces pour orchestre, la suite du *Mandarin merveilleux*, d'autres extraits des *Mikrokosmos*, et l'on s'apercevra que ce sauvage-là savait se montrer civil.

« Un homme dans la nuit », pour finir, voudrait évoquer l'élément nocturne qui s'épanouit principalement dans les mouvements centraux des deux premiers concertos pour piano, de la *Sonate pour deux pianos et percussions*, de la *Sonate pour violon seul* et naturellement dans l'étonnante *Musique nocturne* de la suite *En plein air*. La nuit, dit-on, est sœur de la solitude ; c'est cette dernière qui se dessine en filigrane derrière les *Elégies* et les *Bagatelles* pour piano ou à travers la deuxième sonate pour piano. En guise de conclusion, Mate Rabinovski a choisi la *Cantate profane*, œuvre-clé, méconnue, dont il traduira le texte préalablement. Ecrit par Bartok lui-même d'après une ballade recueillie en Transylvanie, ce texte assez ambigu pourrait être une sorte d'autobiographie.

GÉRARD CONDÉ.

(Bela Bartok, les 24, 25 et 26 novembre, de 22 h 15 à 1 heure, sur F.-M.).

Vendredi 20 novembre

Un film

HAMLET

Film anglais de Laurence Olivier (1948), avec L. Olivier, E. Herlie, B. Sydney, J. Simmons, F. Aylmer.

A 2, 23 h 5.

★★ *Après son* Henri V *(1945), en couleurs, où il avait brisé le cadre scénique, Laurence* Olivier, *qui avait interprété le rôle d'Hamlet au théâtre, réalisa cette adaptation en noir et blanc de la tragédie de Shakespeare. Il adopta, cette fois, un parti pris de concentration de l'intrigue dans un univers de décors entièrement clos, où pénétrait à peine le soleil. Le texte fut un peu élagué, pour être plus accessible au public. L'utilisation de la profondeur de champ et de vastes mouvements d'appareil donnèrent une écriture, une dimension cinématographiques à cet* Hamlet *dont les structures théâtrales étaient, pourtant, respectées. Admirablement interprété par Laurence Olivier et Jean Simmons, le film reçut trois prix au Festival de Venise 1948 et quatre Oscars à Hollywood. On pourra comparer avec les deux œuvres shakespeariennes d'Orson Welles,* Macbeth *et* Falstaff, *récemment diffusées.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Documentation-information.
Histoire d'un livre : La rivière : Sécurité routière.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Spectacle de l'Opéra de Paris : la Fille mal gardée.
D'après J. Dauberval, mise en scène et chorégraphie M Spoerli, avec N. Pontois, P. Dupond, C. Atanassoff.
21 h 50 Retransmission du Théâtre d'Ivry : Catherine.
D'après *les Cloches de Bâle* d'Aragon, mise en scène A. Vitez, avec C. Aufaure, P. Bette, J.-P. Colin.
Un repas de famille où des personnages évoquent le vaste roman de la vie et de l'histoire du vingtième siècle.
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le secret professionnel.
15 h Série : L'Age de cristal.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... presse, pouvoir et société.
La presse domestiquée : 1939-1944.
18 h Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Le prince du soleil.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Guerre en pays neutre.
De M. Legris, réal. P Lefebvre. Avec J. Denis, G. Mnich, A. Prucnal...
L'histoire d'un agent secret hongrois, travaillant pour l'U.R.S.S. contre le nazisme : captivant.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. 300 héros, plus quelques autres. Avec M. del Castillo (*la Nuit du décret*), B. Clavel (*Compagnons du nouveau monde*), C. Mc Cullow (*Un autre nom pour l'amour*), P. Ajame (*300 héros et personnages du roman français, d'Atala à Zazie*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Hamlet, de L. Olivier.

A trop vouloir poser...

LE DERNIER PORTRAIT DE M. BRUYAS.
FR 3, 21 h 30.

Imaginez ce beau visage, que tendrement vous regardez dans la glace, devenir le modèle de Giotto, Velasquez ou Picasso. Aventure curieuse et non sans risque. Ce type d'expérience, hélas à la portée de peu de gens, est le privilège du mécène. Le peintre rend à son bienfaiteur la monnaie de sa pièce. Ici c'est le mécène M. Bruyas, équivalent d'Ambroise Vollard au dix-neuvième siècle, peint par les mains de Delacroix et de Courbet. Ce personnage, continuellement angoissé par la tournure que prendra son faciès, ne peut, on le comprend, résister à l'épreuve du pinceau. C'est toujours une surprise de se voir paré des fantasmes d'un génie créateur.

Mais à force de trop s'adonner à ce type d'exercice narcissique, on finit par douter de sa propre existence. Telle est l'histoire de M. Bruyas, thème de la première de trois émissions qui tentent avec plus ou moins de bonheur de nous révéler les mystères qu'entretiennent les peintres et leurs modèles. M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de défense des libertés et droits de l'homme en France et dans le monde (C.D.D.H.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Sisyphe ou l'éternel recommencement.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Harmoniser la vie.
Enquête et réalisation, D. Le Comte.
21 h 30 Série : La vie fantastique des figures peintes.
« Le dernier portrait de M. Bruyas ». Avec : A. Mottet, G. Gobin, P. Hatet, G. Garrivier, L. Pezzarossa et G. Lacombe. Réal. : J.-J. Sirkis et R.-M. Ariaud.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : C'est à Hambourg.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhem Fliess et la naissance de la psychanalyse (la correspondance Freud-Fliess) ; à 8 h 32, Mes Egypte, par J. Lacarrière : le piéton au Caire.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Chronique d'une guerre perdue, avec le colonel Rémy.
11 h 2, Elisabeth Schwarzkopf.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : avec F. Nourissier.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Amérique latine.
14 h, Sons : Transports.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Confidences vénitiennes », de J. Duranteau.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Nigidius Figulus.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : L'homme truqué, d'après M. Renard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les fibres optiques.
20 h, Emission médicale : La micro-psychanalyse (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Les Etats-Unis d'une côte à l'autre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Les directeurs de la photo.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de von Weber, Schubert ; 7 h 2, Actualité culturelle.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Italia » autour de Berio, œuvres de Sinigallia, Monteverdi, Berio.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Ziehrer, Beethoven, Waldteuffel, Strauss.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : A tous les vents : le timbre vocal.
15 h, Points-contrepoints : Œuvres de Lidhom, Brahms, Ravel, Durante, Strauss ; 17 h, « Trois générations de Busch », œuvres de Schubert.
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert : Œuvres de Tuma, « Sinfonia a quattro en mi mineur » ; Hindemith « Ach stücke » ; Bartok, « Quatre petits morceaux de danse » ; Schubert, « Cinq menuets » ; Tcherepnine, « Bagatelle opus 5 », par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. G. Armand.
20 h, Le royaume de la musique.
20 h 20, Concert (de Stuttgart) : Œuvres de Berger, « Malinconia » ; Sibelius, « Ensaga, poème symphonique op. 9 » ; Beethoven, « Symphonie n° 7 en la majeur op. 92 », par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. S. Celibidache.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, œuvre de Bartok ; 23 h 5, Vieilles cires : Wilhelm Backhaus joue Beethoven ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Philatélie club.
12 h Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Forum-Education.
Les séquences en entreprise.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; Un homme, un métier : perruquier ; Maya l'abeille ; Archibald le magicien ; Temps X ; Serpico.
18 h 5 Trente millions d'amis.
Le Husky ; la sage-femme de Pamiers.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Jacquou le Croquant.
« 1830 », réalisation S. Lorenzi, avec D. Leroy, R. Bazil, I. Ferrand, H. Bossis...
Jacquou veut délivrer Lina de l'emprise de sa mère, qui va la pousser par la suite au suicide. Jacquou, voulant venger sa mort, appelle le village à se soulever.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Hamburgers.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Kangourous et autres animaux étranges d'Australie.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
La bande à Bédé : science-fiction ; La révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique), l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, interprète « le Boléro » et « la Valse » de M. Ravel.
(Lire notre sélection.)
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le sang des Atrides.
D'après le roman de P. Magnan, réal. S. Itzkovitch. Avec J. Guiomar, J. Spiesser, B. Swann, R. Faure.
Crimes sans arme ni mobile à Digne, en haute Provence.
22 h 5 Série documentaire : Cosmos.
Voyage dans le temps et dans l'espace, de C. Sagan, réal. A. Malone.
Les différentes approches scientifiques et technologiques de la lumière : passionnément métaphysique.
23 h 5 Les carnets de l'aventure.
Over ice, les cascades gelées de l'Oisans, de J.-P. Jansen.
Escalades des glaces et des cascades au cœur des Alpes.
23 h 35 Journal.

Collages viennois

OUVERTURE :
Bernstein et Ravel.
F.M. et A 2, 18 heures.

La sourde complicité du chef et de son orchestre est, passant par l'imposition des mains, un rituel un peu magique. Cet hypnotisme, cette sorcellerie, sont encore démultipliés quand il s'agit de Léonard Bernstein, dont France-Musique fête toute cette journée la science des coloris, et de Ravel, grand maître de l'artifice, des pastiches et des gageures en tous genres. Les deux artistes sont encore réunis par un même goût pour les blues, les fox et le jazz orchestra, tous agréments dont Ravel truffait ses œuvres. Malgré ces affinités, ce sont les collages viennois constituant « la Valse » qui ont séduit le chef américain. La quincaillerie cuivrée du « Boléro » s'annonce ensuite, si obsessionnelle qu'elle faisait dire à son auteur, ravi de l'imposture, que la partition était vide de musique. Il faut compter sur Bernstein pour faire briller ce vide bien cliquetant. — T. Fr.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : Sisyphe ou l'éternel recommencement ; à 18 h. 55, En direct du passé : Année 1402.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La révolte des compagnons.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Stravinski.
Une émission de F. Reichenbach. *Extraits de « l'Oiseau de feu », de « Petrouchka », du « Sacre du printemps », etc.*
21 h 55 Journal.
22 h 15 Ciné-Regards : G. Swanson.
Une interview d'une star de quatre-vingt-deux ans : de l'usine à rire de Max Sennett à Sunset Boulevard.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Histoire et poésie ; Heine et Hambourg.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Concurrence mondiale et nationalisations.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... C. Prigent.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit iconographique (trois sonnets à Pétrarque, de Liszt).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Venise.
14 h 5, Emile Littré, par G. Charbonnier.
16 h 20, Le livre d'or : S. Kan, violon, et G. Ugurata, piano (Mozart, Grieg, Debussy, Saygun).
17 h 30, Pour mémoire : Recherches et pensées contemporaines (la physique et la pensée orientale).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planètes en évolution (l'atmosphère et ses mouvements ; les climats).
20 h, Théâtre du siècle d'or espagnol : Absalon, de Calderon de la Barca.
21 h 35, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNEE L. BERNSTEIN

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Popp, Pelletier ; carte blanche aux mélomanes : la belle époque ; 7 h 2, L'opérette du jour : « Là-haut », de M. Yvain. M. Yvain.
9 h 2, Ouverture : Beethoven, Bartok, R. Strauss, Beethoven ; 10 h, « Fidelio », de Beethoven, par les chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. L. Bernstein ; 12 h, Un concert historique : « Le sacre du printemps », de Stravinski ; « Concerto n° 2 pour piano », de Rachmaninov ; 13 h 10, « Les créatures de Prométhée », de Beethoven ; 13 h 30, « Atmosphères », de Ligeti ; « Concerto pour violon, hautbois et orchestre », de J.-S. Bach : 14 h, « West side story », de Bernstein.
16 h, « Sérénade pour violon, orchestre à cordes, harpe et percussion » ; 16 h 30, « Concerto pour piano n° 15 en si bémol majeur », de Mozart ; 17 h, « Deuxième symphonie pour piano et orchestre », de L. Bernstein : extraits de « Medea » de Cherubini.
18 h, Ouverture : « Le Boléro » et « la Valse », de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein ; 18 h 45, « Dybbuk », de Bernstein ; « Crescendo et diminuendo », de Denisov ; 19 h 30, « Symphonie en si bémol majeur », de Haydn ; 20 h 5, Bernstein au piano.
20 h 30, Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées), « Ouverture de Raymond », de Thomas ; « Le rouet d'Omphale », de Saint-Saëns ; « Troisième symphonie », de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein ; 22 h 30, « R… », de Mahler.
23 h, Leonard Bernstein m… du spectacle : Œuvres de Milhaud, Handy, Strauss, Bernstein ; 0 h 5, Beethoven.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 20 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Chips, un travail de tout repos ; 21 h. : *Adolphe*, film de B.-T. Michel.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *le Voleur d'enfants*, film de F. Leterrier ; 22 h. 10 : Chrono.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : A suivre ; 21 h. 15 : Dernière séance : *la Pureté du cœur*, de R. Van Ackeren. — TELE 2 : 19 h. 55, Série : *Quincy* ; 20 h. 45 : Vendredi-sports ; 21 h. 55 : Télé-tourisme.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10, Série : *Tell quel* ; 20 h. 40, Tragédie en Guyane ou l'histoire de Jim Jones ; 23 h. 10 : Etre Suisse aujourd'hui.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : La petite maison dans la prairie ; 21 h. : *Quadrille d'amour*, film de R. Lewis ; 22 h. 30 : *Deux ou trois choses que je sais d'elle*, film de J.-L. Godard.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Brannigan*, film de D. Hickox ; 22 h. 30 : Bonsoir, monsieur le maire.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30 : Le téléfilm qui a remporté le prix Kammans ; 22 h. : Ciné-scope.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 19 h. 55 : Le téléfilm qui a remporté le prix Kammans ; 21 h. 30 : Série : *Benny Hill*.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : La section 4 ; 21 h. : *Sérieux comme le plaisir*, film de R. Benayoun.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Mort d'un cycliste*, film de J.-A. Barden.
- TELEVISION BELGE, 20 h. : Jeux : A qui le gant ? ; 21 h. 15 : *Studs Lonigan*, téléfilm de J. Goldstone.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 35 : La cinémathèque suisse : les drôles de bobines de Freddy Buache ; 21 h. 40 : Vespérales : message de Calabritto.

LUNDI 23 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Family hours : Francesca ; 21 h. : *la Kermesse des aigles*, film de G. Roy-Hill.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : Haute tension ; 20 h. 35 : *Fantomas 2*, film de L. Bunuel.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : *la Fureur de vivre*, film de N Ray, et débat : vingt-cinq ans de révolte des jeunes. — TELE 2 : Théâtre wallon : *Mimye* ; 21 h. 55 : Ulysse.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 30 : Spécial cinéma : *Un mauvais fils*, de C. Sautet ; gros plan sur Patrick Dewaere.

MARDI 24 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : L'homme qui valait trois milliards ; 20 h. 35 : *Zorro*, film de J. Dassin ; 23 h. : Du pain sur la planche.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35 : L'homme qui valait trois milliards ; 20 h. 35 : *Zorro*, film de D. Tessari.
- TELEVISION BELGE, 20 h. : Opération UNICEF : écoles sans frontières ; 20 h. 20, Opéra : *Don Carlo*, de Verdi. — TELE 2, 19 h. 55 : Le point de la médecine : le diabète ; 20 h. 55 : *la Boulangère de Monceau ; la Carrière de Suzanne* (cycle Eric Rohmer).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10, Série : *Baretta* ; 21 h. : Emission littéraire : Noir sur blanc.

MERCREDI 25 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Hit-parade ; 21 h. : *le Secret de la planète des singes*, film de T. Post ; 22 h. 35 : Portrait d'artiste : Alfaro, sculpteur.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : Patrouille du cosmos ; 20 h. 35 : *Par l'amour possédé*, film de J. Sturges.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Jeu : Risquons tout ; 20 h. 55, Feuilleton : *Theodor Chindler* ; 21 h. 55, Portrait : Fil d'Ariane pour Robert Goffin. — TELE 2, 19 h. 55 : Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10 : Manhattan Transfer ; 21 h. 5 : Magazine scientifique : Téléscope.

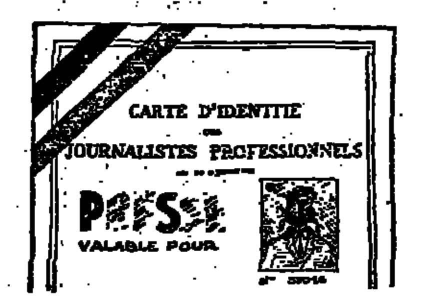
JEUDI 26 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Série : Dallas ; 21 h. : A vous de choisir : *Bonnie and Clyde*, de A. Penn, ou *Mais qu'est-ce que je viens foutre au milieu de cette révolution ?*, de S. Corbucci.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : Pause café (dernier épisode) ; 20 h. 35, *le Tueur*, film de D. de la Patellière.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 35 : Autant savoir : les lignes à haute tension ; 20 h. 30 : Télécinéma, avec *la Cité des dangers*, film de R. Aldrich. — TELE 2, 20 h. : Le temps d'un livre ; 20 h. 30 : Modern style ; 21 h. 35 : Ballet Bhakti.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10 : Temps présent : le prix des loyers ; 21 h. 15, Série : *Guerre en pays neutre*.

POINT DE VUE

La faute à Chaboud

par PATRICE BERTIN (*)



(Dessin de BONNAFFE.)

LE temps se couvre dans les rédactions. Les socialistes sont mécontents de la presse. Comme si l'état de grâce (sinon l'Etat tout court) n'avait pas eu de prise sur les médias. A *entendre certaines critiques, proférées par des* responsables du P.S., on se croirait encore avant le 10 mai. C'est Claude Estier, directeur de l'hebdomadaire *l'Unité*, qui déclare (le 16 octobre, dans les colonnes de son journal) : *« Il est grave que l'opinion ne puisse pas disposer d'une information claire et objective. »*

C'est toujours Claude Estier qui précise (dans une interview à *Libération*) : *« Si on a nommé des gens nouveaux pour faire la même chose qu'avant, ce n'était vraiment pas la peine. »* Et c'est encore Claude Estier qui conclut (à la tribune du congrès de Valence) : *« Le système d'information reste aujourd'hui le produit de l'ancien pouvoir. »* Il y a, je crois, dans ces trois petites phrases de quoi donner à réfléchir à toute la profession. Examinons donc le problème de façon journalistique : en constatant, en analysant, en commentant, et enfin en posant les questions de fond.

Après cinq mois d'exercice du pouvoir, la majorité nouvelle traite les journalistes comme des meubles de l'héritage giscardien. Pourtant, les nouveaux P.-D.G. ont pris leurs fonctions. Sous leur direction, de nouvelles hiérarchies se sont installées. Quant à ceux qui passaient pour les hommes liges de l'ancien régime, ils ont disparu du circuit. Alors, que reproche-t-on à ceux qui restent ? De mal expliquer à l'opinion la politique du gouvernement. C'est encore Claude Estier qui parle. *« Comment voulez-vous, dit-il, que des journalistes, formés presque tous à l'école du libéralisme, puissent expliquer la véritable portée des nationalisations ? »* Cette phrase est symptomatique. D'une part, de la méfiance du P.S. à notre égard. D'autre part, de la conception que le pouvoir a du rôle de la presse. Elle serait là, non *pas pour donner, j'allais dire « tout bêtement »*, l'information, mais pour faire la publicité de l'action gouvernementale. Cette conception est erronée, mais elle n'est pas nouvelle, pas plus que la méfiance qui sépare traditionnellement les hommes politiques des hommes de presse.

Claude Estier pense que les journalistes ont été endoctrinés par la droite. C'est son droit. Rappelons tout de même, pour information, que lorsqu'il était au pouvoir Raymond Barre se plaignait quotidiennement des mêmes journalistes. N'a-t-il pas déclaré à Lyon, il y a quelques semaines, que 80 % des journalistes étaient de gauche et qu'ils avaient contribué à la défaite de Giscard. Bref, les pouvoirs changent, les journalistes restent et les accusations demeurent.

Si les hommes politiques et les journalistes se querellent, c'est parce qu'un rapport de forces les oppose. Les premiers disposent d'un pouvoir institutionnel. Elus, ils se sentent investis d'une mission et se veulent détenteurs d'une vérité inaltérable. Les seconds ont également un pouvoir, mais il n'est pas institutionnel. Salariés sans être élus, les journalistes ont surtout des devoirs, le premier *d'entre eux étant de douter* de la vérité que les autres leur apportent, quand bien même cette « vérité » serait placée sur un plateau d'argent. En un mot, les journalistes sont des dubitatifs professionnels. Si quelqu'un nous dit blanc, nous ne sommes pas là pour répéter blanc comme l'écho dans la montagne, notre métier consiste à chercher s'il n'y a pas un peu de gris derrière ce blanc. Ça n'est pas une question de sensibilité politique, *c'est une affaire de métier, un problème déontologique*. Il est d'ailleurs désarmant de constater que ceux-là mêmes qui, au sein du P.S., nous reprochent cette tournure d'esprit sont précisément des journalistes de carrière, reconvertis dans la politique. Oui, vraiment, tout change lorsqu'on n'est plus du même côté du micro.

Peut-être y a-t-il aussi une raison freudienne à la mauvaise querelle du parti socialiste contre la presse ? Lorsqu'on a piaffé d'impatience vingt-trois ans durant dans l'opposition, on se dit que la mariée n'est pas trop belle. Toutes proportions gardées, le parti dominant a, vis-à-vis de la presse audiovisuelle, les sentiments d'un mari jaloux. Chaque jour maintenant, les journalistes sont réprimandés. On ne nous demande pas où nous étions hier soir, mais on nous dit : *« Vous déformez la dévaluation, vous caricaturez les nationalisations, vous n'êtes pas honnêtes, vous n'êtes pas objectifs. »* Ces critiques ne sont d'ailleurs pas exemptes de contradictions.

Ainsi, au lendemain du débat (tranquille) *sur la* décentralisation, Claude Estier nous avait reproché de ne pas avoir assez donné la parole à l'opposition. Mais oui. En revanche, au lendemain du débat (houleux) sur les nationalisations, et après la dévaluation, M. Estier nous a reproché d'avoir trop donné la parole à cette même opposition. *Faut-il en conclure que nous ne devons* ouvrir l'antenne aux « autres » que par temps calme, lorsqu'il n'y a ni vent, ni vagues sur la mer parlementaire ? A vrai dire, et bien qu'il s'en défende, le nouveau pouvoir risque de succomber à la tentation et d'utiliser les médias audiovisuels de la même façon que le précédent.

Ces questions s'adressent à la classe politique tout entière, pouvoir et opposition confondus. Va-t-on nous secouer les puces chaque fois que la majorité bascule ? Nos cartes de journaliste professionnel doivent-elles régulièrement pâlir devant celles des partis politiques ? Jusqu'où va-t-on aller dans le subtil dosage des sensibilités au sein des rédactions ? Ne va-t-on pas s'apercevoir un jour ou l'autre qu'il manque des journalistes jobertistes ? Pour que l'information soit bien carrée, *globalement honnête, faudra-t-il* faire interroger M. Chirac par des reporters gaullistes et M. Marchais par des confrères communistes ? Ou bien l'inverse ? Enfin, les hommes politiques auront-ils un jour l'humilité de comprendre que sans la presse ils sont impuissants ? Que vaut un discours ministériel si les micros ne sont pas branchés ? Que deviendrait une conférence de presse sans les caméras de télévision ?

Le communiste Pierre Juquin déclare qu'il ne veut pas de journalistes porte-micros. D'accord, mais nous ne serons pas non plus des porte-chapeaux. Dans le fond, ce débat entre la classe politique et les journalistes, quoi qu'il soit, portant sur la forme, est peut-être un bon signe. Preuve que la démocratie fonctionne. Il n'y a qu'en Union soviétique ou au Chili que le pouvoir et la presse ne se querellent pas. Il n'empêche. De jolies phrases ont été prononcées depuis le *10 mai. On a parlé d'information libre, indépendante, décentralisée, ouverte sur la vie, etc.* Chiche. Messieurs les politiques, nous allons vous prendre au mot, mais cela suppose quelques efforts de votre part.

Ceux qui colportent les nouvelles n'en sont pas responsables lorsqu'elles sont mauvaises. C'est trop simple d'accuser toujours les mêmes.

« Monsieur le ministre, notre politique est mal comprise par l'*opinion*.

— C'est la faute à « Elcavadach ».

— Maman, il pleut dehors.

— C'est la faute à Chaboud. »

(*) Journaliste à France-Inter, où M. Chaboud assure la rubrique météorologique.

Dimanche 22 novembre

Deux films

LE ROI DE CŒUR

Film français de Philippe de Broca (1966), avec A. Bates, G. Bujold, J.-C. Brialy, F. Christophe, J. Guiomar.
TF1, 20 h 35.

★ *Aventures d'un soldat britannique, en 1918, dans une ville du nord de la France qui n'est plus habitée que par des fous. Conte philosophique où le bon sens appartient aux malades mentaux. La satire sociale, la drôlerie poétique et la vision morale de ce film — le plus ambitieux et sans doute le meilleur de Philippe de Broca — déconcertèrent une partie des critiques et le public. Echec injuste.*

SERGENT LA TERREUR

Film américain de Richard Brooks (1953), avec R. Widmark, K. Malden, E. Stewart, R. Tamblyn, S. Forrest.
FR 3, 22 h 30.

★ *Toujours à l'époque de la guerre de Corée, l'étude psychologique d'un sergent instructeur, homme violent et tourmenté, se défoulant dans sa manière d'entraîner les recrues. Tout repose sur le personnage interprété par Richard Widmark (étonnant). Mais, malgré l'humanisme de Brooks, un certain aspect militariste transparaît dans quelques scènes.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Judaïca.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
A la Salle des congrès à Vichy, prédicateur P. Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Sérieux s'abstenir.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.
Avec M. Mastroianni, C. Cardinale, L. Cavanni.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Galactica.
Les jeunes guerriers.
16 h 30 Sports première.
18 h 15 Série : Le Vérificateur.
« Triple S ».
19 h 15 Les animaux du monde.
L'homme qui ne craint pas les abeilles.
19 h 45 Série : Suspens.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Roi de cœur.
de P. Broca.
22 h 10 Portrait : Philippe de Broca.
Réalisation P. Vaudoux.
Extraits de l'Amant de cinq jours, de l'Homme de Rio, de Chère Louise, etc.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Cours d'anglais.
English spoken.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : Vegas ; 15 h. 20, L'école des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Disney-dimanche.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.

Le Katun du malheur

DOCUMENTAIRE :
Chilam Balam.
A 2, 22 h 15.

Silence ! C'est une prière. La prière de Chilam Balam, grave et lointaine, qui annonce que d'étranges conquérants, inquisiteurs d'un autre monde, viendront pour plonger la terre maya dans la nuit des temps.

Le sage prophète, grand prêtre du soleil, avait raison. Les Espagnols arrivèrent pour substituer à une civilisation ivre de temporalité, l'âge sombre du christianisme. Ce peuple tomba de l'éternité dans l'histoire.

La prophétie de Chilam Balam échappée au feu inquisitorial, et sans cesse réécrite par les scribes au cours des siècles, est le dernier texte qui relie le peuple maya à ses lointaines origines. Semblable à la mission du poète occidental, attentif à la trace des dieux enfouis, cette plainte sourde et émouvante est la nostalgie d'une union sacrée entre les hommes et le cosmos. Ponctué d'images enivrantes des hauteurs mexicaines, ce documentaire, œuvre de Ludovic Segarra, est une invitation au voyage. M.G.

20 h 35 Téléfilm : Marchands de rêve (deuxième partie).
D'après le livre de H. Robbins, réal. V. Sherman.
L'union sacrée Johnny Edge et Peter Kissler est remise en question : des groupes financiers tentent de s'emparer de la direction des studios de cinéma.
22 h 15 Document : Chilam Balam.
Les prophéties du sage Maya, de L. Segarra.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Le petit théâtre d'Antenne 2.
« On a feulé chez M. Sloop », de B. Mazeas.
Récit rocambolesque, et suspense angoissant, d'un personnage de noir vêtu.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 5 Aspects du court métrage français.
La Dame de Monte-Carlo, de D. Delouche.
16 h 15 Voyage entre les lignes.
Paul Valéry.
17 h 10 Prélude à l'après-midi : Schubert.
18 h 15 Théâtre de toujours.
« Le deuil sied à Electre », d'E. O'Neill (troisième partie).
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Jeu : Télétests.
Une émission de l'INA.
Jeu à partir d'images de télévision.
20 h 30 Série : Mer du Nord et Baltique.
Identités culturelles.
Une vue d'ensemble didactique et sérieuse de la Scandinavie.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR3 : Jules Renard.
Une évocation de l'écrivain moraliste. Une visite de Chitry-les-Mines, village dont Jules Renard fut le maire. Des extraits de « Poil de Carotte » de Duvivier.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle R. Brooks) : Sergent la terreur.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Initiation à la foi chrétienne.
7 h 40, Chasseurs de son : Au Japon.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe en la cathédrale de Rouen.
11 h, Regards sur la musique : « Le deuxième quatuor à cordes », de B. Bartok.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : West side story, de L. Bernstein, au Théâtre musical de Paris
14 h, Sons : Crépuscule à Mosul.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Junon et le paon, de S. O'Casey.
16 h 5, Disques rares : Musique soviétique d'aujourd'hui.
17 h 30, Rencontre avec... Me P. Lombard.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Polyphonix (tous ces mots dans la bouche).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Cow-boy.
23 h, Musique de chambre : Nordraak, Nordheim, Brahms, Chostakovitch.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère, œuvres de Prokofiev, Lumbye, Tchaïkowski, Offenbach, Hagen, Weinberger, Verdi, Kremer, Strauss.
8 h 2, Musiques chorales : « Deutsche Volkslieder für Vierstimmgen Chor », de Brahms.
9 h 5, Les classiques favoris : « Quatuor pour cordes n° 7 en ré majeur », de Schubert.
9 h 30, Cantate : « Wohl dem, der sich auf seinen Gott », de Bach.
10 h 30, Les classiques favoris : « Concerto n° 3 », de Mozart.
11 h, *Concert : Mozart, Bach, Schubert*, par B. Camino (piano) et M. Kaplan (violon).
12 h 5, Magazine de la musique contemporaine.
12 h 45, Tous en scène : F. Sinatra.
13 h 30, Jeunes solistes : F. Boffard (piano), œuvres de Clementi, Chopin, Fauré, Ravel.
14 h 15, D'une oreille à l'autre : Purcell, Falla, Stravinski.
16 h 15, La tribune des critiques des disques : Œuvres de Bach.
19 h, Jazz vivant : Piano parade.
20 h 5, Musique contemporaine.
20 h 30, Concert : « Aqualitis », de Robert : « Concerto pour violon et orchestre », de Boesmans ; « Incidences », de Mejano ; « Tiento », de Halffter, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Bartholomée.
22 h 30, Equivalences : Œuvres de Beethoven, Ravel.
23 h, Ouvert la nuit : Musique vivante ; 23 h 30, Saturnales, œuvres de Debussy, Obbrecht, Chopin, Strauss.

● **Atelier de création radiophonique (F.-C., 20 h 40).** — « Cow-Boys », présenté par Kaye Mortley une jeune Australienne qui a déjà réalisé pour la radio française d'autres émissions, notamment sur les légendes traditionnelles de son pays. Avec « Cow-Boys », elle nous propose un portrait sonore, fait à la fois de commentaires et d'une mise en scène de bruits, de cette figure devenue mythologique — à la fois paysan, sportif, chevalier, conquistador... voire cosmonaute ! Elle a fait appel notamment à deux auteurs de bandes dessinées, Jean-Claude Mezières et Michel Blanc-Dumont, à un critique de cinéma, Raymond Bellour, et, pour donner plus particulièrement la parole à l'imaginaire, *à l'écrivain Jean Thibaudeau.*

Lundi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les odeurs ou la mémoire du nez.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons ; Le trésor des mers du sud ; Les couleurs de la vie ; Les arbres qui parlent ; Rendez-vous au club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Michel Berger.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : (l'avenir du futur) : l'Age de cristal.
Film de M. Anderson.
22 h Débat : La surpopulation de l'an 2020.
La surpopulation de l'an 2000.
Avec MM. M. Mazoyer (Institut national agronomique), I. Sachs (économiste), L. Tabah (démographe, directeur de la division population à l'ONU), M. Elmandjra (économiste, professeur à l'université de Rabat, Club de Rome).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h 5 Emissions pédagogiques.
16 h 30 Itinéraires.
Le temps du tango.
17 h 20 Fenêtre sur...
One man caravan of Robert E. Fulton Jr. (n° 1).
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
La pub, de A. Casta.
Notre collaborateur Gilbert Mathieu, aujourd'hui disparu, avait participé à l'enregistrement de ce reportage il y a trois ans.
22 h 10 Variétés : Police.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
18 h 55 Tribune libre.
Le MRAP
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Sur la trace du *crime*, de R. Rowland.
22 h Journal.
22 h 20 Hollywood U.S.A.
Richard Brooks.

Deux films

L'AGE DE CRISTAL

Film américain de Michael Anderson (1976), avec M. York, R. Jordan, J. Agutter, R. L. Browne, F. Fawcett-Majors, P. Ustinov.
TF 1, 20 h 35.

★ *D'une cité du bonheur idéal, en 2274, à l'énigme de ce qui se passe, ailleurs, dans un monde interdit. Décors et images d'une beauté impressionnante, finesse des effets spéciaux, un spectacle qui fascine. Ce film de science-fiction où Farrah Fawcett-Majors, alors inconnue, fit une de ses premières apparitions, a inspiré, en 1977, une série de télévision.*

SUR LA TRACE DU CRIME

Film américain de R. Rowland (1954), avec R. Taylor, J. Leigh, G. Raft, S. Forrest, A. Francis.
FR 3, 20 h 30.

Intrigue solide, description réaliste de la pègre américaine, scènes d'action violente, bonne interprétation et réalisation sans bavures. Ce n'est pas mal, mais il n'y a aucune surprise à attendre de ce drame policier, semblable à tant d'autres.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde ; Pasteur et la rage ; Retour de Chine.
8 h, Les chemins de la connaissance : Norbert Elias, interprète de la civilisation occidentale (un précurseur et son temps) ; à 8 h 32, Vers un grand âge heureux : si on ne fait rien, on devient vieux
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Archéologie des trois fonctions dans le cycle des Narbonnais.
10 h 45, Le texte et la marge : Chronique d'une guerre perdue, avec le colonel Rémy.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Prix Femina et prix Médicis.
13 h 30, Atelier de recherches instrumentales : Portrait d'H. Bourde.
14 h, Sons : Bénarès.
14 h 5, Un livre, des voix : « La nuit du décret », de M. Del Castillo.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité, selon C. Millet.
15 h 30, Points de repère : Les limites de l'humain.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Le chemin du Tokaïdo d'Hiroshigé, au musée Cernuschi.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
17 h 32, Libre parcours récital : Concert de l'Academy of London, au Festival estival de Paris.
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Les dessins japonais, galerie J. Ostier.
20 h, L'homme au corps subtil, de M. Renard
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Shiva et Dionysos, ou les délinquants du ciel.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres d'E. Enesco ; 7 h 2, Actualité culturelle, 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : La musique et la parole, œuvres de Leonin, Perotin, Marchant, Dufay, Pres.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; *14 h, Musique légère : Gérard*, Grassi, Damaté
14 h 30, Points-contrepoints : Œuvres de Jolas, Franck, Monteverdi, Severac, Korngold ; 17 h 30, Premières loges : œuvres de Rossini, Gounod, Bizet.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « In convertendo, motet » et « Quam dilecta, motet », de Rameau, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. C. Faincombé.
20 h 5, Chasseurs de stéréo : Vivaldi, Mozart.
20 h 30, Concert : « Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur », de von Weber ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur », de Liszt ; « les Huguenots », de Fritsch ; « l'Oiseau de feu », de Stravinski, par l'Orch. Symph. de la Radio de Francfort, dir. E. Inbal, A. Brendel (piano), D. Pagin (violon).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h 5, Soliste d'aujourd'hui : F.-A. Duchable (Dukas, Liszt) ; 0 h 5, Musique électro-acoustique ; Savouret.

● « D'autres voix », de Driss Chraïbi du lundi 23 au vendredi 27 novembre (F.-C., à 18 h 30) : une série de cinq petites dramatiques écrites spécialement pour la radio et interprétées principalement par des comédiens maghrébins. Successivement, comme à chaque fois une parabole *pour* évoquer le mélange des cultures arabe et européenne chez un intellectuel maghrébin, ces petites nouvelles ou ces essais ont pour titre : « le Galet », « les Restes », « l'Anier », « le Sac », « l'Homme aux lions ». *Leur* auteur vient d'obtenir le Grand Prix de littérature de la Société franco-arabe pour son livre « Enquête au pays », dont une adaptation pour le théâtre est actuellement jouée par la Compagnie de la Marelle, à Grenoble

● *La sonate de Dukas* (F.-M., 23 h 5). — Le succès des jeux d'atmosphère impressionnistes, vers 1900, a un peu fait oublier la manière plus architecturale dont on composait aussi, pour *le piano*, à pareille époque. Ainsi Dukas écrivait-il, en 1901, une grande sonate qui était une réponse aux clichés invertébrés de Debussy, aux premiers exercices maniérés de Ravel. Héritière du dix-neuvième siècle, revendiquée *par les* d'« indystes », elle délaisse le tour confidentiel de Fauré, les feux follets debussystes et sécrète une émotion plus hermétique, moins épidermique. Elle n'a pour seul tort, comme on *le remarquait déjà lors de sa création*, que de réclamer une longue intimité. Apparemment disposée comme un jeu de construction, cette architecture altière cède peu à peu à ceux qu'elle connaît, fait pleuvoir entre ses lignes solidement échafaudées une lumière *tantôt dense, tantôt tamisée. Il ne* faut jamais perdre une occasion, rare il est vrai, de l'apprivoiser. — T. Fr.

Mardi 24 novembre

Un film

LE MIRACLE DES LOUPS

Film français d'André Hunebelle (1961), avec J. Marais, R. Schiffino, J.-L. Barrault, R. Hanin, G. Delorme, L. Arbessier.
FR 3, 20 h 30.

Nouvelle version d'un film historique réalisé en 1924 par Raymond Bernard (d'après un roman de Henri Dupuy-Mazel) et qui avait été, alors, un événement artistique et culturel. Imagerie de cape et d'épée bien confectionnée mais, tout compte fait, banale. On peut y jeter un œil pour voir Jean-Louis Barrault en Louis XI et Roger Hanin en Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Un enfant à quarante ans ?
12 h 30 Midi première.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; Anna Karénine ; Mémoire en fête ; Dossier : vous avez dit réussite ?... ; Découvertes TF 1 ; Féminin actif ; Rencontre spéciale pionnières.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les Roses de Dublin.
Réal. L. Iglésis avec Y. Afonso, J. Maury, T. Hickey.
Un reporter français aux prises avec des Irlandais batailleurs : l'Irlande en carte postale.
21 h 30 Magazine d'actualité : L'Enjeu.
De F. Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le Zaïre : le coffre-fort africain ; Poids lourds : la semaine de soixante-dix heures ; L'homme du mois : Jacques Ribourel, la course à la réussite ; L'industrie du meuble, kit... ou double ? ; Nord-Sud : la peur des pauvres.
22 h 45 Les grandes expositions.
Le baroque en Bohême.
Des œuvres de Peter Brandl, Jan Kujecky, ainsi que les statues baroques du château de Kuks, etc.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes occasions manquées.
15 h 5 Série : Détroit.
16 h 30 Itinéraires.
Amazonie : les Indiens Trios.
17 h 20 Fenêtre sur...
Robert E. Fulton (n° 2).
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; C'est chouette : 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Le garçon qui buvait trop.
de J. Freedman.
Un orphelin qui accuse son père de la mort de sa mère se noie dans l'alcool.
22 h Débat : La drogue dont on ne parle pas.
Avec MM. J. F. Thomas, délégué à la probation au tribunal de Bobigny, M. Taleghany, sociologue, M. Fontan, professeur de psychiatrie, et Monsieur X, membre des Alcooliques anonymes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La révolte des compagnons.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Miracle des loups.
d'A. Hunebelle.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Etudes palestiniennes ; Evolution et révolution biologiques ; Les réalités chinoises.
8 h, Les chemins de la connaissance : Norbert Elias, interprète de la civilisation occidentale (l'enfance médiévale de l'absolutisme) ; à 8 h 32, Vers un grand âge heureux : On s'amuse énormément ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : Les mythologies créatrices aux quatre coins du monde.
10 h 45, Un quart d'heure avec... B. Clavel : Arbre.
11 h 2, Libre parcours récital : Ensemble de flûtes à bec de Paris (et à 17 h 32 : Y. Uyama, clavecin).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Hong-Kong.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le testament amoureux », de S. Rezvani.
14 h 47, Le monde au singulier.
15 h 30, Les quatre points cardinaux : La décentralisation en Europe (l'exemple suisse).
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon (l'association des techniques).
20 h, Dialogues : Milieux d'affaires et politique, avec J.-N. Jeanneney et J. Ferry.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres d'Enesco ; 7 h 2, Actualité culturelle ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : La musique et la parole, œuvres de Janequin, de Lassous, Le Jeune, Dowland, Purcell, Caccini, Scarlatti, Monteverdi.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, jazz vivant ; 14 h, Musique légère : Tchaïkowski, Walberg, Dubois.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : La pulsation, le tempo.
15 h, Points-contrepoints : Œuvres de Brahms, Fauré, Haydn, Dutilleux, Lalo, Nielsen.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Premier concerto pour piano et orchestre », de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. F. Fricsay, sol. G. Anda ; 19 h, Portrait par petites touches : « En plein air » et « Trois études », de Bartok.
20 h 5, Premières loges : « Soirée de Vienne », œuvres de Lehar, Strauss, Stolz.
20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France), « Improvisations pour piano solo » et « Concerto pour piano et orchestre », de M. Solal, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Coustant, sol. M. Solal.
22 h 30, Ouvert la nuit : B. Bartok.

● **« Milieux d'affaires et politique » (F.-C 20 heures).** — Pour cette émission de la série « Dialogues », Roger Pillaudin a choisi de faire appel à Jacques Ferry, ancien vice-président du C.N.P.F., membre du Conseil économique et social, et à Jean-Noël Jeanneney, professeur à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, auteur notamment d'un ouvrage intitulé « l'Argent caché, milieux d'affaires et pouvoir politique dans la France du vingtième siècle ». C'est dire que le débat portera sur le rôle du patronat dans la vie politique française, hier et aujourd'hui, sur son influence financière et politique dans les campagnes électorales, le lancement de journaux, etc.

● **Martial Solal (F.-M., 20 h 30).** — C'est un événement à France-Musique : les symphonies classiques ont déserté l'endroit, à cette heure enviée, laissant la place à Martial Solal, gloire désinvolte du jazz moderne. Evénement parce qu'on retrouve la superbe nonchalance de ses improvisations, cette manière bien à lui de tracasser un thème bien « senti » jusqu'à l'envoûtement, de musarder avec vélocité, de zigzaguer autour d'un thème. Evénement surtout parce que France-Musique fête l'alliance du classique et du jazz autour de son « Concerto pour piano », commande de Radio-France. Etourdissantes fiançailles qui entraînent la lancinante rythmique de Solal aux quatre coins de l'orchestre, car tout cet apparat ne saurait signifier, loin de là, que le pianiste ait renoncé à ses rythmes accrocheurs et à ses élans de vie, à ces plaisirs provisoires que l'on frôle, à chaque détour de cette musique si intensément « free ». — T. Fr.

Mercredi 25 novembre

Un film

LE FANTOME DE CAT DANCING

Film américain de Richard Sarafian (1973), avec B. Reynolds, S. Miles, L. J. Cobb, J. Warden, G. Hamilton.
FR 3, 20 h 30.

★ *Un western romantique, une très belle histoire d'amour fou, orchestrée, sur un rythme assez lent, par la violence, le viol, le racisme et la mort. Face à Burt Reynolds, bandit ténébreux, traînant avec lui le souvenir de Cat Dancing, sa « squaw » morte, Sarah Miles incarne tous les élans de la passion.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Il faut que vous nagiez, même en ville, même en hiver.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; Le métier de vétérinaire de zoo : Spécial 10-15 ans ; Les pol-pol ; De la musique avec toute chose ; La super-parade des dessins animés : Studio 3.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Grand débat de la presse.
Emission de J.-M. Cavada avec M. Menahem Begin.
21 h 35 Mémoires de la mine (1920-1939).
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Championnat du monde de gymnastique à Moscou.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : La nouvelle équipe.
Le monde de la nuit.
16 h 10 Récré A 2.
Matou : Bouquin - Bouquine ; Casper ; Candy : Zeltron ; Boule et Bill ; Variétés ; La Panthère rose...
18 h Carnets de l'aventure.
Spéléologie insolite, de J. P. Dion.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
21 h 55 Document : Carnets de bal.
On ne va pas se quitter comme ça, de J.-L. Comolli.
Tango, disco, rock ou reggae : une histoire de bal, considéré comme institution sociale.
22 h 50 Chefs-d'œuvre en péril.
L'animation des châteaux, par P. de Lagarde.
Animation des châteaux de la Sarthe, de l'Yonne par les villageoises.
23 h 20 Journal.

La découverte de la mer

MEMOIRES DE LA MINE

TF 1, 21 h 35.

Ils ont la parole. Ecoutons-les raconter leur propre vie qui se confond avec l'histoire sombre de la mine de 1920 à nos jours. Ce sont eux qui parlent — anciens gabillots aujourd'hui à la retraite — et non leurs représentants syndicaux ou patronaux. Grâce aux documents trouvés par Jacques Renard, ils creusent leur mémoire. L'un d'eux se souvient de 1920 et du rythme de travail des mineurs de quatorze ans : « *Quand ça n'allait pas plus vite, on attrapait des coups de pied au cul et des claques dans la gueule.* » Un autre évoque la crise de 1934 et l'expulsion des mineurs polonais, curieusement passée sous silence par l'histoire officielle. Puis c'est l'explosion de joie du Front populaire. Les mineurs obtiennent douze jours de congés payés par année de travail. Ils découvrent la mer pour la première fois de leur vie. Ce court instant de lumière sera suivi par la répression du gouvernement Laval.

Que dire de plus de ce documentaire rigoureux ? Il nous révèle, grâce à une organisation précise des documents, conjugués avec des témoignages émouvants, une face cachée de notre histoire. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Retransmission en direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La révolte des compagnons.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Fantôme de Cat Dancing, de R. Sarafian.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Mieux gérer nos matières premières ; L'aventure de la polio ; Retour de Chine.
8 h, Les chemins de la connaissance : Norbert Elias, interprète de la civilisation occidentale (la cour et la vie de société) ; à 8 h 32, Vers un grand âge heureux : Il n'y a pas d'âge.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : L'individu et l'objet technique ; A la recherche du réel.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Les naufragés de l'« Aurélia », avec C. Goury Laffont.
11 h 2, Libre parcours récital (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Musique en Belgique.
13 h 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Pékin.
14 h 5, Un livre, des voix : Montefalco, de C. Combaz.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Le juge des enfants.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Henri de France.
15 h 45, Archimedia : Magnétisme et électricité.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
17 h 30 Libre parcours récital : Sonate pour violoncelle, opus 8, de Zikodaly.
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les confessions d'un chimiste ordinaire, avec J. Jacques.
20 h, La musique et les hommes : Hermann Hesse et la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres d'Enesco ; 7 h 2, Actualité culturelle.
9 h 17, Le matin des musiciens : La musique et la parole : œuvres de Carissimi, Marais, Charpentier, Rameau, Bach, Mozart.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Rachmaninov, Messager, Boutruy.
14 h 30, Microcosmos : Feuilleton ; 14 h 40, Les études à l'étude : Paganini ; 15 h. 15, Kaléidoscope ; 16 h, Rébus sonore ; 16 h 15, Discotine ; 16 h 50, La galerie des portraits : Dukas ; 17 h 30, Haute fidélité.
18 h 2, Le club de jazz : Les irréfutables ténors : L. Young.
18 h 30, Quotidien concert : « Sonate en mi bémol majeur », de Haydn ; « Dix préludes et danses grecques », d'Hadridaki ; « Sonate en ut mineur », de Liszt par H. Mouzalas (piano).
20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : (Festival de Saintes 81), « Missa pro defunctis », de T.-L. de Victoria, par le Cuarteto polifonico de Madrid, dir. J. Foronda ; Entracte : Xenakis.
22 h, Cycle acousmatique : Œuvres de Schwarz.
23 h, Ouvert la nuit : Bela Bartok.

● **Kodaly (F.-C., 17 h 30).** — Kodaly est l'un de ces musiciens entomologistes qui partent à la campagne un crayon en poche, une boîte à enregistrer au bras. Un naturaliste sans candeur toutefois. Comme Bartok et Janacek, Kodaly notait les mélopées du folklore de son pays, la Hongrie, les rythmes, les couleurs, le grain des timbres. Puis il tricotait tous ces souvenirs. Lourde de cette rusticité, sa « Sonate pour violoncelle » transite aussi par les réminiscences de la musique française. Et cette voix solitaire, aux accents rocailleux, s'enfièvre, se convulse, se fait acrobatique ; elle fait alterner les houles et les accalmies. Fusées percussives, grésillements et frottis de cordes, mélodies étales, tous ces exercices virtuoses réclament un tempérament de première vigueur, celui de Pierre Strauch. — T. Fr.

Jeudi 26 novembre

Un film

UN SOIR, UN TRAIN

Film belge d'André Delvaux (1968), avec A. Aimée, Y. Montand, F. Beukelaers, A. Bogdan, S. Rouffaer.
FR 3, 20 h 35.

★★*Un voyage en train interrompu, un professeur de linguistique quittant brusquement le monde réel pour entrer dans un univers étrange, fantastique. André Delvaux s'est inspiré d'une nouvelle de l'écrivain flamand Johan Daisne, dont il avait déjà, pour son premier film,* L'Homme au crâne rasé, *adapté un roman. Cette œuvre dont les superbes images sont dues à Ghislain Cloquet, récemment décédé (rendons-lui hommage en passant), reflète, plastiquement, la création picturale de grands peintres belges : René Magritte et Paul Delvaux, et se réfère, à travers le malentendu d'un couple, les thèmes de l'amour et de la mort, à la querelle linguistique du pays flamand dressé contre la francophonie. Interprètes inspirés, Anouk Aimée et Yves Montand contribuent à l'envoûtement provoqué par ce film profondément original.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Méfiez-vous des dépannages d'urgence.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Les antiseptiques d'action locale.
17 h Formation, information, éducation.
Des proportions pour garder la forme ; Des stages pas comme les autres.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Associations socioprofessionnelles C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Une histoire sans nom.
De Jules Barbey d'Aurevilly, réalisation J. Hubert, avec A. Ferjac, M.-C. Musso, J. Mignot...
(Lire notre sélection.)
22 h Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert, « Détente et surarmement soviétique » : Cornélius Castoriadis *(Devant la guerre)* ; André Fontaine *(Un seul lit pour deux rêves)* ; Alexandre Smolar, chargé de recherches au C.N.R.S., ex-représentant du KOR (mouvement aujourd'hui dissous dans Solidarité.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Histoire de la maternité : la condition maternelle aujourd'hui.
15 h Série : L'âge de cristal.
Installation interstellaire.
15 h 55 L'invité du jeudi.
Frédéric Pottecher.
17 h 20 Fenêtre sur...
Robert E. Fulton (numéro 3).
Portrait d'un artiste entrepreneur : créateur de la « photo-mythologique ».
17 h 50 Récré A 2.
Pierrot ; Qua qua O ; Les quat'z'amis ; Discopuce ; Si on jouait au théâtre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
de J. Chancel, avec Guy Béart.
23 h 15 Journal.

Le diable et le Bon Dieu

UNE HISTOIRE SANS NOM

TF 1, 20 h 35.

Nous savions, depuis les récentes exégèses de nos philosophes nouveaux, que le diable rôde partout. Présent en tout lieu et dans chaque conscience, le voici dans les Cévennes. Il semble, en fait, qu'il trouve sa meilleure place là où Dieu est tout-puissant. Sans entrer dans de douloureux problèmes de théologie, il convient de s'inquiéter quand Satan en personne investit viscéralement une jeune fille « innocente » et virginale. Selon l'entourage, aucun doute possible : le mal est dans le ventre de Lasthenie. Comment s'en débarrasser ?

A partir de cette sombre constatation, l'ambiance de cette « Histoire sans nom », fruit de l'imagination scabreuse de Barbey d'Aurevilly, s'assombrit. Le spectateur, habitué à grignoter innocemment du chocolat, sera traversé de moites démangeaisons. Est-ce le diable ou quelqu'un d'autre ? Dieu seul le sait. Une chose est sûre : quand Belzébuth se met à avoir de l'imagination, il surpasse son créateur. (A ne pas manquer.) M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les autres et moi ; Balthazar le mille-pattes.
18 h 55 Tribune libre.
Institut international des droits de l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La révolte des compagnons.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Un soir, un train, d'A. Delvaux.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les instituteurs ; La méningite africaine au Brésil ; Retour de Chine.
8 h, Les chemins de la connaissance : Norbert Elias, interprète de la civilisation occidentale (les progrès de la civilité) ; à 8 h 32, Vers un grand âge heureux : retrouver les chemins de la vie ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 15, Questions en zig-zag : Chez Lipp, avec J. Diwo.
11 h 2, Libre parcours récital (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Etienne à Châtenois.
14 h, Sons : Canton.
14 h 5, Un livre, des voix : « Jacmel au crépuscule », de J. Metellus.
14 h 47, Départementale : A Montauban.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La poliomyélite dans le monde.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Jeunesse dans une ville normande » ; « les Soldats » ; « Simon et son piano », de J.-P. Amette.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Ponchielli, Enesco ; 7 h 2, Actualité culturelle ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Feuilleton.
9 h 17, Le matin des musiciens : La musique et la parole : œuvres de Glück, Wagner, Beethoven, Liszt, Schumann, Duparc, Debussy.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Delerue, Bonneau, Walberg.
14 h 30, Points-contrepoints : Œuvres de Taira, Baird, Grieg, Mozart ; Requiem, d'A. Dvorak.
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Venid deidades », de Ponce de Leon ; « A cantar un Villancico », de Ceruti ; « Quatre pièces », de Gianneq, etc.
20 h 5, Vingt-quatrième concours international de guitare : Œuvres de Bach, Mertz, Barrios Mangore, Giuliani.
20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France), « Sonate pour clavecin et hautbois », de Geminiani ; « Pièces pour clavecin », de Couperin ; « Sonate pour hautbois et clavecin », de Bach ; « Sonate pour hautbois et piano forte », de Donizetti, etc., par B. Haudebourg (clavecin et piano forte) et J. Vaudeville (hautbois).
22 h 30, Ouvert la nuit : Bela Bartok ; 9 h 30, Les chants de la terre : musique traditionnelle.

Rappel des émissions

Mercredi 18 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
L'insertion des handicapés dans la société ; deux films Andréa, l'enfant du silence, *de F. Giraldi*, et Dites-moi qui je suis, *de L. de Kermadec*.

21 h 30 Les mémoires de la mine.
Le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.

22 h 20 Opéra première : la Fille mal gardée (extraits).
Avec Mmes C. Bessy, directrice de l'école de danse du TNOP, R. Hightower, directrice de la danse, et MM G Hirsch, administrateur de la danse, J.-M. Damase, qui a adapté et réorchestré cette nouvelle version

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 25 Sports : Football.
Coupe du monde : France - Pays-Bas, en direct du Parc des princes.
La dernière chance de qualification de l'équipe de France de football pour la prochaine Coupe du monde

22 h 20 Magazine scientifique : Objectif demain.
Planètes, étoiles, molécules et atomes : un voyage au centre de la matière.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Casanova.
Film italien de F. Fellini (1976). Avec D. Sutherland, T Aumont, C Browne, C. Scarpitta.
Au dix-huitième siècle, à Venise, Casanova se livre à la débauche. Emprisonné par l'Inquisition, il s'évade et entreprend un tour d'Europe se prêtant, sans relâche, à des aventures sexuelles. Fellini propose ici sa vision d'un séducteur célèbre qu'il déteste et a transformé en pantin érotique, en machine d'une sexualité minable. Ce film, entièrement tourné en studio, dans des décors insolites, est un moment de mise en scène, portant les fantasmes du cinéaste.

23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : semaine Elisabeth Schwarzkopf · journée Mozart.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel). Récital de chant, Gundula Janowitz (soprano), avec P. Waters (piano)· Schumann, Brahms.
22 h 30, Ouvert la nuit : « Henri Heine. Français méconnu au fondement de notre modernité » : Reger, Meyerbeer, Liszt, Chopin.

Jeudi 19 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
L'assurance construction : une garantie solide comme la pierre.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé : Action des caisses d'assurance maladie en faveur des handicapés.

17 h Formation, information, éducation.
La boîte à problèmes ; la scolarisation à l'hôpital.

18 h C'est à vous.

18 h 25 Série : L'île aux enfants.

18 h 50 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Assemblée nationale.
Le groupe communiste.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Nous te mari-e-rons.
Réal. J. Fansten, avec G. Mnich, H. Garcia, M. Glaiser...
Les joyeuses aventures de femmes célibataires au rythme des lampions.

22 h Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert.
Regard sur l'Islam.
Avec la participation de V.-S. Naipaul, « Guérilleros » ; E. Sablier, « Iran... la poudrière » ; E. Behr, journaliste américain de Newsweek.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Histoire de la maternité : la contraception.

15 h Série : L'Age de cristal.

15 h 55 L'invitée du jeudi.
Catherine Clément, journaliste et écrivain.

17 h 20 Fenêtre sur... à propos d'un film.
Croque la vie, de J.-C. Tachella.

17 h 50 Récré A 2.
Pierrot ; Je veux être éleveur de chevaux ; Discopuce ; La caverne d'Abracadabra.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Journal.

20 h 35 Jeudi cinéma.
(et à 22 h 30).

20 h 45 Cinéma : Un papillon sur l'épaule.
Film français de J. Deray (1978). Avec L. Ventura, C. Auger, P. Crauchet, J. Bouise, N Garcia, L. Betti.
Un Français, homme bien ordinaire, de passage à Barcelone, entre dans une chambre d'hôtel, où il a entendu quelqu'un gémir. Il reçoit un coup sur la tête se réveille dans une étrange clinique et se trouve plongé dans un mystère qui le dépasse. Une atmosphère de cauchemar kafkaïen, de machination ténébreuse, très bien créée. Le film le plus personnel de Jacques Deray. Dans un personnage menacé, angoissé, Lino Ventura est en parfait accord avec le style du réalisateur.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Contre une poignée de diamants.
Film anglo-américain de Don Siegel (1974). Avec M. Caine, D. Pleasence, D. Seyrig, C. Revill, J. Vernon, J. Ackland (Rediffusion).
Le fils d'un agent secret britannique est enlevé par des inconnus, exigeant comme rançon un lot de diamants bruts appartenant à l'Intelligence Service. Soupçonné par ses supérieurs d'avoir organisé la machination, l'agent doit se battre seul. Scénario très embrouillé, réalisation de pure routine. Michael Caine se promène là-dedans avec désinvolture.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Hollywood U.S.A. :
Hommage à William Holden (rediffusion).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : c'est à Hambourg (Hambourg, ville d'échanges).
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Mes Egypte, par J. Lacarrière ; 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Le Grand Coucher » avec Guy Dupré.
11 h 2, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Hugo Wolf.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : église Sainte-Clotilde de Belfort.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : les heures volées, de Dominique Bona.
14 h 47, Le monde au singulier : l'actualité selon Jean Marc.
15 h 30, La radio sur la place : les coopératives ouvrières.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : le musée Toulouse-Lautrec.
17 h, Roue libre : quatre épisodes de la vie d'une musicienne.
17 h 32, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Haendel, Bach, Liszt.
18 h 30, Feuilleton : L'Homme truqué.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les malformations des membres chez les enfants.
20 h, Théâtre du siècle d'or espagnol : les retables des merveilles, de M. de Cervantes, à 20 h 30 : Numance, de M. de Cervantes.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Mozart « Symphonie en sol majeur », par l'Academy of Ancient Music, dir. J. Schroeder, Paganini « Fantaisie sur un thème de Moïse de Rossini », J. Staker (violoncelle), S. Neriki (piano), Ravel « la Valse », par l'Orchestre Symphonique de Londres, dir. P. Monteux ; 7 h 2, Actualité culturelle ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : feuilleton.
9 h 7, Le matin des musiciens : « Italia » autour de S. Bussoti (Wolf-Ferrari, Dallapiccola, Maderna, Bussoti).
12 h 2, Midi-Deux : magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique · B Coleman ; 14 h, Musique légère : (Chauliac, Rolon).
14 h 30, Points-contrepoints : « Quatuor n° 14 », de Schubert ; « Un bal masqué », de Verdi, par le chœur et l'orchestre de l'Académie de Sainte-Cécile à Rome, dir. B. Bartoletti.
18 h 2, Le Club du jazz : Gershwin et ses interprètes.
18 h 30, Quotidien concert : « Trois Klavierstücke », de Schubert ; « Création » de B. Saylor, « Miroirs » de Ravel, par D. Abramovitz (piano).
20 h, Concert (en direct de la Herkulessaal de Munich) : « Siegfried Idyll », de Wagner, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. R. Kubelik ; « Quatuor n° 2 », de Ballif ; « Symphonie n° 7 », de Bruckner.
22 h 15, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacle, Salter, May, Steiner, Waxmann, Schumann, Hermann, Baxter ; 0 h. 30, les chants de la terre.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 18 NOVEMBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est reçu à l'émission « Europe soir » sur Europe 1 à 19 h. 30.

— *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F., particpe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 19 NOVEMBRE

— *MM. André Lajoinie*, membre du bureau politique du P.C., *Paul Chomat*, député P.C. de la Loire, *Parfait Jans*, député P.C. des Hauts-de-Seine, sont invités sur TF 1, à 19 h. 45.



A VOIR

« Une place au soleil » sur TF 1

Il y a mille et une façons d'être handicapé : ne pas voir clair, ne pas entendre, souffrir d'une débilité plus ou moins profonde, d'une infirmité motrice ou tout simplement atteindre un âge très avancé. Quoi qu'il en soit, vous l'êtes, vous êtes handicapé. Et si vous ne l'êtes pas, vous le serez peut-être un jour. A partir de ce moment-là, vous avez un problème : monter un escalier, apprendre à lire, traverser une rue, demander votre chemin, manœuvrer un fauteuil... Oui, un tas de problèmes d'ordre purement pratique, au départ, personnels.

C'est embêtant, c'est sûr, de ne pas faire ou de mal faire ce que font les autres quand ils ont besoin ou envie de le faire, parce que ces besoins, ces envies, le plus souvent vous les avez aussi. C'est très embêtant, mais ce n'est que ça. Ce qui va rendre la chose pénible, c'est qu'elle ne manquera pas de ricocher sur l'entourage, mot compris au sens le plus large, un peu comme un caillou perturbe un tant soit peu le cours de l'eau.

D'où la complexité de la question posée par l'insertion des handicapés dans la société, question abordée, mercredi, sur T.F. 1. Et d'abord l'introduction d'un élément particulier dans le tout-venant d'un milieu homogène est-elle souhaitable ? Dans les pays latins, ça ne se discute pas, c'est oui, de toute évidence.

Pour les responsables d'émission — un reportage sur un élève sourd dans une classe normale et une série d'entretiens enregistrés en France avec des handicapés rencontrés dans un labo, une prison, un manège, un atelier — ça va de soi, on milite pour ça.

Et on s'y emploie avec un tact, une sensibilité, une intelligence que gâte seule, à mon avis, l'obstination de Liliane de Kermadec, c'est elle qui tient le micro. Elle veut à tout prix attribuer à l'absence d'amour maternel des troubles suffisamment importants pour avoir, peut-être, d'autres origines, pour appeler d'autres explications. Notons que les exemples choisis sont des exemples réussis, à une exception près. D'où leur intérêt.

Dans les pays scandinaves et aux Etats-Unis, très en avance sur ce chapitre, on n'en est plus à ce stade. Depuis plusieurs années déjà, les handicapés réclament sur le ton de la contestation dure et organisée, employé par les minorités, le droit de vivre et de travailler avec des pas comme les autres, pour être comme les autres, enfin. D'où la formidable essor du langage gestuel qui, au risque de couper les malentendants du gros de la communauté, resserre et multiplie les échanges entre eux.

Hier, mardi, sur cette même chaîne, « Sept sur sept » consacrait l'un de ses sujets à la découverte de l'Amérique par les jeunes pensionnaires d'une institution pour enfant présentant un fort quotient intellectuel assorti de gros troubles caractériels. A en juger par leurs réactions, la différence ici joue nettement en leur faveur. Fermeté du propos, originalité de la pensée, acuité du regard, on avait l'impression de cavaler derrière un groupe de surdoués.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Les mercredis de l'information » : *Une place au soleil*, ce mercredi 18 novembre, TF 1, 20 h 30.

Une radio indépendantiste en Guadeloupe

Une nouvelle radio, Radio-Unité, émet depuis le 8 novembre en Guadeloupe. Créée par des indépendantistes, cette deuxième radio libre (après Radio-Bis), qui se veut une « radio de combat », *émet chaque jour de 7 heures à 14 heures en F.M. stéréo (sur 99,5 MHz). Elle rayonne sur une trentaine de kilomètres autour de Pointe-à-Pitre grâce à un émetteur de 375 watts.*

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — « *Radio-Unité cé an radio a pep' Guadloup* » (« *Radio-Unité est la radio du peuple de Guadeloupe* ») : Radio-Unité a été fondée par des indépendantistes guadeloupéens, et notamment par quatre des cinq militants inculpés par l'ex-Cour de sûreté de l'Etat dans le cadre des poursuites engagées contre le Groupe guadeloupéen de libération armée (G.L.A.), responsable, de mars 1980 à mars 1981, d'une vingtaine d'attentats et d'un enlèvement. Incarcérés en métropole, les cinq militants ont bénéficié de la loi d'amnistie du 4 août 1981, et ont été remis en liberté (trois d'entre eux sont cependant toujours poursuivis pour un attentat à l'explosif perpétré le 17 septembre 1980 sur l'aéroport de Pointe-à-Pitre - le Raizet, ayant entraîné la mort d'un artificier militaire).

« *Radio-Unité n'est pas une radio comme les autres*, explique M. Luc Reinette, l'un des principaux animateurs du G.L.A., qui a lancé officiellement la station, *c'est une radio de combat, qui veut élever le niveau de conscience politique des travailleurs.* »

Animée par des bénévoles, Radio-Unité — qui refuse la publicité — consacre la majeure partie de ses émissions à des débats sur les problèmes économiques, sociaux et culturels de la Guadeloupe. Elle le fait en créole (« *mais la langue française est tolérée* »). Dans le peu de temps laissé à la musique, domine le gro'ka, la musique au tambour traditionnel, ce qui la différencie nettement de Radio-Bis, autre radio libre à caractère commercial, où les variétés tiennent une place prépondérante. L'audience de ces deux stations est encore assez faible à côté de celle de FR 3 - Guadeloupe et des deux périphériques, Radio-Caraïbes et Radio-Antilles, qui se partagent la quasi-totalité des auditeurs de l'île (trois cent vingt mille habitants).

CHRISTIAN PIERRE.

DIX ANS DE TÉLÉVISION AMÉRICAINE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Documentaires, grands reportages dramatiques, émissions scolaires ou émissions pour les enfants, sports, variétés, jeux, près de cent émissions américaines de toute sorte, empruntées à différentes chaînes (N.B.C., C.B.S., A.B.C., P.B.S...) sont montrés chaque jour à partir de 14 h. 30, jusqu'au lundi 23 novembre, au centre Georges-Pompidou. Ce panorama de la télévision aux U.S.A. de 1970 à 1980 a été préparé par le Museum of Broadcasting, l'Institut national de l'audiovisuel et le Centre Georges-Pompidou.

Un débat sur les grands réseaux de télévision et de radio, et leur évolution face aux nouvelles technologies, est organisé jeudi 19 novembre, à 20 h. 30.

● *Coluche*, en tant qu'animateur de R.F.M., propose à M. Georges Fillioud un face-à-face télévisé. Dans un communiqué il reproche au ministre de la communication ses contradictions : R.F.M. est brouillée et jugée illégale, pourtant M. Fillioud, selon le comédien, avait déclaré « illégales » les opérations de brouillage au moment de la condamnation de Radio Riposte (radio socialiste) lorsqu'elle émettait avant le 10 mai.

● *Quarante femmes analystes de documentation des cinémathèques, actualités et productions* de l'INA sont en grève depuis dix-sept jours pour obtenir la reconnaissance de leur diplôme universitaire de technologie, « *injustement sous-classé par rapport au diplôme équivalent masculin* » (la différence mensuelle de salaire est de 635 francs à l'embauche). Les grévistes refusent de fournir tout document d'archives télévisées pour quelque usage ce que soit, y compris pour les journaux télévisés

Au ministère de la communication, on fait savoir que la revendication est « *juste* », mais pose un problème dans la mesure où l'INA a pris des retards sur les questions de salaire dans différents secteurs. « *On se trouve en face d'autres disparités, il y a les documentalistes, il y a les analystes femmes, il y a les techniciens d'exploitation, les techniciens de maintenance, etc. Il nous faut régler globalement le problème, on est lié pour la politique des salaires aux directives de Matignon. On attend la réponse du premier ministre ces jours-ci.* »

A ÉCOUTER

« Les inconnus de l'histoire » sur France-Culture

Après avoir animé pendant plusieurs années l'émission « Un homme, une ville », Jean Montalbetti présente, depuis le 23 octobre, une nouvelle série, « les inconnus de l'histoire ». Le principe est un peu comparable à celui de ses précédentes réalisations : un médiateur, cette fois historien, introduit à la connaissance d'une personnalité — mais cette personnalité n'est plus l'auteur d'une grande œuvre, c'est un inconnu, presque un anonyme, capable toutefois de témoigner par sa vie ou ses écrits de l'ambiance d'une époque, d'un événement historique ou d'un milieu social.

L' « enquête (à la limite du jeu radiophonique), avec ses « experts » et ses « consultants », laisse, parce que le sujet est par définition ténu, toute liberté à l'imagination. C'est aussi une sorte d'initiation ou de vulgarisation — un homme ordinaire du passé ouvre le chemin d'une époque, permet de poser des questions d'histoire et l'histoire s'incarne.

De cette bonne idée de radio, on pourrait dire qu'elle a les défauts et les qualités d'un penchant scolaire : un certain simplisme, car la disproportion inévitable entre un individu et sa société rend toute vision historique approfondie impossible, a tendance à l'emprisonner dans l'anecdotique, mais aussi une façon naïve et tendre d'enrober les connaissances.

Après un « Thomas Platter, berger, imprimeur, maître d'école », dont le médiateur était Emmanuel Leroy-Ladurie, nous avons abordé un « Nigidius Figulus, mage pythagoricien », mystérieuse éminence grise de la fin de la République romaine, avec Pierre Grimal (la première partie a été diffusée le 13 novembre). Une manière de rafraîchir des souvenirs de latin ou, pour les professeurs d'aujourd'hui, d'inaugurer un cours. Une manière aussi de se distraire, et qui se révèle, par la vertu apaisante, amicale, du son sans images, plus efficace que la plupart des documentaires de télévision.

BRIGITTE ANDERSEN.

★ France-Culture, vendredi 20 novembre, à 14 h 45 : « *Un mage pythagoricien adversaire de César a-t-il introduit à Rome la religion monothéiste qui précède le christianisme ?* », avec Pierre Grimal, par Jean Montalbetti. Lectures : Jean Topart. Réalisation : Christine Bernard-Sugy.

● Une délégation du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) a été reçue, mardi 17 novembre, par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, à propos du rapport Moinot. Le S.N.J. estime que ce document constitue une « *intéressante base de travail* », mais que « *certains points peuvent néanmoins susciter des interrogations, voire des inquiétudes* ». Le S.N.J. souhaite que « *les pouvoirs de la haute autorité et son mode de désignation offrent davantage de garanties pour une véritable indépendance de l'audiovisuel et que des contrepoids permettent au sein des sociétés d'éviter une emprise excessive de cette nouvelle instance* ». Sans remettre en cause la complémentarité existante entre l'information et les programmes, le S.N.J. souhaite également qu'on n'ignore pas le « *rôle spécifique de l'information et qu'une représentation des journalistes soit assurée* ». En ce qui concerne la décentralisation, le S.N.J. est « *très réservé face à l'éparpillement des sociétés régionales de radiodiffusion* ».

هكذا من الأصل

MUSIQUE

« DON CARLO » à la Monnaie de Bruxelles

Dans le froid d'un tombeau

L'Opéra national de Belgique, au Théâtre royal de la Monnaie, commence une nouvelle existence sous la direction de M. Gérard Mortier, un jeune Belge qui a fait ses classes dans les opéras allemands du Rhin, de Francfort et de Hambourg, et dernièrement comme conseiller technique à la programmation auprès de M. Rolf Liebermann à l'Opéra de Paris. Solidement épaulé par deux directeurs musicaux, John Pritchard et Sylvain Cambreling, le metteur en scène belge Gilbert Deflo, qui a lui aussi commencé sa carrière en Allemagne, et toute une équipe dynamique, M. Mortier est bien décidé à rendre à la populaire Monnaie son lustre ancien, avec toujours, bien entendu, le concours de Maurice Béjart et du Ballet du vingtième siècle, que son prédécesseur, M. Huisman, avait eu le mérite d'installer et d'attacher à Bruxelles (1).

La nouvelle saison vient de s'ouvrir avec un Don Carlo *de* Verdi *fort honorable, qui témoigne de la prudence avec laquelle on veut reconstruire. Point de coup d'éclat dans le choix de l'œuvre (on a vu des dizaines de* Don Carlo *ces dernières années), peut-être déterminé par la présence de députés flamands au deuxième acte, ni dans la mise en scène de Gilbert Deflo, mais un travail de fond. L'orchestre, qui était un des points faibles, a été très largement renouvelé (trente postes) et donne déjà de grandes satisfactions : qualité de base, homogénéité, harmonie, après quelques semaines de répétitions sous la direction énergique de John Pritchard.*

Ce spectacle soigné n'est cependant pas de ceux qui déchaînent l'enthousiasme, encore qu'il ait été bien accueilli. Tout l'opéra se déroule dans le froid et l'obscurité d'un tombeau (celui où il débute et se termine), au milieu des imposantes et sévères colonnades érigées par Ezio Frigerio, qui se déplacent lourdement pour dessiner des aires de jeu de formes et d'envergures différentes, et laisser parfois filtrer un faible rayon du jour extérieur, avec juste une fois la violente lumière solaire enveloppant la foule qui menace Philippe II, en une vision d'ailleurs très forte.

Peu ou point de meubles (le roi d'Espagne est bien démuni qui n'a dans son cabinet ni un bureau, ni un fauteuil, ni un chandelier !) ; seuls les courtisans et leurs femmes sont si bien assis sur leur tribune pour regarder l'autodafé (qui se déroulera d'ailleurs derrière eux, comme pour leur faire une farce) qu'ils ne se lèveront ni pour l'entrée de la reine, ni pour celle du roi, dont l'apparition éclatante semble vouloir rivaliser avec le couronnement de Boris Godounov.

Mais peu importe, après tout, l'imagerie ; ce qu'on regrette, c'est l'absence de caractère des personnages et de l'interprétation musicale. Certes, la réalisation est sobre, sans gesticulation inutile, mais vraiment trop compassée ; il n'existe aucune tension entre les personnages qui les fasse flamber, et les effets si puissants que la musique annonce paraissent ainsi artificiels à travers des attitudes bien composées et banales. Les chanteurs chantent sans réellement vivre et ne paraissent guère capables de se révolter contre le destin qui leur courbe la tête. On ne croit guère à ce long enterrement où Verdi lui-même semble résigné sous la direction de John Prichard, qui ordonne la cérémonie avec un soin pourtant irréprochable.

Dans cette mise en scène où les corps ne parlent guère, les voix sont un peu frigorifiées : l'Elisabeth d'Helena Doese, malgré une grande étoffe qui s'effrite dans l'aigu, s'enferme dans une rigide conception de l'honneur ; Carlo Bini serait plus capable de faire éclater le drame, mais cet infant d'Espagne a une voix brutale, assez monotone et quelconque ; José Van Dam donne une belle leçon de chant sans revêtir toute la grandeur du roi prisonnier de son état ; en face de lui, Jules Bastin n'a pas tout à fait, sur toute l'étendue de sa voix, le vernis glacé d'outre-tombe qui fait les Grands Inquisiteurs. Cependant, une plus grande impulsion dramatique se perçoit chez l'Eboli de Livia Budaï, au beau timbre sombre qui manque toutefois de souplesse technique, et surtout l'émouvant Posa de Benjamin Luxon, qui, dans un contexte plus chaleureux, serait superbe.

En dépit de ce début un peu timide, l'Opéra national de Belgique semble sur la bonne voie. On pourra le vérifier lors des prochains spectacles : Wozzeck, Tosca, Luisa Miller, Alceste, Cendrillon *de Massenet, et* la Clémence de Titus.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le budget de la Monnaie représente à peu près le tiers de celui de l'Oéra de Paris : une subvention de 400 millions de FB s'ajoute aux 100 millions de recettes prévues (soit un total équivalant à environ 75 millions de FF).

NOTES

Danse

DANA REITZ au Festival d'automne

Ceux qui aiment la course changeante des nuages, qui s'émerveillent du vol aigu d'une mouette ou d'une simple vibration de lumière, devraient aller voir Dana Reitz. Sa danse est fluide et naturelle ; elle change sans cesse de rythme, d'intensité, de couleur. L'élégance commence avec la flexibilité du poignet, se transmet à la nuque fragile, aux hanches.

Ce n'est pas la beauté sublimée de l'étoile classique ; c'est même tout le contraire. Aucune virtuosité, aucun accompagnement musical, ne vient surenchérir. Dana Reitz possède un don du mouvement qui désespérerait bien des danseurs s'ils pouvaient percevoir à quel point ils en sont dénués.

Par certains côtés, Dana Reitz, c'est aussi Peau d'âne. Son ballet est si simple, si évident, qu'il faut un temps pour en percevoir la force. Les danseuses pleines de bonne volonté, bien entraînées, sont un peu écrasées par sa présence et paraissent étrangères : ce territoire ne leur appartient pas. Au début, on ne regarde que Dana Reitz, on ne voit qu'elle ; puis, au fur et à mesure que se déroule « Quintet Project », on perçoit la beauté de l'ensemble, un peu comme dans une musique de chambre : c'est la sonorité puissante de l'alto, qui met en valeur la montée d'un son aigu. Et le finale est superbe.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 22 novembre, à 21 heures.

Théâtre

« LA DUCHESSE D'AMALFI » au Carré Silvia-Monfort

De même que les Anglais de ce siècle se sont révélés les champions du film d'horreur, avec Dracula, ses fiancées et ses vampires, de même les élisabéthains se spécialisaient dans les pièces d'horreur, avec membres coupés, vrais et faux cadavres, viols, etc.

Le mot « élisabéthain » implique, chez les amateurs de théâtre, un respect muet. Il n'est pourtant pas exclu que ces pièces si sanglantes soient des œuvres, parfois, de deuxième ou troisième série.

Parce qu'elles sont volontiers récupérées par la clientèle de la psychanalyse (dans ce théâtre, on couche beaucoup entre frère et sœur, entre père et fille), des pièces élisabéthaines reviennent assez souvent sur nos scènes. Si on les joue l'œil en coin, en parodie, elles tiennent debout, mais c'est vide. Si on fait semblant de les prendre au sérieux, la soirée bascule dans le grotesque ou l'ennui.

Au Carré Silvia-Monfort, on a choisi, pour « la Duchesse d'Amalfi », un sérieux modéré. La mise en scène ne se mouille pas. Silvia Monfort (la duchesse) est, comme toujours, sans défaut. A force de feu intérieur, Hughes Quester allume parfois la tragédie.

MICHEL COURNOT.

★ Carré Silvia-Monfort, 20 h. 30.

MORT DU SCULPTEUR ALLEMAND GERHARD MARCKS

Le sculpteur allemand Gerhard Marcks est mort le 13 novembre, à Burgbrohl (Rhénanie). Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

[Né à Berlin, en 1889, Gerhard Marcks fut initié à la sculpture par Richard Scheibe avant d'entrer au Bauhaus où l'avait appelé en 1920 Walter Gropius. Il y enseigna pendant cinq ans, puis dirigea un atelier à l'Ecole des arts et métiers de La Halle. En 1933, son œuvre (expressionniste, influencée par l'Antiquité) fut bannie par les nazis au cours de l'autodafé de l'art dit « dégénéré » à Munich.

Il fut fêté après la guerre par les musées allemands, qui lui consacrèrent plusieurs expositions, se vit offrir à nouveau un enseignement, cette fois à Hambourg, et de nombreuses commandes notamment pour des églises à Lubeck et à Hanovre ainsi que des monuments aux morts à Cologne, Mannheim, Hambourg, Bochum...

Un musée à Bremen, qui porte son nom, conserve de nombreuses œuvres de son atelier.]

DANSE

« NEW YORK BLUES », au Palais des glaces

Une imagerie en noir et blanc

New-York Blues commence par un malentendu. Un communiqué de Maurice Béjart a récemment mis en cause l'utilisation du terme Mudra-Afrique pour la troupe qui a créé et danse actuellement ce spectacle à Paris. Jean-François Millier, qui en est le programmateur, a répondu à son tour en précisant que l'ensemble des danseurs (à l'exception de deux, le comédien malien Malik Bowens et la danseuse argentine Yolanda Meier) étaient bien issus de Mudra-Afrique, école créée par Béjart à Dakar. Après avoir terminé leur cycle de trois ans de formation, ces anciens élèves ont monté leur propre compagnie : le « Ballet-Théâtre du continent noir (Mudra-Afrique) ». La dénomination est légale, leur présidente, Germaine Acogny, est en même temps la directrice de Mudra-Afrique.

Cette précision faite, il ne reste plus grand-chose à ajouter sur *New-York Blues*, ballet-ballade dans le Harlem des années 30 : un Africain poète (représentant Senghor) découvre sur la musique d'Armstrong l'étrange lutte que mènent Blancs et Noirs.

La chorégraphie, la mise en scène, le décor, sont affligeants. Le propos, qui pourrait être vivifiant, tombe, faute d'être revisité, dans une allégorie lourde et même légèrement inquiétante.

New-York Blues transporte quelques idées reçues comme celle du Blanc, maître de la raison froide et de l'angle droit par opposition au Noir, roi de la courbe et du rythme. Ces clichés ne sont pas dénués de fondement, mais il y a une manière de conforter une imagerie (les beaux-Noirs-pauvres qui dansent sur la musique d'Armstrong), une façon de réduire la revendication de la négritude à quelque chose qui s'apparente à l'éloge de la race, qui sont extrêmement ambiguës. Il y a un détournement constant, y compris de ce qui fait l'essence même de la musique, de la danse africaines. *New-York Blues* est un spectacle — en cela déjà il y a trahison — c'est le drugstore de la Negritude, du sous-Broadway.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Palais des glaces, jusqu'au 29 novembre, 20 h. 30.

■ Le chef d'orchestre Gyorgy Cziffra est mort le 17 novembre des suites de ses brûlures (« le Monde » du 18 novembre). Fils unique du pianiste hongrois, il était âgé de trente-neuf ans.

Après avoir commencé ses études musicales avec son père, Gyorgy Cziffra va au Conservatoire de Budapest, puis à celui de Paris, où il suit des cours de direction d'orchestre. Il fait son apprentissage à Vienne. Ensuite, il est notamment chargé par l'orchestre de Radio-Luxembourg de diriger les programmes de musique contemporaine.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

TAKIS. Trois totems/espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 1er mars.

DADO. L'exaspération du trait. — Jusqu'au 18 janvier.

BETTINA RHEIMS. Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 4 janvier.

JEAN DUBUFFET. Sites aux figures et psycho-sites. — Jusqu'au 23 novembre.

LES VOLCANS ET LES METAPHORES DU FEU. — Exposition de l'Atelier des enfants. De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

JEUX DE MEMOIRE. — Carrefour des régions, rez-de-chaussée. Jusqu'au 15 janvier.

C.C.I.

DES ARCHITECTURES DE TERRE ou l'avenir d'une tradition millénaire. — Jusqu'au 1er février 1982.

BILLES EN TETE. L'imagerie du flipper. Jusqu'au 14 décembre.

B.P.I.

LES ORGUES DE LA ROYA. Jusqu'au 30 novembre.

VOLCANS. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

Musées

LE BAROQUE EN BOHEME. — Grand Palais, entrée avenue Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F. Samedi 9 F. Jusqu'au 7 décembre. Le 25 novembre, à 18 h. 30, « Fresques baroques des bibliothèques de Prague », conférence du professeur Preiss.

LES FASTES DU GOTHIQUE. Le siècle de Charles V. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 23 novembre. Jusqu'au 1er février.

LEON SPILLIAERT, 1881-1946. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée: 9 F ; samedi 6 F. Jusqu'au 30 novembre.

JEAN MESSAGIER. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 janvier.

CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 février.

SALON D'AUTOMNE. Hommage à l'architecture parisienne du vingtième siècle. — Grand Palais, porte H (359-46-07). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

TRESORS DU MUSEE D'ARTS RELIGIEUX ET MOSAN DE LIEGE. — Petit Palais, 1, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 3 janvier

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 février.

PRESENCE DE L'HISTOIRE. — Exposition du Festival d'automne, chapelle de La Salpêtrière (296-12-27). Jusqu'au 20 décembre.

LA GALERIE ESPAGNOLE DE LOUIS-PHILIPPE - TABLEAUX ITALIENS, ANGLAIS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS DU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 janvier.

DESSINS BAROQUES FLORENTINS. — Musée du Louvre, cabinet des dessins (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

JOSEPH CORNELL (1903-1972). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 décembre.

PHOTOGRAPHIE FUTURISTE ITALIENNE (1919-1939). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 janvier.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Un siècle d'égyptologie française. — Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'au 4 janvier.

LE TOKAIDO DE HIROSHIGE. Musée Cernushi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 6 décembre.

ROGER MARTIN DU GARD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 13 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 décembre.

GUY LEVIS-MANO (1904-1980). — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 novembre.

GAUGUIN et les chefs-d'œuvre de Fordrupgaard de Copenhague. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 novembre.

CHAISSAC. Collages. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés de 11 h. à 18 h. Du 20 novembre au 16 janvier.

JACK LENOR LARSEN. Trente ans de création textile. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 décembre.

CERAMIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE. Sources et courants. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier.

SHUNSO MACHI, calligraphe japonais. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier.

CARTES A JOUER ANCIENNES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

L'AFFICHE ANGLAISE, 1890-1960. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'en janvier.

IMPRESSIONS ITALIENNES. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 janvier.

HELMUT BAUMANN. Mon Paris. Dessins. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 13 décembre.

LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN, LA RUE DE VARENNE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F. dim., 3,50 F. Jusqu'au 9 décembre.

LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

SURFACES, VOLUMES, MATIERES. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Du 20 novembre au 31 décembre.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Du 21 novembre au 30 juin 1982.

LE CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dimanche de 11 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 5 décembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Ghandi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15 Entrée : 7 F. (Entrée libre le 20 janvier.) Jusqu'au 19 avril.

Centres culturels

CARNETS DE CROQUIS DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53) Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 décembre.

ARCHITECTURES EN FRANCE. Modernité/post-modernité. — Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

L'INGENIEUR ARTISTE. Collection de dessins anciens de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. — Union des banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (268-33-33). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 4 décembre.

RICARDO BOFILL. Projets français de 1978 à 1981. — Chapelle des Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mar., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 14 décembre.

LES CONCOURS DES MONUMENTS HISTORIQUES, de 1893 à 1979. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22) De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

TURNER EN FRANCE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. 30 à 19 h. 30. mer. et vend., jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 10 janvier.

GRAVURES DE PAYSAGISTES HOLLANDAIS DU DIX-SEPTIEME SIECLE. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-90) Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 novembre.

ARTISTES DE WALLONIE ET DE BRUXELLES. Œuvres sur papier. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h Entrée libre. Jusqu'au 29 novembre.

NILS KOLARE / BO SWENSON. Peintures et gravures - KARL LARKA (1892-1981). Photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

BERNA TUREMEN, GULUM ARIPEK, TAYFUN ERDOGMUS. Peintures, gravures. — Bureau de tourisme de Turquie, 102, avenue des Champs-Elysées. Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 1er décembre.

L'ART DANS LA MARINE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

EX-LIBRIS POLONAIS CONTEMPORAIN. — Institut polonais, 31, rue Jean Goujon (225-10-57). Du lundi au jeudi, de 11 h. à 19 h., le vendredi de 11 h. à 16 h. 30. Jusqu'au 4 décembre.

DAVIOUD. Architecte de Paris (1824-1881). — Mairie annexe du seizième arrondissement, 71, rue Henri-Martin. Sauf lundi de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 décembre.

L'ART VIVANT A PARIS. — Mairie annexe du dix-huitième arrondissement, 1, place Jules-Joffrin Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

TROIS ABSTRAITS VENEZUELIENS : Harry Abend, fusains d'un sculpteur, Maria Arvelaiz Gordon, peintures, José de Los Reyes, dessins. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Jusqu'au 11 décembre.

FELIX H. MAN. Soixante ans de photographie. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Du 20 novembre au 18 décembre.

DEIDI VON SCHAEWEN. Photos de murs. — Goethe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 16 décembre.

ENAMI. Peintures, sculptures - EMBADIAN, NIKNAM. FARZAT. Peintures - SORIANO. Gravures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h Du 20 au 30 novembre.

CHARLIE ABAD. Photographies. — Centre culturel 17, 47, rue de Saussure (227-88-81). Jusqu'au 28 novembre.

LA COMMEDIA DELL'ARTE. Son histoire, ses masques, ses costumes, sa musique. — Centre Kiron, 56, rue du Faubourg - Poissonnière (523-54-20). De 14 h. 30 à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

QUARANTE-SEPT PEINTRES ET DESSINATEURS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS. — I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs (575-62-32). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

BRANCHEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES. Cinéma expérimental. — Bibliothèque Picpus, 70, rue de Picpus (345-87-12) Jusqu'au 28 novembre.

EXPOSITION COLONIALE Paris 1931. Documents. — Bibliothèque Faidherbe, 18, rue Faidherbe (371-71-16) Jusqu'au 28 novembre.

LA VIE QUOTIDIENNE DES OUVRIERS TEXTILE dans le Nord en 1900. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. ; sam., de 10 h. à 14 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

Galeries

HOMMAGE A PICASSO : œuvres d'Arakawa, Debré, Nivollet, Saura, Viallat, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Du 20 novembre au 20 décembre.

HOMMAGE A MARCEL ZERBIB : César, Ernst, Man-Ray, Picasso, Rezvani, etc. — Galerie Marion-Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 20 décembre.

L'ART VIVANT D'ANDRE SALMON. De Picasso à Hélion. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 15 décembre.

ATELIER 17. 1927 Paris-New-York 1958. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 28 novembre.

GLOWACK, KOVALAK, MARQUANT, NICOLAI, OBLED, SEGERAL, OLIVIER. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 2 décembre

LES STARS D'HOLLYWOOD. Des années 1929 à 1958. — Art curial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 5 décembre.

LES CERFS-VOLANTS DE L'ATELIER FEI-BAOLING A PEKIN. — Galerie Paris-Pékin, 9-11, rue des Grands-Augustins (633-09-20). Jusqu'au 2 décembre.

OU : Adami, Alliaud, Arroyo, Baruchello, Erro, Fromanger, Kowalski, Kudo, Mondino, Monory, Pommereulle, Recalcati. Galerie Paul-Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 10 janvier.

CLAUDE BAURET-ALLARD. Œuvres récentes. — Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 23 décembre.

BONNARD. Gouaches, dessins, aquarelles, etc. — Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire. Jusqu'au 28 novembre.

RENE BONARGENT. — 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 19 décembre.

FREDERIC BRECK. — Chez Y. Bideau, 38, rue de Varenne (222-16-03). Jusqu'au 12 décembre.

MICHAEL BUTHE. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87) Jusqu'au 30 novembre.

GUIDO BUZZELLI. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (354-45-29). Jusqu'au 11 décembre.

GIANNI CASTAGNOLI. — Librairie-galerie Jullien-Cornic, 33, avenue Matignon (562-03-39). Jusqu'au 28 novembre.

SOPHIE CLAVEL. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 décembre.

JOSEPH CZAPSKI. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 14 janvier.

SALVADOR DALI. Le Mur des Lamentations. La Menorah. Sculptures. — Galerie d'art de Lutèce, 57, rue de l'Abbé-Groult (250-56-01). Jusqu'au 5 janvier.

SERGE DELHOMME. — Atelier Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 28 novembre.

PAUL DELVAUX. — Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 janvier.

JEAN FAUTRIER. Œuvres gravées. — Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 novembre.

LEONOR FINI. Conte de la six cent soixante-douzième nuit. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 19 décembre.

GILLI. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

MICHEL GERARD. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 12 décembre.

LEON GISCHIA. Œuvres récentes. — Galerie d'Art International, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-23). Jusqu'au 8 décembre.

LAFOUCRIERE. Peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 5 décembre.

WOLFRANG LAIB. — Galerie Chantal Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 25 novembre.

LAMBERT - RUCKI (1888-1967). Sculptures, laques, peintures. — Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 22 décembre.

LAMY. Peintures. — Galerie Valérie-Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 12 décembre.

LANOS. — Galerie Charley-Chevallier, 27, rue de la Ferronnerie. Jusqu'au 24 décembre.

MICHA LAURY. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (267-63-60). Jusqu'au 25 novembre

STANISLAO LEPRI. Dessins. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 19 décembre.

ALAIN LESTIE. — Galerie O.-Joncour, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 28 novembre

PIERRE LE TAN. Dessins et peintures. — Le Nouvel Observateur, Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10) Jusqu'au 28 novembre.

ISADORE LEVY. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 12 décembre.

MARILYN LEVINE. Céramiques. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en décembre.

MOREH : gravures et dessins 1960-1981. — Galerie M.-Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 22 décembre.

HELENE MUGOT. — Galerie Au fond de la cour, 40, rue du Dragon. Jusqu'au 28 novembre.

HELMUT NEWTON. Photographies 1980-1981. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 25 novembre

PIERRE NIVOLLET. Peintures récentes. — Galerie N.R.A., 2, rue de Jour (508-19-58) Jusqu'au 5 décembre

ANNE-MARIE PECHEUR. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66) Jusqu'au 24 décembre.

JEAN-MARC PHILIPPE ; œuvres blanches : dix-sept regards. — Galerie J.-Blanquet, 5, boulevard Bourdon (271-93-94). Jusqu'au 15 décembre.

PICASSO. Dessins et gouaches 1899-1972. — Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 28 novembre.

GASTON PLANET. — La chasse au snark, 135, boulevard Saint-Michel (354-97-36). Jusqu'au 2 janvier

SERGE POLIAKOFF. Peintures. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 12 décembre.

BERNARD REQUICHOT. 1929-1961. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

J.-J. RIGALL. — Gravures. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 31 décembre.

SACKSICK, aquarelles, dessins, pastels. — Galerie Art Yomiuri, 5, quai Conti (326-15-35). Jusqu'au 19 décembre.

ERICH SCHMID. Œuvres récentes. — Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92) Jusqu'au 28 novembre.

ELBA SOTO, pastels. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 5 décembre.

BERNARD TURIN. Deux projets d'action. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol, (271-83-65). Jusqu'au 28 novembre.

JAN VOSS. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Jeux de cartes et cartes à jouer. — Collection Alan Borvo. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-91). De 10 h à 23 h., dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 décembre.

BRETIGNY-SUR-ORGE. — Bram Van Velde, œuvres 1970-1980. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

COLOMBES : Chili : peinture de Claudio Francia ; photographies de Valparaiso de Manuel Opaso. — M.J.C., 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70), du lundi au vendredi, de 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 2? h. ; le samedi de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 novembre.

CRETEIL. Opéra-promenade. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 20 décembre

IVRY : « Pierres sur pierres » photographies (C. Gallet : Gisants de Saint-Denis, Pompéi ; Patrick Riou : Architectures de Gaudi ; Christian Soula : les Châteaux cathares). — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 30 novembre.

LA DEFENSE. Arts d'Asie. — Galerie Esplanade (326-14-70). De 11 h. à 19 h., le mercredi jusqu'à 21 h. 30. sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre

PONTOISE. Hommage à Roger Chastel, 1897-1981. Les fers à repasser et leur histoire. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00) Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre. — Les origines de la peinture en Vexin français. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Filiger : dessins, gouaches, aquarelles. — Musée du prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87), sauf lundi et mardi, de 10 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 15 février.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : de rigoles en jeux d'eau. — Centre culturel de la Villedieu. CD 58 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre jusqu'au 3 décembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Il était une fois Dostoïevski... (1821-1881). — Musée Granet (38-14-70). Jusqu'au 30 novembre.

AMIENS. Pierre Wemaëre : peintures. Jusqu'au 4 janvier. — Les Picards sont Picaresques. Jusqu'au 3 décembre. Maison de la culture d'Amiens, place Léon-Gontier (91-83-36).

ANGERS. Le roi René. Décoration de ses chapelles et de ses demeures. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 janvier

ANGOULEME. Christian Zeimert. — Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte (92-34-10). Jusqu'au 12 décembre.

ANNONAY : Jean Batail (peintures - dessins). — Théâtre municipal. Jusqu'au 29 novembre.

AUXERRE : voyages en bulle au pays de la bande dessinée. — Abbaye St-Germain, jusqu'au 3 janvier.

AVIGNON. Jean Vilar. — Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons (86-59-64). Jusqu'à fin décembre.

BORDEAUX. Bordeaux, le rhum et les Antilles. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en janvier.

CAEN, Hayter et l'atelier 17. — Musée des beaux-arts. Esplanade du château (81-78-63). Jusqu'à fin décembre. ; L'Art public, peintures murales contemporaines, peintures populaires traditionnelles. — Chapelle Saint-Georges, château (86-28-81), jusqu'au 31 décembre.

CALAIS : de Picasso à Sol Lewitt, 80 dessins du Musée de Grenoble. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). jusqu'au 31 janvier.

DIEPPE. Iconographie dieppoise. Dessins du musée. — Château-musée de Dieppe, rue de Chasles (84-19-76). Jusqu'au 15 mars.

DIJON. Ingres, dessins sur le vif. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.. Jusqu'au 28 novembre.

LE HAVRE, José Balmes, Gracia Barrios. Peintures, dessins. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 21 décembre.

LILLE. Vivre à Pompéi : La femme et la maison (jusqu'au 15 décembre) — Pompéi. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle (jusqu'au 21 décembre) Musée des beaux-arts (54-17-64).

LOUVIERS : les saints patrons des métiers en Normandie. — Musée (40-22-80). Jusqu'au 13 janvier.

LYON. Gens d'image. Aspects de l'illustration actuelle. — ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39) Jusqu'au 31 décembre. — Photo/théâtre : Varda/Vilar ; Demilly / Planchon ; Josué / Dasté. Château Lumière, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 novembre ; Kayser : l'œil écoute, 3, quai Romain-Rolland (842-23-65). Jusqu'au 9 décembre.

MARSEILLE. Marius Engalière, 1824-1857. — Musée Grobet-Labadié, 140, boulevard Longchampt (62-21-82). Jusqu'en janvier.

— Aujourd'hui le Moyen Age : « Archéologie et vie quotidienne en France méridionale ». — Galerie de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observance (73-21-60). Jusqu'au 24 janvier ; Rauschenberg, photographe. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 décembre.

METZ. Maurice Esteve : œuvres de 1950 à 1980. — Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 6 décembre

NIMES. Charles-François Jalabert, peintures. — Musée des beaux-arts rue Cité-Foulc. (67-25-57). Jusqu'au 13 décembre.

RENNES. « Ars + Machina 1 » : création artistique et nouvelles techniques. — Maison de la culture de Rennes, 1, r. Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 31 décembre.

ROUEN. Jean Lasne. — Musée des beaux-arts (71-28-40). Jusqu'au 4 janvier.

SAINT-QUENTIN. André Monsigny : sculptures. — Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue Antoine-Lécuyer (62-39-71). Jusqu'au 31 décembre.

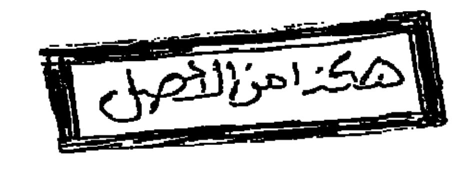
STRASBOURG. Tombes et mobiliers funéraires du premier âge de fer 750-450 avant Jésus-Christ. — Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-37-27). — Strasbourg, ville libre royale 1681-1792. — Hôtel de ville, place Broglie. Jusqu'au 13 décembre. — Images votives de pèlerinage Thierenbach-Oberhaslach. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 3 janvier ; Osvaldo Romberg. Musée d'art moderne (35-29-06). Jusqu'au 4 janvier ; Estampes du Rhin. Cabinet des estampes, château des Rohan. Jusqu'au 23 décembre.

TOULON Hommage à Vincent Courdouan (1810-1893). — Musée (93-15-54). Jusqu'au 29 novembre.

TOULOUSE. Urbain Vitry (1802-1863), architecte toulousain. Palais des arts, 5, quai de la Daurade (21-13-85). Jusqu'au 19 décembre.

TOURCOING. Alexandre Bonnier. Aquarelles et dessins 1978-1981. Musée principal des beaux-arts (01-36-92). Jusqu'au 14 janvier.

VILLEFRANCHE - SUR - SAONE. Kayser. Centre d'art plastiques, 12, rue du Musée (68-33-70). Jusqu'au 5 décembre.



THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (OPERA) (723-47-77), le 18 à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose ; le 25 à 20 h. : Semiramis.
SALLE FAVART (296-12-20), les 18, 19, 20 et 21 à 20 h. : Soirée de ballets (Auréole, Vaslaw, Esplanade).
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 18 et 21 à 20 h. 30 : Soirée littéraire Jouvet-Giraudoux ; les 20 et 25 à 20 h. 30, le 22 à 14 h. 30 : Andromaque ; les 19, 22, 23 et 24 à 20 h. 30, les 21 et 25 à 14 h. 30 : la Locandiera.
CHAILLOT (727-81-15), les 18, 19, 24 et 25 à 20 h. 30 : Britannicus, le 20 à 20 h., le 22 à 15 h. : Faust.
ODEON (325-70-32), relâche.
PETIT ODEON (325-70-32), (Lun.) 18 h. 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; les 24 et 25 à 21 h. 30 : En chemin.
TEP (797-96-06), les 18, 19, 20 et 21 à 20 h. 30, le 22 à 15 h. (dern.) : la Mandragore ; le 21 à 14 h. 30 : Films : le 24 à 20 h. 30 : Elen détonnant.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (Mar.), débats, le 19 à 18 h. 30 : Psychiatrie ouverte ; 20 h. 30 : 10 ans de télévision aux Etats-Unis (1970-1980) ; le 23 à 18 h. 30 : Opéra contemporain : approche et connaissance d'une création ; musique, les 18 et 20 à 20 h. 30 : Forum de la création (IRCAM).
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), Mar. à 15 h. 30, Sam. et Dim. à 14 h. et 16 h. 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 19, 20, 21, 23 et 24 à 20 h. 30, le 22 à 16 h. : Duchesse d'Amalfi.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 18, 19, 20 et 21 à 18 h. 30 : Daniel Lavoie ; les 24 et 25 à 18 h. 30 : Edith Butler ; (Dim. soir, Lun.) 20 h. 30, mat. Dim. 14 h. 30 : Peer Gynt.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (Lun.) 20 h. 30, Sam. 14 h. 30, Dim. 14 h. West-Side Story ; le 22 à 18 h. : Orchestre Colonne, avec L. Von Matacic et W. Klien (Mozart, Bruckner) ; le 23 à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, avec I. Cotrubas et M. Ramin (Tchaïkowski, Gounod, Mozart, Bellini, Donizetti).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. D. 15 h. 30 : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat dim. 17 h. 30 : le Foulon.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Princesse Baraka.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) V. 20 h. 30 : l'Occasion. Mar., mer., sam. 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) D. soir, L.) 21 h., mat. S., D. 15 h. : le Nombril.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : la Bête dans la jungle.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Diable d'homme.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) le 20 à 20 h. 30 ; le 21 à 15 h. et 20 h. 30 : Prévert-Breton. — Les 18, 19, 23 et 24 à 20 h. 45 ; le 22 à 17 h. et 20 h. 45 : Compagnie bouche cousue.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Vita e morte di Arlecchino (dernière le 22).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre (589-67-57) (D., L., mar.) 20 h. 30 : la Fausse Suivante. — Galerie (D., L.) 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) Mer., D. soir) 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Le Jardin d'Eponine.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : la Servante amoureuse ; (D.) 22 h. 30, Lun. 21 h. : Un p'tit rêve dans l'nez.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.) 20 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30 : les Aventures de Georges Larrère ; 23. h. : Le match.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.) 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : la Vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92) J., V., S., 20 h. 30, D. 15 h. : les Fausses Confidences.
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE-GAITE (327-93-94) (D. L.) 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h. 30 : la Mouette ; les 18, 21 à 22 h. 30 : Kravd modus vivendi.
ESSAION (278-46-42) (D.) salle I : 20 h. 15 : Incendie au sous-sol (dernière le 21) ; 21 h. 30 : Attention copy-right. — Salle 2 : 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ? 22 h. : Cheese ou la vie en rond.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (340-36-35) (D., L., Mar.) 21 h. : le Roi Gordogane.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 20 h. 30 : les Trois Jeanne ;
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; (D. soir, L.), 22 h., mat. Dim., 17 h. 30 : Anatole.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Figaro solo.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h. 30 : la Fleur de l'âge ; le Cocktail ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h. : la Passion de l'insomniaque (dern. le 21).
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : les Bouffons.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h. 30 : Yerma (dern. le 21) ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Elle lui dirait dans l'île. II. 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. 30 : les Amis. Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du vent dans les branches de Sassafras.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), 20 h. 30 : les Pantins (dern. le 21).
MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : Sacrilèges ; 22 h., mat. dim. 15 h. : l'Absent.
MARIGNY (256-04-41) (J., Dim. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74) (Dim.), 21 h. : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim., 15 h. 30 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Mademoiselle.
MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim., L.), 21 h., mat. Sam., 17 h. 30 : Exercices de style.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Pa.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : Joyeuses Pâques.
ROQUETTE (805-78-51) (Dim. soir, L.), 20 h. 30 : On loge la nuit - Café à l'eau ; 22 h. : le Fétichiste.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), J., V., S., 20 h. 30 , Dim. 15 h. : le Rouge et le Noir ; (D., L., Mar.), 22 h. : le Chien des Baskerville ; L., Mar., 22 h., Mer., 20 h. 30, Sam., 18 h. 30 : la Métamorphose ; L., Mar., 20 h. 30, Sam., Dim., 17 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 23 h. 15 : Vinci avait raison.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.) 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), petite salle, 20 h. 30 : Le roi se meurt, (dernière le 21).
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.), 20 h. 30 : Ciel de lit.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim, 15 h. et 18 h. : Bent.
THEATRE PARIS 12 (343-19-01), le 21 à 20 h. 45 : l'Ile aux Oiseaux ; le 23 à 20 h. 45 Poésie et musique de Gibellini, Diaz et Fuentes.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
THEATRE PRESENT (203-02-55), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : le Grand Bilan ; le 23 à 21 h. : les Quatre Saisons.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 18, 19 24 à 20 h. 30 : Nos merveilleux amis ; les 20, 21 à 20 h 30 : le 22 à 15 h. : l'Amour de l'amour ; le 23 à 20 h. 30 : Boulat Okoudjava ; petite salle, les 20, 21, 24 à 20 h. 30 : le 22 à 15 h. et 18 h. 30 : Virginia : le 18 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ! ; le 19 à 20 h. 30 : le Langage du corps.
THEATRE 18 (228-47-47), (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 18 h. : Vera Baxter.
TRISTAN - BERNARD (522-08-40), (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer.
VARIETES (233-09-92), (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : l'Intoxe.

NOUVEAUX SPECTACLES

PIERRE ABELARD, Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h. 30 (18).
QUI A TUE BETTY GRANDT, Blancs Manteaux (887-15-84), 21 h. 30 (18).
LE DETERREUR, Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 (18).
CHOCS, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h. 45 (19).
ORATORIO POUR UNE VIE, Petit Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 (19).
MILLE IKS 88, Château de Vincennes, Tour du village (365-70-13), 20 h. 30 (19).
L'INSCRIPTION, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 (20).
LA TRAGEDIE DE CARMEN, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 (20).
BLAISE PASCAL, Eglise Saint-Merri (585-84-56), 20 h. 45 (20).
MELIMELOMANE, Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 (21).
SOUS LE LUSTRE, Chaillot, Foyer (727-81-15), 18 h. 15 (21).
UN CAS INTERESSANT, Nanterre, Maison pour tous (721-74-09), 20 h. 30 (22 au 29).
LE FAISCEAU FANTOME, Suresnes, Théâtre Jean - Vilar (772-38-80), 21 h. (23).
AMUSEZ-VOUS, Salle du Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 (23 au 26).
REGARDE LES FEMMES PASSER, Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h. (23).
PERSPECTIVES ULTERIEURES, Nanterre, Maison de la culture (721-18-81), 21 h. (24).
REDEUGH, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 (24).
MONTSERRAT, Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), 21 h. (24).
EN AVANT, Chaillot, salle Gemier (727-81-15), 20 h. 30 (24).

HORS PARIS

LONS-LE-SAUNIER, Théâtre populaire jurassien (84 24-27-22) : Marion Delorme, par la Compagnie Anne - Delbée (23 novembre et tournée).
STRASBOURG, Théâtre du Marché-aux-Grains (88 70-71-85) : Mathias ou les Enfermés de Colmar (du 24 au 28 novembre).
GRENOBLE, Théâtre des Deux-Mondes, 2, rue Berthe-de-Boissieux : 1901 (du 24 novembre au 19 décembre).
BRUXELLES, Théâtre élémentaire (3-22 217-88-04) : Dans une autre partie de l'île (du 24 novembre au 26 janvier).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) L., mar., merc., 20 h. 15 : Hé ! dis Jeannette ; J., V., S., 20 h. : A la rencontre de M. Proust ; (D.) 21 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : le Président.
BLANCS - MANTEAUX (887 - 15 - 84) (D.) I : 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D.) 22 h. : Feydeau-Courteline-Labiche.
FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 21 h. 30 : le Guichet.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 30 : Du ronron sur les Blinis.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h. : Douby... Be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., mar.) 21 h. 30 : Josy coiffure.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : Papy fait de la résistance.
LA TANIERE (337-74-39) les 18, 19, 20 et 21 à 20 h. 45 : M.-J. Vilar ; 22 h. 30 : P. Deny.
TROTTOIRS DE BUENOS - AIRES (260-44-41) (L.) 21 h. : Sexteto Mayor (à partir du 21).

Les festivals

Xe Festival d'automne

(296-12-27)

MUSIQUE

THEATRE DE LA VILLE, le 23, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos (Amy, Guyonnet, Hölliger, Boulez).

DANSE

CENTRE POMPIDOU, Grande Salle, (D. soir, L., Mar.) 21 h. ; mat. Dim., 16 h. : D. Reitz.

THEATRE

ATHENEE, Petite Salle, (D. soir, L.) 20 h. 30 ; mat. Dim., 16 h. : le Concert.

EXPOSITION

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (Mar.), de 12 h. à 20 h. : Architecture.

Festival de l'Ile-de-France

(225-11-40)

MONTFERMEIL, Eglise Saint-Pierre-Saint-Jean, le 19 à 20 h. 30 : Ensemble A Sei Voci (Gesualdo, Victoria, Morales, Lassus).
SAINT-LEU-LA-FORET, Eglise, le 20 à 21 h. : les Arts florissants, dir. W. Christie (Moulinie, Lambert, Lully...).
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 20 à 21 h. : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Poulenc, Messiaen, Bancquart...).
PROVINS, Chapelle des Bénédictins, le 21 à 20 h. 30 : Pro Cantione Antiqua de Londres, dir. J. Griffett (Byrd, Cornyshe, Blitheman...).
VITRY, Eglise Saint-Germain, le 21 à 21 h. : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Poulenc, Messiaen, Bancquart...).
CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, Salle des fêtes, le 21 à 21 h. : Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge (Fauré, Bartok, Mendelssohn).
PARIS, Musée du Petit Palais, le 22 à 15 h. 30 : Pro Cantione Antiqua de Londres, dir. J. Griffett (Byrd, Cornyshe, Blitheman...).
JUVISY, Salle de la Terrasse, le 22 à 17 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Poulenc, Messiaen, Bancquart...).
MAISONS-LAFFITTE, Château, le 22 à 17 h. : les Arts florissants, dir. W. Christie (Moulinie, Lambert, Lully...).
DRAVEIL, Eglise Saint-Remy, le 24 à 21 h. : Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge (Fauré, Bartok, Mendelssohn).

Semaines de musique contemporaine

(759-44-28)

VILLE D'AVRAY, Château, le 18, 21 h. : Atelier-musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Marco, Tiet, Holstein...) ; le 19, 21 h. : J. Loriod, J. Ridoret (Mari, Tisné, Messiaen...).

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Bal Le 21, 21 h. : Rude journée en perspective.
BAGNOLET, Maison pour Tous (360-01-02), les 18, 19, 23, 24, 14 h. 30, le 20, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Si télé m'était contée.
BOULOGNE, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Les Frères Jacques.
CERGY, Grand Amphithéâtre de l'ESSEC (030-43-69), le 24, 20 h. 30 : Quatuor de flûtes Arcadie.
CHELLES, CC (421-20-36), les 19, 20, 14 h. et 20 h. 45, le 21, 20 h. 45, le 24, 14 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 21, 21 h. : Spectacle B. Vian.
EVRY, Agora (077-93-50), le 20, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J.-Cl. Hartemann (Mozart). Le 21, 21 h. : F. Lalanne.
ISSY - LES - MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91), le 21, 21 h. : l'Idiote.
IVRY, Théâtre (672-37-43), les 18, 19, 20, 21, 20 h. 30, le 22, 16 h. : M. de Pourceaugnac.
JUVISY, Théâtre de l'Eclipse (921-36-10) (D., L.) 21 h. : Portrait de l'artiste en costume de noces (dernière le 21).
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87) le 21, 16 h. : la Femme chapiteau ; 21 h. : la Brasse à l'envers. — Le 22, 15 h. 30 : Architruc.
MARNE-LA-VALLEE, C.A.C. (005-64-87) le 21, 21 h. : Poly-sonneries I-Musiques éphémères.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Cid. — Théâtre par le bas (775-91-84) J., V., S., 20 h. 30, dim., 15 h. 30 : Job.
NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (553-87-46) les 18 et 20, 20 h. 30 : l'Invitation au château. — Dépôt-Vente (637-33-99) le 20, 21 h. ; les Alligators.
ORSAY, Faculté, le 24, 21 h. : l'Histoire du soldat.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Moi, chienne.
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94) les 20, 21, 21 h. : les Dactylos.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) le 20, 21 h. : les Aviateurs.
TRAPPES, C.C. (962-84-38) le 21, 20 h. : l'Œuf dur ; 22 h. : Bratsch.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) le 21, 21 h., le 22, 15 h. et 21 h. : les Marionnettes de Salzbourg, Mozart, Rossini, Tchaïkovski).
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) le 18, 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt. — Petit Sorano (mer., dim. soir, mar.) 21 h., mat. dim. 17 h. : L'un est frère jumeau, l'autre amnésique ; le 20, 21 h. : Hootenanny.
VITRY, Théâtre J.-Vilar ((680-85-20) 20 h. 45, dim. 17 h. : les Abysses (dernière le 22).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 18 NOVEMBRE

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : G. Janowitz, P. Waters (Schumann, Brahms).
RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : I. Flory, J. Delannoy (Mozart, Beethoven, De Falla, Schumann).
SALLE CORTOT, 21 h. : J. Micault (Chopin).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : M. Cook, M. Muller, R. Claire, A. Mellon (Campra, Marais, Dornel).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry.
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : D. Giess, Trio Rivière (Debussy, Strauss, Chostakovitch).

JEUDI 19 NOVEMBRE

CHAPELLE DU LYCEE HENRI-IV, 20 h. 30 : Chorale franco-allemande, dir. B. Lallement (chanson populaire de la Renaissance à nos jours).
RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : D. Abramovitz (Schubert, Saylor, Ravel).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Hartemann (Mozart).
SALLE CORTOT, 21 h. : Quatuor Parennin (Beethoven, Jansen, Schumann).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre symphonique du Venezuela, dir. G. W. Schmohe (Messiaen, Mendelssohn, Brahms).
LUCERNAIRE, 21 h. : B. Marcinkowska, I. Szymczak (Bach).

VENDREDI 20 NOVEMBRE

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio - France, dir. H. Gallois, Chœurs de Radio-France (Sauguet, Roussel).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : Ensemble choral et instrumental S.-Bequet (Corelli, Bach, de Boismortier, Vivaldi).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Quatuor M. Bequet.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 19.
BIBLIOTHEQUE ESPAGNOLE, 21 h. : M. et E. Franceries (Bach, Sor, Liadov, Lancen).

SAMEDI 21 NOVEMBRE

EGLISE SUEDOISE, 18 h. : Trio Solemnis, D. Weissmann, K. Elmquist, F. Tillard (Schubert, Schumann).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Fitzwilliam de Londres (Haydn, Dvorak, Fauré, Borodine).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Berstein (Thomas, Saint-Saëns, Roussel, Franck).
RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : P.-L. Aimard, J. Berger (Prokofiev, Beethoven).
EGLISE SAINT - MERRI, 21 h. : S. Oussenko, L. Diessel (Schubert).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : P. Muller (Bach, Kodaly).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : G. et C. Andranian, X. Perrychine, (Goëtz, Brahms, Schumann).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 19.
THEATRE DES VARIETES, 21 h. : R. Veyron - Lacroix, M. Larrieu (Bach, Vivaldi, Poulenc).

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : P. Baudet-Gony (Baudet-Gony, Scriabine).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15 h. : voir le 21 à 20 h. 30 ; 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Ravel).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : B. Canino, M. Kaplan (Mozart, Bach, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. et 21 h. : Orchestre symphonique du conservatoire de Saint-Maur, dir. : P. Doury (Mozart, Debussy, Beethoven).
SALLE PLEYEL, 13 h. 45 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth, J.-P. Logerot, F. Doreau, J. Borsarelo Orchestre des concerts Lamoureux, (Bach, Schubert, Lancen) ; 17 h. 45 : Tchaïkowski, Weber, Lalo, Katchaturian).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : N. Hakim (Bach, Mendelssohn, Falcinelli...).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. : F. Picard (Rameau, Corelli, Telemann).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE 16 h. 30 : Ensemble vocal J. Delaruelle ; Ensemble vocal du conservatoire du XIVe, E. Pelletier, dir. : J. Delaruelle (Calmel, Falcinelli, Fauré...).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : P. Pelisier, O. Bensa (Purcell, Bach, Haendel...).

LUNDI 23 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : P. Aegerter (Beethoven).
THEATRE 13, 20 h. : M. Toussaint, Y. Aimon (Debussy, Saint-Saëns, Schumann, Brahms).
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : S. Husson (Schumann, Liszt, Albeniz, De Falla, Stravinski) ; 20 h. 45 : M. Scharapan (Bach, Mozart, Beethoven).
SALLE PLEYEL, 21 h. : M. Rudy.
THEATRE ATHENEE, 21 h. : W. Fernadez, G. Darden (Martucci, Berg, Catalini...).
FIAP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
SALLE CORTOT, 21 h. : C. Brière, J.-P. Millow (Honegger, Tailleferre, Poulenc, Milhaud).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Octuor à vent français (Mozart, Beethoven, Schubert).
EGLISE NOTRE-DAME DE CLIGNANCOURT, 20 h. 30 : Chœur académique de l'université autonome de Mexico (musique précolombienne, musique des XVIe et XVIIe siècles).
CISP, 20 h. 45 : Convergences.
VIEILLE GRILLE, 21 h. : G. Laurens, J.-L. Bindi, E. Matifa, Y. Reperant (Monteverdi, Rossini).

MARDI 24 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 23.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 15 : P. Laurent-Aimard (Bartok) ; Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : M. Constant, sol. : M. Solal (Solal).
SALLE PLEYEL, 17 h. 30 : Ensemble de flûtes et clarinettes, dir. : O. Purgand, sol. : A. Loewenguth (Bach) ; Quatuor Loewenguth (Debussy) ; 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : G. Ferro (Pergolèse, Stravinski).
CRYPTE DES DOMINICAINS, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (musique de la Renaissance et airs de cour).

Les comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) Les 18, 22, 14 h. 30, les 19, 20, 20 h. 30, le 21, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Violettes impériales.
RENAISSANCE (208-21-75) Les 18, 22, 14 h. 30, le 20, 20 h. 30, le 21, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.
THEATRE 13 (627-36-20) (D. soir, Lun., Mar) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Barbe verte.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim. 16 h. : Maxime Le Forestier (dern. le 22), à partir du 24 : F. Lalanne.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 19, 20 h. 30 : M. Léveillée.
CRYPTE STE-AGNES (286-88-32) les 18, 19, 20, 21, 20 h. 45 : Bolivia Manta.
ELDORADO (208-18-76) le 18, 15 h. et 20 h. 30, le 20, 21 h. : le 21, 15 h. et 21 h., le 22, 14 h. 30 et 18 h. 30, le 24, 20 h. 30 : Brel en 100 chansons.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
HIPPODROME DE LONGCHAMP, sous chapiteau, le 21, 20 h. 30 : Nuit des Etoiles.
HIPPODROME DE PARIS (720-60-79) 20 h. 30 : Barbara (dern. le 21).
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. : Y. Montand ; le 22, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; le 23, 21 h. : Ch. Couture.
PARC FLORAL DE VINCENNES, le 20, 21 h. : Gala 81 des Beaux-Arts : Nuit aztèque.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle (D. soir, L.) 20 h. 45 : Dominique Bailly ; 22 h. 15 : A. Révérend (dern. le 21) ; à partir du 24 : J.-P. Farré.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Sam., Dim. 16 h. : Sylvie Vartan (à partir du 23).
PETIT FORUM (297-53-47) (D.) 20 h. : Cante flamenco andalou.
PETIT MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 22 h., mat. Dim. 18 h. : Ecoute Israël.
POTINIERE (261 - 44 - 16) (Dim.) 20 h. 45 : Alex Métayer.
RANELAGH (288-64-44) les 18, 19, 20 h. : Cante Flamenco Andalou.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : C. Le Forestier.
THEATRE DE MENILMONTANT (636-97-67) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Paris show rétro music-hall.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) le 24, 20 h. 45 : Marie Bizet.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L., Mar.) 21 h., mat. Dim. 17 h. : Articule.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 20, 21 à 21 h. : Bill Tallen.
BOFINGER (272-87-82), les 20, 21, à 21 h. : O. Hutman, F. Sylvestre, J. Vidal.
CARDINAL PAF (272-54-86), 21 h. : Bob Percebois (dern. le 21) ; les 23, 24 : P. Caratini, M. Fosset.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30, le 18 : S. Guerault, B. Vasseur ; les 19, 20, 21, 22, 23 : D. Doriz ; le 24 : M. Saury.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h. 30, les 18, 19 : Rao Kyao Quintet, les 20, 21 : Roots of Rock ; les 23, 24 : Ch. Escoudé Quartet.
DREHER (233-48-44), 22 h. 30 : S. Lacy (dern. le 22), les 23, 24 : R. Hanna, M. Klein, G. Mraz, K. Clarke. Le 19, 20 h. : Tania Maria.
DUNOIS (584-72-00), le 22, 19 h. : Tryptique Orchestra ; les 18, 19, 20 h. 30 Dièse 440 ; les 20, 21 : Circo del Arca Hic et Nunc ; le 24 : E. Bex, X. Jouvelet, Anches Doo Too Coll, J.-Cl. Asselin, J.-Y. Lacombe.
L'ECUME (542-71-16), 22 h. : Jazz Trio (dern. le 22) ; les 23, 24 : Afro-Music.
ELDORADO (208-18-76), le 19, 20 h. 30 : J. Renbourn, P. Grett, S. Grossman.
GIBUS (700-78-88), 22 h., le 19 : Miss Thing ; les 20, 21 : Wrecless Eric.
GOLF DROUOT (380-22-99), le 21, 21 h. : T.N.T.
HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 24, 20 h. : Ozzie Osborne.
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. 30, le 18 : A. Cullaz, M. Graillier ; le 19 : A. Shepp, A. Lincoln ; les 20, 21 : Hannibal Marvin Peterson ; les 23, 24 : D. Levallet, Swing Strings System.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h., le 18 : Kim Parker Mark Kirk ; les 19, 20, 21 : G. Coleman ; les 23, 24 : Toshiko Akyoshi, Lew Tazazkin
PALACE (246-10-87), le 18, 19 h. 30 : Mink Deville ; le 19, 19 h. 30 : Klaus Nomi.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 18, 19, 20 h. 30 : B. Lavilliers.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30 ; Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Happy Feet Quintet ; Ven. Hot Antic Jazz Band ; Sam. : Preissac Jazz Quintet ; Lun. : Dixie Stompers ; Mar. : Villeger-Versttaete.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : Groupe Galigai (dern. le 22) ; à partir du 23 : M. Roques, G. Arvanitas, R. Van Haverbeke, Ch. Saudrais.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : M. Laferrière (dern. le 21) ; le 24 : Cl. Luter.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), le 21, 15 h. : J.-P. Canappe, F. Mechali, M. Mourthana, N. Nissim.
THEATRE NOIR (797-10-79), 20 h. 30, les 18, 19, 20, 21, 22 : J. Valente ; le 24 : Lou Bennet ; le 22, 17 h. : Azikmen
TROIS MAILLETZ (633-33-64), à 22 h. : Nina Simone (dern. le 22).
VIEILLE HERBE (329-06-91), le 19, 20 h. : Billi Hills and Co.

DANSE

AMERICAN CENTER (321-42-20) Le 18 à 21 h. : Eiko et Koma.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57) le 23 à 20 h. 30 : Malambo Latino.
ESSAION (278-46-42) (Dim.) 18 h. 30 : la Création, les Dieux de l'Inde.
MUTUALITE (707-57-52) le 18 à 20 h. 30 : Shalom Israël.
PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (Dim. soir, Lun.) 20 h. 30, mat. Dim. 14 h. et 18 h. 30 : Ballet Moïsseiev.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (Dim. soir, Lun.) 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : New-York Blues ; le 23 à 20 h. 30 : D. Boivin.
STUDIO DES QUINZE-VINGT (700-51-98) Les 20, 21 à 21 h. : Kaléi-Dansé.
THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (722-71-37) Les 19, 20 à 14 h. 30 : Ballets Ethery Pagava.
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06) (Dim.) 20 h. 45 : Sangre Flamenca.
RANELAGH (288-64-44) les 23, 24 à 20 h. : Karine Waehner.
THEATRE 18 (226-47-47) (Dim. soir, Lun.) 20 h., mat. Dim. 15 h. et 18 h. : All that love.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 18 NOVEMBRE

15 h. : les Aventures du roi Pausole, d'A. Granovsky ; 19 h. : Hommage à K. Vidor : la Furie du désir ; 21 h. : l'Année des treize lunes, de R. Fassbinder.

JEUDI 19 NOVEMBRE

15 h. : Ma femme... homme d'affaires, de M. de Vaucorbeil ; 19 h. Hommage à K. Vidor : l'Homme qui n'a pas d'étoile ; 21 h. : Hommage à V. Cottafavi : la Folie Almayer.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

15 h. : le Grand Elan, de Christian-Jaque ; 19 h. : Hommage à King Vidor : So red the rose ; 21 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : les Enfants du numéro 67, de U. Barthelmess-Weller et W. Meyer.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

15 h. : Faust, de F.-W. Murnau ; 17 h. : la Tête de Normande Saint-Onge, de G. Carle ; 19 h. : Hommage à K. Vidor : le Champion ; 21 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : la Reconstitution, de T. Angelopoulos

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

15 h. : Satan conduit le bal, de C. Gallone ; 17 h. : Hommage à K. Vidor : The man who made the movies, de R. Shickel ; 19 h. : Europe 51, de R. Rossellini ; 21 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : les Camisards, de R. Allio.

LUNDI 23 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 24 NOVEMBRE

15 h : Monsieur Breloque a disparu, de R. Peguy ; 19 h. : Washington, cité impériale, ville fantôme, de M. Mitrani ; 21 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Tout va bien, de J.-L. Godard.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 18 NOVEMBRE

15 h. : 12 décembre 72, de G. Bonfanti ; 17 h. : Step by step, de M. Jongbloed ; On land, at sea, in the air, de P. Driessen ; 19 h. : la Rage ; Repérages en Palestine pour « l'Evangile selon saint Mathieu », de P.-P. Pasolini.

JEUDI 19 NOVEMBRE

15 h. : Marie, de B. Sobel ; 17 h. : Hôtel moderne, d'A. Engel ; 19 h. : Lover's Exile, de M. Gross.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

15 h. : Cha-cha, de H. Curiel ; 17 h. : Imagine the sound, de R. Mann ; 19 h. : Rogopag, de P.-P. Pasolini, R. Rossellini, Gregoretti, J.-L. Godard.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

15 h. : The demise of Herman Furer, de L. de Winter, J. Van de Velde, R. Sieger ; 17 h. : Arrising from the surface, de M. Kaul ; 19 h. : Situations de et avec le groupe théâtral Werkteater ; 21 h. : Killer of sheep, de C. Burnett.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

15 h. : Wimhurst's electrostatic generator, d'E. Van Zuylen ; My sister the negro, de D. Jan Braat ; 17 h. : Hello voisin, de et avec le groupe théâtral Werkteater ; 19 h. : les Sorcières, de P.-P. Pasolini, L. Visconti... ; 21 h. : Mark of the beast, de P. Verhoeff.

LUNDI 23 NOVEMBRE

15 h. : Camping, de M. Chanowski ; 17 h. : Une rébellion à Romans (1579-1580), de P. Veneult ; 19 h. : Notre-Dame de Cannes, de D. Schmid ; Strangulation Blues, de L. Carax.

MARDI 24 NOVEMBRE

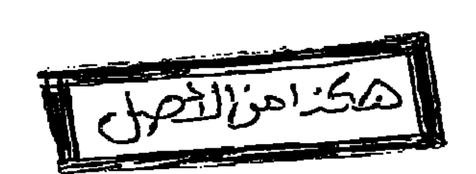
Relâche.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), h. sp.
L'AU-DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A., v.f.) (*) : Français, 9e (770-33-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 13e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CONDORMAN (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C., 2e (261-50-32).
EXTRANEUS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (*) (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
IL FAUT TUER BIRGITT HASS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IRAN UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (*) (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-St-Charles, 15e (579-23-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAX FRISCH JOURNAL I-III (Suis.) 1er Forum (297-53-74).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er, (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOI CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Paramount - Montparnasse, 14e, (329-90-10).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.), U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood - Bd. 9e (770-10-41) ; Paramount - Bastille, 12e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.), 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-23) ; Marignan, 8e (359-97-82) ; Publicis-Champs-Elys., 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (236-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01).
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88).
TARZAN L'HOMME-SINGE (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont Les Halles (1er) (297-49-70), Berlitz (2e) (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount City, 8e (562-45-76), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.

LES FILMS NOUVEAUX

COMMENT DRAGUER TOUTES LES FILLES, film français de Michel Vocoret. — Paramount - Odéon, 6e (325-59-83), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
CROQUE LA VIE, film français de Jean-Charles Tacchella. — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic - Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FILLE OFFERTE, film allemand de Helma Sanders-Brahms (**) (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA NUIT ENSOLEILLEE, film français de Patrick Ségal. — Movies, 1er (260-43-99), Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. — V.O. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-00-65), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
STALKER, film soviétique d'Andrei Tarkovski. — V.O. : Forum, 1er (297-53-74), Cosmos, 6e (544-28-80), Ambassade, 8e (359-19-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20), Parnassiens, 14e (329-83-11).



CINEMA

Les grandes reprises

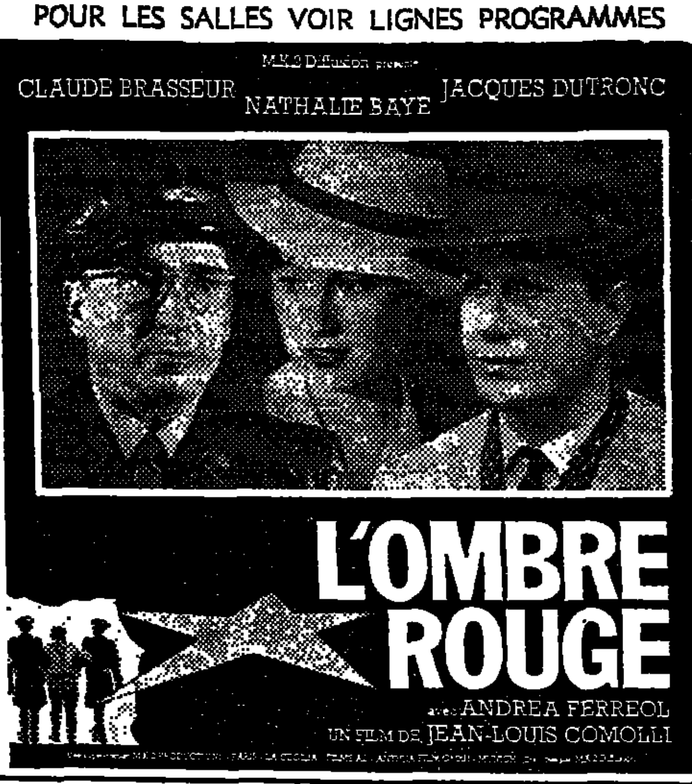
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A.), (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-05) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CRIMINELS (Ang., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LABYRINTHE (procédé Panrama), (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp. ; Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
LOVE (A., v.o.), (**) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MONTHY PYTHON (SACRE GRAAL ET LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.), (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
STROMBOLI (It., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.), (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les festivals

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : Mer. : les Trois Ages ; Jeu. : Fiancées en folie ; Vend. : le Mécano de la « General » ; Sam. : Dernier Round ; Dim. : les Lois de l'hospitalité ; Lun. : Steamboat Bill Jr. ; Mar. : la Croisière du « Navigator ».
COMEDIES ITALIENNES, Ciné-Seine, 5e (329-95-99) ; 20 h. 20 : Affreux, sales et méchants ; 22 h. 20 : Nos chers amis ; 12 h. 15 (sf Mer.), t.l.j. 18 h. 30 : le Cheik blanc.
LES GRANDS MELODRAMES, Action-Lafayette, 2e (878-80-50) : Mer. : la Colline de l'adieu ; Jeu. : les Feux de l'été ; Vend. : la Fille sur la balançoire ; Sam. : la Mousson ; Dim. : Tendre est la nuit ; Lun. : Aventures de jeunesse ; Mar. : Justine.
JEAN GREMILLON, Studio 43, 9e (770-63-40) : Mer. 18 h., Vend. 23 h., Sam. 16 h., Dim. 14 h., Lun. 18 h. : Gueule d'amour ; Mer. 20 h. : Soirée courts-métrages : le 6 Juin à l'aube, les Charmes de l'existence, les Désastres de la guerre. — 23 h. : Courts métrages : Au cœur de l'Ile-de-France, la Maison aux images, Haute lisse, André Masson et les quatre éléments. — Jeu. 18 h., Dim. 17 h. 30, Mar. 20 h. : l'Amour d'une femme ; Jeu. 20 h., Sam. 23 h., Lun. 20 h. : Pattes blanches ; Jeu. 22 h., Ven. 20 h., Dim. 20 h. 30, Mar. 22 h. : Le ciel est à vous ; Ven. 18 h., Dim. 22 h. 15 : l'Etrange Monsieur Victor ; Sam. 14 h., Dim. 15 h. 30 : Remorques ; Sam. 18 h. : Maldone ; Sam. 19 h. 30, Mar. 18 h., Lun. 22 h. : Lumière d'été.
MARGUERITE DURAS, Action République, 11e (805-51-33), T.l.J. 20 h. : Agatha et les lectures illimitées ; Mer., Jeu. 14 h., 16 h., 18 h., 22 h. : Aurelia Steiner ; Ven., Sam. 14 h., 16 h., 18 h., 22 h. : Nathalie Granger ; Dim., Lun. 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. : Détruire dit-elle.
JEAN RENOIR, Escurial, 13e (707-28-04), Mer. 12 h. : la Marseillaise ; Sam. 12 h. : la Règle du jeu ; Dim. 12 h., Mar. 20 h. 30 : la Grande Illusion.
SOLITUDES AMERICAINES, Olympic Marilyn, 14e (542-67-42), Mer. 15 h., 20 h., 22 h. : Remember my name ; Jeu. 15 h., 20 h., 22 h. : Permission d'aimer ; Ven. 15 h., 20 h., 22 h. : Out of the blue (**) ; Sam. 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., 24 h. : Heart beat ; Dim. 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h. : Fat City ; Lun. 15 h., 20 h., 22 h. : W.U.S.A. ; Mar. 15 h., 20 h., 22 h. : le Convoi de la peur.
TOM ET JERRY, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Mer., Sam., Dim. 15 h. 45 (v.o.) :
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v.o.), Rex, 2e (236-83-93 et 83-95), Mer. 20 h. : la Maison du cimetière ; 21 h. 30 : Silver Slime (court métrage) ; 21 h. 45 : Galaxina ; Jeu. 20 h. : Hell Night ; 21 h. 30 : Children of the full Moon ; 23 h. : Hommage à Vincent Price : l'Empire de la terreur ; Ven. 20 h. : X. Ray ; 21 h. 30 : le Retour du loup-garou ; 23 h. : Hommage à Vincent Price : la Malédiction d'Arkham ; Sam. 20 h. : Blue Holocaust ; 21 h. 30 : Two faces of Evil ; 23 h. : Hommage à Vincent Price : the Witchfinder general ; Dim. 20 h. : Mad Max ; 21 h. 30 : Annonce du palmarès du Festival 1981 ; 21 h. 45 : the Monster club ; 23 h. 15 : Hommage à Ray Harryhausen : le Septième voyage de Simbad.
FESTIVAL MUSICAL, Rivoli-Cinéma, 1er (272-63-32) ; Mer., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. : AC/DC The Film (v.o.) ; Jeu., Sam., Dim., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 21 h. 45, et Sam. 24 h. : King Créole ; Ven. 13 h., 15 h. 20, 17 h. 40, 20 h., 22 h. 20, 24 h. 30 : Rude Boy ; Lun. 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 21 h. 45 : Tout tout de suite ; Mar. 14 h., 15 h. 30, 17 h., 18 h. 30, 20 h., 21 h. 30 : Bob Marley Live Exodus.
A PROPOS DE LA GUERRE EN ESPAGNE, Denfert, 14e (321-41-01) ; Mer., Jeu., Ven., 14 h., 16 h. ; Sam. 14 h., 22 h. ; Dim. 14 h., 20 h., 22 h. ; Lun. 14 h., 16 h., 18 h. ; Mar. 14 h., 16 h., Mer. 22 h. : les Longues Vavances de 36 ; Mer. 20 h., Jeu. 18 h., Ven. 20 h., 22 h. ; Sam. 16 h., 18 h. ; Dim. 18 h. ; Lun. 20 h. ; Mar. 18 h., 22 h. ; Jeu. 22 h. : Vacances royales ; Mer. 18 h. ; Jeu. 20 h. ; Ven. 18 h. ; Sam. 20 h. ; Dim. 16 h. ; Lun. 22 h. ; Mar. 20 h. : l'Espoir + court métrage : Prague l'été des tanks.
MARX BROTHERS, Nickel - Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mer. : les Marx au grand magasin ; Jeu. : Une nuit à l'opéra ; Ven. : Un jour au cirque ; Sam. : l'Explorateur en folie ; Dim. : Noix de coco ; Lun. : Un jour aux courses ; Mar. : Monkey Business.
WIM WENDERS, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Mer., Dim., Lun. : Alice dans les villes ; Jeu., Sam. : Au fil du temps ; Ven. : Faux mouvement ; Mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. 30.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), ven., 20 h. 45, sam., 22 . 25, dim., 13 h.
AMARCORD (It., v.o.) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h. ; Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 45.
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-56), sam., mar., 19 h., dim., 18 h. 30, lun., 14 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., 22 h., sam., 17 h., dim., 21 h. 30.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Escurial, 13e (707 28-04), mar., 18 h. 30.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : St Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h. 30.
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) Escurial, 13e (707-28 04), mar., 14 h.
BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
CASANOVA (It.) (Fellini) (v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., 20 h.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-56), ven., 20 h., dim., 14 h. 30, mar., 22 h.
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), ven., sam., dim., mar., 19 h.
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar., 21 h. 15.
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 heures ; Daumesnil, 12e (343-52-97), sam., 19 h. 40.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LE COMPORTEMENT DES MARGUERITES (A., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 14 h., 18 h. 20.
LE DROIT DU PLUS FORT (All.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97), sam., 13 h. 35.
DESPAIR (All., v.o.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar., 19 h. 10.
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) Mer. 20 h. 15, J. 18 h., D. 13 h. 50.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Sam. 16 h. 30, D. 14 h. 15.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 10, 21 h. 15.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Daumesnil, 12e (534-52-97), L. 19 h. 15.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 10 (sf Mar.) J. T.l.j. 22 h. 10.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
L'INDE FANTOME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), L. 12 h., L. 15 h.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10.
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), Mer., J. V., 18 h.
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04), Sam. 17 h. 15.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h.
LABYRINTH MAN (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h. ; Escurial, 13e (707-28-04), Vend., 0 h. 15.
LE LOCATAIRE (Fr.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), J.D., 21 h. 15, V., 17 h., S., 19 h.
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), J. 14 h. 10.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), 14 h., 20 h.
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (Angl., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), merc., dim., 21 h.
MEDEE (It., v.o.) (*), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), S. 19 h.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V. 21 h. 15, D. 19 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), J. 20 h. 30.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**), St-Ambroise, 11e (700-89-16), J. 22 h. 30, L. 22 h. 15, mar. 16 h.
LA PALOMA (Suisse), Daumesnil, 12e (343-52-97), mar. 12 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), S. 14 h. 30, L. 21 h. 30.
REBECCA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10 ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), L. 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), V. 18 h., mar. 17 h. 30.
LA RUE SANS JOIE (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), L. 17 h. 30.
RUST NEVER SLEEPS, Studio Cujas, 5e (354-89-22), t.l.j. 22 h. 15.
LE PRETE-NOM (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., J., V., D., mar. 20 h. 30, + S. 16 h. 30, 20 h. 30.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**), Boîte à Films, 17e (622-44-21), J., V., L., mar. 18 h. ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 30.
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), J. 19 h 30, D. 20 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h. 30, + 0 h. 15.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), 16 h., 18 h., 22 h.
VIRIDIANA (Esp., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10, V. 0 h. 30.
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), mer., 20 h.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)





Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Accord de compromis sur les rejets de sels de potasses d'Alsace

● Injection de saumure dans le sous-sol ● Construction d'une saline de 300 000 tonnes

Le gouvernement français proposera au Parlement, probablement lors de sa session de l'automne 1982, de ratifier la convention signée à Bonn, en 1976, sur les rejets de sels dans le Rhin. Tel est l'engagement qu'a pris M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, au terme d'une conférence qui réunissait, à Paris, mardi 17 novembre, les ministres de l'environnement des pays riverains du Rhin : France, Allemagne fédérale, Pays-Bas, Luxembourg et Suisse.

La convention de Bonn prévoit que la France réduira de 20 kilos par seconde les rejets salins des mines de potasse d'Alsace qui sont actuellement de 130 kilos par seconde, soit environ six millions de tonnes par an. Cette réduction devait s'opérer par injection de la saumure à 1 800 mètres de profondeur dans le sous-sol alsacien.

En réalité, la solution retenue sera légèrement différente. Les Mines de Potasse d'Alsace (M.D.P.A.) enfouiront leurs résidus dans les couches géologiques à raison de 14 kilos par seconde. Les 6 autres kilos par seconde seront retenus à la surface et traités par une saline dont la capacité de production sera de 300 000 à 500 000 tonnes de sel par an.

Ainsi espère-t-on satisfaire à la fois les partenaires européens de la France — notamment les Néerlandais — et les élus alsaciens qui exigeaient que l'on tire un meilleur parti de leurs ressources locales et que l'on conserve un emploi aux 5 800 employés des M.D.P.A.

Il a fallu une journée de négociations pour parvenir à ce compromis. Encore est-il assorti de multiples conditions et de longs délais. Une commission internationale composée de trois ou cinq experts « indépendants » va étudier les modalités techniques, l'endroit approprié et les dispositifs de contrôle des injections. Deux sites sont envisagés dans le Haut-Rhin : l'un à Reiningue, au sud de Mulhouse, l'autre à Fessenheim, en bordure du fleuve. Ce dernier aurait l'avantage de se brancher sur le canal par lequel les mines de potasse évacuent déjà leurs saumures vers le Rhin. Mais, se trouvant à proximité de la frontière, il concerne aussi les Allemands et il faudra obtenir leur feu vert.

Les experts remettront leur rapport dans les six mois. Il sera examiné par une nouvelle conférence des ministres de l'environnement — la septième en dix ans. S'il s'avère que les injections peuvent être faites sans risque, le gouvernement présentera la convention de Bonn à la ratification des assemblées.

Celle-ci comportera également le projet de construction d'une saline. Pour une capacité annuelle de 300 000 tonnes, l'investissement se montera à 130 millions de francs entièrement payé par la France. Délai de réalisation, trois ans. Nombre d'emplois créés, vingt-cinq. M. Crépeau aurait souhaité soit que nos partenaires participent au financement, soit qu'ils s'engagent à acheter une partie du sel produit. Il n'a pu obtenir satisfaction. La saline se fera donc à nos risques et périls. Comment, en effet, vendre cette production alors que le marché européen du sel paraît actuellement saturé ? On pense que 100 000 tonnes pourraient être absorbées par une usine chimique située en Belgique, à Tessenderloo. Cela supposerait que cette firme, qui est une filiale de l'Entreprise minière et chimique, — société mière des Mines de Potasse d'Alsace, — renonce à une partie de ses achats actuellement effectués aux Pays-Bas.

Cent mille tonnes seraient aussi placées sur le marché français pour des usages agricoles. Les 100 000 tonnes restant, on espère pouvoir les vendre aux autres pays européens, notamment à l'Allemagne, comme sel de déneigement.

Les engagements de la France reposent donc sur un pari économique. Pour le gagner il faudra que les Mines de Potasse d'Alsace pratiquent une politique commerciale particulièrement dynamique, pour ne pas dire agressive. L'irruption d'un nouveau venu sur le marché du sel dont la stabilité repose, dit-on, sur de solides ententes n'ira pas sans grincements de dents.

« *Comme dans tous les compromis*, a commenté M. Crépeau, *tout le monde a dû et devra lâcher un peu de lest. En tout cas nous avons réussi à débloquer une situation qui était gelée depuis dix ans.* »

« Débloquer » est le terme qui convient car les mesures envisagées ne sont pas pour demain. En mettant les choses au mieux les injections et le démarrage de la saline n'interviendront guère avant le début de l'année 1985. Les Néerlandais patienteront-ils jusque-là eux qui, dès 1946, il y a trente-cinq ans déjà, s'inquiétaient de la teneur du Rhin en sel et demandaient la réunion d'une conférence internationale.

En outre, la solution retenue ne porte que sur 15 % des rejets des mines de potasse et 6 % des rejets additionnés de tous les pays riverains. Et l'on n'a même pas évoqué, lors de la conférence tenue à Paris, les deux cents substances toxiques qui en vertu d'une convention vieille de cinq ans devaient être couchées sur une « liste noire » et dont le déversement devrait être interdit. On n'a pas parlé non plus de la pollution thermique de plus en plus accusée au fil des constructions de centrales nucléaires, pas plus que des produits polluants dits de la « liste grise » dont les rejets devraient être strictement limités. Malgré l'accord enfin intervenu sur le sel, le Rhin restera pour longtemps encore le fleuve malade de l'Europe.

MARC AMBROISE-RENDU.

M. Madrelle est désigné pour succéder à M. Labarrère au conseil régional d'Aquitaine

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Philippe Madrelle (P.S.), président du conseil général de la Gironde, sénateur, maire de Carbon-Blanc, a été désigné par l'intergroupe P.S.-M.R.G. du conseil régional d'Aquitaine, réuni le 16 novembre, pour être le candidat unique de la gauche à la présidence de l'assemblée régionale.

C'est le 27 novembre que le conseil régional doit se réunir pour élire le successeur de M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

La décision prise par les élus socialistes et radicaux de gauche confirme le vote intervenu, samedi 14 novembre, au sein du comité régional d'Aquitaine du P.S. et qui avait donné l'avantage à M. Madrelle par 14 voix contre 9 à M. Roland Dumas.

Le retrait, lundi matin, de M. Roland Dumas, député socialiste de la Dordogne qui était candidat à la succession de M. Labarrère (*le Monde* du 13 octobre), a été expliqué dans un communiqué de la fédération de Dordogne du P.S. Elle affirme avoir voulu provoquer à l'intérieur du parti et dans l'opinion un large débat sur l'avenir de la région Aquitaine, notamment sur les problèmes de la présidence tournante, de l'organisation collective du nouvel exécutif et du non-cumul de certaines fonctions électives.

Estimant que des réponses avaient été apportées aux questions soulevées, que la nouvelle présidence intervenait en période transitoire et qu'elle devait être à nouveau évoquée au début 1982, que les règles imposées par le P.S. sur le cumul des mandats et des fonctions seraient « *respectées en temps et en heure* », qu'enfin elle était satisfaite du débat instauré, la fédération du P.S. de Dordogne affirmait ne plus voir la nécessité de maintenir la candidature de M. Dumas.

PIERRE CHERRUAU.

A PROPOS DE...

La réouverture de quatre lignes de la S.N.C.F.

Le prix du rail

Le ministre des transports a demandé au président de la S.N.C.F., M. André Chadeau, de mettre à l'étude la réouverture, dans les prochains mois, de plusieurs lignes ferroviaires secondaires fermées, au cours des dernières années, au trafic des voyageurs.

Les études de « *réactivation* » concernent quatre sections de lignes : La Ferté-Milon - Reims, la Tour-de-Carol - Ax-les-Thermes, Corbigny-Clamecy et Ballan-Chinon. Jugées trop déficitaires, ces quatre liaisons avaient fait l'objet d'une interruption du service des voyageurs — transféré sur route, — la première en juin 1972, les deux suivantes en juin 1980, et la dernière en septembre 1980. La plupart de ces fermetures n'avaient pas été sans susciter des remous dans les régions concernées.

Dès son arrivée au ministère des transports, M. Fiterman avait manifesté son intention de réouvrir certaines lignes secondaires fermées avec l'aval de ses prédécesseurs. Mais il fallait, pour ce faire, surmonter un préalable financier : la S.N.C.F. n'étant, pas plus que les établissements régionaux, disposée à prendre en charge le déficit d'exploitation des services réactivés, c'est finalement l'Etat qui se verra incomber cette charge par le biais de sa « *contribution au maintien des lignes omnibus* ».

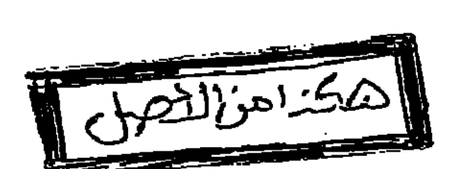
Prévue par l'article 18-4 de la convention de 1937, qui confiait l'exploitation des chemins de fer français à la S. N. C. F., cette contribution atteindra l'an prochain 2 466 millions de francs — en augmentation de près de 15 % sur celle de 1981 — pour l'ensemble du réseau secondaire encore en activité. La participation de l'Etat se limitera toutefois, pour les quatre lignes, au financement du déficit occasionné par un service identique à ce qu'il était lors du transfert du trafic sur route. Les collectivités locales et régionales seraient donc sollicitées pour toute augmentation du nombre des dessertes.

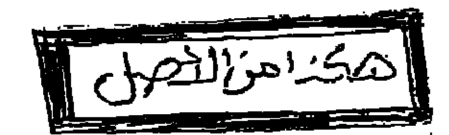
Le problème financier surmonté, il reste à la S.N.C.F. à procéder à une évaluation, avec les collectivités locales intéressées, des dispositions techniques à prendre pour une remise en service de ses installations voyageurs, que le ministre souhaiterait voir aboutir d'ici à la fin de l'année.

JAMES SARAZIN.

● *Le président de la compagnie aérienne israélienne El Al*, M. Abraham Shavit, a annoncé, le 17 novembre, sa démission, en signe de désapprobation des hésitations du gouvernement devant l'agitation que connaît la compagnie. Il y a environ deux semaines, la direction d'El Al décidait le licenciement de seize ingénieurs de vol. Aussitôt, le personnel de la compagnie, soutenu par les principaux syndicats israéliens, décidait une grève qui ne devait cesser que douze jours plus tard, après que le gouvernement eut annulé la décision de licenciement. — *(A.F.P.)*

● *Attentat antinucléaire : manifestation du P.C. à Toulouse.* — Cinq cents personnes se sont rassemblées le 17 novembre, à Toulouse, à l'appel du parti communiste pour manifester contre l'attentat commis à l'imprimerie locale du P.C. pendant la nuit du 15 au 16. Cet attentat avait été revendiqué par des opposants à la construction d'une centrale nucléaire à Golfech.





une semaine avec *Le Monde*

LA HAUTE-NORMANDIE

Le pétrole une richesse qui coûtera cher

AVEC une capacité de traitement de 56,2 millions de tonnes de brut par an — le tiers du potentiel national — la Haute-Normandie est la première région pétrolière française. Et, comme telle, elle ne peut pas ne pas être touchée par une crise qui affecte l'ensemble de l'industrie du raffinage.

Sur le plan national, la consommation, qui avait approché 112 millions de tonnes en 1973, n'était plus que de 99 millions de tonnes en 1980 et ne devrait pas dépasser 70 millions de tonnes en 1990. Les compagnies qui avaient investi dans les années 60 sur la base d'une demande croissante se trouvent donc fortement surcapacitaires du fait de deux « chocs pétroliers » et du renversement de tendance de la consommation qui s'est ensuivi.

Ainsi, les cinq raffineries de Basse-Seine (1) n'ont-elles été utilisées au cours des douze derniers mois qu'à 55,4 %. Mais cette moyenne recouvre des réalités diverses. La surcapacité touche les unités de distillation atmosphérique alors que celles de craquage fonctionnent à plein. Car c'est une des gageures de cette profession que de devoir — en pleine crise — s'adapter à une consommation orientée de plus en plus vers les produits légers tandis que l'approvisionnement s'alourdit.

De 1973 à 1980, en effet, la demande de carburants et de gazole a crû respectivement de 1,9 et de 3 millions de tonnes alors que le fuel domestique et le fuel lourd ont régressé respectivement de 9 et 8,7 millions de tonnes. Un effet du fort renchérissement du chauffage au fuel, de la percée du nucléaire et de la volonté de certains industriels de substituer du charbon ou du gaz au fuel lourd.

(1) Gonfreville (Total), Petit-Couronne (Shell), Port-Jérôme (Esso), Gravenchon (Mobil) et Vernon (B.P.).

Raffineries « sous cocon »

Esso possède ainsi à Port-Jérôme une usine très complète qui lui permet d'être présente depuis les livraisons directes de fuel lourd à l'industrie chimique aux lubrifiants de haut de gamme pour la pharmacie. De ce fait elle tourne à 85 %. En revanche, à Petit-Couronne, Shell, qui dispose pourtant d'unités de craquage, a dû fermer ou, comme disent les raffineurs, « mettre sous cocon », sans grand espoir de les remettre en marche un jour, près de la moitié de ses unités de distillation simple. Il est vrai que la dernière de ces unités a été mise en service en 1976, bien après le début de la crise. Fortement touchée, Shell a d'ailleurs été la première compagnie à annoncer des réductions d'effectifs (20 % des postes de l'entreprise, dont près de 250 en Haute-Normandie, dans les deux ans).

B.P., de son côté, hésite toujours entre la fermeture de la raffinerie de Vernon (d'une capacité de traitement de 3,4 millions de tonnes par an) ou celle de Dunkerque (4,4 millions de tonnes). Quant au complexe de Gonfreville, la première raffinerie française et la treizième dans le monde, il se trouve dans une bonne moyenne d'activité avec un taux de 68 %. Comme la Shell, pourtant, Total a dû arrêter un certain nombre d'unités de distillation atmosphérique. Jusqu'à présent cela a été possible sans diminution d'effectifs (environ dix-sept cents personnes sont employées à Gonfreville), mais pourra-t-on toujours éviter les licenciements si rien ne change ?

Les analogies avec la sidérurgie sont, il est vrai, masquées par le fait que le raffinage n'est pas une industrie de main-d'œuvre. Et pourtant, en l'absence d'une politique cohérente, le gouvernement risque de subir le dossier du raffinage comme le précédent septennat a subi les « dégraissages » de la sidérurgie faute de les avoir préparés. La Haute-Normandie, déjà affectée par une industrie pétrochimique cahotante, en éprouvera forcément les répercussions. Gonfreville, par exemple, devrait être le siège de la première unité de conversion de bruts extra-lourds, mais devant la situation financière de la C.F.R. aucune décision d'investissements ne peut être prise. A terme, la France peut ainsi se condamner à importer de l'essence. C'est ce que souligne le rapport Hugon qui a servi de base à la définition de la politique énergétique du gouvernement : *« De 1972 à 1980, le volume des investissements de l'industrie de raffinage a chuté de près de moitié, et aujourd'hui elle se trouve devant la nécessité de réaliser environ 15 milliards de francs d'investissements d'ici à 1990, l'essentiel devant être engagé d'ici à 1983. Si ceux-ci ne sont pas faits, nous serons alors contraints d'importer 15 à 20 millions de tonnes de produits finis en 1990. »*

Devant ce dossier que les gouvernements précédents n'avaient pu résoudre, l'équipe socialiste a surtout expédié les affaires courantes. Le renchérissement des produits pétroliers du printemps et de l'été a été présenté comme un rattrapage de hausses qui auraient dû être faites par M. Barre. Mais les leçons données ont été bien vite oubliées. Comme auparavant, la question de l'indice des prix a prévalu. On a ainsi préféré ne pas répercuter une évolution du cours du dollar que les calculs officiels maintiennent encore à 5,46 F quand il a dépassé 6 F avant de revenir à 5,60 F. Conséquence, l'endettement à court terme des compagnies n'a cessé de s'accroître. Celui de la Compagnie française de raffinage (Total) est passé à 3,5 milliards de francs et les frais financiers qui découlent de cet endettement ont été multipliés par deux en un an (de 544 millions en 1980 à 1,1 milliard cette année). Le ministère des finances a donc dû, à contrecœur, revenir pour certaines compagnies sur les règles de l'encadrement du crédit et accepter un dépassement.

Le gouvernement a conscience que ces actions au coup par coup ne peuvent durer. Aussi prépare-t-il les grandes lignes d'une politique qui devrait être annoncée le 25 novembre mais pourrait bien ne l'être qu'un mois plus tard.

Maintenir les emplois

Le rapport Hugon prévoyait de fonder une telle politique sur *« la mise en place d'un régime de prix de produits pétroliers contractuels stable dans le temps, apportant la meilleure transparence et garantissant sur le long terme la couverture des coûts d'approvisionnement et de transfert ainsi qu'un autofinancement d'une part substantielle des investissements »*.

Cette idée domine actuellement les travaux du ministre délégué chargé de l'énergie, qui veut éviter que les prix pétroliers ne soient décidés au jour le jour par le pouvoir politique. Une réelle automaticité est donc prévisible dans la répercussion sur les prix intérieurs des éléments du coût de nos approvisionnements (prix du brut et cours du dollar).

En contrepartie d'une telle formule, le gouvernement entend voir les compagnies s'engager fermement pour les trois années à venir sur un programme précis d'investissements de conversion.

Enfin, dans leur lutte contre le chômage, les pouvoirs publics jugent nécessaire le maintien des emplois, y compris dans les régions où les compagnies de raffinage sont implantées, donc notamment en Haute-Normandie.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 32.)

PORT GÉANT

Antifer et son défi

LES chiffres annoncés lors du dernier conseil d'administration du port autonome en octobre confirment la baisse des importations de pétrole brut (moins 18 %) pour le port du Havre Antifer. Cette tendance est générale. Au Havre, où elle est nettement marquée, elle revêt une importance toute particulière, du fait de la réalisation récente du terminal pétrolier d'Antifer.

L'enthousiasme de 1969

Avec sa large brèche dans la falaise et sa digue unique en forme de croissant, Antifer n'est pas un port au sens classique du terme. En mars 1973, date du début des travaux, le site — éloigné du Havre d'une vingtaine de kilomètres et retenu après de nombreuses études hydrographiques, géologiques et océanographiques — n'était que falaise et enrochements.

Il fallut donc creuser une immense carrière, aménager la route d'accès, construire la digue de protection longue de plus de 3 kilomètres, draguer un chenal à la cote nécessaire pour accueillir les plus gros tankers, réaliser enfin les appontements et équipements pétroliers ; l'investissement global se montait à 850 millions de francs.

Cependant, en 1969, date à laquelle la décision de réaliser Antifer fut prise, la consommation de pétrole montait en flèche et les premiers pétroliers géants faisaient leur apparition sur les cales des chantiers de construction. Et puis, le port du Havre ne pouvait recevoir de pétroliers supérieurs à 280 000 tonnes. Enfin, les conditions de sécurité que réclamaient les géants de 500 000 tonnes nécessitaient un site nouveau, en dehors du chenal d'accès au Havre afin que le trafic pétrolier ne soit en rien une gêne pour les autres trafics. Les travaux furent rondement menés et Antifer fut inauguré en juillet 1976.

Jusqu'en 1979, les quantités de pétrole débarquées ou encore reçues dans le port pour l'allégement des tankers connurent une croissance régulière ; mais on enregistra ensuite, à partir de cette même année, le phénomène inverse au point de largement diminuer le haut degré de rentabilité attendu de cet investissement au moment où il avait été décidé.

PATRICK PESLIER

(Lire la suite page 32.)

A bâtons rompus avec les professions libérales

VENIR ainsi, au débotté, demander à quelques médecins de ce département de l'Eure comment ils ressentent le changement politique, ce qu'ils en espèrent ou en redoutent, c'était peut-être susciter la méfiance. Erreur. S'il y eut réaction ce fut seulement, sur le coup, celle de l'agréable surprise de se découvrir ainsi objet d'intérêt, ce qui porte volontiers à se montrer diserts. Evidemment, pour tous, les suites du 10 mai c'est d'abord une interrogation sur l'avenir de leur profession. Mais ce sont aussi des réactions, des sentiments de citoyens sur le reste : nationalisations, abolition de la peine de mort, décentralisation, fiscalité...

Dans son cabinet de Louviers, le docteur Claude Vail — quatre générations de Parisiens derrière lui, mais désormais normand de cœur depuis 1959 — parle en président du conseil départemental d'un ordre où sont aujourd'hui inscrits sept cents confrères :

« Personne, à vrai dire, n'y croyait tellement à ce succès de la gauche. D'un autre côté, tout le monde n'était pas tellement satisfait du ministre de la santé qu'était alors M. Jacques Barrot. Cela a dû jouer. Aujourd'hui ce que nous attendons toujours c'est le dialogue. Pour le moment on ne l'a pas encore vu tellement venir. M. Jack Ralite s'est rendu à Rouen mais il n'a pas pris contact avec nos organisations professionnelles. Alors on ne sait pas... »

Ce que sait, en revanche, le docteur Vial, c'est que le temps du médecin notable, bourgeois, est passé, que ses confrères sont devenus *« des travailleurs qui gagnent leur vie par leur métier et la gagnent de moins en moins bien »*, que *« le niveau de vie a baissé »*, que *« les échéances sont pénibles »*. *« Vieux syndicaliste »*, il est *« naturellement »* partisan d'une réforme de la politique de santé. *« Nous la demandions au précédent gouvernement, nous la demandons toujours à celui-ci. Pour le moment nos interrogations demeurent les mêmes. Comment serons-nous payés ? Le médecin restera-t-il maître de sa technique dans ces centres de santé intégrés qui vont se multiplier et où j'ai peur que soit supprimé le contact direct avec le malade ? Parce que la médecine est faite pour le malade, comme l'ordre qu'il serait question de supprimer ou de modifier. »*

On n'a pas peur des communistes

Cela dit, que M. Ralite, le nouveau ministre, soit communiste, ne parait ni déranger ni inquiéter le docteur Vial. Il rappelle le temps où, après la Libération, un autre communiste, M. François Billoux, fut ministre de la santé. *« A l'époque, ça flirtait dur entre les syndicats médicaux et la C.G.T. On n'en est pas mort ! »*

Inquiet alors ? Circonspect plutôt. Bien sûr, *« quand on est pour la libre entreprise »* on est forcément *« un peu choqué par tout ce qui peut conduire à la fonctionnarisation »*. *« La mensualisation, c'est fait pour des saints, pas pour les hommes. Je vois peut-être ça par le petit bout de la lorgnette mais à l'hôpital, ceux qui ne se sentent plus totalement responsables, ne se donnent pas à fond. »*

La peine de mort abolie ? *« Quand on est médecin, on se bat pour la vie, n'est-ce pas ? Alors ? Et puis j'ai été assistant dans un hôpital de prison. J'ai vu des condamnés à mort ; j'ai même assisté à une exécution. D'un autre côté, je connais aussi les difficultés des surveillants. Vous me direz que je vous fais une réponse de Normand... »*

L'impôt sur la fortune ? *« Je ne crois pas que ça touche, aujourd'hui, beaucoup de médecins. »*

Ainsi parle un homme qui n'a *« jamais été un homme politique »* mais qui ne se cache pas avoir eu *« une admiration effrénée pour le général de Gaulle »* et trouve que *« depuis qu'il est mort on l'invoque beaucoup trop »*.

Fin de l'expectative. Dans son bureau de l'hôpital d'Evreux où il travaille à plein temps et sans clientèle privée — *« choix philosophique qu'il fallait faire »* — le docteur Michel Baudoux ne peut être que satisfait. Fils d'instituteurs, *« peut-être conditionné par cette ascendance »*, il a toujours été *« porté à gauche »*. Ce progressisme lui a fait éprouver la méfiance de certains de ses confrères. Il s'est aussi heurté un moment au conseil de l'ordre dont il espère *« une modification mais non la disparition »*. Pour lui, l'essentiel est ailleurs : *« Les médecins sont assurément formés pour la prévention individuelle ; le sont-ils pour une prévention collective ? »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

(Lire la suite page 34.)

Antifer et son défi

(Suite de la page 31.)

Une des questions les plus fréquemment posées par les visiteurs du port du Havre consiste à demander à ses gestionnaires si en 1981 la crise actuelle ne remet pas en cause l'utilité d'Antifer. Et, invariablement, les responsables du port répondent : *« Malgré la crise, Antifer reste une nécessité »*, ajoutant : *« Si nous devions refaire Antifer aujourd'hui, sans doute mettrions-nous en marche un chantier moins grandiose, moins imprégné d'esprit de gigantisme, ce qui serait peut-être une erreur, car, à l'utilisation, nous avons découvert pour les plus gros tankers que notre aire de manœuvre, au sein même du port, était des plus confortables et garantissait ainsi un maximum de sécurité pour les bateaux. »*

La sécurité, la fiabilité et la compétitivité, telles sont les trois cartes de visite du port pétrolier normand : sécurité grâce au système de surveillance électronique et visuel exercée sur tout le chenal ; fiabilité parce que Antifer n'est pas un port encombré ; compétitivité enfin, car le terminal peut recevoir les plus gros tankers sans aucun problème, alors que ces mêmes navires ne peuvent remonter jusqu'à Rotterdam.

Mais surtout, en décongestionnant le port du Havre, Antifer a sans doute permis un développement plus rapide du trafic des marchandises générales, qu'il s'agisse du charbon ou de la « conteneurisation ».

La construction d'Antifer a été décidée un peu à la façon d'un pari sur l'avenir. Et, même si les événements ont quelque peu modifié les espoirs que pouvait représenter ce port pour Le Havre, il n'en reste pas moins vrai que de nouvelles fonctions, sous-estimées au départ, sont actuellement en pleine extension ; il en est ainsi des opérations de remport et d'allégement, opérations qualifiées de *« bonnes affaires »* pour le port. Enfin, dans un avenir plus ou moins lointain, Antifer pourra recevoir d'autres énergies que le pétrole, le gaz notamment, pour le cas où le marché de ce produit prendrait de l'extension.

PATRICK PESLIER.

Une richesse qui coûtera cher

(Suite de la page 31.)

Pour imposer cette politique, le gouvernement devra expliquer à sa majorité — les débats budgétaires ont montré une confusion toujours présente — que les profits importants réalisés par les maisons mères ne peuvent compenser les pertes des filiales françaises de raffinage. Pour les sociétés étrangères, c'est une évidence : elles n'ont guère de raisons de perdre longtemps en France l'argent qu'elles gagnent ailleurs. On peut certes s'interroger sur la nécessité de leur présence en France, mais le rapport Hugon estime que *« la coexistence de deux types d'opérateurs pétroliers, les groupes publics français et les compagnies internationales, qui chacun assure à peu près la moitié de l'approvisionnement national, est un facteur de diversification des sources et doit être maintenue »*.

Quant aux sociétés nationales, les obliger à financer le déficit de leur secteur raffinage par leurs profits à la production, c'est amputer d'autant leurs investissements de recherche, leur exploration, leur mise en production, donc leur avenir face à des compagnies concurrentes de plus en plus puissantes.

BRUNO DETHOMAS.

DISTILLATION ET CRAQUAGE CATALYTIQUE

Procédé traditionnel de raffinage, la distillation — technique de séparation des mélanges liquides par ébullition puis condensation des vapeurs — permet d'obtenir dans des tours des fractions pétrolières (butane, essence, naphta, kérosène, gazole, fuel lourd) à partir du pétrole brut. Le craquage catalytique — processus secondaire de raffinage — permet de tirer plus de fractions légères que par simple distillation. Il s'agit de décomposer des hydrocarbures à haut point d'ébullition, par la chaleur, en présence de catalyseurs pour donner des produits plus volatils. Par ce procédé, on obtient des essences supérieures et des oléfines.

Elbeuf transforme ses usines en H.L.M. de luxe

Lorsque, en 1976, les établissements Blin et Blin, d'Elbeuf, cessèrent leurs activités, une page importante de l'histoire d'une ville venait d'être tournée. Cette année-là disparaissait un des derniers bastions d'une industrie qui fit la réputation d'Elbeuf : le tissage du drap de laine.

Si, au début de ce siècle, vingt mille personnes travaillaient dans une des nombreuses filatures alors prospères, aujourd'hui il ne reste plus qu'une petite entreprise qui en emploie soixante-dix. La ruche bourdonnante inscrite dans le blason de la ville n'a plus le sens qu'on a voulu lui donner, et les mots qui l'accompagnent, *« Elbeuf, tout le monde y travaille »*, sonnent faux. Car rien n'a vraiment remplacé l'activité textile, et les chômeurs, surtout des femmes, sont des milliers.

Comme l'ensemble de l'industrie textile française, c'est à la sortie de la seconde guerre mondiale que la chute vertigineuse du drap d'Elbeuf a commencé. Inexorablement. Pour s'achever, en 1976, avec la fermeture de Blin et Blin, qui employait alors huit cents personnes.

Mais, plus qu'un drame humain et économique, c'est le visage d'Elbeuf qui était bouleversé. A cent cinquante mètres du centre de la ville, les immenses ateliers, hauts de trois étages et répartis sur deux hectares, étaient abandonnés. Construits à la fin du dix-neuvième siècle, ils restaient cependant en parfait état de conservation, bien intégrés au tissu urbain. Mais, comme cela avait été le cas pour les autres usines textiles, ils risquaient d'être achetés par des promoteurs immobiliers peu scrupuleux.

Un difficile montage financier

Aux conséquences de la crise du textile, la nouvelle équipe municipale d'union de la gauche, élue en 1977, n'a pas voulu ajouter celles des pioches des démolisseurs, pour que soit réglé en quelques mois ce qui avait constitué l'histoire d'une ville et de ses habitants.

Les élus municipaux ont donc confié aux architectes Reichen et Robert le soin de reconstituer l'ensemble des bâtiments industriels en un véritable quartier, avec ses logements, ses activités commerciales et artisanales, ses services. Pour Reichen et Robert, il ne s'agissait pas d'un coup d'essai puisqu'ils conduisaient une opération similaire à Lille. Une certitude : *« L'osmose des habitations et des bâtiments industriels ainsi que leur morphologie sont un appel à leur conversion »*, disaient-ils en 1977. Le premier acte de la municipalité d'Elbeuf a été de protéger l'îlot des Envieux en le classant zone d'aménagement différé. *« A juste titre*, explique M. Jacques Thoraval, adjoint au maire d'Elbeuf et père du projet, *car un des bâtiments nous a échappé pour être vendu à un marchand de paquets de lessive par le liquidateur des établissements Blin et Blin.* »

» *Nous nous sommes surtout heurtés au montage financier et juridique. L'affaire était particulièrement complexe car nous n'avions aucun modèle. L'exemple de Lille, où l'office public d'H.L.M. a pris en charge tout le projet, était insuffisant. A Elbeuf en revanche les intervenants étaient nombreux, avec la commune, l'office d'H.L.M., les commerçants, la chambre des métiers et la chambre de commerce et d'industrie. Il a fallu tout inventer et articuler l'ensemble.* » Les travaux ont pu commencer en 1980.

Musée pour le langage gestuel

Par souci de ne pas retirer à un quartier sa vocation industrielle créatrice d'emplois, près de 3 000 mètres carrés seront réservés à des petites industries et à des artisans. Cent cinquante et un logements disponibles n'auront pas d'égal dans le patrimoine H.L.M. de la région. Trois mètres vingt de hauteur de plafond et des dimensions imposantes pour le plus petit appartement, trente-cinq mètres carrés au lieu des vingt-huit habituels pour un F 1. Un confort que les anciens ouvriers de Blin et Blin n'auraient jamais pu imaginer à la place des métiers à tisser sur lesquels ils travaillaient durement.

Parallèlement à cette opération d'urbanisme, un autre projet lié au passé industriel d'Elbeuf prend corps : un musée du textile. *« Non pas un musée statique*, précise d'entrée M. René Youinou, maire d'Elbeuf, *ni seulement technique, mais celui de l'histoire des hommes.* » En effet, les responsables du futur musée ont rassemblé une équipe formée d'historiens locaux, d'enseignants, de commerçants, d'anciens ouvriers. Ils vont, par exemple, tenter de retrouver le langage gestuel utilisé dans les ateliers puisque le bruit des métiers couvrait la parole. Ils cherchent actuellement à reconstituer la grammaire et le vocabulaire elbeuviens liés à l'activité textile. Déjà, le matériel lourd comme les petits accessoires ont été réunis. Reste à trouver un lieu.

ÉTIENNE BANZET.

EXPORTATEUR

Des clarinettes vers le Japon

A la Couture-Boussey on connaît la musique. Si bien qu'on trouve le moyen de vendre des clarinettes aux Japonais. L'époque où les huit cents habitants de ce gros bourg de l'Eure vivaient tous de la fabrication des instruments de musique à vent et en bois est pourtant révolue. Le travail artisanal, à domicile, entre l'évier et le buffet, a pratiquement cessé.

La tradition née avec Hotteterre, luthier de Louis XIV, dont on conserve précieusement la flûte, datée de 1707, au Musée des instruments de musique du village, s'est réfugiée dans deux usines à taille humaine. M. Léon Leblanc, premier prix de conservatoire, emploie dans la plus importante une cinquantaine de personnes fabriquant, bon an, mal an, douze mille à quinze mille clarinettes, flûtes et hautbois. En partant de l'ébène en provenance de Mozambique. Et 80 % de cette production est exportée aux Etats-Unis, en Australie, dans toute l'Europe et au Japon.

Cette entreprise familiale, la dernière en France qui se consacre exclusivement à la fabrication de ces instruments, possède un autre établissement employant cent quarante personnes près de Moulins (Allier) pour toutes les pièces métalliques. On a mécanisé au maximum afin de maintenir des prix toujours abordables. Le montage se fait à la Couture-Boussey où deux premiers prix de conservatoire contrôlent les instruments à la sortie, ce qui assure une constante qualité.

En 1841, les luthiers du village expédiaient déjà des clarinettes à l'étranger. Et depuis 1947, la famille Leblanc est actionnaire à 50 % d'un comptoir de vente à Kenosha dans le Wisconsin (Etats-Unis). L'enseignement de la musique obligatoire dans les écoles américaines assure là-bas des débouchés appréciables. La concurrence locale et celle des Japonais se fait pourtant de plus en plus âpre avec des fabrications en grande série permettant l'utilisation des machines automatiques. En revanche, le marché interne français se développe avec l'ouverture de nouvelles écoles de musique et de conservatoires.

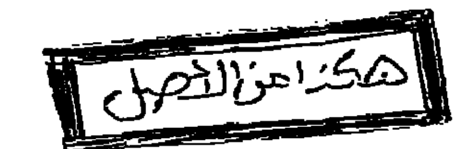
Pour assurer ses marchés, M. Léon Leblanc, vert octogénaire, joue périodiquement les ambassadeurs de la musique française à l'étranger. En Australie, l'an dernier, il a donné, durant trois semaines, des conférences et des concerts de clarinette très appréciés. Au Japon même, les productions Leblanc de haut de gamme sont recherchées, notamment dans le secteur des clarinettes basses et des hautbois qui constituent un créneau jusqu'ici négligé par les fabricants de grandes séries.

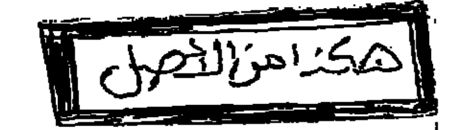
Voici deux mois, c'est à Tokyo que M. Léon Leblanc a été accueilli avec tous les honneurs par la firme Yamaha avec laquelle il a signé un contrat d'exclusivité pour la vente aux artistes. Il a participé, là-bas, à un colloque de professeurs de musique et fait applaudir sa virtuosité sur ses propres instruments.

La récente dévaluation ? Elle n'a apporté qu'une aide très réduite à l'exportation. Moins que le poids de la nouvelle taxe de 10 % qui frappe les frais généraux. Autre coup dur : le boycottage par l'Espagne des clarinettes françaises depuis l'affaire de l'huile frelatée !

Mais ce ne sont là qu'avanies sans gravité dans une tradition vieille de trois siècles.

LÉONCE MOUTARDIER.





Une ville-enfant nommée Le Vaudreuil

IL y a deux Vaudreuil. Lequel portera le nom ? Qui, de la ville nouvelle, si nouvelle qu'elle est encore bien peu ville, ou du village ancien, fouetté par cette proximité stimulante mais qui souhaite, aujourd'hui, garder ses distances et ne pas être confondu avec la ville-enfant ?

La question semblait réglée ; elle revient sur le tapis au moment où vont se dérouler les premières élections, au début de décembre, pour un vrai conseil municipal de vingt-trois membres qui gérera les 3 400 hectares prélevés sur les terrains agricoles de huit villages alentour, et érigés en commune à part entière. Ce n'est pas tous les jours qu'on crée une nouvelle commune, dans un pays généralement considéré comme trop bien pourvu en clochers autonomes... Et Le Vaudreuil est la seule des neuf villes nouvelles françaises à avoir choisi, au départ, la procédure de l'ensemble urbain qui devait lui donner, à terme, cette identité.

Deux textes de loi ont été nécessaires pour brûler les étapes, car les logements ne se construisaient ni ne se remplissaient au rythme rapide prévu par les textes. Aujourd'hui, sur les deux mille logements collectifs livrés dans le « centre » depuis 1975, quatre cents sont encore vides, tandis que plusieurs chantiers de maisons groupées (trois cents logements environ) sont presque terminés. C'est le paradoxe du Vaudreuil que d'offrir, en rase campagne, des immeubles imaginés pour une cité idéale de 100 000 habitants, et qui ne prouvent pas, pour l'instant, leur évidente nécessité à cet endroit.

« *On ne peut pas piloter correctement un bateau dont la vitesse est trop lente* », observe l'architecte, M. Gérard Thurnauer, l'un des concepteurs, avec M. Jean-Paul Lacaze, premier directeur de l'établissement public, de ce « germe de ville » qui devait grandir harmonieusement au rythme de quatre cents à cinq cents logements par an.

Les responsables de la ville ne veulent pas admettre qu'ils ont renoncé à l'urbanité et à la densité... et ils réservent avec acharnement les terrains, encore libres, qui séparent l'embryon de centre-ville de la gare moderne, ouverte en 1978, et qui voit passer 1 200 personnes par jour, alors qu'elle est prévue pour desservir 40 000 à 50 000 habitants. Mais c'est difficile, selon M. Gérard Thurnauer, « *d'empêcher qu'on ne construise des maisons individuelles à moins de 800 mètres de cette gare* ». Au nom de la ville future.

Les chevaux de Matra

Une ville dont la capacité souhaitable a régulièrement rétréci : le site pouvait, selon les premières études, accueillir 140 000 habitants. Des 100 000 habitants attendus avant 1975, on est passé à 40 000 (annoncés par M. Galley en 1976) puis à 20 000 pour 1990, objectif défini récemment après un diagnostic de l'agence MacKinsey. Ce chiffre plus raisonnable a l'avantage, selon M. Pierre Troude, directeur de l'établissement public, de « *rassurer les voisins, et notamment la ville de Louviers* », lovée de l'autre côté de l'autoroute, qui ne serait pas dépassée, en taille du moins.

Toutes ces prudences diplomatiques, toutes ces incertitudes de la planification, pèsent, en fait, beaucoup sur le développement de la ville. Un réseau d'assainissement prévu pour 40 000 habitants, une bibliothèque pour 20 000, une gare pour 40 000. Des investissements lourds, même si l'Etat apporte largement sa part, qui ne devraient pas être à la charge des 5 000 premiers habitants. « *Nous demandons que la ville soit payée à long terme* », explique M. Bernard Ansalem, président du conseil de l'ensemble urbain, élu des habitants, et candidat socialiste aux prochaines élections municipales. A tempérament, en quelque sorte.

Presque toutes les villes nouvelles où vivent 750 000 habitants sont actuellement dirigées par des élus socialistes. « *Le gouvernement va nous écouter d'une meilleure oreille* », estime M. Ansalem, qui ajoute : « *L'idée même est socialiste ; la planification est une idée socialiste. Nous sommes assez confiants.* »

Cette ville, encore adolescente, acquiert enfin le droit de vote. Mais elle supporte encore une tutelle puisque son budget de fonctionnement accuse un déficit de 6 millions de francs sur 30 millions. « *Ce sont des discussions de marchands de tapis, très désagréables* », explique le candidat à la mairie. Quelque 5 500 personnes habitent la nouvelle commune, mais 1 600 seulement sont inscrites sur les listes électorales qui viennent d'être spécialement rouvertes : les autres sont trop jeunes (43 % ont moins de vingt ans) ou sont étrangers (réfugiés, travailleurs migrants que l'on loge d'office là où il y a de la place), ou s'en moquent. Pourtant, on note un nombre impressionnant d'associations de toutes sortes, preuve que ces nouveaux citadins éprouvent le besoin de faire quelque chose ensemble.

Un autre paradoxe est celui de l'emploi. Les responsables de la ville nouvelle sont très fiers de montrer les résultats dans ce domaine : des usines modernes, installées dans des parcs, des industries propres (la Télémécanique, Hermès, l'Institut Pasteur, parmi les pionniers ; Burroughs, Matra, parmi les derniers arrivés). Presque 3 000 emplois nouveaux créés (2 999 exactement), plus que de logements ! Le fameux équilibre habitat-emploi, l'un des objectifs majeurs des villes nouvelles, pencherait, ici, vers un excès d'emplois.

En fait, ces emplois concernent, au dire des responsables du Vaudreuil, « *un bassin de main-d'œuvre de 70 000 à 75 000 habitants et ont permis de maintenir, mieux qu'ailleurs, dans le département, un taux de chômage raisonnable* ». Et le président de l'ensemble urbain, M. Ansalem, relève, de son côté, l'inadaptation des offres aux besoins des administrés. « *Renault aurait mieux arrangé nos affaires. Ici, c'est le textile qui a périclité, ce sont des emplois pour ces gens-là qu'il faut créer. Matra a un recrutement national et la B.N.P.-Informatique vient avec ses cadres et son personnel.* »

Et, comble de malchance, ces personnes déplacées, les cadres en particulier, ne s'installent pas forcément dans les logements collectifs de la ville. « *Ils acceptent de vivre en immeuble, à Paris ou à Rouen, mais quand ils viennent à la campagne, ils veulent au moins en bénéficier et cherchent une maison. Les cadres de Matra nous ont demandé de conserver des terres agricoles... pour faire paître des chevaux !* », racontent les aménageurs.

Après avoir bénéficié, plus que souffert, des investissements publics considérables qui ont été faits (pourquoi toutes ces routes ? Où construira-t-on les logements ? se demandaient les voisins, au début, en observant les rectangles de 12 hectares, îlot de base du centre-ville tracés au sol), les communes engagées dans l'aventure semblent plus méfiantes. Elles ont reçu les premières entreprises, et même, pour Léry et Le Vaudreuil, des quartiers neufs, destinés à ne pas faire dépérir les villages à côté d'une ville qu'on espérait à l'époque dynamique et entraînante. Maintenant, les habitants de ces « greffes », plus contestataires, menacent la tranquillité conservatrice et titillent les élus.

« *Rien ne prouve qu'on soit plus heureux quand on grossit* », estime M. Edouard Labelle, maire du Vaudreuil, le village dont la population a doublé en quelques années (2 800 habitants). Son prédécesseur, M. Bernard Chédeville, était un artisan engagé de la ville nouvelle, et, depuis son départ, en 1977, et sa mort, les méfiants ont repris le haut du pavé.

« *Je n'y ai jamais cru*, dit M. Labelle, l'un des dirigeants d'une entreprise familiale de chaussures qui emploie six cents personnes à Saint-Pierre-du-Vauvray. *Cette ville ne se justifiait ni démographiquement ni économiquement. L'avenir nous a donné raison. C'est du gaspillage. Je considère que c'est un « monstre » qu'il faut réduire ou faire éclater. Les appartements vides montrent bien la non-réussite de la conception architecturale. La population n'est pas équilibrée.* »

Huit communes dans l'aventure

A entendre M. Labelle, Louviers pouvait très bien offrir les services rendus par la ville nouvelle (la piscine, la bibliothèque, les collèges). « *Si encore ils avaient un cinéma !* » (qui manque aussi à Louviers).

Malgré le scepticisme de fond, les relations ne sont pas mauvaises entre les deux Vaudreuil. A condition que la ville-enfant accepte de négocier sur les limites territoriales (le découpage était « *aberrant* », selon M. Labelle, qui dénombre cinq « îles » pour son territoire communal) et qu'elle change de nom...

Les nouveaux, intimidés par leur propre fragilité, et prêts à tout pour être acceptés, pour ne pas apparaître comme des parias, ou un repaire de bandes de voyous débutants, sont pleins de bonne volonté. « *La population est d'accord. Nous choisirons un nom parmi les vingt-cinq qui ont déjà désigné ce lieu. Val-de-Reuil nous convient très bien* », affirme M. Ansalem. Au grand dam des aménageurs qui préparent une étude du coût de ce caprice qui sera présenté au conseil municipal dès qu'il sera élu. Et ils rappellent que l'appellation « *Le Vaudreuil ville nouvelle* » (c'est un peu long, n'est-ce pas ?) fut choisi en 1967, à un moment où le village n'était pas encore unifié et où deux communes, Saint-Cyr et Notre-Dame, se partageaient des territoires étroitement imbriqués mais deux paroisses bien distinctes.

Cette petite guerre du nom n'est qu'un indice, un symbole. Les huit communes (bientôt neuf) qui ont lié leurs destins pour construire cette ville sur leurs prairies devront encore travailler ensemble : il faut bien gérer en commun, par exemple, la base de loisirs qui grandit au fur et à mesure que les carriers extraient le sable et le gravier des berges de la Seine, transformant en champs d'eau un paysage agreste.

La fiscalité locale aussi fait apparaître une solidarité et des intérêts communs. Et cette ville qui n'a jamais eu de leader ou de soutien politique, sinon celui, incertain, du conseil général de l'Eure, souffre encore d'être à la campagne, là où la vie est lente.

Un autre paradoxe est pourtant de voir que tant de moyens (215 millions de francs apportés en huit ans par l'Etat pour les routes, les écoles et les emprunts, une équipe de cinquante aménageurs de diverses disciplines, soit un budget de fonctionnement de 9 millions de francs en 1981) sont mobilisés pour quelques pâtés de maisons, alors que tant de ZUP, de tours et de barres où vivent des centaines de milliers de personnes ont été édifiées avec si peu de matière grise au mètre carré. Ou bien on utilise efficacement cette énergie, ces plans, ces réflexions et on en fait profiter plus de gens, qui feront, eux, la ville. Ou bien on met la clé sous la porte.

Sinon les mauvais esprits verront encore un symbole dans le projet de prison-modèle (trois cents détenus de courte durée, autant de gardiens et de personnel) qui est à l'étude, un gros « paquet », après l'affaire du bassin des carènes du ministère de la défense (20 hectares à 65 francs le mètre carré, 1: millions au budget de 1982). Le Vaudreuil veut-il être autre chose qu'un enclos d'où on cherche à faire la belle ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

POINT DE VUE

Rouen la cité des deux rives

par NICOLAS SECONDI (*)

L'AGGLOMERATION rouennaise s'est développée sur la rive droite de la Seine, autour de son centre urbain et le long des vallées, lesquelles étaient déjà industrialisées au dix-neuvième siècle. C'est depuis peu de temps que des ZUP et des zones résidentielles se sont implantées sur les plateaux qui ceinturent la ville au nord. La rive gauche, quant à elle, a connu avant guerre un développement industriel lourd (chimie, raffinerie) et un habitat pavillonnaire ouvrier et, plus récemment, des grandes ZUP (dont celle de Grand-Quevilly : quarante mille habitants), enfin, voici quelques années, un centre d'affaires et de commerce (Saint-Sever et le centre portuaire).

Dans ces conditions, l'agglomération rouennaise, de par ses contraintes de site, l'urbanisme de son centre ancien, l'absence de rocades de contournement (ce qui contraint un important trafic de poids lourds à pénétrer dans le centre de l'agglomération ou à y transiter), connaît des problèmes de circulation intenses.

Ces problèmes sont non seulement pénalisants en termes d'écoulement proprement dit des trafics (la saturation des principales artères de traversée et sortie de l'agglomération conduit à des temps de trajet en véhicule individuel très importants à l'heure de pointe), mais également très pénalisants en termes de développement urbain et économique, ainsi que de mise en communication des divers sous-bassins d'emploi. L'enclavement de ces derniers est un facteur aggravant, notamment pour le chômage (1).

Le point le plus sensible est sans doute celui de la traversée de la Seine. La réalisation récente d'un cinquième pont demeure insuffisante, compte tenu de l'engorgement des voies d'accès aux ponts. Cela est d'autant plus préjudiciable que la rive droite et la rive gauche de l'agglomération correspondent de part et d'autre de la Seine à deux entités psychologiquement, culturellement, économiquement distinctes et très contrastées. D'ailleurs, jusqu'à une date récente, les Rouennais franchissaient peu la Seine.

Or les poids de population sont désormais pratiquement équivalents sur les deux rives, et celle de droite, où sont concentrés les commerces et les services traditionnels se trouve déjà à l'étroit.

En outre, de nouveaux équipements implantés sur la rive gauche impliqueront à brève échéance des déplacements de plus en plus fréquents entre les deux rives (centre administratif, centre d'affaires et de commerce Saint-Sever, faculté de médecine). C'est pourquoi, dans une telle situation, il convient de concevoir un système de transport qui permette rapidement d'améliorer de manière effective l'écoulement des trafics existants et de faciliter un développement harmonieux et équilibré des deux rives.

De grandes économies et de grands avantages peuvent en être attendus notamment en ce qui concerne l'emploi et l'environnement social et urbain. En matière sanitaire par exemple, le nombre de lits publics d'hospitalisation sur la rive droite est dix fois supérieur à ce qu'il est sur la rive gauche (alors que les populations sont équivalentes sur les deux rives). Cela conduit à des inconvénients graves à la fois pour les urgences et pour la prévention sanitaire. Ainsi un projet de restructuration de l'hôpital psychiatrique de Sotteville sur la rive gauche s'avérerait bénéfique.

Dans les infrastructures existantes de cet hôpital vétuste et très spacieux, on pourrait dégager des installations pour un nouvel hôpital général (médecine, chirurgie, maternité), lequel pourrait fonctionner en liaison avec le centre universitaire médical du Madrillet. Le ministre de la santé, en visite récemment à Rouen, a d'ailleurs dégagé des crédits d'études pour implanter des structures hospitalières sur la rive gauche.

Sotteville apparaît par ailleurs comme un point d'ancrage pour une restructuration d'ensemble de l'aménagement de la rive gauche. Ce réaménagement peut s'articuler notamment autour des lignes ferrées qui traversent la rive gauche ou qui la relient à la rive droite. Sotteville pourrait ainsi être un point de correspondance entre la ligne ferrée Paris-Rouen - Le Havre déjà utilisée en service banlieue entre Le Vaudreuil et Barentin, et la ligne ferrée Sotteville - Saint-Sever - Grand-Quevilly - Elbeuf-ville, qui, elle, pourrait être rouverte au service voyageurs. Cette dernière ligne, après quelques modifications de tracé et de gares, concernerait directement ou indirectement plus de deux cent mille personnes (une déviation vers le centre de Grand-Quevilly pourrait d'ailleurs être réalisée et quelques gares déplacées afin de les rapprocher des nouvelles urbanisations). La desserte d'Elbeuf (cinquante mille habitants), où sévit un taux de chômage important, s'en trouverait améliorée.

Une gare de correspondance implantée à Sotteville pourrait également soulager la gare de Rouen rive droite, dans la mesure où certains trains Paris-Le Havre s'y arrêteraient, et mieux diffuser la clientèle interrégionale dans l'agglomération. En outre, une gare plus centrale, près du centre administratif rouennais, pourrait être rouverte aux voyageurs (gare de Saint-Sever-Rouen rive gauche).

Cette dernière, dans la mesure où un réseau de bus en site réservé et à grande fréquence la relierait à la gare centrale de Rouen rive droite, permettrait d'assurer une correspondance supplémentaire entre les deux parties du réseau de banlieue, et, surtout, un accès et un transit rapides de l'hypercentre rouennais de la rive droite, dont l'encombrement en pénalise la fréquentation.

On voit ainsi se dessiner la trame d'un réseau ferré de banlieue qui mettrait en relation directe une grande partie des zones constitutives de l'agglomération rouennaise.

Le coût estimatif de mise en place d'un tel réseau serait de l'ordre de 100 millions de francs et le coût du matériel roulant nécessaire de 35 millions de francs. Ce qui, compte tenu des gains à escompter quant au fonctionnement de l'ensemble de l'agglomération, paraît acceptable ; d'autant plus que ce projet peut être mis en œuvre rapidement et que le SIVOM et la région ont déjà décidé conjointement de poursuivre des études opérationnelles qui avaient été amorcées sur ce thème depuis plusieurs années par la mission d'études Basse-Seine.

(1) Voir étude sur le Bassin d'emploi de Rouen, mission d'études Basse-Seine (1979).

(*) Ingénieur économiste.

LA HAUTE-NORMANDIE

A bâtons rompus avec les professions libérales

(Suite de la page 31.)

Ce qu'il attend de la gauche au pouvoir c'est la définition d'une vraie politique de la santé. la fin des pesanteurs administratives. Médecin mais aussi gestionnaire, en sa qualité de membre du conseil d'administration de l'hôpital, il aspire à être tenu pour *« majeur et responsable »*.

Contrairement au docteur Vial, il a perçu, lui, depuis le 10 mai, *« un nouveau ton, celui de la concertation »*. Reste, à ses yeux, la question majeure : *« Qu'est-ce que les Français entendent consacrer de leurs revenus à la santé ? Cela n'a pas été encore esquissé. Si l'objectif santé a le même poids que celui de la défense, de la police, pourquoi ne pas passer par l'impôt, par une loi-programme ? »*

Il ajoute : *« Ici, 70 % des médecins ont voté pour l'ex-majorité. Mais si le gouvernement précédent avait été un peu malin, s'il avait réalisé quelques réformes, il serait toujours là. Mais j'ai vu ici des médecins gueuler quand on a réduit les salaires dans les hôpitaux. »*

Les heureux nantis

Il sait bien aussi que l'on *« n'aura pas tout et tout de suite »*. Mais *« pour une fois qu'un président applique son programme, cela autorise l'espoir. Evidemment les propriétaires de cliniques ne doivent pas rigoler. Mais déjà, sous Giscard, ça n'était pas tout rose »*.

Fondateur et propriétaire de l'une des deux cliniques privées d'Evreux, le docteur Louis Bergougnan le sait bien. Retiré, mais conservant encore une activité d'expert, il a parfaitement conscience, lui, d'être encore un notable.

Petit-fils, fils, père et bientôt grand-père de médecins, il garde, à soixante-dix-neuf ans, un franc-parler de l'homme bien élevé : *« Je n'ai pas à me plaindre. Je fais partie des heureux nantis. J'ai beaucoup travaillé, gagné de l'argent, élevé cinq enfants. Mais je n'ai pas entretenu de danseuse, ni joué à la roulette. Je crois aussi avoir des idées sociales si elles ne sont pas socialistes. »*

Socialistes, elles ne le sont pas. Le docteur Bergougnan a fait partie du comité de soutien local à M. Giscard d'Estaing au printemps dernier. *« Les choses étant accomplies, je me suis incliné. Il reste à attendre et à voir. Mais je suis très inquiet. Quand je lis que parmi les députés socialistes il y a cent quatre-vingt-trois instituteurs ou professeurs de C.E.S., ça me paraît délirant. Les nationalisations ne me semblaient pas nécessaires. Si l'inflation et le chômage diminuent, je battrai ma coulpe. Mais j'ai bien peur... »* M. Delors pourtant lui fait *« bonne impression »*. M. Mauroy aussi : *« Intelligent, honnête, désintéressé. »* En revanche, *« ce M. Fabius est bien inquiétant »*. Et entendre M. Fiterman *« s'indigner de certaines grèves, alors ça, ça ne va pas »*.

Et M. Ralite? *« Il paraît qu'il peut rouvrir les vannes de l'accès à la médecine. Dans l'Eure, le nombre des confrères a triplé en vingt ans. S'il en arrive d'autres que vont-ils faire, les malheureux ? »* Cependant pour le docteur Bergougnan aussi *« c'est M. Barrot qui, en donnant l'impression qu'il nous méprisait, a été l'une des causes du vote à gauche du corps médical »*.

Des bruits qui courent

L'ordre ? Si on devait le supprimer, M. Bergougnan, qui y a siégé six ans, et à cause de cela, ne le pleurerait pas : *« Top secret. Ces messieurs se sont pris pour ce qu'ils n'étaient pas. La préfecture peut très bien se charger des inscriptions au tableau et de leur contrôle. Pour le reste, nous sommes des citoyens comme les autres et il y a les tribunaux. »*

Mais voici un « campagnard », le docteur Jean-Michel Petitgars, installé à Pithienville, à peine un village. Des journées folles, occupées aux visites avant la consultation, en fin d'après-midi. Un changement ? *« Toujours autant de travail, à cette différence que l'arrivée de deux confrères me permet maintenant de disposer d'une fin de semaine deux fois par mois. »*

Pour le reste, *« rien n'a encore été fait. On entend courir des bruits. On parle beaucoup des centres de santé intégrés, mais ça concerne les villes. Les gens vont-ils s'y précipiter ? Ce n'est pas évident. Ça peut avoir son intérêt. Mais moi, ici, je suis un marginal. »*

Le « marginal » s'inquiète malgré tout de son avenir fiscal. *« Il y a trois ans, j'avais une employée de maison à plein temps. Ce n'est plus possible. Aujourd'hui, ma femme tient le téléphone. Bien sûr, on a une vie supérieure à celle d'un ouvrier. Ça me semble quand même normal, non ? On dit que l'on veut limiter notre activité pour laisser du travail à de jeunes confrères. Mais la fiscalité, les charges, augmentent. Alors ? »*

La chute de Giscard

Voilà quinze ans qu'il est installé ici. Il confie : *« Personnellement, je fais partie des gens qui, indirectement, ont provoqué la chute de Giscard, mais sans voter pour Mitterrand. »* Une façon comme une autre de se reconnaître R.P.R. *« Moi, mon image, c'est le général de Gaulle. Je n'ai pas à en rougir, je pense. J'ai aussi admiré Pompidou, avec plus de réserve. Mais Giscard, franchement, devant lui j'ai fait une allergie. M. Mitterrand, je le connais mal. Alors je me donne un délai. Même notre ministre de la santé, M. Ralite, c'est difficile d'avoir une opinion précise sur lui. Evidemment, si on veut nous expliquer une politique de la santé comme celle des pays de l'Est, c'est la catastrophe. Mais, d'un autre côté, faire de tous les communistes des staliniens, c'est quand même exagéré. Des communistes, j'en ai dans ma clientèle. Ils m'apportent des salades de leurs jardins, des pommes de leurs vergers. Alors on ne me fera pas dire que les communistes représentent le danger que l'on dit. »*

M. Petitgars, médecin de campagne, se donne six mois encore pour *« se rendre compte »*, mais avec la conviction déjà bien ancrée que *« l'année 1982 va être assez douloureuse pour des gens comme nous »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

BORD DE MER

Dieppe sans morte-saison

DEAUVILLE a ses planches, Saint-Malo ses remparts et Dieppe ses pelouses étirées le long de la mer — son *sea-front*. L'Anglais, lui, est partout. Mais, signe des temps, ce n'est plus Oscar Wilde qui débarque, à la sauvette, dans le port de Dieppe, mais des groupes d'Anglais participant à des « Mammouth parties », du nom de la grande surface chez qui nos voisins d'outre-Manche viennent s'approvisionner en alcool et en pain... « Balcon maritime de Paris », ce port du pays de Caux, calé entre les hautes falaises crayeuses, « tourne » toute l'année en raison de la proximité de la capitale et des nombreux car-ferries qui assurent la noria entre la gare maritime et Newhaven.

Une étude de la chambre de commerce estime qu'entre 1980 et 1981 le tourisme aura injecté plus de 120 millions de francs dans l'économie régionale. Cet apport, non négligeable, a profité essentiellement à Dieppe et aux plages environnantes. Pourrait-on faire mieux ? *« Certainement »*, réplique-t-on boulevard de Verdun ou place du Puits-Salé, le cœur de la ville, où commerçants et hôteliers estiment que, finalement, on vit plus sur un acquis que sur le pari d'un véritable développement touristique. La question de l'hébergement, par exemple, n'est toujours pas réglée. Les hôtels deux ou trois étoiles existent en nombre suffisant, mais ceux de la catégorie inférieure font cruellement défaut. Et ce n'est pas la fermeture d'un vieil hôtel situé le long de la plage (il va être transformé en immeuble de standing) qui arrangera les choses.

Mais pourquoi s'arrêter à Dieppe, *« ville fatidique »*, selon André Pieyre de Mandiargues, claquée par ce terrible vent d'ouest qui amasse les galets et roule les nuages ? *« Parce qu'il y a ici une atmosphère que l'on découvre rarement ailleurs »*, affirme M. Pierre Bazin, le dynamique conservateur du château-musée de la vieille cité corsaire. Turner l'avait compris. Avant de peindre Venise, cet Anglais, non rancunier, dressa son chevalet en pays de Caux, et du port de Dieppe fit une toile qui annonce l'impressionnisme. Cette école s'épanouit ici puisque Walter Sickert, Camille Pissarro et Alfred Sisley fréquentèrent les quais du Pollet. Il est vrai qu'à Dieppe tout est délayé, mouvant et fragile...

Fragile, l'économie du port l'est aussi. Et c'est bien ce qui inquiète la municipalité dirigée par M. Irénée Bourgois (P.C.) pour qui, *« à la base de tout espoir pour l'avenir, il y a le développement portuaire »*. Il faut savoir, en effet, que c'est dans ce secteur de la Haute-Normandie que le taux de chômage est le plus élevé : 16 % de chômeurs par rapport à la population active. Cette situation est due, selon M. Bourgois, *« à la politique menée par la droite jusqu'au 10 mai »*. Mais aussi, plus techniquement, à l'exiguïté du port dans lequel, par exemple, ne peuvent pénétrer les nouveaux porte-conteneurs important les bananes et au développement du Havre. Pour M. Christian Cuvilliez, adjoint au maire, *« la situation est grave, très grave. Le trafic de la banane s'est effondré et, entre 1976 et 1980, 30 % des emplois de la pêche ont disparu »*.

Que faire ? La planche de salut de Dieppe sera-t-elle le « transmanche » ? Le coup de fouet économique tant attendu viendra-t-il de ce terre-plein que l'on construit sous les falaises de Neuville et qui est l'embryon d'un port en haute mer où les bateaux aux tonnages conséquents pourront enfin accoster ? Ce nouveau port sera relié, grâce à une route creusée dans la falaise, à la centrale nucléaire de Penly, située à une dizaine de kilomètres de Dieppe, et en cours de réalisation. Est-ce là l'espoir ? *« On a eu peur pour la centrale avec les socialistes »*, avoue malicieusement M. Bourgois qui ajoute : *« Heureusement le site n'est pas touché dans le programme défini par le gouvernement. »* Tel est donc l'avenir de Dieppe.

JEAN PERRIN.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	463 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

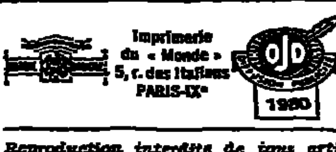
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DIVISION SEMICONDUCTEURS DISCRETS

jeunes ingénieurs

ESE - ESME - INSA ou équivalent

Etude et fabrication de Composants de Puissance (redresseurs, thyristors, transistors et hyperfréquence).

Les candidats devront posséder quelques années d'expérience dans les domaines proposés.

Lieu de travail : TOURS

ingénieurs marketing

Expérience de quelques années de laboratoire souhaitable.

Domaine visé : thyristors, redresseurs, composants de protection.

Anglais indispensable

Lieu de travail : COURBEVOIE

ingénieur technico-commercial

pour promouvoir la vente de montages avec semiconducteurs de puissance et mettre en place une organisation adaptée au développement de cette activité.

Lieu de travail : COURBEVOIE

Adresser C.V. manuscrit et photo à THOMSON-CSF - DSD Service du Personnel - 50, av. Jean Pierre Timbaud 92403 COURBEVOIE

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

recherche

UN CADRE H/F

expérimenté dans le domaine des

RELATIONS SOCIALES

Il aura pour mission de conseiller les établissements et de participer à la mise en œuvre de la politique du personnel.

Ce poste nécessite une formation de culture générale supérieure comportant un diplôme de droit.

Expérience de 5 à 10 ans de fonction de terrain.

Rémunération suivant expérience.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo ss No 15130, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux

AIX EN PROVENCE

Filiale d'un grand groupe français, recherche son

contrôleur de gestion

En charge également de la comptabilité et de l'inspection des filiales étrangères.

Il est demandé une expérience de cinq années minimum dans l'industrie d'équipement ou des Travaux Publics, une pratique réelle de la comptabilité et un diplôme de l'enseignement supérieur.

Rémunération : 180.000 F.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 2651/G à : ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Cabinet chargé du recrutement, garantit le caractère confidentiel des candidatures.

THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITES SOUS-MARINES
CENTRE DE CAGNES-SUR-MER
recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN OU ELECTROMECANICIEN

POSITION III

Confrontée à une concurrence internationale de plus en plus vive la Division des Activités Sous-Marines qui conçoit, développe et produit des équipements de détections sous-marines crée un poste d'animateur

ANALYSE DE LA VALEUR

pour lequel elle recherche un Ingénieur de formation type ECP ou ARTS et METIERS ayant au moins 10 ans d'expérience B.E. Production dans industrie électromécanique ou électronique de moyenne série.

La fonction implique de bonnes aptitudes à l'innovation et un bon contact humain.

La formation aux techniques propres à l'analyse de la valeur et a l'animation de groupes de travail sera donnée par la Division au candidat retenu.

UN INGENIEUR DE PRODUCTION

Ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle formation type ARTS et METIERS.

Il aura pour mission de coordonner la production d'équipements électroniques professionnels dans les meilleures conditions de coûts, de délais et de qualité et de mettre en œuvre si nécessaire des études d'industrialisation.

Une expérience préalable en bureau d'études et/ou en bureau des méthodes et/ou en gestion de production est souhaitée dans la mesure ou elle a été acquise dans l'industrie de l'électronique professionnelle.

La connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé est fortement souhaitée.

Pour ces 2 postes, envoyer C.V. détaillé et photo au Service du Personnel Chemin des Travails - B.P. 53 - 06801 CAGNES CEDEX

SFENA

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE DE CHATELLERAULT (VIENNE)

recherche

INGÉNIEUR

ENSAé ou ECP ou AM + ESE
intéressé par l'étude et l'innovation
ayant si possible quelques années d'expérience

Sera chargé, au sein d'une équipe d'ingénieurs jeunes et dynamiques de la conception de

SYSTÈMES COMPLEXES

aéronautiques et terrestres.
Logement facilité.
Restaurant d'Entreprise

Envoyer C.V. et prétentions
SFENA, B.P. 128 - 40, rue de la Brelandière
86101 CHATELLERAULT CEDEX

SOPAD - NESTLÉ

recherche pour son établissement d'ITANCOURT (Saint-Quentin, Aisne)

CONTREMAITRE DE FABRICATION

- Expérience encadrement et gestion d'atelier de quelques années indispensables BTS, DUT ou équivalent (de préférence techniques industries alimentaires).
- Travail posté à envisager.
- Nombreux avantages sociaux, 13e mois, prime, intéressement, restaurant...

Env. lettre C.V. détaillée, photo à SOPAD - NESTLÉ, service du personnel, B.P. 298, 02109 SAINT-QUENTIN.

Côte d'Azur

Filiale d'un groupe Américain recherche son :

Responsable Informatique

Le poste :
responsabilité d'un service composé de 3 personnes et équipé de 2 IBM 34, 12 écrans, TP, 3 imprimantes. Prochaine application à mettre en place : système de production Mapics.

Le candidat :
devra avoir une expérience minimum de 5 ans, une bonne pratique du GAP II et de l'IBM 34 - la connaissance de la gestion de production serait un atout supplémentaire. Connaissance anglais souhaitée.

Envoyer CV, photo et prétentions à :
M. B. COSGROVE - CMP
13, rue Jean-Mermoz 75008 Paris

Lenz Tourney Pub

Chambre Commerce Industrie Eure-et-Loir recherche pour antenne de DREUX

ASSISTANT TECHNIQUE INDUSTRIE

A.M. ou similaire + formation éco. compl.
Expérience 2 à 5 ans en entreprise.

Candidature avec C.V. + photo + prétentions.
B.P. 62 - 28005 CHARTRES CEDEX.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Membre du Groupe A.B.N.
recherche pour renforcer son Département
CLIENTELE PRIVEE
à PARIS et en PROVINCE

2 Attachés de Clientèle confirmés

Les Gestionnaires que nous recherchons :
- auront de bonnes connaissances boursières (Marché français et étranger);
- ils auront une bonne présentation, le goût des contacts humains et le sens du Service à rendre au Client;
- en outre ils seront titulaires d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur et seront capables de parler anglais.

L'expérience dans ce type de fonction est absolument nécessaire.

Nous remercions les candidats intéressés de bien vouloir adresser leur candidature à : BANQUE N.S.M. - Direction des Affaires Sociales, B.P. 466.08 - 75366 PARIS Cedex 08.

Une grande banque française propose d'intéressantes opportunités professionnelles à de

JEUNES INFORMATICIENS

bonne pratique de PL 1

La connaissance d'un autre langage évolué serait appréciée.

Intervenant sur des projets de grande envergure, ils participeront aux activités d'analyse du Département, feront leurs propres jeux d'essais et seront en relation avec les utilisateurs notamment pour les tests.

En fonction de leur expérience et de leurs premiers résultats, ils pourront se voir confier l'encadrement d'une équipe de programmeurs.



GROUPE Candidatures et CV sont à adresser sous réf. 72803/LM, à
ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

Organisme de Prévoyance Militaire en expansion offre poste actif à :
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ.
Envoyer C.V. à S.V.B.M., 49, avenue Hoche, 75008 Paris.

I.N.R.A.
pourvoit sur concours 4 postes contractuels de

CADRES ADMINISTRATIFS

ouverts aux :
- Cadres du secteur privé ayant au moins 5 ans d'expérience.
- Fonctionnaires de catég. A.
- Titulaires d'une maîtrise de Droit Public (option finances publiques pour le service des affaires financières).

Ces postes sont à pourvoir au service des affaires financières (2), du personnel (1), des affaires générales (1).
Adresser candidature, et C.V. en précisant l'emploi postulé à I.N.R.A., 149, rue de Grenelle, Paris-7e.
Une documentation sera adr. aux candidats pré-sélectionnés.
Ne pas téléphoner.

Pr PMI 300 personnes rech.

INGÉNIEUR FAB.

gde expérience de cette fonction de l'électron. et la mécan. C.V. et prétentions, SORETRA, 5, rue Beudant, Paris 17e.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

langage cobol avec DUT + 1 an expérience
PROJET'S-ETT
55, rue Turbigo, Paris 3e
Me Arts-Métiers, 274-21-00.

Ville de Montfermeil (93370), 23.000 habitants, recrute directrice de crèche ou puéricultrice D.E. pour assurer les fonctions de directrice de crèche (50 berceaux). Logement de fonctions assuré. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

POUR UNE P.M.I. SITUÉE DANS LE 60

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

A. et M. (ou équivalent)
AYANT L'EXPÉRIENCE :
- de la direction d'atelier
- de la définition des objectifs
- de la gestion production.

Poste évolutif pour un homme de métier ayant les connaissances techniques autant que la personnalité requises pour ce travail d'organisation.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence n° 1379 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

Consultant Recrutement de Cadres

Un cabinet dynamique, spécialisé en recherche de cadres, souhaite compléter son équipe en y intégrant un nouveau consultant, plutôt jeune, de formation supérieure, et ayant acquis une première expérience du recrutement en entreprise ou en cabinet.

Il s'insérera à une petite équipe performante et pourra y donner la pleine mesure de ses capacités.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 6873 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Pour mise en valeur agricole irriguée, 250 ha au Sénégal, comprenant réalisation, expérimentation, direction de production, RECHERCHONS :

- 1 ingénieur agronome confirmé.
- 1 ingénieur des techniques de production agricole

ou **TECHNICIEN SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE,** capable de prendre ultérieurement la direction du développement de grandes exploitations.

Exp. en riziculture souhaitée. Conn. en cultures tropicales irriguées et en élevage appréciées. Adr. C.V. + lettre manuscrite s/n° 7.417 *le Monde* Pub. services ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SCREG Finance recherche pour une de ses filiales au Colorado

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Expérience minimum 5 ans, bonne connaissance structures béton et bâtiments industriels, pratique bureau d'études et chantiers.

Son rôle consistera à établir projets techniques, définir méthodes d'exécution et contrôler leur application sur chantiers.

Il participera également aux études de prix de ces projets.

Adresser C.V., photo à C. Diot, SCREG, Tour Eve, la Défense 9, 92806 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE recherche
CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Formation universitaire ou école de commerce.
Age minimum 30 ans, expérience 5 ans administration des ventes ou logistique commerciale.
Région Charente, Poitou.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V. s/réf. 2.921 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

La Maison de la Culture de Reims recherche pour son service « Communication » : –

- Attaché de Relations publiques ayant une bonne connaissance du monde du travail.
- Responsable sectoriel de Relations publiques chargé de la promotion de certaines manifestations. Devra participer à l'information.

Expérience du secteur culturel souhaitée. Avantages sociaux. Adresser C.V. détaillé, 3, chaussée Bocquaine à Reims.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

On recherche,

POUR UN POSTE DE DIRECTION ET D'ADJOINT DIRECT DU DIRIGEANT D'UN GROUPE MOYEN CHIMIE/PHARMACIE

une personne ayant l'expérience de la gestion industrielle, commerciale et financière.

Ecrire sous référence 15263 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE FRANÇAISE

recherche pour son

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL DIRECTION DES RISQUES ET ENGAGEMENTS

2 ANALYSTES FINANCIERS

- Études supérieures : H.E.C., ESSEC, I.E.P. complétées si possible par passage dans cabinet international d'audit.
- Anglais parlé et écrit indispensable.
- Espagnol parlé et écrit fortement souhaitable. Connaissance approfondie de la comptabilité anglo-saxonne.
- 3 à 5 ans d'expérience professionnelle.

FONCTIONS :

Analyse financière des propositions de crédit soumises à l'avis de la Direction des Risques et Engagements du Département International.

- Rémunération fonction de la valeur et expérience des candidats.

Envoyer C.V. et photo à nº 15100, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION

Pour gestion technique et financière de contrats d'équipements et d'usines « clés en main »

DIPLOMES GRANDES ÉCOLES INGÉNIEURS EXIGÉS

Débutant ou expérience : 1 à 3 ans.
Lieu de travail : Paris - Déplacements à l'étranger.
Anglais indispensable.

Adres. C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/nº 7.406 *le Monde* Pub., Service Annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)

En expansion, en proche banlieue sud,

La Division Avionique

souhaite renforcer le potentiel de ses équipes techniques en y intégrant des

ELECTRONICIENS DEBUTANTS

pour leur confier des travaux de Conception et Réalisation d'Equipements Aéroportés.

A - PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées

- I - traitement du signal (algorithmes, numérique, analogique)
- II - MICRO-ONDES : antennes et circuits en micro-électronique performante
- III - Electronique de puissance

B - ENSEMBLES RADARS
conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets radars, évolution vers des responsabilités de maîtrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF, Département RCM - Service du Personnel - 68, Avenue Pierre Brossolette - 92242 MALAKOFF Cedex.

Novapat

qui assure la protection de l'innovation industrielle recrute

INGENIEUR

de préférence Electronicien aimant le dynamisme et les responsabilités d'une activité de conseil sur le plan international.
Anglais courant exigé.
Formation et sérieux encadrement de départ assurés.
Écrire 107, bd Péreire - 75017 PARIS.

JEUNE ASSISTANT DE DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIÈRE

Nous sommes un groupe français de génie climatique (800 M.F. de C.A.) à vocation internationale.
Nous travaillons avec des pays d'Afrique, du Moyen-Orient, du Sud-Est asiatique...
Dans la principale filiale, la D.A.F. souhaite accueillir

UN JEUNE CADRE

ayant une bonne formation universitaire (sup. de Co. + licence en droit, par exemple) et une première expérience en entreprise.
Dans un premier temps, il lui confie le suivi juridique et administratif des opérations à l'export. Progressivement il l'associe à la Gestion Administrative et Financière France.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous nº T 030.356 M à RÉGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CENTRALE D'ACHATS

recherche pour services produits grande consommation

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL

diplômé d'une grande école de commerce

Il justifie d'une expérience professionnelle valorisante et d'une pratique courante de l'anglais.

De larges possibilités d'évolution matérielle et professionnelle assurées par un groupe diversifié.

C.V. manuscrit, photo, niveau de rémunération à communiquer au Secrétariat Général de la **S.G.C.C.** 27/33, Quai Le Gallo, 92100 Boulogne *(réponse et discrétion assurées)*

bleu

JURISTE droit des affaires

Entreprise Travaux Publics d'importance nationale recherche pour son Siège Social à PARIS 8ème, son

CONSEILLER JURIDIQUE

Ce futur collaborateur devra disposer d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Droit (D.E.S.— licence), d'une expérience confirmée en entreprise. Sa solide formation juridique doit lui permettre de suivre les affaires contentieuses, les affaires d'assurances et de conseiller au point de vue juridique la Direction Générale et les services de la Société.

Ce poste important implique des qualités de contacts, de rigueur et d'ouverture sur les problèmes économiques de l'Entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 3205 à INTER P.A. — B.P. 508 — 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SECRÉTAIRE ALLEMAND bilingue, ht niveau, 770-81-33.

INFORMATIS

Pour d'importants projets Télécom, Soft Base, CAO Robotique, Processus industriels RECHERCHE 15 INGÉNIEURS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 a. expér., réseau Télécom. (PROT X25, HDLC, BSC...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expér. Logiciel téléphonie

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expér. CII-H.B. 66

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM, OS/DOS, VSF, VM CMS, CICS, DL1

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process SOLAR, MITRA, PDP 11.

Ecrire Direction Technique 26, r. Daubenton 5e 337-99-22.

Métro Mairie-de-Montreuil important bureau d'études techniques recherche :

UN OU UNE JEUNE INGÉNIEUR

chauffage climatisation, 2 à 5 ans d'expérience.
Adr. C.V. et prétentions à O.P.F., nº 125, 2, rue de Sèze, 75009 Paris qui transmettra.

INGÉNIEURS MÉTALLURGIQUES ÉLECTRICIENS ÉLECTRONICIENS

très bon salaire expér. références exigées. Téléphone : 322-08-69.

C.E. SNIAS CHATILLON

RECHERCHE

COORDONNATEUR ANIMATEUR RESPONSABLE de son service culturel information.

Les candidats(es) devront posséder une solide exp. en matière d'animation culturelle, des qualités pédagog. et d'animateur d'une équipe sont nécessaires. Connaissances des techniques de l'information (formation de niveau supérieur).

Adresser lettre manus. avec C.V. à M. LEJEUNE, C.E. SNIAS, 12, r. Béranger, 92320 Châtillon.
Salaire brut : 8101 F. × 13 (forfait 43 H.).

SOCIÉTÉ DE SERVICE en très forte expansion recherche

CHEF COMPTABLE

Niveau DECS
Expérience cabinet souhaitée. Bonne formation fiscale pour prendre responsabilité complète. Comptabilité bilan inclus. Dynamisme et ouverture d'esprit nécessaire.
Lieu de travail : Zone industrielle banlieue Sud.

Ecrire nº 15277, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Bureau d'Études Paris (8e) recherche INGÉNIEUR DÉBUTANT
Sup. aéronautique, centrale, sup. électricité ou équivalent, option électronique exclusiv. Ecrire avec C.V. et prétentions à SERAT, 20, r. de la Baume, 75008 Paris.

Sté distribution en pleine expansion pour siège Paris 17e, recherche

COMPTABLE

DECS ou BTS comptable avec 2 ans min. d'expérience. Possibilité d'évolution vers comptabilité analytique et contrôle de gestion. Connaissance informatique nécessaire.
Horaires individualisés. Libre le 1er décembre 1981.
Ecrire nº 02021 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

Société de Transport recherche

TRÈS BON COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Dynamique, niveau D.E.C.S., désirant faire carrière dans société en expansion. Envoyer C.V. et prétentions à : Sté S.C.A. express. M. MECCA, B.P. 117, Z.I. Haut- Galy, 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

Participez à notre développement

GEVEKE ÉLECTRONIQUE

Terminaux et micro-ordinateurs recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

2 à 3 ans d'expér. terminaux ou micro-ordinateurs souhaités.

Env. C.V. et prétentions à GEVEKE ÉLECTRONIQUE 86/87 avenue Jean-Jaurès 92120 Montrouge ou tél. à J.-P. ROBINOT au 654-15-82.

URGENT

Externat médico-professionnel Domaine de Sillery 91360 Epinay-sur-Orge recherche ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ EXPÉRIMENTÉ
Adresser candidature au Directeur, ou téléphoner au 16 (6) 448-47-70.

CABINET INTERNATIONAL
LA DÉFENSE recherche le

RESPONSABLE DE SON STUDIO INTÉGRÉ

PROFIL :
28 ans min., formation EPDI-Corvisart-Estienne ou équivalent.
4 ans d'expérience min.

RESPONSABILITÉS :
Réalisation des projets internes au niveau graphique (organigrammes, présentation visuelles, transparents, diapositives, plaquettes mailing et brochures internes).
Travaux de communication (annonces presse, affichage).

CONNAISSANCES SOUHAITÉES :
- expér. de maquettiste ;
- photo, labo-photo et reproduction ;
- notions d'anglais appréciées.

Env. C.V. et prétent. sous réf. 72812, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE pour son Siège, Région Parisienne.

UN RÉVISEUR CONFIRMÉ

possédant 3 ans minimum d'expér. dans Cabinet d'Audit.

UN RÉVISEUR

possédant 1 ans d'expérience.

Pratique de l'anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser C.V. et photo sur nº T 030384 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris 2e.

Pour mise en place d'un important système sur CII/HB mini 6 société (Paris, banlieue Sud-Est) recherche

ANALYSTE système

Connaissant G.COS Mod. 400 pour assurer démarrage et assistance technique auprès de l'équipe de programmation.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous référence 7.099 à PUBLISCOPE JUNIOR, 13, rue Royale, Paris (8e), qui transmettra.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

REPORTER PHOTOGRAPHE, 31 ans, exp. rédaction, form. sup. ESSEC, ch. collab. stable ou partielle dans presse édition, org. développement audiovisuel. Ecr. s/nº 1952 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Responsable petite boutique prêt-à-porter recherche poste équivalent, libre rapidement, références. Tél. : 265-21-12 de 10 h à 14 h et de 15 h à 19 h.

JE SUIS UN

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ

Expérience PME + 50 pers. Connaissance parfaite du secteur des services, du milieu commercial, administration, gestion des affaires, relations humaines, clientèle française et internationale, etc.
Universitaire complet. Quadrilingues
Je recherche poste à responsabilités
Ecr. s/nº 6.212 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE PERSONNEL, 48 ans, longue expérience pratique de la fonction dans tous ses aspects : définition et application politique de personnel, législation sociale, gestion et paie informatisée, etc., recherche pour raisons familiales situation dans entreprise SUD de la France.
Ecrire s/nº 15.286 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Assistante soc. D.E. 1963
1 an expérience prof., 40 ans, souhait. tiers temps ou partiel. Parlant anglais, banlieue sud exclue. Mme BECQUART, rue du Docteur-Berge, 92330 Sceaux, tél. : 660-72-77.

Dame, 55 ans, ancienne gérante coiffure, parfumerie, sérieuse, bon. présent., accept. proposit. emploi stable, DELMAS, 17, rue Buffon, 93100 Montreuil. Tél. : 857-01-19.

JEUNE CADRE

ADMINISTR. ET FINANCIER
Maîtrise de science économique, 3 années expérience, connaissance des problèmes PME, PMI, Étudierait toutes propositions. Tél. : 884-59-72, entre 10 h. et 16 h.

Jeune femme 25 ans, études sciences PO. et langues orientales, anglais courant, polonais, tchèque et italien lu et écrit, cherche emploi motivant et rémunérateur.
Ecr. s/nº 6.215 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 21 ans, cherche POSTE DE DACTYLO ou secrétaire assistante médicale. Libre de suite. 283-21-50.

J.F. B.T.S. secrétariat bilingue anglais, cherche emploi temporaire longue durée, libre de suite. Tél. : 246-72-23 Poste 2520, 906-56-25 (le soir).

Décorateur parfaitement bilingue français-arabe, disponible pour activités France et étranger (pays arabes). Tél. 296-81-63.

J.F., 20 ans, excell. présentation, parl. allem., franç., angl., ital., rech. poste stable hôtesse. Ecr. s/nº 6.208 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

D.G.A., 36 ans, Lille
Fort potentiel, référence, dipl. ens. sup., expér. dir. génér. société négoce sanit. 1er plan, consultant dans société conseil internat. Paris, direct. techn. Afrique usine habill., import., cherche poste direct. dans P.M.E., usine, agence à créer, redresser, promouvoir sur Nord ou France. Libre. Motivé. Ecrire sous nº 7.412 *le Monde* Pub., Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECT. ou CONSEIL ÉTRANGER recherchés par cadre supér. haut niv., 37 ans. expér. direction usine confection Afrique 1.000 p., ingénieur conseil organisation avec missions dans sociétés distrib. de 1er plan, bnes connais. organis. gestion comm. industries textile, confect. électron., téléph., semi-conduct, organisateur. Contact haut niveau, aptitude langues. Ecr. s/nº 7.411 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 a. maîtrise droit privé aff. Angl., espag., expér.relat. pouv. publics et médias. Dyn., aimant-contacts, ch. poste Paris à resp. Ecr. s/nº 7.410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 55 ans recherche emploi chauffeur V.L. petites livraisons Paris, banlieue. M. Brockaert, 169, bd Sérurier, 75019 Paris, tél. 249-26-40.

Directeur administratif comptable, financier informatique, gestion du personnel.

H, 33 ans, formation supérieure (Éco., Droit, Sc. Po., IAE, DECS). Anglais lu et parlé. Expérience dans secteurs bâtiment et agro-alimentaire. Libre immédiatement. Téléphone (90) 79-37-87.

PSYCHOLOGUE, 38 ans 10 ans EXPÉRIENCE recherche poste stable. Téléphone : 367-34-71.

Dame cinquantaine, référence morale, bon niveau culturel et présentation, donnerait à partir janvier 82 quelques heures par semaine, compagnie, lecture + logée + petite rémunération. 203-09-85 matin. Mme Hélène.

J.F. 25 ans, titulaire d'un DEA histoire ch. travail lui permettant d'utiliser ses connaissances. Ecrire : 22, rue Voltaire, 94190 Villeneuve-St-Georges, tél. 389-03-33 (soir).

J.H. 25 ans recherche emploi, maîtrise de gestion Paris-IX Dauphine T. 357-24-09 après 19 h.

J.F. 24 ans, disponible immédiat. Maîtrise droit privé, D.E.A. droit social. Désirerait poste service du personnel ou service contentieux dans Paris ou R.P. Ecrire sous nº 30.334 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CHAUFFEUR 34 ans, compétent en mécanique, espagnol, italien parlés, anglais peu, riche personnalité, serviable et responsable, intelligent et cultivé, cherche maître ayant besoin d'un chauffeur intelligent et de confiance, très compétent et connaissant bien Paris. Prétentions 6.000 F minimum. Disponibilité totale, accepte contrat de courte durée et déplacements à l'étranger.
Ecrire sous nº T 030.381 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JEUNE CADRE COMMERCIAL

26 ans, études supérieures Diplôme ESLSCA anglais, allem. (lu et parlé). Stages dans différents services (comptabil., gestion, marketing...) + 2 ans d'expérience de CADRE.
RESPONSABLE CCIAL dans sté distribution après service militaire (coopération en Guyane) désire s'intégrer dans UNE ÉQUIPE de DIRECTION COMMERCIALE Paris ou étranger.

Ecr. nº 15293, Contesse Publ. 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

J.H. sérieux, 30 ans, cherche travail mi-temps matin. Tél. : M. J.-C. Lau, 579-07-54.

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE, 35 ans

Responsable de promotion, animation de séminaires, spécialiste de la théorie des jeux stratégiques. Ecrire sous le nº 310 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE DE PRESSE recrute

RÉDACTEURS

pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. Formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitées.
Adr. candidature avec réf. à : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

capitaux propositions commerciales

Pour firme Suisse romande (décolletage industriel et mécanique de précision) cherchons partenaire actif (passif) (entreprise ou particulier). Parc machines modernes, clientèle régulière, possibilités développement. Contacter notre conseiller de direction : M. B. Prince, dipl. INSEAD, Brena 3, 2013 Colombier (Suisse).

formation professionnelle

FAITES UNE FORMATION POUR TRAVAILLER

S.G.I. propose stage de formation professionnelle aux techniques de l'informatique. Nombreux travaux pratiques sur ordinateur.

PAIEMENT POSSIBLE APRÈS PLACEMENT

Renseignements - Inscriptions 282-12-40.

information divers

Emplois et carrières de la fonction publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

traduction demande

Ecrivain, expérience journalisme et éditions, anglais et allem. cherche travaux de traduction. Téléphone 262-42-64.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

V. mobil home, type hyper mobile Mercedes, 6 places, 1980, état neuf. Tél. marché du bateau 94/89-10-13.

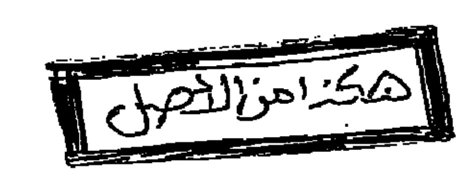
plus de 16 C.V.

BMW 525 - 1979

gris clair métal., 65.000 km, vitres teintées, boîte automatique, roues spéciales. PRIX : 49.500 F. Tél. : 562-82-02, poste 318.

divers

PRIX CHOC du 1/11 au 22/11 millésime 82 LANCIA Coupé 1300 - 2000 HPE 1600 - 2000 336.38.35 +



L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

NOTRE-DAME.
62 m². 3e étage, bel imm., anc. GARBI - 567-22-88.

MARAIS ARCHIVES
Pierre de t. XVIIe, tr. belles surf. de 50 et 35 m² à aménager possib. duplex. 272-40-19.

6e arrdt

Luxembourg., Notre-Dame-des-Champs.
SÉJOUR 2 CHAMBRES.
Charme, soleil - 354-95-10.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Grand studio, cuisine, bains 5e ét., ascenseur, grand confort. GARBI - 567-22-88.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
SITUATION EXCEPTIONN.
Appt 50 m² à rén., 6e ét., asc.
45, RUE BONAPARTE
Pptaires/pl. jeudi 12h. à 16h.

MABILLON dans imm. XVIIIe siècle
STUDIO, 40 m², à rén.(2e ét.) 420.000 F. Tél. 359-01-49.

Part. à part. vd St-Germain-des-Prés, charmant studio 35 m² tout confort, vue agréable, calme (agence s'abstenir). Téléphone : 357-20-90.

ST-SULPICE dans imm. XVIIe siècle
Superbe liv. + chbre 80 m² à rénover (2e ét.) 830.000 F. Téléphone : 562-20-33.

7e arrdt

Breteuil-Sèvres. 354-95-10
2 PIÈCES ET STUDIO
Rénové ou avec travaux.

RIVE GAUCHE
dans HOTEL XVIIIe restauré
APPT. EXCEPTIONNEL
Env. 400 m² dble exposit. gde haut. s/plafond, boiserie, PX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ. 261-18-50.

8e arrdt

COURCELLES
8.000 F. le m²
7 pièces, 2e étage, 3 services, professions libérales.
FRANK ARTHUR
Téléphone : 562-01-69.

HOCHE ST-HONORÉ 7 P., parfait état, 1er ét., clair et calme. Prix : 2.500.000 F. SERTORIUS : 723-78-20.

11e arrdt

LEDRU-ROLLIN
EXCEPTIONNEL, petite maison indiv. Séj. + chbre, refait neuf. Px 450.000 F. 272-40-19.

BASTILLE Immeuble rénové à aménager, 80, 106 et 128 m² + petites surfaces. Tél. 272-40-19.

AVE RÉPUBLIQUE, bel imm., petit 2 pièces à rénover. Prix 79.000 F. 526-00-35.

12e arrdt

PORTE VINCENNES
BEL IMMEUBLE BRIQUE
GD 2 P. TOUT CONFORT 290.000 F.
A débattre. 345-55-10.

12e RÉSIDENTIEL
(PROX. AV. ST-MANDÉ)
IMM. PIERRE DE TAILLE
TRÈS BELLE RESTAURATION
GD 2 P. TT CONFT
POUTRES APPARENTES
CUIS. TOTAL. ÉQUIPÉE
EN DUPLEX
550.000 F. A débattre s/pl., vendr., samedi, dim., 14-16 h. 14, r. des COLONNES-du-TRONE.

75, r. CROZATIER 12e, dans imm. p. de taille, rénové, asc., beau 4 p., bains, cuis. équipée, chff. centr. individuel, 84 m². 760.000 F. HORION. 343-90-13.

SUR PLACE NATION
VUE EXCEPTIONNELLE
Living double + s. à manger + 2 chbres (95 m²) + beau studio (35 m²) attenant
OFIBA. Tél. 296-53-07 & 53-19.

13e arrdt

PARC DES GOBELINS
Bel immeuble, 3 p. princip., confort, 54 m² environ, 3e ét. Px 375.000 F. 563-83-55.

14e arrdt

PORTE D'ORLÉANS, près Métro, imm. 1950 env., ravalement 81, appartement de 2 pièces, entrée, coin cuis., cabinet de toil., w.-c., chauf. cent., intér. très propre. Prix 140.000 F., *crédit 80 %.*

EDGAR-QUINET
Ravissant 3 p. de caractère, envir. 50 m² dans petit imm. ent. rénové. 322-25-40.

15e arrdt

Charles-Michel, particulier à particulier, vend studio 36 m², 415.000 F. Tél. : 579-47-50, de 10 h. à 18 h.

CONVENTION
4/5 P., 113 m², tt cft, 7e ét. Visite, 49, R. DESNOUETTES Jeudi, 14 h. 30-17 h. 705-39-10.

MONTPARNASSE
Récent, très beau duplex, séj. 2 chbres, cuis. équipée, bains, park. 980.000 F. Frais de notaire réduits. 734-36-17.

CONVENTION. Séj. + 2 chbres imm. stand. 75. Balcon. 840.000 F. 260-19-39.

16e arrdt

2, square MOZART.
Bel appartement classique, grande réception + 3 chbres, 140 m², étage élevé. Box, soleil, sur place jeudi 14 h à 16 h 30.

RUE SPONTINI, à vendre estudette, 95.000 F, w.-c., douche, 6e étage. 524-40-72.

17e arrdt

FACE NEUILLY
dans imm. neuf standing
2 ET 3 PIÈCES
Belles prestations, cuisine équipée, cave, parking.
Visite sur rendez-vous de 13 heures à 17 heures.
Le Paladines
rue Cino-del-Duca, 17e
GEPRO. 745-17-40.

PLACE PEREIRE
Bel imm., pptaire vend living + chbre cuis., bains refait neuf A saisir. 359.000. 325-75-42.

18e arrdt

CUSTINE
Immeuble pierre de taille
Appartements occupés
2 pièces, r.-de-ch. 93.000 F.
3 pièces, 1er étage 126.000 F.
3 pièces, 1er étage 181.000 F.
Téléphone : 227-74-80.

RUE LAMARCK
2 P. ET 3 P. ASC.
Libre et occupé.
Imm. pierre rén. 280-26-23.

19e arrdt

A vendre : appartement 2 pièces, 37 m², 4e étage, chauffage central individuel, douche, w.-c. indépendant, cuisine équipée. 30 m. Métro Ourcq. Téléphone : 201-30-52.

Part. vend Buttes-Chaumont, 2 p., entrée, cuisine, s. de b., w.-c., 4e étage, clair, calme, chauffage central. 280.000 F. Tél. : 241-60-35, après 19 h.

Près BUTTES-CHAUMONT
Petit immeuble neuf standing
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
Livrable 3e trimestre 1982.
Téléphone : 260-19-39.

20e arrdt

20e MARAICHERS
2 PIÈCES, CONFORT
Px 210.000 F. 327-28-80.

78-Yvelines

Particulier vend à PLAISIR (78), 5 mn gare, 3/4 pièces, 86 m², 3e étage, asc., immeuble 1971, séjour 30 m², 2 chambres, cuisine équipée, bains, cabinet de toilette, w.-c., dressing équipé, loggia, cave, box, téléphone, prix 350.000 F. dont 23.000 F. C. F. Pour visite : 055-08-80.

VERSAILLES
BEAU 87 m², construct. 1967 + jardin privatif 100 m². Px 700.000 F. C.I. RAYNAUD 32, av. Opéra, 2e. 742-68-34.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Central et calme, récept. 45 m² avec chem., 4 chbres, 2 bns, tr. belle vue. 451-28-02.

Parc MAISONS-LAFFITTE, résid. P. de T., bel appt 4 P. 100 m², séj., 3 chbres, bains, cuisine, cave, garage fermé. 750.000 F. Agence 962-50-95.

Parc MAISONS-LAFITTE. Belle résid., P. de T., appt 140 m², séj. 45 m². 3 chbres. 2 bains, 2 w.-c., cuis. équipée. cave, garage. Px 1.100.000 F. AENCE - 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
Dans résid. standing (1978), 105 m² hab. + 20 m², balcons, séjour 40 m² + 2 chambres + 1 s. de bns, 1 s. d'eau, cuis., gar. Après 19 h., 750-21-45.

SURESNES, MONT-VALÉRIEN beau 5/6 pièces, 105 m², calme, sur parc, vue sur Paris. 780.000 F. Tél. : 506-38-99.

NEUILLY, STUDIO
Avenue Victor Hugo
57 m² habitable sur jardin 1 pièce de 45 m² + cuisine + s. de bains, 1 parking. Après 19 h., 750-21-45.

NEUILLY-SABLONS-BOIS
part., vends beau 4 pièces, 125 m², soleil, verdure Téléphone : 524-64-30.

NEUILLY-SABLONS
Mod. Séjour, 3 chbres, 2 bains, 2e étage, 115 m², impeccable. MICHEL & REYL - 265-90-05.

NEUILLY SAINT-JAMES.
Imm. 81 terminé, appt 140 m² + balcon, cuis. équipée, park. double, voir pptaire sur place. 35, rue SAINT-JAMES, Mercredi, jeudi 14 h à 19 h.

OPÉRA-MONSIGNY.
Dans BEL IMM. D'ANGLE.
Studio 2 P. Loc. commerciaux. Luxueuses prestations sur place. 1, r. MONSIGNY - 261-15-15.

BOULOGNE. Part. vd 2 p., 53 m², étage élevé, imm. 65. 450.000 F. 359-08-83 (h. b.).

NEUILLY. Atelier artiste
5 P. 145 m²
TERRASSE 45 m²
Plain-pied. 550-34-00.

NEUILLY
Dans bel imm. pierre de taille, disponible immédiatem., 4 p., 100 m², *rénové.* 11.000 F le mètre carré. Propriétaire - 260-30-15.

93 Seine-Saint-Denis

Appt 3 P. cuis., salle de bains, balcon + loggia, vide ordures, ascenseur, 5e étage. Vue imprenable sur Paris, face à un parc situé à Montreuil (93100). Prix 340.000 F. Téléphone : 858-00-73 à partir de 19 h. Ecr. s/no 6.217 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, beau studio 33 m², tout confort, balcon, box récent. Prix : 300.000 F. - 327-55-04.

MAIRIE VINCENNES, soleil, parfait état, beau séj., 1 chbre, entr., cuis., w.-c., s. de bs, chauf. Prix 325.000 F. - 346-82-72.

ST-MANDÉ, 4 PIÈCES
Bel appart. bourgeois, cuis., bains, w.-c., tapis. 344-07-13.

RUE J.-D'ARC 5 P.
ST-MANDÉ résidentiel 104 m², sud, cft, 2 park. 979.000 F. Delfiel : 346-95-27.

Province

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver, près des Gets, studio à partir de 160.000 F. Location assurée. ERIGE, BP 18, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

A vendre CHAMROUSSE, club-hôtel, 3e semaine, 13 au 20 mars 1982, studio 4 personnes, tout confort sur pistes et/ou chambre junior, 3 personnes. Ecr. s/no 6214 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etranger

MONTRÉAL-CENTRE.
Emplacement exceptionnel.
IMMEUBLE 1981
APPARTEMENT NEUF
LUXUEUX 152 m² + BALCON, DERNIER ÉTAGE, ANGLE.
Séjour 41 m², 3 chbres, 2 bns. Air conditionné, cuis. équipée. 230.000 CAN. DOLLARS (ENVIRON 7.000 F. LE M2).
ÉCRIRE : AULIS INC.
373, av. Lazard, MONTRÉAL H3R 1P2, CANADA.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

RECHERCHE 1 à 2 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

RECHERCHE URGENT
3 à à P., tout cft, 8e, 16e, 17e. MICHEL & REYL 265-90-05.

ACHÈTE 3-4 Pièces comptant Paris Bon quartier. URGENT. Mme LEULIER, 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

appartements occupés

15e 366 bis, r. VAUGIRARD, Bel imm. p. de t., stand., asc., 4e ét. ss vis-à-vis, gr. 4 P., 101 m², cuis., bs. ch. ct. Occupé dame seule 80 a. Px 755.000 F. Prop. jeudi 14 h 30-16 h 30.

locations non meublées offres

Paris

AV. FOCH S/JARD. PRIVÉ 5 P., 2 bns + chbre de serv. 7.100 F + ch. 354-02-01.

Paris (16e)
Rue de la Pompe.
Magnifique 5 P. 250 m², 3 bains, balcons, cave, parking. chambre service. 14.000 F ch. comp. 503-21-21.

A LOUER - 17e arrondissement 56, rue Dulong
3e ét., asc., 2 p. 50 m², cuis. équip., entr., s. de b., cave, tél. 2.400 F. C.C. Tél. 233-51-03.

Région parisienne

J. H. rech. appt 2 ou 3 pces, confit (s. de b., cuis.). Région Antony-Massy. Téléphoner après 21 h., au 668-67-05.

CLAMART. Appt 130 m², 6 P., séj. dble. 4 chbres, gar. 4.000 F + 1.000 F charge. 350-10-39.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche Appt 3 pièces, grand living, cuis., salle de bains, w.-c. Quartier Saint-Augustin. 3000 F cc. environ. Ecr. s/no 6216 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ
SANS FRAIS rapid. vos appts, nous garantissons vos loyers. Service gratuit - 260-80-85.

Part. cherche appartement
2 OU 3 PIÈCES
17e, 16e, 18e ou proche banlieue NORD
Bonnes réf. Loyer modéré.
Ecr. s/no 6.210 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou AMBASSADES. 281-10-20.

AMERICAN SERVICE
Ch. pour cadres de banque et diplomates du studio au 6 p.
LOYERS GARANTIS
Vide ou meublé. 561-66-99.

locaux commerciaux

ANGLE RUE ROYALE FAUBOURG SAINT-HONORÉ
céderais S.A.R.L. (vocation : presse, édition, publicité, production films) locataire d'un studio 30 m², refait neuf, tout confort. Droit habitation. Libre de suite. Loyer actuel : 1.000 F. + charges, cess. du bail à débat. Tél. : 202-46-90 de 17 à 20 h.

LOUERAIS LOCAL
de + de 200 m² dans région DE TROYES (AUBE) Tél. (25) 45-34-33.

PARIS (16e) - Local rez-de-ch., libre, 35 m², pour atelier ou studio. Prix : 400.000 F. Tél. 283-14-16 après 20 h.

BASTILLE
11, RUE BISCORNET
Libre en toute propriété entrepôt 550 m² sur deux niveaux, accès voitures. Prix : 1.800.000 F. Jeudi, vendredi, 13 h à 16 h.

fonds de commerce

16e ARRONDISSEMENT
céderai boutique, excellent état, belle vitrine, très bien placée, quartier Porte de Saint-Cloud. Tél. : 288-32-12, 608-24-77.

CAUSE DÉPART
vends magasin d'aquariophilie, eau douce, eau de mer. Tél. : 008-88-86, après 20 h. 30.

Vends Hautes-Alpes, alt. 650 m village montagne hôtel, 13 chbres, 3 salles, rest. cuisine équipée, dépendance mur fond, convient pour comité entrep. ou serv. social, 3e âge, vacances, etc. Tél. : Martin, 382-59-88.

hôtels particuliers

40, rue du RANELAGH, petit hôtel particulier, 130 m² utiles à rénover. Sur place ce jour 13-17 h.

CAUSE DÉPART
Vends magasin d'aquariophilie eau douce - eau de mer Tél. : 008-88-86, après 20 h. 30.

bureaux

Ventes

Quartier PEREIRE, suite regroupement, vendons nos bureaux, parfait état, 90 m² + s/sol aménagé. Tél. 766-10-68/11-05.

Locations

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293.60.50
C P A 355.17.50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél., formalités
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉS - TELEX
S.M.P., 268-08-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
LOYER 150 à 300 F-MOIS
TÉLEX - SECRÉTARIAT
SERVICES SÉRIEUX
AGECO, 294-95-28.
RC PARIS 319.127.080

8e ÉT. CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL
A partir de 150 F.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches.
C 2 E - 562-42-12.

immeubles

NICE
Entre Victor-Hugo - Promenade, vendons Immeuble bourgeois, parfait état, tout confort, 6 étages. U.F.F.L., 3, promenade des Anglais, 06000 NICE, tél. (93) 87-19-07.

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUÉREUR
Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire à Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris (9e).

propriétés

A VENDRE
LUXUEUSE RÉSIDENCE
DANS LES HAUTES-VOSGES
Grand châlet de style canadien prononcé à 800 m. d'altitude. Région Gérardmer, col de la Schlucht (près stations sports d'hiver). 6 chambres, un gd séjour av. cheminée, autre séjour av. bar angl., ttes les pièces av. ornements en bois naturel et meublées en partie av. élégants salons, armoires, vitrines sculptés. Cuisine équipée ultra-moderne, terrasse, balcons, garage avec 4 boxes et débarras sur caves. Aire soignée, piscine, etc. Toute la propriété est entourée de murs et de clôtures.

Pour tous autres renseignements s'adresser téléphoniquement après 19 h., sous numéro de téléphone : 19-49-681/65807 (Allemagne).

OFFRES EXCEPTIONNELLES PARIS-OUEST

LOUVECIENNES
Une villa autorisée sur beau terrain 6.000 m² partie boisée.

LE PECQ-LE VÉSINET
Villa except. s/terr. 750 m². Sous-sol éclairé pour stock. marchand. avec grand garage accès fourgonnettes. Rez-de-Ch. Living, 3 chambres, tout cft, belle terras. plein sud.

CONTINENTAL IMMOBILIER
L. RAYNAUD - 742-68-34,
32, av. Opéra, 75002 PARIS.

A SAISIR
1/3 au-dessous de sa valeur superbe propriété vallée Seine
10 HA BOISÉS
VUE ADMIRABLE
A. 13 - 296-59-59

PROPRIÉTÉS DANS L'OUEST
MAINE :
– 35 km Est Le Mans, remarquable Manoir 16e, parc. Affaire rare.
– Le Lude, logis 1830, 6 p., parc.
ANJOU :
– Petit château partie 18e, 10 p., confort, 4 ha.
– Château 17e, 12 p., beau parc, terres, bois, 10 à 80 ha.
– Manoir 16e, 6 p, cft, 1 ha.
ORNE :
– Rég. Mortagne, propriété rest., 7 p., herbages 5 ha.
Cab. D. HOUDIARD, B.P. 83. LAVAL. Tél. (43) 56-61-60.

terrains

Vue Sud Canada.
TERRAIN constructible boisé 90.000 m², 150 m de façade sur mer. Prix : 100.000 F. Écr. Havas - Orléans no 178.331 ou téléphoner (38) 67-04-18.

Placez votre argent sur L'OR VERT. A VENDRE
TERRAIN 20 HA.
en partie boisé épicéa, 15 km d'Aurillac (Cantal). Tél. (55) 28-70-01.

viagers

Butte-Montmartre, bel appt 60 m², tout confort, soleil, occupé femme 80 ans, 91.000 F. + 3.000 F. mensuel. Idéal plac. LODEL - 355-00-44.

Cherche grand appt. Libre ou partie libre avec ou sans cft. Ecr. Leroy, 11, r. Primatice, Paris-13e.

BOIS DE VINCENNES
3 pièces, cuis., bains, moderne. Près Métro. 150.000 F. + rente payé par location - 805-58-70.

LIBRE - BEAU 3 PIÈCES
Neuilly-Sablons, tt cft, 6e ét., asc., salon en duplex, très agréable, clair, calme, 365.000 F cpt. + 6.000 F. Femme 74 ans.
F. CRUZ, 266-19-00
8, rue La Boétie, Paris (8e).

pavillons

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Belle propriété, secteur pavillonnaire sur 450 m² de terrain, construction récente, élevé sur s/sol, rez-de-chaussée : 4/5 pièces, cuisine, s. de bains, w.-c., cabinet de toilette, chauffage central, intérieur luxueux. Prix : 765.000 F. crédit 80 %. Agence des cités, 95 bis, avenue de la République, 94500 Champigny-sur-Marne. Téléphone : 706-27-42.

ANTONY
Bus, RER direct, terr. 450 m²
PAVILLON 1954
ss-sol, bonne constr., 100 m² habit., grande entrée, 4 belles pièces, bains, lingerie, combles. 880.000 F. Tél. 702-65-14.

LARDY
40 km Paris sud, rég. pré, boisé
PAVILLON
cft, 3 P., sur ss-sol aménagé + garage avec terrain 700 m². Prix 620.000 F. 901-05-14 matin.

VILLEJUIF, s/325 m², terrain
BEAU 5 P., 128 m².
Etat neuf, 2 gar. A saisir. 820.000 F. 585-15-21

villas

PARC SAINT-MAUR R.E.R.
Villa modrene, 136 m², calme, garage, jardinet. 527-50-25.

LE VÉSINET
Résidentiel, agréable, VILLA parfait état, réception, 3 chambres, 3 bains, confort, joli jardin. Prix : 950.000 F
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VÉSINET 976-05-90.

maisons de campagne

SAINT-BRÉVIN-L'OCÉAN
44250 (Loire-Atlantique)
Micro-climat
Belle maison : Rez-de-chaussée surélevé avec sous-sol, situé à 800 mètres de la mer, avec 500 m² de jardin. Sous-sol : Garage 2 voitures, atelier 12 m × 4 m, chaufferie. Entrée aménagée. Rez-de-chaussée : Cuisine aménagée, séjour/salon avec cheminée. 2 chambres, salle de bains, w.-c. 1er étage : 2 chambres et grenier sur les côtés, chauffage central dans toute la maison. PRIX : 630.000 F. Téléphoner après 18 heures au 40-27-48-29.

Pouvant convenir à artisan ou profession libérale.

Part. à part. de préf. vends région ALPES MANCELLES
MAISON DE CAMPAGNE
Toit. tuiles de pays. Plain-pied 110 m², 2 séj., cuis., cell., s. de bns, w.-c. (poutres, solives, chem. granit). Atel., chff. (fuel). Gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cab. de toil., w.-c., téléph. Terr. 14 000 m² dont environ 5.000 boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

CÈDE MOBILIER XVIIIe, OBJETS d'ART, BIJOUX, ARGENTERIE, TABLEAUX, TAPIS, 278-66-76, h. repas.

Ameublement

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
CAP, importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers
LE FLIP-FLAP 2 PLACES
2 tissus piqués ensemble 100 % coton, déhoussable, réversible 4.150 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume...
Allez voir son show-room.
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Antiquités

Partic. vend 6 chaises Louis-Philippe merisier, pièce 500 F. 2 fauteuils Louis XV copie d'ancien tapissés velours Gênes imprimé gris-bleu pièce 8.000 F. Tél. après 20 h. : 843-09-79.

Très belle méridienne Louis XV, bois doré et tissu satin damassé 130 × 65. Tél. : 632-31-39 à partir de 20 heures.

Artisans

ENTREPRISE sér. réf., effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis grat. 368-47-84 & 893-30-02.

Tous travaux maçonnerie plomberie, électricité, peinture. Téléphone : 878-00-75.

Rénovation bureaux, appts, magasins, tous corps d'état, devis gratuit, 822-48-71.

Billards

SUPER PROMOTION
SUR
Billards STYLE LOUIS XVI
LEISCO 78760 Ponchartrain. Tél. (3) 489-41-10.

Bijoux

STAGES FAÇON BIJOUX
1 soirée 3 h./semaine du 17 nov. 81 au 29 juin 82 (23 séances)
STAGES FONDERIE CIRE PERDUE
1 soirée 3 h./semaine du 18 nov. 81 au 24 juin 82 (30 séances).
Renseignements : 797-58-86.

ACHÈTE TRÈS CHER TOUS BIJOUX
Montres, monnaies, argenterie or. 70 à 100 F le gramme, brillants, pierres fines, perles REKMAX, 97, avenue de Clichy, *Paris-17e. Mo Brochant.*

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi, 225-47-77.

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo ETOILE (VENTE - OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS
toutes pierres précieuses bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFEVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin vente en occasion, échange.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouvez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 160 F LE ROULEAU
(7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue des Cîteaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Bateaux

V. Baroudeur 7,20 m., 79 Diesel, très bon état. Poss. place marché du bateau 94/41-45-47 94/89-10-13.

V. voilier Melody 78, très éq., excel. ét. Px int. Tél. marché du bateau ap.-midi 94/41-45-47.

V. voilier Harmony 9,30 m., 78, très b. ét., très éq., cab. ar. Px int. poss. place. Tél. marché du bateau ap.-midi 94/41-45-47.

V. voilier Comet 31, 9,50 m., Diesel, excel. ét., bât. sûr et robuste. Tél. marché du bateau ap.-midi 94/41-45-47.

V. voilier Sylphe 6,55 m., très bon état, nom. voiles, poss. place. Tél. marché du bateau ap.-midi 94/41-45-47.

Rech. ts voiliers et vedettes en b. ét. à placer en dépôt-vente sur terrain bordure autoroute Toulon-Marseille. Tél. marché du bateau ap.-midi 94/41-45-47.

V. vedette 7,80 m., wiking family 5/6 couchettes, cab. éq. complet. sec. 3e V.H.F. très b. ét. marché du bateau ap.-midi 94/41-45-47.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL, 357-09-46 + 113, avenue Parmentier, 11e.

Cours

L'Amérique à 80 km de Paris
ADVANCED ENGLISH
Rendez fonctionnelles vos études d'anglais avec 5 jours de « Total Immersion », prochain séminaire 7-11 décembre. Pour plus d'informations, tél. : DANS LE VENT, 4 0 4 -7 8 -8 1 .

INFORMATIQUE
Formation rapide à la programmation sur ordinateur professionnel. Aucun niveau requis, cours soir ou apr.-midi, 3×20 h. I.D.M. : 68, Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 359-11-37.

Préparation à l'épreuve anticipée de français de 1re progrès immédiats. Succès assuré. Tél. 962-86-31.

Livres

HENRI LAFFITTE achète LIVRES, 13, rue de Buci, 6e. Tél. 326-68-28. - Distribue un catalogue.

Sanitaires

SANIBROYEUR S.F.A.
Complet 2.150 F
et si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Mode

LAS GODASSES
Propose, à des prix FOUS... FOUS ses nouvelles collections d'hiver (bottes, bottines, escarpins) 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS. T. 783-33-52.

MICHAEL VALERE diffusion fabricant fourreur propose sa vente directe au public (prix de gros). 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS. Téléphone : 783-33-52.

30-40 % moins cher
DIRECT USINES
COSTUMES
LES MARQUES DE LUXE
5, av. de Villiers, 17e, Mo Villiers.

CETTE SEMAINE PELISSES A PARTIR DE 1.500 F
NORBERT ALEXANDRE
vous propose aussi tout un choix de fourrures à des prix fabricants 30 et 45, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010. Ouvert tous les jours. 9 h. 30 à 19 h.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
– 50 %
DE SA VALEUR.
334, r. Vaugirard 75015 Paris.
Téléphone : 842-42-62.

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider, pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée, renseignements, Tél. : 757-19-19.

Stages

14-15 novembre
12-13 décembre et en 1982
JEU MASQUÉ
animés par Erhard STIEFEL
Théâtre du Soleil.

12- 13 décembre et en 1982
PHOTO NOIR ET BLANC
animés par Fr.-Xavier Bouchart.

20 décembre et en 1982
DANSE THÉATRE
animé par Lucienne ROUSSEAU.

28 - 29 décembre et en 1982
1er stage pour RÉALISATION D'UN SPECTACLE DE THÉATRE MUSICAL, animé par Jean-Marie SENIA.

Renseignements, inscriptions C E D A AC, 2, place St-Germain, 89000 AUXERRE. Tél. : (86) 52-55-40.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Nice, loue studio, quartier résidentiel, prix modérés, hiver (possibilité à la semaine). Tél. à 20 heures : 16 (93) 89-99-66.

SKIEZ AUX ORRES
05200 KORN AR C'HOAT
**NN – Renseignements heures bur. Tél. 16 (1) 668-11-73.

VAL D'ISÈRE
Locations studios appartements
VAL AGENCE
B.P. 54
73150 VAL D'ISÈRE
Téléphone : (79) 06-15-22.

Part. loue du 20/3 au 27/3 et du 11/4 au 18/4, studio 4 personnes, ds résidence grand standing au Val-Claret, à Tignes. Téléphone : 451-45-41.

LA PLAGNE
A louer, STUDIO 3/4 personnes, pleind sud, « Orée des pistes », toutes commodités, semaine du 17 au 24 janvier 1982. Téléphone : 912-09-21 (après 19 heures 30).

Philosophie

LE CENTRE
GURDJIEFF - OUSPENSKY
est ouvert. Tél. : 436-61-69.

Instruments de musique

GRANDE PROMOTION DE **20 %** sur tous nos pianos, neufs et occasions. 54, rue Lefort, Paris-18e. Téléphone : 259-28-94.

Vidéo

VIDÉO-FILMS
Loc. et vente de cass. vidéo
ABONNEMENT GRATUIT
15 F PAR JOUR
Haussmann Ciné-photo-vidéo. 26, RUE TAITBOUT, 75009. Téléphone : 246-58-31.

Part. vd partie de sa collection cassettes vidéo V.H.S. (policiers, aventures, espionnages, science-fiction, guerre, etc.). Tél. 259-27-36, w.-end compris

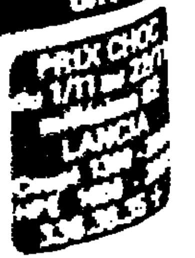
MOSAIQUE
VIDÉO SIGNES
Location de vidéo cassettes. 10 F par jour. Adhésion gratuite. 1.200 titres en format Betamax. Liste sur demande. Tél. : 241-00-85.

PERCILAN VIDÉO
Abonnement gratuit.
27, rue de Meaux,
75019 PARIS.
Tél. : 239-18-55.

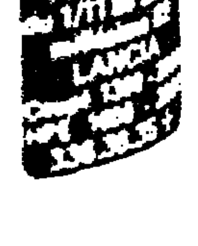
Toiles

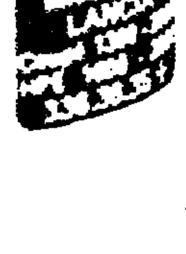
Original Oil Paintings on Canvas, good quality, reasonable price. Write to « far east galleries (823), G.P.O. Box 6961, HONG-KONG ». For details.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.





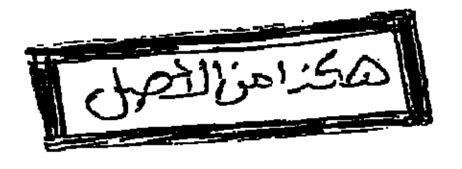












هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

Les divisions entre la C.G.T. et la C.F.D.T. pèsent sur l'évolution de certains conflits du travail

Le personnel des usines CERAVER (filiales de la C.G.E., spécialisées dans l'équipement des centrales nucléaires), situées à Tarbes (Hautes-Pyrénées), a repris le travail, mercredi 18 novembre, après huit semaines de grève avec occupation des locaux. La fin de ce conflit a été décidée au terme d'un vote, organisé par la C.G.T., qui avait, seule, mené cette action : 636 salariés, sur 661 votants, se sont prononcés pour la reprise du travail, après l'accord intervenu entre la direction et les représentants de la C.G.T. et de la C.G.C.

Ce compromis prévoit, notamment, le versement d'une prime uniforme de 1 500 F aux catégories de personnel qui n'ont pas perçu leur pleine rémunération durant le conflit, l'attribution d'une autre prime égale à 40 % d'un mois de salaire et le paiement d'une avance remboursable pouvant atteindre 30 % d'un mois de salaire. D'autre part, la direction s'est engagée à ne prendre aucune sanction à l'encontre de la C.G.T. et à différer de quinze jours la mise en application des sept cent soixante-six procédures de licenciement prévues, objet du conflit.

La C.F.D.T., qui s'est toujours opposée au mouvement déclenché par la C.G.T., estimant, avec F.O. et la C.G.C., que « *ces suppressions d'emplois pouvaient trouver leur contrepartie dans des reclassements à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise* », n'a pas signé l'accord, non plus que F.O., qui réclame le paiement intégral des journées de grève pour le personnel empêché de travailler. Pour la C.G.T., la nationalisation de la C.G.E. « *ne doit pas commencer par des suppressions d'emploi et par une liquidation du potentiel technique et humain* ». Le 12 novembre, le ministère du travail avait assuré qu' « *aucun licenciement ne serait prononcé dans l'immédiat* ».

Des divergences, d'un autre ordre, entre la C.G.T. et la C.F.D.T., sont aussi sensibles dans les mouvements qui agitent l'usine de carrosserie Peugeot-Sochaux, où des négociations se poursuivent depuis le début de la semaine. Les deux débrayages de mardi n'ont été respectivement suivis, selon la direction — mais les syndicats ne contestent pas ces chiffres — que par cent vingt et un et trente ouvriers.

Cette faible participation s'explique en grande partie, nous indique notre correspondant à Belfort, par des oppositions entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Cette dernière souhaite étendre l'action à l'ensemble de la production, alors que la C.G.T. estime que « *l'expérience montre qu'il faut d'abord mobiliser les salariés dans chaque secteur, avant d'en venir à des actions globales* ». De même, les deux syndicats apprécient différemment la portée des négociations en cours : pour la C.F.D.T., il y a de « *légères avancées* » et surtout « *la reconnaissance du fait syndical* ». Pour la C.G.T., « *rien n'est encore sorti des négociations* », et « *la question qui est maintenant posée, c'est la nationalisation de Peugeot* ».

D'autre part, la direction de Sochaux a annoncé, mardi, quarante-cinq nouvelles mises à pied (après les vingt-neuf intervenues depuis le début du conflit) de trois à cinq jours, et l'engagement d'une procédure de licenciement contre un ouvrier, après les tentatives de blocage des chaînes faites les vendredis 6 et 13 novembre.

Ce sont aussi des mots d'ordre de grève séparés que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancés, mardi 17 novembre, dans la métallurgie, pour tenter de peser sur les négociations sur la durée du travail, qui risquent de ne pas aboutir à un accord, en raison de profondes divergences sur la question de la compensation salariale. Pour la C.G.T., le débrayage de deux heures auquel elle avait appelé, a été « *largement suivi : 50 % à 90 %* » selon les usines ; pour la C.F.D.T., l'arrêt de travail a été « *moyennement* » observé, excepté « *une forte participation dans le Valenciennois* ». Pour l'Union (patronale) des industries métallurgiques et minières, ce mouvement n'a été suivi que par « *4 % à 5 %* » des travailleurs sur l'ensemble du territoire.

Enfin, parmi les autres conflits en cours, il faut noter le blocage, mardi, de la salle de traitement mécanographique, par les grévistes, de la Caisse d'épargne de Cergy (Val-d'Oise) ; la continuation de la grève, avec occupation des locaux, à l'usine Cibié (fabrication de phares pour automobiles), à Bobigny (Seine-Saint-Denis), et à Crédit-Réform France (société de renseignements commerciaux située à Paris), et l'arrêt du travail observé, depuis le 9 novembre, dans les établissements des régions parisienne et normande de la société Cofreth (matériel de chauffage). Réduction de la durée du travail et augmentation des effectifs sont, notamment, au centre des revendications syndicales.

● *Des assises C.G.T. sur l'avenir des métiers* sont organisées les 9, 10 et 11 décembre par le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels de cette centrale syndicale dans les locaux du comité d'entreprise de l'usine Péchiney de Creil (Oise). Thème principal : « Quelles qualifications pour l'ouvrier et l'employé de demain ? » Les conclusions seront transmises au premier ministre et aux ministres de l'éducation et de la formation professionnelle.

CONJONCTURE

M. MAURICE BLIN, rapporteur général du Sénat : « La France face à la crise mondiale souffre d'un handicap grave »

M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), rapporteur général, a présenté mardi 17 novembre, devant la commission des finances du Sénat, son exposé annuel, avant l'ouverture du débat budgétaire, sur la situation économique du pays.

Il y souligne notamment que « *la reprise de l'activité économique escomptée après le second choc pétrolier de l'an dernier n'est pas au rendez-vous en cette fin d'année 1981* ».

L'épreuve que traverse l'économie mondiale, estime-t-il, se révèle plus durable et plus sévère qu'elle ne l'avait été en 1975, « *puisque l'inflation sévit partout en même temps que le rythme de l'activité stagne et que le chômage atteint aux Etats-Unis et en Europe un taux record. Cette situation sans précédent*, poursuit le rapporteur général, *pose des problèmes auxquels seul le Japon semble avoir trouvé une solution* ».

M. Maurice Blin, après avoir analysé les différents aspects de l'économie française, fait remarquer que « *les entreprises nationales sont, pour des raisons diverses, soit déficitaires soit non exposées à la concurrence internationale* ». « *Leur financement sur des fonds d'Etat*, souligne-t-il, *a sans doute aidé à leur modernisation. Mais il ne pouvait pas directement contribuer à la compétitivité de nos produits sur les marchés étrangers.* »

Se référant à l'exemple japonais, M. Blin réfute l'argument selon lequel « *la maîtrise du marché intérieur constituerait la base de toute croissance saine du commerce extérieur* ». A l'appui de sa démonstration, il relève que « *le dynamisme de l'industrie automobile japonaise s'est déployé malgré une consommation intérieure faible* ».

Sous le titre « Le mauvais cap », M. Maurice Blin conclut ainsi son exposé : « *La France face à la crise mondiale, souffre d'un handicap grave. Ses chances paraissent faibles de retrouver un rythme d'activité soutenu sans compromettre l'équilibre de son commerce extérieur et relancer la hausse de ses prix.* »

MARCHÉ COMMUN

Les négociations sur le renouvellement de l'accord multifibre

Les pays en développement jugent « inacceptable » la position de la C.E.E.

La position adoptée, ce mercredi 17 novembre, par les Dix à propos du renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.) est considérée comme « inacceptable » par les pays en voie de développement (P.V.D.). M. Felipe Jarmarillo (Colombie), porte-parole des P.V.D., a toutefois indiqué « être très heureux » que les ministres de la C.E.E. se soient enfin mis d'accord entre eux, ce qui permet de « commencer véritablement les négociations ».

Pour sa part, M. Lawry Mills, représentant de Hongkong, s'est déclaré « très déçu » par les propositions de la Communauté. Pour lui, la possibilité prévue par la C.E.E. de réduire les importations en provenance de quatre pays asiatiques (Hongkong, Macao, Corée du Sud et Taiwan) est totalement « injustifiée ». « Nous combattrons vigoureusement, a-t-il ajouté, toute idée de réduire » les exportations textiles des pays en voie de développement.

Bruxelles (Communauté européennes). — Les ministres de l'industries des Dix se sont, le 17 novembre, mis d'accord sur les lignes directrices de la position de la Communauté relative aux importations de produits textiles et d'habillement en provenance des pays à bas prix de revient, au cours de l apériode 1983-1986. La Commission va donc pouvoir participer, de manière effective, aux négociations sur le renouvellement de l'accord multifibres (A.M.F.) qui reprennent, ce mercredi 18 novembre, à Genève.

La position même encore imprécise qu'elle va y défendre, a soulevé un tollé parmi les pays du tiers-monde. Elle suppose des dérogations restrictives aux règles normales de l'A.M.F., lequel est conçu comme devant permettre un développement ordonné des exportations des pays à bas prix de revient.

En 1977, la C.E.E., alors appuyée par les Etats-Unis, avait imposé aux pays producteurs une stabilisation des importations, indiquant qu'une telle pause était nécessaire pour permettre à l'industrie européenne de se restructurer. Les difficultés de l'industrie, accentuées par la baisse de la consommation, n'étant pas encore surmontées, du moins dans tous les Etats, la Communauté demande aux pays exportateurs d'encore une fois modérer — plus que ne l'exigerait l'application normale de l'A.M.F. — leurs ventes. Les pays producteurs ont annoncé qu'ils s'opposeraient à une telle exigence qui n'est plus clamée par les Etats-Unis.

L'ébauche d'accord est un compromis entre les thèses des pays les plus soucieux de protéger leur industrie (France, Italie, Royaume-Uni, Grèce) et ceux qui sont favorables à une politique plus libérale (R.F.A., Pays-Bas, Danemark). Il s'agissait de définir comment établir, puis appliquer à partir de 1983 pour les produits les plus sensibles (une dizaine) les « plafonds globaux » d'importation.

Les Dix, contrairement à ce qu'aurait souhaité M. Dreyfus, ministre français de l'industrie, n'étaient pas en mesure de s'entendre dès cette session sur le montant de chacun de ces plafonds bloqués. Une incertitude demeure donc, et, du point de vue des industriels européens, c'est le principal inconvénient des résultats de cette session. Les Dix se sont engagés à arrêter ces plafonds globaux lors de leur prochaine session le 8 décembre.

Ils se sont cependant mis d'accord sur un certain nombre de dispositions qui auront une influence déterminante sur le niveau des importations : les plafonds globaux, pour la période 1938-1986, seront établis en prenant comme base de référence les droits d'accès reconnus aux pays fournisseurs pour 1982 dans les accords bilatéraux conclus avec eux au titre du précédent A.M.F. Sur ce point, la thèse des pays les plus soucieux d'ouverture a prévalu. La France, l'Italie, la Grèce, le Royaume-Uni (qui auraient préféré comme base de calcul les exportations effectivement réalisées en 1980, très inférieures à ces droits d'accès pour 1982, expliquent que fixer ainsi à un niveau élevé les quotas 1982) expliquent que fixer ainsi effectivement réalisées jusque-là se situent souvent très en deçà comporte le risque d'un gonflement massif et soudain des importations.

Pour écarter ce danger, les Dix ont retenu l'idée d'une clause de croissance subite. Cela veut dire que les plafonds qui seront attribués en 1983, en prenant comme base de référence les droits d'ac-

De notre correspondant

cès en 1982, seront partiellement théoriques : au terme de cette clause de précaution, les importations en provenance d'un pays fournisseur donné ne pourront pas croître de plus de 15 % au cours d'une seule année.

La Communauté a l'intention de réduire les quotas attribués aux quatre principaux fournisseurs de la Communauté : Hongkong, la Corée du Sud, Taivan et Macao. Ces pays, qui, le plus souvent — contrairement aux petits fournisseurs, — ont utilisé pleinement leurs quotas, seraient donc les principales victimes de la politique de stabilisation des importations de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

LA SECONDE PHASE DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE AGRICOLE EST REPORTÉE AU 8 DÉCEMBRE

Parce qu'on s'est aperçu, un peu tard, que la date de la seconde phase de la conférence annuelle agricole, prévue le 27 novembre à Matignon, coïncidait avec celle du sommet européen de Londres, et que les ministres intéressés, dont le premier, ne seraient pas disponibles, la rencontre entre le gouvernement et les organisations agricoles est reportée au 8 décembre. Le 7, le Sénat examinera le budget de l'agriculture.

Dans l'attente de cette conférence, le ton monte chez certaines organisations agricoles, comme le Centre national des jeunes agriculteurs qui vient de décider des actions syndicales « *de revendications et d'explications* ». Les Jeunes Agriculteurs déclarent dans un communiqué qu'« *ils ne se contenteront pas de demi-mesures et refuseront de prendre part dans les discussions à la répartition de la pénurie* ».

ÉTRANGER

LE PLUS PUISSANT DES SYNDICATS ITALIENS, LA C.G.I.L., TIENT SON DIXIÈME CONGRÈS

Les défis de la révolution technologique

Rome. — Le dixième congrès de la C.G.I.L. (C.G.T. italienne) s'est ouvert, le 16 novembre, à Rome, par une longue déclaration de son secrétaire général, M. Luciano Lama. L'importance attribuée à l'événement — en témoigne le discours que prononce ce 18 novembre le chef du gouvernement, M. Spadolini (républicain) devant les mille cent soixante-huit délégués pour défendre sa politique économique (lire page 3) — ne s'explique pas seulement par le poids de cette confédération syndicale, qui, avec quatre millions cinq cent quatre-vingt-deux mille adhérents, en majorité communistes mais aussi socialistes et d'extrême gauche, est la plus nombreuse de la Péninsule.

Les quatre années qui se sont écoulées depuis le précédent congrès de Rimini ont été marquées, sur le plan politique, par l'éclatement de la majorité d'union nationale, en janvier 1979, où était représenté le parti communiste italien. Les divisions entre un parti socialiste, participant à des coalitions gouvernementales de centre gauche aux côtés de la démocratie-chrétienne, et un parti communiste cantonné dans une opposition dure, se sont répercutées dans la C.G.I.L. « L'autonomie syndicale » a été d'autant plus secouée que l'aggravation de la crise économique et de l'inflation, ainsi que le reflux des luttes, lézardaient le front jusque-là plutôt unanime du syndicalisme italien.

Ces derniers mois, la C.G.I.L. s'est trouvée opposée à deux autres confédérations, C.I.S.L. — Confédération italienne des syndicats de travailleurs — (catholique) et U.I.L. — Union italienne du travail — (socialiste), quant à l'attitude à prendre sur le « pacte anti-inflation » proposé par le chef du gouvernement, et notamment le problème d'une retouche des mécanismes de l'échelle mobile des salaires.

La C.I.S.L. avait proposé au printemps de « refroidir » l'indexation trimestrielle des salaires. Ces mécanismes d'indexation fonctionneraient pour 1982 jusqu'à une concurrence de 16 % d'augmentation du coût de la vie, désormais maximum d'inflation prévu par le gouvernement. Si, à la fin de l'année, cette limite était dépassée, le travailleur récupérait le manque à gagner. La C.G.I.L. était partagée sur l'argument. Les socialistes étaient plutôt favorables. Une partie des communistes s'alignaient sur la position dure de leur parti. D'autres, en revanche, plus souples et plus attachés à l'unité de la confédération, n'étaient pas *a priori* hostiles à des initiatives syndicales pour lutter contre l'inflation et réduire le coût du travail mais ne souhaitaient en aucun cas l'instauration d'une politique desr evenus, une prédétermination de la dynamique salariale ni une mise en cause du mécanisme même de l'échelle mobile. Après de laborieuses discussions, le secrétariat national de la C.G.I.L. s'est mis d'accord, la semaine dernière, sur une proposition illustrée, le 16 novembre, par M. Lama dans son discours : « *Le drainage fiscal serait annulé pour toutes les augmentations de salaires liées à l'échelle mobile ou aux négociations des conventions collectives nécessaires pour récupérer le pouvoir d'achat à l'intérieur des limites du taux d'inflation prévu de 16 %. En revanche, les augmentations de salaires supérieures à ce taux prédéterminé d'inflation seraient taxées de façon à décourager leur revendication.* »

La C.G.I.L. propose aussi que, jusqu'à concurrence de 16 %, les augmentations des charges sociales des entreprises soient prises en charge par l'Etat.

Ce problème risque de faire per-

Correspondance

dre de vue le véritable enjeu du congrès. Comme les deux autres confédérations, la C.G.I.L. doit affronter les problèmes posés par les transformations technologiques et les mutations de la composition interne de la classe ouvrière et une réelle crise de démocratie interne.

Le « syndicat des conseils d'usines », né des luttes ouvrières du début des années 70, se doit de redéfinir sa stratégie. Sa crise avait commencé avec la réalisation à partir de 1976 du « compromis historique ». Jusqu'à ce moment les trois confédérations syndicales avaient pris en compte les revendications salariales et, à la place des partis de gauche, les luttes d'intérêt général.

Une crise de représentativité

Le syndicat, et en particulier sa fédération la plus combative, la F.L.M. (Fédération unitaire des travailleurs de la métallurgie) étaient devenus de véritables « sujets politiques ».

En 1978, alors que le P.C.I. participait à la majorité d'union nationale, M. Lama annonçait que la C.G.I.L. acceptait une ligne d'austérité et les « sacrifices » nécessaires. Mais, en contrepartie, la C.G.I.L. demandait un réel contrôle du syndicat sur le gouvernement, ainsi que de profondes réformes. Les résultats concrets ne furent pas à la mesure des espérances suscitées. Aux désillusions se sont ajoutés les effets de la crise, et les « luttes corporatives » pour la défense des avantages acquis sont devenues de plus en plus souvent la pratique quotidienne du syndicat.

Cette « *crise de représentativité* » du syndicalisme était devenue particulièrement évidente à l'automne 1980 pendant les trente-cinq jours de grève à la FIAT, première et symbolique grande épreuve de force depuis les grandes grèves des années 70.

La F.L.M. a limité les dégâts mais n'en avait pas moins dû faire marche arrière après que quarante mille cadres, techniciens, mais aussi ouvriers, eurent défilé dans les rues de Turin, protestant contre les piquets de grève qui paralysaient la production.

Encouragée par le P.C.I. à la grève à outrance et même l'occupation de l'usine, l'avant-garde syndicale s'était coupée d'une partie importante des cent quatre-vingt-dix mille travailleurs de la FIAT dont les motivations et les attentes avaient beaucoup changé en dix ans et étaient devenues, comme en témoigne une vaste enquête du Centre d'études socio-économiques du parti communiste (C.E.S.P.E.), somme toute « social-démocrate ».

M. Trentin, secrétaire national de la C.G.I.L., ancien dirigeant de la F.L.M., insiste sur ces mutations nécessaires dans la stratégie du syndicat. Il nous a déclaré : « *La société a évolué de façon à changer les données du marché du travail et la composition même de la classe ouvrière. Le syndicat est en revanche resté surtout celui d'un certain type de travailleurs, perdant le contact avec toute une série de salariés comme les techniciens ou les employés, le monde de la recherche, mais aussi toutes les éalités du travail décentralisé ainsi que les nébuleuses du travail précaire et du travail au noir.* » Le syndicat se doit donc de déterminer une politique revendicative à même de répondre à ces nouvelles données. Pour M. Trentin, le problème de fond reste néanmoins la réponse que doivent donner les syndicats au défi de la révolution technologique et de la nouvelle organisation industrielle qui en découle. « *Ou le syndicat*, affirme-t-il, *se cantonne dans une conflictualité éparpillée de résistance suivant une logique corporative mais perdante de défense de ce qui est, ou bien il obtient de nouveaux pouvoirs d'intervention et de contrôle compte tenu du fait que ceux acquis dans le passé ne suffisent plus et ne sont pas à même de gérer cette phase de transformation.* » — M.S.

● PRECISION. — En ce qui concerne la consommation des Samba, nouvelles voitures de Talbot (le Monde du 18 novembre), une erreur d'impression s'est glissée qui annonçait 5,5 litres aux 100 kilomètres/heure en moyenne. Il s'agissait, évidemment, de 5,5 litres aux 100 kilomètres en moyenne, le temps mis à parcourir la distance... étant libre et, en tous cas, variable.

PATRONAT

CANDIDAT DÉSIGNÉ A LA SUCCESSION DE M. CEYRAC

M. Gattaz entend réformer le C.N.P.F. et rester vigilant à l'égard des pouvoirs publics

Candidat désigné à la succession de M. Ceyrac à la présidence du C.N.P.F., M. Gattaz a évoqué, mardi 17 novembre, les grandes lignes de l'action qu'il entend entreprendre.

M. Gattaz, qui veut être le président de tous les patrons, « petits ou grands », entend poursui- Evoquant ler réformes du C.N.P.F., M. Gattaz a déclaré : *« Tout le monde parle de réforme. Il y aura effectivement des réformes, des auto-réformes, mais il n'y aura pas de révolution ».*

Interrogé sur les rapports qu'il entendait entretenir avec le pouvoir, le futur président du C.N.P.F. a indiqué : *« Je n'ai pas de prévention par rapport au gouvernement, mais nous combattrons avec la vigueur qui s'impose les différentes mesures économiques, sociales et fiscales qui sont contraires à la mission des entreprises. »* Il ne s'agira pas de *« révolte, coopération serait trop dire, nous serons vigilants ».*

Pour autant, M. Gattaz n'entend pas pratiquer la politique de la chaise vide. Prêt au dialogue, refusant de s'engager sur le terrain politique, le successeur de M. Ceyrac entend faire, au gouvernement, des propositions dont il espère qu'elles seront entendues.

Interrogé par France-Inter sur la désignation de M. Gattaz, M. Auroux, ministre du travail, qui avait affirmé au micro de Monte-Carlo qu'il s'agissait *« très certainement d'un tournant dans l'histoire du patronat »*, a déclaré : *« C'est un industriel qui va prendre la tête du C.N.P.F., et j'imagine que les patrons français ont choisi M. Yvon Gattaz pour président parce qu'ils ont été sensibles à ses résultats économiques de créateur d'entreprises et d'exportateur. »*

» Je le rencontrerai dans un esprit d'ouverture et j'attends de lui qu'il entraîne avec efficacité le patronat dans la bataille de l'emploi engagée par le gouvernement et dans la mise en place d'une véritable politique contractuelle avec les syndicats à tous les niveaux, notamment à celui de l'entreprise. J'espère qu'il apportera une contribution constructive et dynamique à la mise en œuvre de la nouvelle citoyenneté des travailleurs dans l'entreprise, avec un égal souci des performances économiques et sociales. »

Pour sa part, M. Jospin premier secrétaire du P.S., a indiqué, au micro d'Europe 1 qu'il n'avait pas de *« jugement de valeur à formuler »*. Quant au malaise entre les patrons et le pouvoir, M. Jospin a assuré qu'il tenait *« à ce que les chefs d'entreprises souhaitent que le pouvoir actuel applique non pas la politique économique pour laquelle ce pouvoir a été élu, mais la leur ».*

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL
LA SECURITE DE L'EMPLOI !
LA SEMAINE DE 35 HEURES !

Konk

(Dessin de KONK.)

M. JEAN DELEPLANQUE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CARTIER DE PARIS

M. Jean Deleplanque, préfet honoraire, va succéder à Mlle Nathalie Hocq comme président-directeur général de la société Cartier S.A.-Paris. Il succède à Mlle Hocq qui doit épouser M. Michael Stevens, banquier britannique installé à New-York, mais garde ses fonctions de responsable des créations au sein de Cartier International Development dont elle va devenir président-directeur général.

[Né le 26 août 1919, à Paris, M. Jean Deleplanque est entré dans la carrière préfectorale en 1943. Il fut, de novembre 1971 à novembre 1973, chargé de mission au cabinet de M. Marcellin, alors ministre de l'intérieur. Il occupa ensuite plusieurs postes de préfet et, en dernier lieu, celui de préfet de la Moselle, préfet de la région Lorraine. Peu avant sa retraite, en 1978, il devint, notamment, conseiller à la Société lyonnaise des eaux, et, ami de la famille, était, depuis 1980, entré au conseil d'administration de Cartier Monde.]

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.G.P.M.E.

« Une main tendue pleine de colère »

Les habitudes ont la vie dure, malgré les apparences. Certes, pour la première fois depuis sa fondation, la Confédération générale des P.M.E. n'avait pas invité de ministre à la séance de clôture de son assemblée générale, mardi 17 novembre à Puteaux. Mais son président, M. René Bernasconi, n'en a pas moins fait le traditionnel discours où voisinent certes les critiques faites au gouvernement mais aussi la prise en compte de ses soucis (les mots emploi et chômage y sont revenus comme un leitmotiv), ainsi que, bien sûr, les revendications générales et catégorielles. Le ton de ce discours était si modéré, après les excès verbaux de la veille et de l'après-midi même, que M. Bernasconi a jugé nécessaire, en préambule, de s'en expliquer auprès des trois cent cinquante délégués présents : « Les termes me mon discours vous paraîtront peut-être faibles, mais j'ai voulu le rédiger de manière qu'on ne puisse m'en contester la forme. »

C'est donc de façon mesurée que les P.M.E. ont protesté par la voix de leur président contre les « 30 milliards de charges supplémentaires qui viennent ainsi de s'abattre sur les entreprises, en parfaite contradiction avec l'engagement maintes fois répété de stabiliser nos charges » ; *qu'elles ont dénoncé le blocage des prix* « du dernier maillon de la chaîne » *qui est* « la politique de Gribouille », *réaffirmant, avec force, que* « la solution du problème de l'emploi passe par la prospérité et le développement des entreprises ». *Mais le changement ?* « Le mot ne nous désoriente pas. Ce qui pourrait nous désorienter, c'est le mauvais usage qu'on pourrait en faire : abaisser les chefs d'entreprise dans l'opinion publique, les dénoncer comme profiteurs ou spéculateurs, les humilier en les dépossédant de leur autorité. Voilà, en effet, un changement que nous n'accepterions pas. Mais je ne doute pas qu'il ne s'agisse là que d'excès de langage passagers à mettre sur le compte de l'inexpérience. » *Et de conclure :* « Ainsi, c'est la main tendue que nous allons, nous, au changement. Puissions-nous rencontrer d'autres mains, largement ouvertes et fraternelles. »

M. Bernasconi n'abandonne pas tout espoir de dialogue, et c'est nécessaire s'il veut obtenir des pouvoirs publics ce que les congressistes ont voté : à l'unanimité moins une voix et une abstention : « L'arrêt immédiat, durant deux ans au moins, des mesures de toutes sortes, sociales, fiscales et de blocage des prix qui accablent les entreprises petites et moyennes chaque jour davantage. »

Il reste que le malaise existe. M. Bernasconi l'a répété à la presse : « Le ton n'a fait que monter depuis hier matin. (...) Nous tendons la main, mais cette main est pleine de colère. Ce qui serait le plus redoutable, c'est qu'on trouve les patrons en train de fermer les portes. »

Quant à l'élection de M. Gattaz à la présidence du C.N.P.F., M. Bernasconi n'est pas contre, bien sûr : « Nous ne serons pas trop de deux pour défendre le monde patronal. » *Mais il tempère son propos :* « Personnellement, j'aurais voté pour M. François Ceyrac, car, dans la situation actuelle, on a besoin de quelqu'un qui connaisse bien les dossiers. En ce moment, on n'a pas le temps de faire ses classes, et M. Yvon Gattaz n'a pas eu une pratique de nos organismes comme M. François Ceyrac. » *Pourtant, la présence d'un patron de P.M.I. à la tête du C.N.P.F ne lui semble pas une menace pour l'existence de la C.G.P.M.E.* : « Ce n'est pas l'homme qui fait la clientèle d'une organisation. M. Gattaz nous connaît. Il faut espérer qu'il restera dans les prérogatives qui sont les siennes. » *On ne saurait être plus clair...* — J. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	5,6640	5,6710	+ 100	+ 135	+ 200	+ 250	+ 615	+ 735
$ can. ..	4,7785	4,7860	— 85	— 50	— 120	— 75	— 75	+ 35
Yen (100)	2,5335	2,5385	+ 165	+ 195	+ 315	+ 355	+ 980	+1055
D.M.	2,5235	2,5285	+ 90	+ 110	+ 175	+ 215	+ 645	+ 715
Florin ...	2,3110	2,3155	+ 70	+ 85	+ 145	+ 165	+ 460	+ 520
F.B. (100)	15,8555	15,0820	— 490	— 230	— 820	— 450	—1650	—1030
F.S.	3,1415	3,1480	+ 150	+ 185	+ 280	+ 325	+ 830	+ 955
L. (1 000)	4,7245	4,7305	— 245	— 185	— 520	— 425	—1490	—1230
£	10,770	10,7665	— 40	+ 60	— 50	+ 95	+ 560	+ 850

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 9/16	10 15/16	10 1/2	10 7/8	20 1/2	22	9 7/8	10 1/1
$ E.-U. ..	12 5/8	13	12 5/8	13	10 1/2	10 7/8	12 5/16	13 1/16
Florin ...	11 1/2	12	11	11 1/4	12 11/16	13 1/16	11	11 1/4
F.B. (100)	18	21	17	19	11	11 1/4	17 1/8	18
F.S.	4 7/8	5 1/8	8 11/16	9 1/16	17 1/8	18 1/2	9 7/16	9 13/16
L. (1 000)	18	20	20 1/2	22	9 1/8	9 1/2	20 1/4	22 1/2
£	15 3/8	15 7/8	14 3/4	15 1/4	14 3/4	15 1/4	14 5/16	14 3/4
F. français	15	16	15 1/4	16	16 1/8	16 7/8	17 1/4	18

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C.F.A.O.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Dans une lettre adressée aux actionnaires de la Compagnie, le 16 novembre 1981, le président a notamment indiqué :

« ... Les comptes de la Compagnie, société holding, arrêtés au 30 juin 1981, font ressortir un bénéfice net de 25,2 millions de francs, en augmentation de 11,71 % sur celui des six premiers mois de l'exercice 1980.

» La situation consolidée du Groupe se présente ainsi, en millions de francs :

	30-6-1981	30-6-1980
Totaux bilan	5 738	4 597
Chiffres d'affaires	4 615	3 532
Bénéfices nets :		
— Part du Groupe	116	72,6
— Part des tiers	9,4	10,6
	125,4	83,2
Situations nettes :		
— Du groupe	1 474	1 290
— Intérêts hors Groupe	198	169
	1 672	1 459

» Il convient de préciser que la progression du chiffre d'affaires est due partiellement à la prise de nouvelles participations, notamment :

» — Etablissements Cantelaube à Sarlat, distribution supermarchés ;

» — Codief, Socoren à Marseille, importation et distribution de produits alimentaires ;

» — Socomat à Nîmes, location de matériels d'équipement de chantiers ;

» — Sharp Burotype Machines à Aubervilliers, diffusion de matériels bureautique.

» A structures égales et après élimination des différences de change, la progression est légèrement supérieure à 20 %.

» Hors plus-values exceptionnelles, le bénéfice net consolidé s'élève à 103 millions de francs, en augmentation de 23,8 % sur celui de la situation au 30 juin 1980.

» Les résultats du premier semestre sont donc favorables et conformes aux indications que je vous avais données lors de notre assemblée générale du 17 juin dernier.

» En conclusion, je dirai que, malgré certaines difficultés et les incertitudes de la situation générale actuelle, il est permis d'escompter que les résultats de l'exercice en cours se situeront à un niveau satisfaisant. »

AU BON MARCHÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 novembre 1981 en présence de maître Albert Chassagnon, mandataire « ad hoc » de la société. Il a notamment examiné la situation au 30 juin 1981.

Le chiffre d'affaires t.t.c. avant remise, au 30 juin 1981, s'est élevé à 248 743 000 F contre 219 millions 016 000 F en 1980, en progression de 13,57 %. La situation provisoire au 30 juin 1981 fait apparaître un résultat d'exploitation favorable de 8 261 000 F contre 6 361 000 F au 30 juin 1980.

Cette évolution satisfaisante est contrariée par la prise en compte de la situation du groupe Agache-Willot en 1981, ce qui a conduit la société du Bon Marché à constituer au 30 juin 1981 des provisions à caractère exceptionnel :

— Une provision de 19 950 000 F au titre de la part du Bon Marché dans les engagements par caution au profit des banquiers de Korvettes (soit 10 %), étant précisé que, du fait du caractère solidaire des cautions données, le Bon Marché est susceptible de supporter finalement une charge supérieure difficile à évaluer à ce jour. Les engagements hors bilan font état à ce titre d'un engagement donné de 179 550 000 F et d'un engagement reçu de 159 600 000 F.

Il convient de rappeler à ce sujet qu'une action en nullité des cautions données a été introduite par le conseil d'administration.

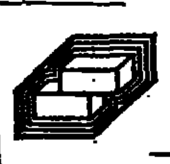
— Des provisions pour dépréciation des titres Belle Jardinière, détenus soit directement, soit indirectement par le Bon Marché, ont été dotées sur la base de la valeur mathématique de la Belle Jardinière découlant d'un rapport d'expert en date du 1er/10/1981. Cette valeur mathématique a été calculée après prise en compte résultant, notamment, de la cessation de paiements des sociétés B.S.F et S.F.P.A.W. Le montant des provisions constituées s'élève à 19 846 000 F et il a été procédé par ailleurs à une reprise d'un montant de 21 288 000 F sur la réserve de réévaluation.

Dans ces conditions, le résultat net au 30 juin s'inscrit en perte de 31 888 726 F.

Seule la provision Korvettes peut avoir une incidence financière, la provision concernant la Belle Jardinière n'ayant qu'un caractère comptable.

En ce qui concerne le dividende 1980, actuellement en suspension de paiement, sa mise en distribution est subordonnée à la solution qui sera apportée à l'affaire Korvettes.

En outre, le conseil d'administration a décidé la distribution d'actions aux salariés de l'entreprise, conformément à la loi du 21 octobre 1980 et application de la 8e résolution votée lors de l'assemblée générale du 23 juin 1981.



IMMOFFICE

Réuni le 30 octobre 1981 sous la présidence de M. Bernard Simon-Barboux, le conseil d'administration d'Immofice a fait le point de l'activité de la société et examiné les comptes au 30 septembre.

Le total des engagements atteint 798,4 millions de francs contre 757,7 millions de francs au 1er janvier. Les opérations nouvelles se montent à 43,7 millions de francs dont 20,7 millions de francs en crédit-bail et 23 millions de francs en location simple.

Les recettes locatives se sont élevées, pour les neuf premiers mois de l'exercice, à 81,4 millions de francs contre 73,9 millions de francs pour la même période de 1980 : cette augmentation est due pour l'essentiel à la croissance (+ 21 %) des loyers du patrimoine de location simple.

Le bénéfice d'exploitation au 30 septembre se monte à 27 millions de francs (contre 25,3 millions de francs en 1980), malgré l'incidence de l'importante hausse des taux d'intérêt. Le bénéfice net à la même date est de 32 millions de francs.

Compte tenu des profits exceptionnels réalisés en 1980 dont la distribution est étalée sur trois exercices, les résultats prévisibles pour l'année 1981 devraient permettre une majoration du dividende prévu pour l'exercice en cours.



Le conseil d'administration de la société M.M.B. s'est réuni le 9 novembre dernier, au siège social, 5, rue Beaujon, à Paris 8e.

Il a notamment approuvé le projet de traité d'apport à signer dans les jours qui viennent avec la société Matra, prévoyant la transmission de l'ensemble des actifs de la branche médias de cette dernière à la société M.M.B., conformément à ce qui a été récemment annoncé par voie de presse.

Indiquons qu'outre M. Raymond Abecassis, président, et M. Pierre Leroy, administrateur directeur général, les autres membres du conseil sont MM. Marc Barraud, Pierre Davot, Elie Naccache, Emmanuel Rault et Raymond Ringo.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 NOVEMBRE 1981

Repli des actions et de l'or

A l'instar des places internationales et, notamment, de Wall Street où le Dow Jones a encore abandonné 10 points en début de semaine, le marché parisien est à nouveau en recul mardi.

En termes d'indicateur instantané, la cote abandonne plus de 0,8 %, soit le double du repli de la veille, mais, une fois encore, les écarts restent peu significatifs compte tenu de l'étroitesse du marché.

Au vu des statistiques, les transactions opérées sur les titres « nationalisables » continuent à représenter une part importante du volume d'affaires. C'était ainsi le cas de Saint-Gobain, Thomson-Brandt, Paribas, Suez... lundi en séance, et les titres destinés à tomber dans l'escarcelle du secteur public sont encore recherchés, certains opérateurs espérant depuis quarante-huit heures — on ne sait trop bien pourquoi — une indemnisation supérieure aux dernières estimations officielles.

Papeteries de Gascogne, Crouzet et Saulnes s'inscrivent à leur plus bas de l'année, perdant respectivement 10 %, 6 % et 5 % tandis qu'à l'inverse D.M.C. s'adjuge 6 % environ, les autres gains les plus significatifs tombant ensuite à 3 % ou 4 % (C.E.M., Paribas, P.L.M., Hachette).

La fait marquant de cette journée reste la chute sensible de l'or, le métal fin ayant enfoncé le plancher des 400 dollars l'once à Londres pour s'inscrire à 395,75 dollars l'once mardi matin.

A Paris, le lingot cède 1 000 F, à 74 000 F, tandis que le napoléon s'inscrit à 720 F (– 10 F) et que le dollar se négocie à 5,6595 F, le dollar-titre restant à 6,54/57 F pratiquement inchangé sur la veille.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE-COPPEE. — Autorisant la reprise de la société américaine General Portland par Canada Cement Lafarge, filiale canadienne du groupe français, la Federal Trade Commission a simplement mis comme condition à l'opération que C.C.L. se sépare de l'usine de General Portland, située à Chattanooga, dans le Tennessee. La Federal Trade Commission explique sa décision par la nécessité de maintenir identiques les positions concurrentielles avant et après l'opération de fusion.

PAWSON. — Le groupe textile britannique W.L. Pawson, un des principaux fabricants d'articles d'habillement, a fait suspendre sa cotation en Bourse de Londres, ses banquiers l'ayant, précise-t-il, sommé de réduire considérablement son endettement. Le groupe, un des principaux fournisseurs de la chaîne de magasins Marks and Spencer, possède dix ateliers, dont un en France, un à Malte et le reste en Grande-Bretagne, et une chaîne de dix-neuf magasins d'habillement pour homme. La fabrique de lingerie féminine Silhouette est sa principale filiale.

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 29,64 milliards de francs, contre 27,99 milliards durant la même période de l'exercice précédent, dont plus de la moitié, 58,1 % exactement, ont été enregistrés hors de France.

UNILEVER. — Le groupe a enregistré une augmentation de 38 % de son bénéfice net, lequel s'établit à 510 millions de florins au troisième trimestre de 1981, par rapport à l'année dernière. Pour les neuf premiers mois, la progression est encore supérieure (46 %), le chiffre d'affaires atteignant 1,54 milliard de florins.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	14 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	81,2	80,3
Valeurs étrangères	131,5	129,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,8	86,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 nov.	15 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/11	18/11
1 dollar (en yens)	226	224,30

NEW-YORK

Redressement

Après son vif repli de la veille, le marché new-yorkais a opéré un net redressement mardi, qui s'est traduit, au niveau de l'indice Dow Jones des industrielles, par un gain de 5,14 points, sur les 10 perdus lundi, l'indice s'établissant à 850,17.

Pour les professionnels, cette reprise est essentiellement technique. Certes, la suppression de la surcharge de 2 % applicable jusque-là aux banques qui faisaient trop souvent appel à la Réserve fédérale est favorablement interprétée à Wall Street, mais cette mesure n'est pas suffisante pour déclencher une orientation favorable et durable de la cote, soulignent-ils.

Les effets de la récession qui s'annoncent chaque jour semblent bien l'emporter dans l'esprit des investisseurs, les dernières déclarations de M. Murray Weidenbaum venant plutôt conforter ces craintes. Le chef des conseillers présidentiels a, en effet, estimé que les États-Unis pourraient peut-être enregistrer un taux de croissance en hausse de 1 % l'année prochaine, mais ils devraient franchir auparavant le cap dangereux d'un taux négatif qui pourrait atteindre jusqu'à 5 % pour le trimestre en cours, souligne-t-il.

Voilà qui reste en travers de la gorge des opérateurs éventuellement intéressés par les actions alors que le marché obligataire a toujours le vent en poupe, en dépit du fléchissement observé depuis le début de la semaine. En l'espace de trois semaines, la hausse a été particulièrement sensible, atteignant jusqu'à plus de 14 % sur les emprunts d'État.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 17 nov.
Alcoa	23 1/8	23 1/8
A.T.T.	60 3/8	61
Boeing	22 3/4	22 7/8
Chase Manhattan Bank	57 5/8	57 3/4
Du Pont de Nemours	39 1/8	39 1/2
Eastman Kodak	65 3/4	66 1/4
Exxon	30 5/8	30 7/8
Ford	16 7/8	16 7/8
General Electric	55 5/8	55 7/8
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors	35 1/2	35 3/8
Goodyear	17 1/2	17 1/2
I.B.M.	51	51
I.T.T.	28 1/4	28 7/8
Mobil Oil	24 3/4	25 5/8
Pfizer	47 1/8	46 7/8
Schlumberger	53 1/8	54 1/2
Texaco	32 3/4	33
U.A.L. Inc.	18 7/8	19 1/4
Union Carbide	47 3/8	47 5/8
U.S. Steel	31 3/8	30 5/8
Westinghouse	23 1/4	24
Xerox Corp.	38 7/8	39 1/8

BOURSE DE PARIS 17 NOVEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 40	0 395
5 %	38 30	3 973
3 % amort. 45-54	71	0 898
4 1/4 % 1963	98 60	0 625
Emp. N. Eq. 6 % 67	103 20	2 795
Emp. 7 % 1973	6501	..
Emp. 8,80 % 77	91 52	4 316
Emp. 9,80 % 78	76 65	3 464
E.D.F. 7,8 % 61	....	6 347
E.D.F. 14,5 % 80-92	90 50	6 185
Ch. France 3 %	213 50	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acsibail (obl. conv.)	166	....
Aciers Peugeot	57 40	56 10
Acsibail	114 30	119
Agence Havas	560	560
A.G.F. (St Cent.)	350	350
A.G.P. Vie	2615	2625

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	40	40	Bongrain S.A.	750	780	C.G.V.	112	....
Air-Industrie	20	18 60 o	Bon-Marché	57	57	Chambon (M.)	183	....
Alfred Herlicq	61 20	61 20	Borie	430	420	Chambourcy (M.)	675	650

Compte	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	124 20	124 20
Cellulose du Pin	32	....
Coparex	436	440
Iena Industries	13	....
La Mure	57 10	....
Métallurgique Minière	139 90	129
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	433	446
Pronuptia	225	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	170	....
Voyer S.A.	2 40	2 10 o
Roremo NV	361	364 90

SICAV

17/11	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8866 14	8464 10
Actions France	142 76	136 29
Actions-Investiss.	172 85	165 01
Actions sélectives	194 23	185 42
Aedificandi	219 98	210
A.G.F. 5000	165 68	158 17
Agfimo	247 23	236 02
Altefi	172 65	164 82
A.L.T.O.	166 52	158 97
Amérique Gestion	299 44	285 86
Bourse-Investiss.	177 96	169 89
C.I.P.	573 10	547 11
Convertimo	186 67	178 21
Cortexa	623 20	594 94
Credinter	235 34	224 67
Croiss. Immobil.	225 06	214 87
Drouot-France	180 83	172 63
Drouot-Investiss.	403 90	385 58
Energie	187 30	178 81
Epargne-Croiss.	865 10	825 87
Epargne-Industr.	293 44	280 13
Epargne-Inter	423 72	404 51
Epargne-Oblig.	140 01	133 66
Epargne-Unie	509	485 92
Epargne-Valeur	237 31	226 55
Euro-Croissance	242 35	231 36
Financière Privée	547 38	522 56
Foncier Investiss.	405 56	387 17
France-Épargne	270 24	257 99
France-Garantie	234 95	230 34
France-Investiss.	250 67	239 30
Fr.-Obl. (nouv.)	319 70	305 20
Francic	158 70	151 50
Fructidor	164 76	157 29
Fructifrance	287 29	274 26
Gestion Mobilière	380 92	363 65
Gest. Rendement	363 63	347 14
Gest. Sél. France	234	223 39
I.M.S.I.	230 24	219 80
Indo-Suez Valeurs	395 46	377 53
Interoblig.	6432 92	6141 21
Intersélect France	174 45	166 54
Intervaleurs Indust.	266 34	254 26
Invest. St-Honoré	424 82	405 56
Laffitte-France	133 23	127 18
Laffitte-Oblig.	123 27	117 68
Laffitte-Rend.	155 77	148 71
Laffitte-Tokyo	479 15	457 42
Livret portefeuille	295 72	282 31
Multi-Obligations	342 29	326 77
Multirendement	121 35	115 85
Mondial Investiss.	211 26	201 68
Natio.-Inter.	590 73	563 94
Natio.-Valeurs	347 64	331 88
Oblisem	130 07	124 17
Pacifique St-Honoré	273 72	261 31
Paribas Gestion	312 77	298 59
Pierre Investiss.	269 78	257 55
Rothschild Expans.	476 11	454 52
Sécur. Mobilière	339 70	324 30
Sélec. Mobil. Div.	221 66	211 61
S.P.I. Privinter	166 25	158 71
Sélection-Rendem.	128 27	122 45
Sélect. Val. Franç.	134 23	128 14
S.F.I. fr. et étr.	268 83	256 64
Sicavimmo	299 57	285 99
Sicav 5000	138 04	131 78
S.I. Est	637 75	608 83
Silvafrance	217 70	207 83
Silvam	196 79	187 87
Silvarente	157 70	150 55
Silvinter	219 51	209 56
S.I.G.	460 86	439 45
S.N.I.	694 08	662 61
Sogepargne	250 20	238 85
Sogevar	517 38	493 92
Soginter	653 44	623 81
Soleil Investiss.	306 49	292 59
U.A.P. Investiss.	212 76	203 11
Unifrance	160 24	152 97
Unifoncier	408 65	390 12
Unigestion	375 61	358 58
Uni-Japon	614 62	586 75
Unirente	1317 60	1274 27
Valorem	244 78	233 68
Worms Investiss.	439 77	419 83

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
430	Eastman Kodak	427	426 60	434	424 10	110	Sony	120	118	120	116
98	East Rand	84 90	79 60	81 50	78 10	370	Unilever	398	398	398	393
230	Ericsson	253	252	253	251	85	Un. Min. 1/10	81	81	82	79 50
200	Exxon Corp.	198	201 60	205	200 80	310	Unit. Techn.	280	279 50	282	283
118	Ford Motors	108	110	110	110	245	West Deep	223	210	213	205 50
285	Free State	226	211	212	215	405	West Hold.	355	334 30	344 50	340 50
135	Gencor	117 10	114 10	115	112	285	Xerox Corp.	253 50	255	257	251 10
365	Gén. Electr.	363	360 50	388	358 10	2 71	Zambia Corp.	2 51	2 48	2 47	2 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/11	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 646	5 659	5 510	5 770
Allemagne (100 DM)	252 110	252 400	245	257
Belgique (100 F)	15 076	15 085	13 150	13 850
Pays Bas (100 fl.)	231	231 370	224	235
Danemark (100 krd)	78 560	78 530	75 500	80 500
Norvège (100 k)	96 780	97 150	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 668	10 741	10 450	11 050
Grèce (100 drachmes)	9 970	9 980	....	....
Italie (1 000 lires)	4 724	4 728	4 500	4 900
Suisse (100 f.)	319	317 350	312	325
Suède (100 krs)	102 860	102 800	98 500	104
Autriche (100 sch)	35 980	35 975	35 050	36 650
Espagne (100 pes.)	5 899	5 917	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 820	8 830	7 700	8 700
Canada ($ can 1)	4 748	4 768	4 600	4 830
Japon (100 yens)	2 492	2 526	2 370	2 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/11
Or fin (kilo en barre)	75000	74500
Or fin (en lingot)	75000	74000
Pièce française (20 fr)	730	720
Pièce française (10 fr)	526	500
Pièce suisse (20 fr)	660	670
Pièce latine (20 fr)	588	585
Souverain	678	674 90
Pièce de 20 dollars	3300	3250
Pièce de 10 dollars	1660	1550
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3340
Pièce de 10 florins	611	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Cisjordanie

L'attentat contre un dirigeant palestinien « modéré » vise la « nouvelle politique » de M. Sharon

De notre correspondant

Jérusalem. — Après deux semaines d'agitation en Cisjordanie, la tension s'est encore aggravée au lendemain de l'attentat dont a été victime, le mardi 17 novembre, près de Ramallah, l'une des personnalités palestiniennes (modérée) avec lesquelles le gouvernement israélien tente actuellement de préparer l'instauration du régime d'autonomie dans les territoires occupés, en dépit de l'opposition de la majorité des élus des municipalités les plus importantes.

Des inconnus ont ouvert le feu sur une voiture à bord de laquelle se trouvait M. Youssef el Khatib, âgé de cinquante ans, président de la ligue des villages de la région de Ramallah. Ce dernier a été grièvement blessé et son fils a été tué dans l'embuscade. L'attentat a été revendiqué, quelques heures plus tard à Damas, par le F.P.L.P. de M. George Habache.

Pour les autorités israéliennes, il s'agit de l'incident le plus grave depuis le début du mouvement de protestation qui s'est développé en Cisjordanie, après l'annonce de la nomination d'un « administrateur civil » israélien, M. Menahem Milson. C'est un coup dur pour la « nouvelle politique » du ministre de la défense, M. Ariel Sharon, qui, en créant une structure civile au sein du gouvernement militaire, veut obtenir progressivement la participation de certains Palestiniens à la gestion des affaires courantes dans les territoires occupés, ce qui préfigurerait un régime d'autonomie.

Pour faire pièce, notamment, à l'hostilité des maires des principales localités, tous plus ou moins proches de l'O.L.P., et pour essayer de diminuer leur influence, le gouvernement de M. Begin a récemment décidé, à l'initiative de M. Sharon, de reprendre et d'étendre une expérience commencée, en 1978, dans les environs d'Hébron : l'installation dans les zones rurales de ligues de villages animées par des personnalités prêtes à collaborer avec le gouvernement israélien.

La victime de l'attentat du 17 novembre était l'une d'entre elles, et était dénoncée pour cela par les éléments les plus durs, comme « traître » ou « collaborateur ».

Par tous les moyens, et notamment par d'importantes aides financières, les autorités militaires israéliennes encouragent ces organisations, alors que, dans le même temps, les municipalités urbaines doivent faire face à des difficultés de plus en plus grandes. Cette démarche sélective est le trait essentiel de la nouvelle politique du ministre de la défense qui, ainsi que le notent les commentateurs de la presse israélienne, est celle de la carotte et du bâton. Alors que M. Sharon favorise les « modérés », il se montre résolu à ordonner une répression sévère contre les « fauteurs de troubles » et ceux qu'il considère comme responsables de l'agitation qui s'est manifestée ces dernières semaines. Cette répression s'est traduite dernièrement par une série d'arrestations, par la destruction par l'armée de trois maisons appartenant à des familles, dont l'un des membres était accusé d'avoir lancé des cocktails Molotov sur des véhicules israéliens.

C'est la première fois que cette méthode, souvent appliquée dans le passé pour des « faits plus graves », l'est après des manifestations de rues.

D'autre part, M. Sharon veut maintenir ses efforts de « libéralisation ». Ainsi certaines personnalités, qui avaient été expulsées, sont autorisées à rentrer dans les territoires occupés. Ces personnalités font partie, aux yeux de M. Sharon, comme les dirigeants des ligues de village, de ceux des Palestiniens qui pourraient être des interlocuteurs valables dans les négociations sur l'autonomie.

Plusieurs députés de l'opposition travailliste ont demandé des « explications » à M. Sharon sur l'application de sa politique, parce qu'ils la jugent « incohérente ». Ces députés ont notamment dénoncé la destruction des maisons dans les territoires et exigé, en général, l'arrêt des « châtiments collectifs ».

FRANCIS CORNU.

● *Le chef de l'Etat israélien, M. Yitzhak Navon*, est arrivé, mardi 17 novembre, au Caire afin de présenter ses condoléances à la suite de la mort du président Sadate.

Le projet de budget pour 1982

Le mécanisme de l'impôt-chômage va être modifié

L'impôt-chômage sera probablement modifié lorsque le projet de budget pour 1982 viendra en seconde lecture à l'Assemblée en décembre. Il est reproché au dispositif actuel son déclenchement trop brutal : en effet, un contribuable dont l'impôt en 1982 (sur les revenus de 1981) sera de 24 999 F ne paiera pas de contribution chômage, alors que celui dont l'impôt sera de 25 001 F paiera 1 000 F (10 % de 25 001 F moins 15 000 F). Ce brusque ressaut — jugé injuste — a suscité de vigoureuses critiques, celles de l'Elysée n'étant pas les moins vives.

L'arrangement ne sera pas facile à mettre au point. L'institution d'une décote qui raccorderait progressivement, à l'aide par exemple de taux intermédiaires, la zone de non-paiement de celle où l'impôt solidarité joue pleinement serait un moyen. Mais il aurait le double inconvénient de compliquer le dispositif — et les calculs — et surtout de faire perdre de l'argent à l'Etat.

Cette perte s'ajouterait à celle de 375 millions que l'Etat a acceptée en modifiant une première fois le dispositif de l'impôt-chômage inscrit à l'article 12 de la loi de finances pour 1982. Dans sa forme initiale, l'impôt-chômage, qui doit permettre de financer une subvention exceptionnelle de l'Etat à l'UNEDIC devait être supportée par les contribuables dont l'impôt aurait dépassé 15 000 F. Il aurait été de 10 % sur la partie de l'impôt dépassant ce chiffre. Une première modification avait fait passer le seuil de déclenchement de l'impôt de 15 000 à 25 000 F. Mais le calcul restait le même : 10 % pour la fraction d'impôt dépassant 15 000 F. Cet amendement avait réduit d'environ la moitié (un million sur deux) le nombre des contribuables concernés.

Le ministère du budget qui a mis au point le système puis son assouplissement serait justifié de faire remarquer que, si une décote doit être créée, elle devrait l'être à partir du premier projet, et non à partir du second pour éviter que ne s'accroissent les pertes de recettes fiscales.

(1) Un impôt de 25 000 F correspond à un salaire mensuel brut (c'est-à-dire avant abattements) de 13 500 F pour un couple sans enfant et de 16 500 F pour un couple avec deux enfants.

A La Rochelle

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL D'E.D.F. EST « RETENU » DANS SON BUREAU DEPUIS MARDI APRÈS-MIDI PAR DES MILITANTS SYNDICAUX

M. Bernard Calipel, directeur du centre départemental d'E.D.F., à La Rochelle, était toujours « retenu » dans son bureau, mercredi 18 novembre, en fin de matinée, par des militants syndicaux. A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une grève, suivie à 65 %, des quatre cent cinquante salariés de ce centre E.D.F., était déclenchée, mardi 17 novembre, pour tenter d'obtenir l'embauche de cent quatre vingt neuf personnes dans le cadre d'une réduction de la durée du travail.

Au début de l'après-midi de mardi, une délégation syndicale se rendait auprès de M. Calipel — nommé depuis deux mois à La Rochelle — pour exiger une réponse immédiate. Le directeur départemental demandant trois jours de réflexion avant de faire connaître sa décision, les militants décidaient de le « sequestrer ».

« *L'opiniâtreté de M. Calipel est une provocation* », a affirmé le délégué de la C.G.T. au cours d'un meeting, qui a réuni environ cent cinquante salariés, mercredi matin. Les syndicats menacent de procéder à des coupures de courant dans l'après-midi du mercredi, le centre la La Rochelle « couvrant » le département de la Charente-Maritime et quatre communes des Deux-Sèvres. M. Calipel exige la reprise du travail avant toute négociation.

SUSPENSION DE LA GRÈVE DANS LES MUSÉES NATIONAUX

Les gardiens F.O. des musées nationaux ont décidé, le 17 novembre, de suspendre provisoirement le mouvement de grève qu'ils avaient déclenché le 13, entraînant la fermeture de la plupart des musées le week-end dernier. Leur syndicat, qui est majoritaire, a en effet obtenu que soit réexaminé le projet de statut des personnels de surveillance, élaboré au nouveau ministère de la culture.

Selon le quotidien « le Soir »

LA POLICE JUDICIAIRE AURAIT PERQUISITIONNÉ A PARIBAS-BELGIQUE

La brigade financière de la police judiciaire belge a procédé, mardi 17 novembre 1981, sur ordre du procureur du roi, à diverses perquisitions dans les locaux de la Banque de Paris e tdes Pays-Bas-Belgique, affirme à la « une » le quotidien bruxellois *Le Soir*.

Cette « *opération spectaculaire* » selon les termes de l'article, a visé aussi bien le siège central de la banque qu'une dizaine d'agences bruxelloises, wallones et flamandes, « *plusieurs personnes occupant des fonctions dirigeantes à la banque étant requises pour fournir sur place une série d'explication aux enquêteurs* », ajoute le quotidien.

« *Dès l'instant où c'est le parquet, et non le fisc, qui prend l'initiative, il est vraisemblable que les présomptions qui pèsent sur Paribas-Belgique ont trait, non pas à la situation fiscale propre de la banque, mais à la mise en place éventuelle de ce qu'on appelle les mécanismes particuliers ayant pour but de favoriser la fraude de l'impôt* », écrit *Le Soir*.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mgr Lustiger et l'école catholique*. — Lors d'un entretien de plus d'une heure, mardi 17 novembre, avec le président de la République, l'archevêque de Paris, Mgr Jean Lustiger, a notamment évoqué la situation de l'enseignement catholique. « *Il n'y a pas de raison de s'inquiéter*, a dit Mgr Lustiger à sa sortie de l'Elysée, *car les crédits qui permettent à l'enseignement catholique de vivre ont été votés. (...) Je ne pense pas du tout que nous ayons affaire actuellement à une situation de crise.* »

● *Les réserves de change de la France* se montait fin octobre à 326,8 milliards de francs en augmentation de 11,2 milliards de francs par rapport à fin septembre. En un an (fin octobre 1980 à fin octobre 1981) les réserves de change de la France ont augmenté de 19 1 milliards de francs.

Au ministère de la culture

M. DOMINIQUE WALLON DIRIGE PAR INTÉRIM LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

M. Dominique Wallon, conseiller technique au cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture, vient d'être nommé chef par intérim de la mission de développement culturel. Il succède à M. René Gachet, qui est désormais inspecteur général des spectacles à la direction du théâtre et des spectacles. M. Dominique Wallon devrait se voir confier ultérieurement la direction du développement culturel, dont M. Jacques Lang a annoncé la création (*le Monde* du 10 novembre).

[Né en 1939, inspecteur des finances, M. Dominique Wallon a été président de la maison de la culture de Grenoble, de 1977 à 1981, et de l'Union nationale des maisons de la culture, de 1978 à 1981. Au sein de la commission Moinot, il a présidé le groupe de travail Création et production audiovisuelle. De 1968 à 1974, il a été membre de la direction politique nationale et de la commission économique du P.S.U.]

La gestion des foyers de travailleurs étrangers

M. CASAMITJANA REMPLACE M. DE CHARETTE A LA PRÉSIDENCE DE LA SONACOTRA

M. Ramon Casamitjana a été porté, mardi 17 novembre, à la présidence de la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs). Le nouveau dirigeant de cette société d'économie mixte gérant des foyers de travailleurs étrangers remplace M. Hervé de Charette, maître des requêtes au Conseil d'Etat et secrétaire général adjoint du parti républicain, qui avait présenté sa démission le 18 septembre à la demande de M. Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés. Le nouveau président, indique le secrétariat d'Etat, sera chargé, « *dans le cadre de la nouvelle politique de l'immigration et d'une politique globale de l'habitat social* », de faire de la Sonacotra « *un outil efficace en faveur du logement des travailleurs migrants, respectueux de leurs droits et de leur spécificité propre et préoccupé de leur insertion dans la cité* ».

[M. Ramon Casamitjana, né à Sète (Hérault) en 1939, est le fils d'un réfugié politique espagnol. Titulaire de nombreux titres universitaires, cet ingénieur, cadre supérieur dans une entreprise privée, avait assumé en 1964 la présidence de la Fédération française des étudiants catholiques et en 1965 celle du Mouvement international des étudiants catholiques. En 1974, M. Casamitjana a épaulé M. Jean Le Garrec au P.S. dans le lancement de la délégation nationale aux travailleurs immigrés, dont il a assumé le secrétariat de 1975 à 1978. Simultanément, il a collaboré au Groupe œcuménique interconfessionnel sur les problèmes de l'immigration.]

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar est resté ferme mercredi 18 novembre sur les marchés des changes, atteignant 2,2450 D.M. à Francfort contre 2,24 D.M. et 5,6750 F. à Paris contre 5,6650 F. Le franc suisse, en revanche, a sensiblement fléchi, revenant de 3,17 F. à 3,1350 F. Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,15 s'est légèrement raffermi après sa baisse de mardi, passant de 395,75 dollars à 400,75 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 18 novembre 1981 a été tiré à 564 697 exemplaires.













